



À la mesure du Pays . . .

les actes du dixième colloque du
Centre d'études franco-canadiennes
de l'Ouest tenu au
Collège Saint-Thomas More
Université de la Saskatchewan
les 12 et 13 octobre 1990



Table des matières

À la mesure du Pays...

Les actes du dixième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu au Collège Saint-Thomas More Université de la Saskatchewan les 12 et 13 octobre 1990 (Saskatoon, 1991)

SOMMAIRE	PAGES
Présentation par Jean-Guy QUENNEVILLE	s.p.
LA GESTION SCOLAIRE: <i>TABLE RONDE</i>	
Introduction par Jean-Guy QUENNEVILLE	1
L'école française en Alberta à la lumière de la conjoncture actuelle: un pronostic pessimiste par Paul DUBÉ.....	3-10
La gestion scolaire fransaskoise par Wilfrid DENIS.....	11-29
L'impact du jugement Mahé sur l'éducation au Manitoba par Raymond THÉBERGE	31-36
LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS	
Quelques commentaires sur les arrêts Mercure et Mahé et sur l'affaire du Lac Meech par Howard McCONNELL.....	39-44
La judicalisation des revendications scolaires en tant que ré-appropriation de l'espace réel et symbolique par Paul DUBÉ.....	45-53
Le changement linguistique et culturel et les récits de vie par Laurence FEDIGAN et Gratien ALLAIRE.....	55-65

Institutions francophones et vitalité communautaire: les motivations symboliques et fonctionnelles du choix de réseau institutionnel par Daniel SAVAS.....	67-83
---	-------

MOTS, MYTHES ET GENS

Une langue à la mesure du pays: L'influence des médias par Louise LARIVIÈRE.....	87-97
---	-------

Nos étudiants fransaskois et la «parlure fransaskoise» de Laurier Gareau par Terry COX.....	99-111
--	--------

Charles Morin, charpentier itinérant dans L'Ouest Canadien par Virgil BENOIT.....	113-119
--	---------

Le pot de terre contre le pot de fer: la lutte entre Notre-Dame d'Auvergne et Gravelbourg par Bernard WILHELM.....	121-131
---	---------

Terre et Cythère: perspectives universelles des légendes Manitobaines par Tatiana ARCAND.....	133-143
--	---------

ESPACE ET IMAGINAIRE

L'homme... à la mesure du pays par Jean-Guy QUENNEVILLE	147-155
--	---------

Les voix du vent chez Gabrielle Roy par Monique GENUIST	157-164
--	---------

L'appel et le défi des grands espaces dans <i>La montagne secrète</i> de Gabrielle Roy par Myo KAPETANOVICH	165-179
--	---------

L'inversion du sujet: son utilisation par Gabrielle Roy dans la description de l'espace par Claude ROMNEY	181-189
--	---------

Les errances d'une institutrice dans l'Ouest Canadien par Paul GENUIST	191-199
---	---------

LE PAYSAGE ET SON ENVERS

Quelques aspects géographiques de l'Ouest Canadien dans l'œuvre de Maurice Constantin-Weyer: esquisse d'un projet de recherche par André FAUCHON	203-217
La mythification de l'espace dans <i>Un homme se penche sur son passé</i> de Maurice Constantin-Weyer par Robert VIAU.....	219-231
Voyageurs et sédentaires dans l'œuvre de Constantin-Weyer par Paulette COLLET.....	233-243
Brave new world, ou souvenirs du Manitoba et du Québec au début du siècle par Alexandre SOKALSKI	245-262
LA DÉMESURE DU PAYS	
<i>Nipsya</i> et <i>La forêt</i> : l'homme et la nature chez Georges Bugnet par Carol J. HARVEY.....	265-273
Étude de <i>La métisse</i> de Jean Féron par Anand RAMANJOOLOO	275-284
Le farouest, pays incertain par Jacques JULIEN.....	285-295
Topographie d'une âme : l'espace et le sujet dans la Lettre de Maud de Gilles Valais par Catherine BAZIN-MESNAGE	297-305
Une excursion à la mesure des environs de Saskatoon par Cheryl GEORGET-SOULODRE	307-313

PRÉSENTATION

Jean-Guy Quenneville
Unité de recherches
Collège Saint-Thomas More

Le thème "À la mesure du Pays. . ." fut choisi pour ce dixième colloque du centre d'études franco-canadiennes de L'Ouest à partir du travail fait par l'équipe de l'Unité de recherches pour les études canadiennes-françaises de l'Université de la Saskatchewan à l'occasion du cinquième colloque, dont le thème était "Héritage et avenir des francophones de l'Ouest." À la page de présentation des "Actes" de ce cinquième colloque, on peut lire ". . . Cet automne, les 10 et 11 octobre, un sixième colloque nous amènera à la côte du Pacifique où le " 'fait français' à l'université" aura alors atteint sa dimension pan-canadienne." Ce dixième colloque veut cette fois démontrer à la mesure du Pays, et notre pays c'est tout le Canada, que notre région est riche aussi par sa culture et qu'elle est bien digne non seulement d'une survivance mais de son propre épanouissement linguistique et culturel.

Il nous faut tout de suite reconnaître que sans l'encouragement et la grande confiance que Richard Benoit, le Président du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, avait en l'habileté et la compétence de l'équipe de l'Unité de recherches pour les études canadiennes-françaises de l'Université de la Saskatchewan, il est fort peu probable que nous aurions tenté ce dixième colloque. Le dévouement de toute l'équipe, surtout des professeurs David De Brou, Wilfrid Denis, Monique Genuist, Paul Genuist, Jacques Julien, et Cheryl Soulodre, en ont assuré le bon déroulement.

Sincères remerciements à Kathy Grisé-Swann, la secrétaire du Département de Français de l'Université de la Saskatchewan qui a mis tous nos textes sur l'ordinateur. Les professeurs Monique Genuist, Paul Genuist, et Jacques Julien, de ce même département, qui par leurs diligents efforts nous ont permis d'avoir des textes bien vérifiés et établis en temps utile.

Ce volume est dédié à tous ceux et celles qui ont, à un moment ou un autre, comme collègue participant(e) au colloque ou à la rédaction des "Actes", goûté le côté moins charitable de mon caractère. Je tiens aussi à remercier les autorités qui ont subventionné la tenue du colloque et la publication de ce volume:

- Le Ministère fédéral du Secrétariat d'État,
- Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada,
- Le Collège des Gradués de l'Université de la Saskatchewan,
- Le Collège St-Thomas More.

Les responsables



Jean-Guy Quenneville



Monique Genuist



Jacques Julien



Paul Genuist



Raymond Th  berge



Richard Benoit

L'excellence

L'étude et la recherche sont reconnues
La peinture est encouragée



Lauréates de bourses d'études "au mérite académique" de la fondation de la radio française en Saskatchewan, et une peinture d'artistes locaux.



À Sr. Joséphine Ouellet, archiviste à Prince Albert, un chèque des Chevaliers de Colomb pour sa recherche, et une peinture.

Le théâtre



Français et anglais . . .
À un quart d'heure de différence.



Une improvisation par la troupe du jour.

Livres et auteurs sont à l'honneur



Les Éditions Louis Riel. L'ACFC et la Fondation de la radio française en Saskatchewan.



Les Éditions des plaines et le CEFCO.



La Société historique de la Saskatchewan.

À la mesure du Pays . . .

La Table Ronde



Jean-Guy Quenneville - Raymond Thériège - Wilfrid Denis



et Paul Dubé

La vitalité des communautés



Howard McConnell



et Paul Dubé



**Laurence Fédigan et
Gratien Allaire**



Convivialité au banquet de clôture



Louise Larivière



Virgil Benoit



Terry Cox



**André Lalonde et
David de Brou**



Titiana Arcand



Les conférences...et la discussion



Claude Romney



Jean-Guy Quenneville



Monique Genuist



Myo Kapetanovich



Paul Genuist



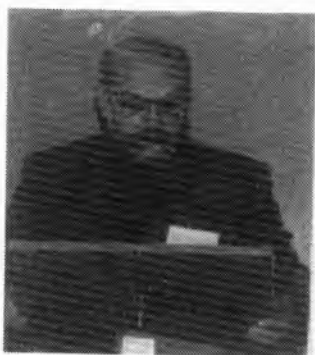
Paulette Collet



André Fauchon



Robert Viau



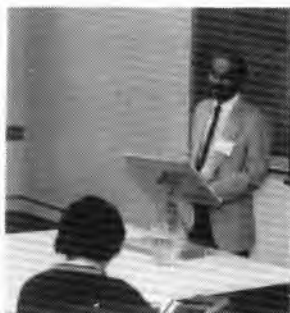
Alexander Sokalski



Carol Harvey



Jacques Julien



Anand Ramanjooloo



Catherine Bazin-Mesnager

Introduction

Jean-Guy Quenneville

Président du Colloque

Ce soir, les professeurs Paul Dubé de l'Alberta, Wilfrid Denis de la Saskatchewan, et Raymond Thériault du Manitoba font le point sur ce qu'il en est du régime linguistique dans nos trois provinces des Prairies.

Il s'agit de démontrer qu'il y a progrès et que l'espoir est encore possible bien que huit années se soient passées depuis l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et libertés.

Qu'en est-il du recours aux tribunaux? Il y a bien cinq années déjà que les parents de l'Ecole Georges-et-Julia Bugnet d'Edmonton avaient demandé à la cour du banc de la Reine de reconnaître le droit de leurs enfants de recevoir un enseignement dans leur langue, à même les fonds publics et dans un établissement dirigé par un conseil scolaire francophone. Devant le tribunal de première instance, la demande des parents de l'Ecole Bugnet s'était soldée par une affirmation des principes sans qu'une décision soit rendue sur l'application concrète de ce droit. En appel, ce droit fut confirmée en 1987.

En mars 1990, la Cour suprême du Canada reconnut à l'unanimité que l'objet de l'article 23 de la Charte est bien de maintenir les deux langues officielles du Canada et les cultures qu'elles représentent, ainsi que de favoriser l'épanouissement de chacune de ces langues dans les provinces où l'une d'entre elles constitue la langue de la minorité — ceci À LA MESURE DU PAYS.

L'école française en Alberta à la lumière de la conjoncture actuelle: un pronostic pessimiste

par Paul Dubé
Université de l'Alberta

La conjoncture actuelle du point de vue du minoritaire francophone est à la fois rassurante et hautement angoissante. D'une part, nous sommes sortis victorieux d'une longue bataille juridique où le plus haut tribunal du pays nous reconnaît enfin nos droits, y compris le droit essentiel de la gestion scolaire; d'autre part, l'échec du lac Meech et l'orientation apparente de la Commission Bélanger-Campeau au Québec semblent nous remettre, par rebondissement, dans une situation des plus précaires. Au lendemain d'une légitimation légale et constitutionnelle, nous devenons encore, fatidiquement semble-t-il, les victimes de la dynamique politico-sociale, menacés dans notre vie et notre survie, car saurons-nous nous relever d'un autre revers de fortune? S'agit-il de notre dernière chance? Les plus optimistes diront qu'on n'en est pas à notre première bataille, qu'il y aura toujours une relève pour porter le flambeau, qu'il reste, au-delà des statistiques alarmantes sur l'assimilation, une tranquille et solide résistance à celle-ci par des familles, des milieux, et un support institutionnel tel qu'on saura ensemble assurer notre pérennité. A l'encontre de cela existe une kyrielle de facteurs évidents jouant contre nous, dont par exemple, l'enveloppe écrasante de l'ambiance anglo-américaine, et de façon plus nébuleuse peut-être, ce que Allan Bloom appelle la "crise de la culture générale".¹

Dans la présente étude, je me propose de faire le tour assez brièvement de la situation actuelle en Alberta par rapport à l'éducation française. Il ne sera pas question ici de l'arrêt *Mahé*; j'ai analysé

ailleurs² le sens et la portée de ce jugement historique, et je suis toujours d'accord avec la force et la singulière importance que je lui reconnaissais alors pour les prochaines négociations avec nos gouvernements provinciaux. Je vais donc limiter mon exposé à la problématique conjoncture actuelle, d'où il est possible de dégager un certain pronostic, et cela, à la lumière aussi des plus récents développements.

Il n'y a pas véritablement de gestion scolaire française par la communauté française en Alberta. L'Ecole Héritage de Jean Côté près de Rivière-la-paix, est administrée par la Commission scolaire de Saint-Isidore composée uniquement de commissaires francophones, mais cela demeure un accident de parcours et son mandat n'est pas de s'occuper d'éducation française. Les cinq autres écoles françaises en Alberta, dont deux viennent d'être créées à la suite d'une sorte de décret ministériel, sont gérées par des conseils régionaux. A Edmonton, par exemple, le Edmonton Catholic School Board, où ne siège aucun francophone, administre les deux écoles françaises qui comptent à elles seules plus de mille élèves. Ailleurs dans la province, 13 autres écoles (de toutes sortes) offrent une quelconque programmation en français langue première à plus de mille élèves. Ce nombre ajouté aux quelque 1 800 dans les six soi-disant écoles françaises crée un total de presque 3 000 élèves jouissant d'une quelconque éducation française.³

Nous sommes bien loin de la première école française — l'Ecole Georges-et-Julia Bugnet — fondée en 1983 à Edmonton et sa cinquantaine d'élèves marginalisés. Et nous sommes encore loin de rejoindre toute notre population estudiantine éparpillée aux quatre coins de la province. L'offre de services scolaires en français, langue première de la communauté francophone, vient tout juste de dépasser le seuil des 10% des ayants droit selon l'article 23, si nous acceptons de ne pas rendre la gestion scolaire un facteur nécessaire dans ce calcul. Il est évident que dans ce nombre de 27 000 enfants d'âge scolaire, admissibles, selon les études démolinguistiques, à l'éducation française en Alberta, se trouve un bon nombre d'irrécupérables, mais très nombreux, cependant, sont ceux et celles qui attendent impatientement une offre quelconque de services en français.

Les écoles fondées avant le jugement de la Cour suprême ont été obtenues de peine et de misère. Elles ont été arrachées pour ainsi dire aux commissions scolaires qui les gèrent, dans la tranée de l'article 23 et l'action juridique qui planait, dans la peur suscitée par la perte possible de ses élèves à un autre système, et par la ténacité de groupes de parents. Aucun appui dans ces revendications n'est

venu du Ministère de l'éducation, celui-ci rattaché à un gouvernement signataire de la Charte et solide défenseur de l'accord du lac Meech, si ce n'est la reconnaissance en novembre 1988 de la différence entre l'immersion et l'éducation française, et l'identification de quelques régions dites francophones.

Or, après l'arrêt *Mahé* de mars 1990, le gouvernement albertain a bien compris une des directives du jugement, à savoir que, le maintien du *statu quo* était dorénavant inconstitutionnel, renforçant ainsi ce que Kerans de la Cour d'appel de l'Alberta avait dit en 1987, — que l'existence même de l'article 23 suppose que la situation actuelle doit être changée. Lors des quelques rencontres entre le ministre Dinning et des représentants de la francophonie dans les semaines qui ont suivi la sortie du jugement, on a fait comprendre à M. Dinning qu'il avait en tant que Ministre de l'éducation des responsabilités qui dépassaient celles d'énonciateur de directives à prendre ou à laisser par les autorités scolaires régionales. Le cas Falher-Jean Côté, par exemple, est flagrant dans cette politique du laisser-faire: le ministre a avoué avoir *demandé* à la commission scolaire de Falher de transférer les argents alloués par la province par enfant aux élèves de Falher inscrits à l'Ecole Héritage de Jean Côté, une demande à laquelle refusa de se soumettre Falher, créant ainsi une crise financière à Jean Côté. Cette intervention, ajoutée à l'obligation d'agir qu'impose le jugement, a sans doute forcé la main au ministre. Car le 18 avril 1990, dans une missive envoyée à M. Ronald Brochu, Président du Comité de parents de Falher qui avait fait appel au ministre pour protester contre la politique du conseil de Falher, celui-ci dit:

(...) My department's plans and related actions have been superseded by the Supreme Court's judgement in the Bugnet case. The Bugnet case determination, as you know, has direct implications for parents and school boards in the Falher area. Within the next few weeks I expect to write to the school boards involved in tuition agreements with St. Isidore to clarify the impact of the Supreme Court's decision on parents and boards in your area. I will state clear directions for the boards to take so the matter of tuition agreements can be resolved.⁴

Pour ce qui est du cas de Sant-Paul où l'on refusait toujours de mettre sur pied une école française, le ministre envoie des directives claires au Président du Conseil scolaire du village:

In spite of the delay in legislation, certain matters now are clear and action can be taken immediately to clear up some problem situations in several communities in the province.

In terms of St. Paul, it is clear that there are sufficient numbers of s. 23 parents and children to warrant the provision of a distinct francophone school. Consequently, I have written to the St. Paul District #2228 indicating that they should proceed immediately with establishing a distinct francophone school for September 1990 (...). It also is clear that s. 23 parents have the right to choose to send their children to distinct francophone schools if they are available. If parents so choose, school boards must send those children to the francophone school and pay a proportionate share of the costs of educating those children at the francophone school.⁵

Une lettre semblable a été envoyée à la Commission scolaire de Legal, village qui a obtenu lui aussi après Saint-Paul son école française à l'automne '90.

Un danger persiste, cependant, surtout dans le contexte des belles promesses énoncées par le ministre à la sortie du jugement. Croit-il avoir satisfait à ses obligations d'agir dans la résolution de ces quelques problèmes? Car, s'il est vrai qu'il a fait preuve de bonne volonté pour ces quelques cas particuliers, les grandes questions de base, celles d'institutionnaliser l'éducation française et les structures scolaires demeurent intouchées. Avant de pouvoir présenter un projet de loi en Chambre, le ministre avait insisté qu'il devait consulter toute la francophonie, même ceux et celles qui ne veulent "rien savoir", et tous les autres membres de la communauté albertaine sur qui l'imposition d'une structure quelconque d'éducation française risque d'avoir des incidences. Rien de plus normal!

Or, après le document d'étude⁶ proposé (fin avril 1990) par le sousministre Bosetti qui identifie bien les principes reconnus dans le jugement, mais qui refuse le suivi logique qui devrait mener à la gestion scolaire, après l'annonce par le ministre que le projet de loi prévu pour juin n'a même pas trouvé une place à l'agenda de la session parlementaire de l'automne 1990, et qu'au mieux, on peut s'attendre à quelque chose à la session du printemps 1991, nos craintes initiales commencent à se réaliser! Faudra-t-il encore une fois frapper à la porte du ministre armés d'injonctions jusqu'aux dents?

A la limite, l'échéance de juin était difficile à respecter: c'était,

en fait, faire bien vite une chose bien importante! Mais fallait-il voir dans le "Discussion paper" du sous-ministre Bosetti, — où la gestion scolaire est présentée comme un idéal bien éloigné, — une tentative d'abaisser les attentes des francophones, de prévenir une réaction négative de la communauté albertaine non-francophone préoccupée par le débat constitutionnel actuel, ou de s'accorder un délai pour pouvoir établir avec prudence une politique qui soit "logique" suite à l'échec prévisible du lac Meech et ses retombées, à court et à long terme? Ces trois facteurs sont sans doute des motifs importants pour expliquer encore une fois l'inertie du gouvernement dans ce dossier d'éducation française. Qui plus est, l'orientation apparente de la Commission Bélanger-Campeau⁷ semble donner raison au gouvernement qui y voit d'autres motifs pour proposer l'option minimaliste par rapport à la gestion scolaire pour la communauté francophone.

Et, en effet, c'est ce que le gouvernement semble proposer concrètement. Dans un décret ministériel signé le 11 janvier 1991, — mais qui n'a pas été annoncé officiellement —, le Ministre de l'éducation a créé ce qu'il appelle un "French Language Working Group",⁸ composé de dix personnes, y compris son président, M. Walter Paszkowski, député de Smoky Lake River, un comté dans le nord-ouest de l'Alberta. En résumé, le mandat du dit comité est d'étudier un nouveau "Discussion Paper" sur l'éducation française préparé par le gouvernement albertain en novembre 1990, d'examiner d'autres options d'implantation d'un régime d'éducation française suite au jugement *Mahé-Bugnet*, de consulter les personnes appropriées ("appropriate individuals") dans les régions où les francophones sont numériquement importants, et de faire des recommandations au ministre *avant le 31 mars 1991*.

Comme on peut l'imaginer, le gouvernement n'est pas tenu de donner suite aux recommandations. Mais là n'est pas le problème majeur: la francophonie albertaine aurait raison de s'inquiéter de son avenir, surtout si elle conçoit celui-ci comme lié à la résolution de la question scolaire, — à moins qu'elle ne se sente parfaitement à l'aise dans le système actuel...

D'abord, contrairement à ce qui a été fait dans les trois autres provinces de l'ouest, toute la démarche axée sur la consultation des partis prenants, celle qui a mené aux trois Commissions Gallant, a été complètement escamotée en Alberta. C'est dans le secret des bureaux du Ministère où sont admis les initiés qui "comprennent" bien la politique albertaine que le projet a été élaboré. Deuxièmement, contrairement encore une fois aux trois autres commissions,

les francophones sont minoritaires au sein du comité: sur dix membres, il y a quatre francophones. Parmi ces quatre membres, l'un travaille au ministère, directement sous le sous-ministre; un deuxième a mené une campagne contre la création d'écoles françaises en Alberta au début des années 1980, car, disait-il, il ne fallait pas, entre autres, s'aliéner la majorité; les deux autres ont des liens très étroits avec le Conseil scolaire catholique d'Edmonton. Un cinquième membre est le surintendant de ce même conseil pour qui la création d'un Conseil scolaire francophone autonome à Edmonton représenterait une perte considérable à son district, tant qualitativement que quantitativement.

Pour Mme France Levasseur-Ouimet, la présidente de l'ACFA, un des membres nommés à ce "Working Group", cette nouvelle initiative n'est pas prometteuse. Elle se dit pessimiste, et affirme: "Je ne suis pas persuadée qu'on va gagner des tas de choses. Je pense que les idées sont faites d'avance et il va falloir qu'on vive avec ça". Elle ajoute que "si c'est un outil pour légitimiser (sic) certaines décisions qui sont prises d'avance, c'est pas très agréable".⁹ Une interrogation surgit à l'esprit: si elle croit que les dés sont pipés, que les jeux sont faits, pourquoi accepte-t-elle de faire partie de ce comité, pourquoi accepte-t-elle que les francophones soient encore une fois minoritaires? Un refus par ces francophones de légitimer le comité en refusant la nomination, citant l'exemple des trois autres provinces, serait lui donner son coup de grâce, et forcerait le gouvernement à reprendre le processus dans une véritable consultation.

Voilà pour la démarche anti-démocratique et la composition truquée du comité! L'échéance accordée est aussi d'un ridicule ubuesque: deux mois pour étudier un cas aussi complexe et faire des recommandations, quand dans les autres provinces avec une commission dont la composition a été démocratiquement et judicieusement établie, on a au minimum huit mois (comme au Manitoba)! En plus, dans ce dernier "Discussion paper" qui doit servir à orienter le travail et la réflexion du "Working group", se trouvent de nombreux énoncés précisant la perception du gouvernement face à cette question. Il y a de quoi s'inquiéter; par exemple: "In the regions identified previously, there clearly are sufficient numbers of students to warrant programs and possibly schools"; encore: "(...) at this time, the legislation would take the position that nowhere in the province did numbers warrant providing a French school board".¹⁰

La boucle est bouclée: le gouvernement albertain se déclare pour l'option minimaliste dans sa proposition et s'assure de pouvoir l'imposer dans le processus truqué qu'il a mis en place. La forme cor-

respond au fond, ou "l'histoire" au "discours"...

Il reste, malgré cela, toute la force du jugement *Mahé*, dont, entre autres, la puissante notion que l'objectif global de l'article 23 est la "promotion" du français en milieu minoritaire. Mais encore faut-il vouloir faire parler le jugement, utiliser la dimension proactive et incitative qui s'y trouve explicitement maintenant depuis Meech... Il n'est pas sûr qu'on le fasse, car nos représentants au comité albertain sont parmi les seuls à n'avoir pas crié victoire pour la francophonie minoritaire le 15 mars 1990! Les miracles existent peut-être! Dans la conjoncture actuelle, où se mêlent l'impasse constitutionnelle, la mauvaise foi de notre gouvernement provincial, l'incertitude et le manque de consensus dans notre communauté, c'est peut-être ce qu'il faudra pour nous sauver...

Notes

1. Allan Bloom, *L'âme désarmée: essai sur le déclin de la culture générale* (Montréal: Guérin, 1987).
2. Voir mon article, "Le cas Bugnet et l'avenir du français et des minorités francophones dans l'ouest canadien". A paraître dans *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, hiver 1991.
3. Chiffres obtenus de la Fédération albertaine des parents francophones.
4. Lettre du Ministre Dinning à M. Ronald Brochu, 18 avril 1990.
5. Lettre du Ministre Dinning à M. Dwayne Lindberg, 1er juin 1990.
6. Voir document "French Education in Alberta: Discussion Paper", publié par le Ministère de l'éducation en Alberta, le 23 avril 1990.
7. Dans un rapport préliminaire, la Commission Bélanger-Campeau semble opter pour la souveraineté.
8. Voir aussi document sur lequel seront basées les réflexions du "working group": "Management and Control of French Education in Alberta", November 1990, publié par le ministère.
9. Commentaires publiés dans le *Franco*, le 1er février 1991.

10. Voir document cité plus haut (novembre 1990), p. 5 et 8.

La gestion scolaire fransaskoise

par Wilfrid Denis

Collège St. Thomas More, Université de la Saskatchewan

Cette table ronde permet de décrire la situation actuelle de la gestion scolaire francophone dans les provinces des Prairies suite au jugement *Mahé* de la Cour suprême en mars 1990; nous étudierons les implications de ce jugement et établirons des pronostics pour l'avenir immédiat. En Saskatchewan, les francophones revendiquent le droit de gestion et de contrôle de leurs écoles depuis dix ans. Malgré cela, cette minorité ne gère présentement aucune école dans toute la province à l'exception du Collège Mathieu de Gravelbourg, école secondaire privée. Depuis la centralisation des petites commissions scolaires locales en grandes unités régionales à partir de 1944, les Fransaskois ont perdu tout contrôle véritable de leurs écoles. Dans les petits villages et les communautés rurales, les commissions scolaires locales ont quelques droits consultatifs, mais le contrôle véritable est situé entre les mains des commissions scolaires anglophones. Même à la commission scolaire du village de Gravelbourg, qui ne dépend pas d'une commission régionale, l'administration, la gestion, et même les réunions de la commission se déroulent en anglais. La seule école de cette commission offre un programme double, l'immersion pour anglophones et l'anglais seulement. La gestion scolaire fransaskoise et son processus d'implantation doivent donc être situés dans leur contexte historique.

1. Le contexte historique.

Les antécédents de la question scolaire, qui remontent au début de la colonisation vers les années 1880, ont déjà été donnés ailleurs

(Denis et Li, 1988). Les facteurs les plus importants de la situation d'aujourd'hui se situent dans les deux ou trois dernières décennies où les législations fédérale et provinciale occupent une place importante.

1.1 Les lois fédérales

Durant cette période, la première action fédérale qui eut un impact sur la situation des minorités de langues officielles fut l'adoption de la loi des langues officielles en 1969, ce qui rend le français et l'anglais les deux langues officielles du Canada. Puisque cette loi porte sur les institutions fédérales, elle ne touche pas le domaine de l'éducation, qui est de juridiction provinciale. Néanmoins, le gouvernement fédéral établit plusieurs programmes pour améliorer l'accès à la fonction publique aux francophones et améliorer la livraison de services dans les deux langues officielles à travers tout le pays (Denis, 1990).

Ce n'est qu'avec le repatriement de la Constitution canadienne et l'adoption de la Charte des droits de la personne en 1982, que certains droits constitutionnels à l'éducation et au contrôle d'établissements éducatifs des minorités de langue officielle sont reconnus à l'article 23. À travers le Canada, la réaction des minorités francophones ne se fait pas attendre. Ces groupes revendiquent le droit d'accès à l'éducation dans la langue maternelle et le droit de contrôle de leurs écoles depuis plusieurs années déjà. L'article 23 de la charte établit un fondement constitutionnel à leurs revendications de sorte qu'en quelques années presque toutes les provinces se retrouvent devant les tribunaux. Elles sont accusées d'avoir des lois scolaires inconstitutionnelles par le fait qu'elles empêchent le contrôle et la gestion d'écoles francophones par les parents concernés. Telle est la situation en Saskatchewan entre autres (Denis, 1990).

1.2 La question du droit de gestion et de contrôle.

En 1981 un groupe de parents francophones de Saskatoon demandent au gouvernement l'autorisation de mettre sur pied leur propre commission scolaire et leur école. Le gouvernement refuse et les renvoie aux commissions scolaires existantes (Conseil, 1988). Deux ans plus tard, la Commission des écoles fransaskoises (la CEF), qui regroupe les parents fransaskois préoccupés d'éducation en français langue première, présente au gouvernement un projet de commission scolaire francophone provinciale pour gérer les écoles fran-

cophones (CEF, 1984). La réaction du gouvernement se fait attendre. Finalement, un an plus tard le gouvernement refuse ce projet ainsi que la revendication des droits de gestion par la minorité (Devine, 1985; Lane, 1985). Les francophones qui croient avoir des droits de gestion devront le démontrer devant les tribunaux.

C'est ce qu'ils font et douze organisations et groupes de parents intentent une poursuite judiciaire contre le gouvernement de la Saskatchewan alléguant que l'acte de l'éducation est inconstitutionnel. En plus, les Fransaskois demandent à la cour de donner une opinion sur le modèle de commission scolaire linguistique homogène proposé, sur l'identification de sept communautés afin de déterminer si leur nombre justifie une école fransaskoise, sur le remboursement de frais de scolarité aux parents d'enfants inscrits au Collège Mathieu, et sur le droit d'accès à l'éducation en français lorsque le nombre ne justifie pas une école. Le procès d'une semaine se déroule en mai 1987, devant le juge Wimmer de la Cour du banc de la reine.

1.3 Les jugements favorables aux Fransaskois.

Le 15 février 1988, le juge Wimmer rend son jugement. Se référant aux jugements antérieurs dans la jurisprudence canadienne, surtout des clauses relatives à l'article 23 de la Charte en Ontario et au Nouveau-Brunswick en particulier, il reconnaît le droit de gestion et de contrôle scolaire aux Fransaskois. La section 180 de l'acte de l'éducation de la Saskatchewan et les règlements s'y rapportant sont inconstitutionnels. Le jugement ne donne pas une liste définitive des droits inclus dans l'article 23, mais reconnaît que la minorité a le droit à l'instruction dans sa langue dans des établissements de la minorité. Lorsque le nombre le justifie, la minorité a droit à des établissements séparés physiquement de ceux de la majorité sous le contrôle exclusif et la gestion de la minorité. Ces établissements doivent être financés à mêmes les fonds publics et fournir une éducation de qualité comparable à celle de la majorité. Le droit d'accès à l'éducation dans la langue de la minorité est reconnu pour tous les parents qui se qualifient sous l'article 23, indépendamment de la connaissance de la langue de la minorité chez l'enfant. Ce droit d'accès ne doit pas entraîner de coûts additionnels pour les parents. Le gouvernement n'a pas le droit d'imposer d'autres conditions préalables à l'établissement d'une école de la minorité, telles que les projections de la durée du programme ou de l'école, ou l'accommodement en premier des enfants de la majorité dans une région. En dernier lieu, la cour reconnaît que les frontières administratives

des commissions scolaires existantes n'ont aucun effet sur les droits du groupe minoritaire (Wimmer, 1988).

La cour refuse de se prononcer sur les autres questions relatives au Collège Mathieu, le modèle de commission scolaire proposé, les nombres dans les communautés spécifiées ou la question des nombres en général.

En plus du jugement *Wimmer*, les Fransaskois obtenaient le jugement de la Cour suprême du Canada sur le cas *Mercure* le 25 février 1988. La Cour reconnaît que l'article 110 de l'Acte du Territoire du Nord-Ouest est toujours en vigueur en Saskatchewan et en Alberta. Par conséquent, les citoyens ont toujours le droit d'utiliser le français devant les tribunaux et la législature de ces provinces dont les lois doivent être adoptées dans les deux langues officielles. Cependant, même si ces provinces sont officiellement bilingues, ces droits des francophones selon l'article 110 n'ont aucune protection constitutionnelle (Mercure, 1988).

1.4 La loi 102 et les ententes.

En réaction au jugement *Mercure*, la Saskatchewan adopte le Bill 02, le 4 avril 1988, et abroge les droits linguistiques des Fransaskois sous l'article 110. Autre tragédie, les flammes détruisent l'édifice principal du Collège Mathieu le 14 mai (*L'Eau vive*, 19 mai 1988, "L'incendie..."). C'est dans ce contexte que des négociations ardues s'engagent entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et la communauté fransaskoise. Le 14 juin 1988, Ottawa et la Saskatchewan signent une entente concernant le développement du français dans cette province. Les sept objectifs principaux de cette entente sont:

- 1) l'édition, l'impression et la publication des lois en français;
- 2) l'usage du français devant les tribunaux;
- 3) l'usage du français à l'assemblée législative;
- 4) l'enseignement du français comme langue première et seconde;
- 5) la reconstruction du Collège Mathieu;
- 6) la construction d'un institut linguistique pour accroître les services de formation post-secondaire en français et en d'autres langues;
- 7) la mise sur pied d'un Office de coordination des affaires francophones et de la traduction (Entente-Cadre Canada-Saskatchewan, 1988: 4).

Des ententes auxiliaires à cette entente-cadre engagent le gouvernement fédéral à contribuer des sommes importantes afin de permettre à la Saskatchewan de répondre aux droits et aux besoins des francophones de la province. Ces ententes-auxiliaires accordent jusqu'à \$3 millions par année pour cinq ans à compter de 1988-89 et un autre \$11 millions répartis sur les cinq prochaines années pour un total de \$26 millions pour permettre l'implantation de la gestion et du contrôle des écoles fransaskoises par les Fransaskois; \$4 millions pour la reconstruction du Collège Mathieu; \$2 millions par année pour cinq ans pour un total de \$10 millions pour le développement de l'enseignement de la minorité fransaskoise; \$2 millions par année pour cinq ans pour des dépenses d'immobilisation de l'institut linguistique et \$4,3 millions sur cinq ans pour le développement de programmes à l'institut en plus de \$550 000 par année pour cinq ans pour des bourses d'études à l'institut. Autant que possible, la moitié des bourses dont le total est de \$2 750 000 devrait être réservée à des francophones. Une autre entente sur la promotion du statut et de l'usage du français devant les tribunaux, à l'assemblée législative et dans les lois accorde \$3 250 000 sur dix ans. La dernière entente prévoit \$2 605 677 sur dix ans pour l'établissement d'un office de coordination des affaires fransaskoises et de la traduction et la promotion du statut et de l'usage du français à l'assemblée législative. Le total est donc de \$62,9 millions sur dix ans (Ententes-auxiliaires Canada-Saskatchewan, 1988).

Suite à la signature de ces ententes, le gouvernement de la Saskatchewan entreprit des démarches pour répondre à ses obligations constitutionnelles tel qu'exigé par le jugement *Wimmer* et selon son engagement dans ces ententes. Les pourparlers s'ouvrent avec les principaux organismes fransaskois quant à la façon de procéder. Finalement au début de février 1989, le gouvernement met sur pied le Comité Gallant.

2. Le Comité Gallant et ses recommandations.

2.1 La composition du Comité Gallant.

Suite aux pourparlers avec certains organismes et leaders fransaskois, le gouvernement met sur pied le "Comité de coordination pour le contrôle et la gestion des écoles francophones par les francophones" composé de vingt et une personnes dont le président et cinq représentants de chacun des secteurs suivants: la communauté fransaskoise, le gouvernement provincial, les commissaires d'écoles

et les commissions scolaires, et en dernier le secteur professionnel (Gallant, 1989: 7). Donc, à part les cinq Fransaskois et les cinq représentants gouvernementaux, il y a cinq représentants de l'Association des commissaires de la Saskatchewan (Saskatchewan School Trustees Association - SSTA), trois de la Fédération des enseignants (Saskatchewan Teachers' Federation - STF) et deux de la Ligue des administrateurs, directeurs et surintendants d'éducation (League of Educational Administrators, Directors and Superintendents of Education - LEADS) (Gallant, 1989: 27, 28). Le président, M. Edgar Gallant, est un ancien haut-fonctionnaire fédéral de solide réputation. Le comité qu'il dirige et le rapport sont connus sous son nom comme le comité Gallant et le *Rapport Gallant*.

2.2 Le fonctionnement du comité Gallant.

Le comité de coordination établit trois groupes de travail, un sur les questions de démographie, d'accès et d'éligibilité, un deuxième sur les arrangements financiers, et un troisième sur la structure et le mandat des composantes d'un système scolaire fransaskois. Ces groupes de travail se rencontrent trois fois, sauf le dernier qui se réunit quatre fois, tout comme le comité de coordination d'ailleurs. Ces réunions ont lieu entre le 2 mars et le 23 juin 1989. Les réunions du comité de coordination se déroulent habituellement avec un service de traduction simultanée, malgré que les groupes de travail fonctionnent en anglais. Les documents du comité de coordination sont préparés dans les deux langues.

Huit experts sont invités à faire des exposés au comité de coordination et aux groupes de travail, dont un expert en droit, un sociologue, cinq directeurs d'éducation de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick et le président du conseil de parents fransaskois de Saskatoon (Gallant, 1989: 28-35). En plus certaines études sont effectuées sur des questions spécifiques.

2.3 Ses recommandations.

Le rapport du comité de coordination est remis au gouvernement le 26 juin 1989. A partir de ses positions sur différents aspects de la gestion scolaire, trente-huit recommandations identifient les principes de base de la gestion en milieu minoritaire et proposent des arrangements financiers et des structures administratives et de gouvernance. Le comité prend position sur le caractère confessionnel, l'accès et l'éligibilité. Le rapport reconnaît que "les conseils

scolaires fransaskois devraient avoir la responsabilité de coordonner les programmes de garderie et de pré-maternelle pour qu'ils soient en harmonie avec ceux de l'école locale" (Gallant, 1989: 18).

Les principes de base de la gestion minoritaire sont:

- le système proposé doit s'assurer que les élèves francophones de la Saskatchewan ayant droit d'accès reçoivent un enseignement de qualité égale à celle reçue par les élèves de la majorité;
- tous les établissements de gestion concernés auront un statut équivalent à celui des écoles de la majorité dans le système actuel et seront effectivement sous le contrôle et la gestion des francophones;
- ces établissements et leur implantation seront financés à même les fonds publics;
- l'implantation et la gestion des écoles francophones se fera [sic] dans le cadre du régime scolaire de la Saskatchewan;
- le régime qui sera mis en place devra être bien adapté aux caractéristiques et aux besoins uniques de la communauté fransaskoise;
- l'implantation de ce système sera fondée sur des décisions prises au niveau local par la communauté fransaskoise et devra prévoir une souplesse suffisante afin de permettre une adaptation graduelle au cours d'une période de transition raisonnable (Gallant, 1989: 16-7).

Quant au droit d'accès, le rapport s'en tient aux droits identifiés dans l'article 23 de la Charte canadienne tout en spécifiant que seuls les parents dont les enfants sont inscrits dans une école fransaskoise ont droit de participer à la gestion et au contrôle de l'école, malgré qu'éventuellement le droit de vote et de se présenter aux élections pourrait être élargi à d'autres membres de la communauté. Cependant la décision d'ouvrir ou de fermer une école doit revenir aux parents (recommandation 5-12). Le rapport recommande une structure qui se compose d'un conseil scolaire pour chaque école fransaskoise. Ces conseils exercent tous les pouvoirs d'une commission scolaire sauf celui de taxation. Ces conseils devraient avoir le personnel habituel d'une commission scolaire pour remplir leurs responsabilités. En plus un conseil général sera établi qui assumera certaines responsabilités de coordination et d'appui aux conseils scolaires. Les conseils scolaires peuvent déléguer certaines responsabilités au con-

seil général. Ce dernier a aussi la responsabilité de déterminer les frontières des conseils scolaires. Chaque conseil scolaire est représenté à ce conseil général qui se finance au début par l'argent de l'entente Canada-Saskatchewan. Eventuellement ses fonds viendront des contributions versées par les conseils scolaires. Puisque les conseils scolaires n'auront pas le droit de taxation, les écoles seront financées à travers le système de taxation existant. Les parents continueront à payer leur impôt foncier à la commission scolaire anglophone existante. Cette commission scolaire versera une contribution locale au conseil scolaire fransaskois pour chaque élève inscrit à l'école fransaskoise. Cette contribution sera calculée à partir du montant total des impôts perçus par la commission scolaire anglophone divisé par le nombre total d'élèves dans sa base de taxation. Le financement devra inclure aussi des subventions pour couvrir les coûts supplémentaires d'éducation fransaskoise et l'octroi de base du ministère d'éducation. Le transfert avec compensation d'immobilisation et d'équipement des commissions scolaires anglophones existantes est prévu.

Quant à la question du caractère confessionnel, le rapport recommande que le nouveau réseau ne soit ni public ni séparé. Chaque conseil de parents décidera du caractère confessionnel de son école ainsi que de l'instruction religieuse tout comme c'est le cas pour la population générale.

Des données préliminaires sur les écoles et les inscriptions possibles d'un système scolaire fransaskois sont incluses ainsi qu'une définition de l'école fransaskoise (Gallant, 1989: 43). Le rapport identifie quatorze écoles existantes qui pourraient faire partie de la composante fransaskoise avec un total actuel d'inscriptions de 1 287 étudiants. Une projection de ces quatorze écoles situe le nombre d'élèves potentiels à 2 320. Huit autres communautés pourraient éventuellement faire partie de la composante fransaskoise en y ajoutant un total de 390 élèves. Le nombre d'élèves ayant droit aux écoles fransaskoises est estimé à 9 000 (Gallant, 1989: 9, 47).

L'implantation de cette composante doit s'effectuer sur une période de cinq ans sous un comité de mise en oeuvre qui transférera graduellement les responsabilités d'implantation au conseil général fransaskois.

2.4 Suite du *Rapport Gallant*.

Ayant reçu le rapport à la fin juin, le cabinet lui donne son accord de principe en août. Le ministre de l'éducation procède à son

implantation selon les recommandations en nommant par décret en conseil, le 19 septembre, "le comité de mise en oeuvre de la composante fransaskoise du système scolaire de la Saskatchewan".

Toujours selon le *Rapport Gallant*, le comité se compose de cinq Fransaskois recommandés par les associations provinciales concernées et un représentant de l'association des commissaires d'écoles, de la fédération des enseignants, de la ligue des administrateurs de commissions scolaires, et du ministère d'éducation. Le président est choisi parmi les Fransaskois. Seulement deux des membres ne fonctionnent pas en français. Normalement les réunions se déroulent en français avec traduction simultanée du français à l'anglais pour ceux qui le désirent. Le comité se dote d'un personnel de six ou sept employés.

Les tâches du comité sont nombreuses (Comité de mise en oeuvre, 1990: annexe A). Il doit voir à la préparation d'amendements à l'acte de l'éducation; la mise en place de structures administratives pour les conseils scolaires et le conseil général; la communication d'information dans les communautés susceptibles de s'intéresser à la gestion scolaire; la mise en place d'un processus par lequel les groupes de parents intéressés peuvent faire une demande de gestion et l'étude des besoins et des ressources disponibles; la transmission des demandes au gouvernement pour son approbation et financement; la négociation du transfert d'enseignants, d'étudiants et d'immobilisation des commissions scolaires anglophones aux conseils scolaires fransaskois. Il y a en plus toute la question de relations publiques et d'administration du groupe de travail et de son équipe, sans compter des questions d'ordre technique qui nécessitent des consultations avec des experts.

Le comité s'engage dans un processus d'information générale auprès des communautés fransaskoises et de leurs commissions scolaires existantes. Les communautés qui indiquent un intérêt assez tôt pour rencontrer l'échéancier serré du comité sont invitées à poursuivre leur démarche avec l'appui du personnel du comité. Des échanges préliminaires ont lieu avec les commissions scolaires existantes afin d'obtenir certaines informations et de préparer les négociations éventuelles pour le transfert de personnel et d'immobilisation. Le comité s'est réuni six fois du 2 octobre au 6 mars 1990 et a eu quelques conférences téléphoniques et autres rencontres d'une partie du comité. Le 13 mars, le comité a soumis au ministre de l'éducation ses recommandations d'implantation pour un conseil général et sept écoles fransaskoises avec leur conseil scolaire propre à Bellevue, Gravelbourg, North Battleford, Prince

Albert, Régina, Saskatoon et Vonda. En 1990-91, ces écoles comptent un total de 706 élèves. Des frais d'immobilisation de \$1,2 millions sont prévus ainsi que des dépenses de base de près de \$3 millions et des coûts de gestion estimés à \$1,5 millions. Puisqu'une école fransaskoise n'existe pas à Gravelbourg ou North Battleford, les estimations d'inscriptions et de coûts d'immobilisation sont plus approximatives.

Pour ouvrir les écoles fransaskoises en septembre 1990, les conseils scolaires doivent être opérationnels avant le 31 mai, la dernière date à laquelle les professeurs peuvent transférer de commission scolaire sans résilier leur contrat. Déjà au 13 mars, l'échéancier ne laisse que dix semaines pour l'adoption des amendements, l'énumération des parents, l'organisation des élections des conseillers et la mise en place des infrastructures administratives pour la sélection et l'embauche du personnel. Les négociations de transfert d'immobilisations doivent suivre immédiatement car de tels transferts se font normalement beaucoup plus tôt dans l'année afin de permettre aux commissions scolaires concernées d'ajuster leurs budgets en conséquence.

Le 23 avril, le ministre annonce que l'adoption des amendements législatifs sera reportée à la prochaine session de la législature, soit l'automne 1990 ou le printemps 1991, suite à la décision *Mahé* de l'Alberta en Cour suprême (Le Blanc, 1990). Les amendements proposés par le comité de mise en oeuvre doivent être repris à la lumière de la décision *Mahé* afin d'assurer qu'ils ne présentent aucun problème constitutionnel. Tous les pourparlers cessent immédiatement et tout le processus d'implantation s'arrête. Sans amendements à l'acte scolaire, tout est gelé. Le comité de mise en oeuvre est incapable de mettre sur pied un conseil scolaire et, sans de tels conseils, seules les commissions scolaires existantes ont le droit d'embaucher du personnel, d'opérer des écoles et d'avoir accès aux fonds publics en éducation.

Au cours des mois qui suivent, le comité de mise en oeuvre obtient des opinions juridiques afin de réviser les amendements selon la décision *Mahé*. Suite à l'échec de l'accord du Lac Meech, le gouvernement de la Saskatchewan affirme d'un côté son engagement à mener à terme les recommandations du *Rapport Gallant* tandis que de l'autre il remet en question la validité de la loi des langues officielles, la Charte et les droits de gestion des Fransaskois. Les Fransaskois portent quelques pressions infructueuses sur le gouvernement afin de l'obliger à préciser sa position. Les écoles existantes survivent tant bien que mal. Les parents de l'école Monseigneur de Laval de Régina entreprennent une poursuite judiciaire contre la commission

scolaire catholique de cette ville afin d'obtenir des locaux plus adéquats (*L'Eau vive*, le 25 octobre 1990: 1 "Les parents..."). Les parents de Gravelbourg ouvrent une école élémentaire privée affiliée au Collège Mathieu. On y trouve 28 élèves et 3.2 professeurs (*L'Eau vive*, le 6 septembre 1990: 10 "Le calme..." et le 13 septembre 1990: 1 "L'Ecole Beau Soleil..."). La stratégie du comité est de préparer les amendements législatifs en vitesse au cas où il y aurait une session de la législature à l'automne. Mais il est très clair qu'il n'y aura aucune collaboration des commissions scolaires tant que les amendements ne sont pas adoptés et que leurs obligations légales ne sont pas déterminées. C'est la situation au 1er octobre 1990.

3. La décision *Mahé*

En Saskatchewan, la décision *Mahé* a eu d'abord des répercussions directes politiques. Cependant certains éléments de ce jugement sont des plus importants surtout vu qu'il confirme certains aspects du jugement *Wimmer*. D'abord, le jugement reconnaît le droit de gestion et de contrôle aux parents de langue officielle minoritaire (Mahé, 1990: 13-25). Le jugement reconnaît que "dans certaines circonstances, un conseil scolaire francophone indépendant est nécessaire pour atteindre l'objet de l'art. 23" et que ce niveau de contrôle "... exprime l'idéal" (Mahé, 1990: 25-26). Cependant si le nombre d'élèves est insuffisant pour justifier une commission scolaire, les parents ont tout de même droit à certaines formes de gestion partielle. Un conseil scolaire peut être établi sans droit de prélever d'impôts; avec encore moins d'élèves, les parents n'ont droit qu'à une représentation proportionnelle au sein de la commission scolaire existante. Moins d'élèves méritent seulement un programme.

Ce qui est essentiel toutefois... c'est que le groupe linguistique minoritaire ait un contrôle sur les aspects de l'éducation qui concernent ou qui touchent sa langue et sa culture. On peut obtenir ce degré de contrôle, dans une large mesure, en garantissant la représentation de la minorité au sein d'un conseil scolaire mixte et en accordant à ses représentants un contrôle exclusif sur tous les aspects de l'éducation de la minorité qui concernent les questions d'ordre linguistique et culturel. (Mahé, 1990: 28)

Le jugement définit donc le droit de gestion et de contrôle par

le "critère variable" qui étend ce droit d'un extrême idéal, où le nombre justifie une pleine commission scolaire complètement autonome, vers l'autre extrême, en passant par la représentation proportionnelle au sein des commissions scolaires anglophones, à la situation où le nombre restreint ne donne même pas le droit à l'instruction. Le jugement spécifie néanmoins les droits des parents dans les cas où le nombre ne justifie qu'une représentation proportionnelle (Mahé, 1990: 29-30).

Le jugement ne spécifie pas le nombre requis à chaque niveau de contrôle à cause de la "multitude de situations qui existent dans tout le Canada" et de l'importance de "reconnaître (leurs) modalités particulières". Le jugement reconnaît également que de nouvelles causes juridiques viendront spécifier les exigences et les limites de cas particuliers. Ce jugement cherche donc à établir les principes généraux des droits reconnus par l'article 23 (Mahé, 1990: 29).

Quant au caractère confessionnel, le jugement affirme que l'art. 23 de la Charte n'a aucune incidence sur les droits confessionnels de l'art. 93(1) de la Constitution de 1867 (Mahé, 1990: 32-36). Par conséquent, il est possible que le système scolaire soit organisé sur une base "quadripartite" où il existerait des écoles séparées et publiques pour la minorité linguistique et pour la majorité. Cependant, puisqu'en général il y a une correspondance entre groupes confessionnels et linguistiques, il serait rare que la reconnaissance des droits confessionnels à l'intérieur d'une minorité linguistique la fragmenterait au point d'empêcher la reconnaissance de ses droits linguistiques.

En plus, quatre autres aspects du jugement méritent d'être soulignés. Comme le jugement *Wimmer, Mahé* reconnaît que les délimitations territoriales des commissions scolaires existantes ne peuvent s'appliquer à la minorité parce que celle-ci chevauche souvent plusieurs commissions scolaires anglophones avoisinantes (Mahé, 1990: 38). Aussi, les tribunaux devront tenir compte du "caractère réparateur de l'art. 23 [car] l'article ne vise pas à garantir le *statu quo*" (Mahé, 1990: 38). Il va sans dire que la qualité d'enseignement dans une école de la minorité doit être équivalent à celle de la majorité, même si elle est différente selon sa situation particulière, et qu'un tel système scolaire doit être financé à même les fonds publics.

La Cour suprême déclare certains règlements albertains inconstitutionnels, et affirme que l'enseignement de l'anglais hors Québec dans les écoles de la minorité est une limite raisonnable aux droits à l'instruction en français; cependant le gouvernement de

l'Alberta n'a pas convaincu les juges que les 300 minutes d'anglais par semaine exigées par ses règlements étaient nécessaires. Donc, faute de preuve du contraire, les écoles francophones ne sont pas obligées d'offrir cette proportion d'enseignement de l'anglais.

Les appelants ont demandé à la Cour d'invalider l'acte de l'éducation et certains de ses règlements. Cependant, la Cour reconnaît qu'une telle décision créerait un vide juridique. Il ne revient pas aux tribunaux d'imposer au gouvernement le choix de moyens institutionnels pour remplir ses obligations constitutionnelles. Au lieu, l'article 23 de la Charte impose aux législatures provinciales l'obligation positive d'édicter des dispositions législatives précises pour fournir une instruction dans la langue de la minorité et des établissements d'enseignement de la minorité linguistique lorsque le nombre le justifie. Jusqu'à maintenant, la législature de l'Alberta a négligé de remplir cette obligation. Elle ne doit plus tarder à mettre en place un système approprié d'enseignement dans la langue de la minorité (Mahé, 1990: 45).

En dernier lieu, les juges déclarent que le nombre d'élèves francophones à Edmonton ne justifiait pas une commission scolaire indépendante, bien que la question des nombres pourrait bien être soulevée à nouveau avec l'espoir d'obtenir une telle commission scolaire.

A mon avis, le jugement *Mahé* n'est pas très favorable aux francophones minoritaires. Ce jugement reflète le point de vue et l'expérience majoritaires plutôt que minoritaires. Il est vrai que la Cour suprême reconnaît que l'article 23 accorde le droit de gestion et de contrôle à la minorité, ainsi que tout ce qui s'ensuit. C'est un jugement très fort de ce côté. Aussi, l'échelle variable protège jusqu'à un certain point les minorités les plus faibles qui n'ont pas le nombre suffisant pour obtenir une véritable commission scolaire.

Cependant, cette même échelle variable risque de devenir le talon d'Achille pour beaucoup de minorités francophones. Nous savons pertinemment que le conseil de parents aviseurs, même avec la protection d'une entente écrite lui accordant certains droits comme dans le cas de l'Ecole canadienne-française de Saskatoon (Conseil, 1988), où la représentation proportionnelle, comme en Ontario, ne fonctionne pas. Dans la situation d'Edmonton, la représentation proportionnelle donnerait droit à un ou deux conseillers sur dix ou douze dans les meilleurs scénarios. Ensuite, comment ces quelques personnes peuvent-elles effectivement gérer une école minoritaire si toute la structure administrative entre les preneurs de décision et l'école est anglophone? En dernier lieu, comment un tel système peut-il fonc-

tionner dans un climat de jalousie et de mésentente qui sera produit par une telle structure administrative boîteuse?

De même, c'est une chose d'affirmer qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un concierge francophone dans une école minoritaire (Mahé, 1990: 28), mais toute personne qui oeuvre dans un tel contexte connaît très bien le défi continu que doivent relever le personnel et les parents pour maintenir une ambiance francophone. Il est évident, suite à la moindre réflexion, qu'un concierge, une infirmière, ou tout autre membre du personnel unilingue anglophone ne peut contribuer à maintenir cette ambiance. Au contraire, la présence d'une telle personne oblige l'utilisation de l'anglais non seulement pour certaines interactions avec les enfants mais aussi entre les membres du personnel. En plus, cet unilingue anglophone empêche la normalisation de l'utilisation du français au sein même de l'école. Donc, le jugement ne semble pas considérer suffisamment les implications directes dans l'opération quotidienne de la présence d'anglophones unilingues même si c'est dans une fonction de service ou la participation de telles personnes dans la gestion par l'entremise d'une administration centrale telle que proposée par la "représentation proportionnelle".

Le jugement s'attarde beaucoup plus à réduire les possibilités de contrôle et de gestion complète qu'à les protéger. Les chiffres utilisés qui ne justifient pas une commission scolaire francophone autonome démontrent clairement la tendance même à la Cour suprême du "deux poids, deux mesures". En Saskatchewan, et probablement dans toutes les provinces anglophones, il existe des commissions scolaires beaucoup plus petites que celle proposée pour les francophones d'Edmonton. Si le jugement est important parce qu'il reconnaît néanmoins le droit de gestion, il ne l'affirme pas très clairement. De même, si la pleine gestion est la limite supérieure de l'échelle variable, le jugement aurait pu l'affirmer plus vigoureusement au lieu de s'attarder longuement sur la représentation proportionnelle. Le jugement aurait dû donner quelques indications quant au nombre de paliers à son échelle variable ainsi qu'aux conditions qui permettraient de monter d'un niveau à l'autre.

Pour terminer, la contradiction fondamentale du jugement est de reconnaître le droit à la représentation proportionnelle des minorités plus faibles sur les commissions scolaires de la majorité tandis que les délimitations territoriales de ces commissions scolaires sont invalides constitutionnellement pour la minorité. Alors comment une minorité dispersée entre plusieurs commissions scolaires majoritaires peut-elle se regrouper et obtenir meilleurs contrôle et

gestion si elle doit chercher à obtenir une représentation proportionnelle dans plusieurs commissions scolaires anglophones? En d'autres mots, le jugement affirme que les "subdivisions scolaires existantes" ne peuvent être utilisées pour définir le "nombre suffisant pour justifier" (Mahé, 1990: 38) mais par contre ces mêmes subdivisions scolaires existantes doivent accorder la représentation proportionnelle à la minorité.

Donc, même si le jugement porte des éléments positifs, je crois que dans l'ensemble c'est un mauvais jugement pour les francophones surtout à cause de son paternalisme ethnocentrique inhérent selon lequel les francophones ne peuvent gérer leurs écoles sans l'aide des commissions scolaires anglophones.

4. Les pronostics.

La première répercussion du jugement en Saskatchewan fut le recul du Ministre de l'éducation sur son engagement de déposer les amendements législatifs à la session du printemps. Sur l'avis du ministère de la justice qui soudainement identifie bien des complications constitutionnelles aux recommandations *Gallant*, sans les avoir lues, le Ministre de l'éducation demande au comité de mise en oeuvre de revoir les amendements proposés à la lumière du jugement *Mahé*.

La deuxième répercussion fut de soulever la question de l'échelle variable. Le comité Gallant avait étudié le système de représentation proportionnelle de l'Ontario et l'avait rejeté à cause de son impraticabilité et de son caractère inéquitable. Inévitablement un tel système conduit à la négation des droits de la minorité. Le ministère de la justice demanda donc au comité de mise en oeuvre de revoir les recommandations quant à la structure de la composante en fonction de l'échelle variable. Le comité affirme que ses recommandations se situent à l'intérieur de l'échelle variable car les conseils scolaires fransaskois n'auront pas le droit de taxation et ne jouissent donc pas des pleins pouvoirs d'une commission scolaire. Cependant, si le système proposé accorde plus de droit de gestion aux Fransaskois que ne le ferait un système de représentation proportionnelle, c'est parce que ce dernier système serait impraticable en Saskatchewan, et que, comme le reconnaît le jugement *Mahé*, divers moyens institutionnels existent entre les deux limites identifiées dans le jugement. Vu le fort consensus chez les intervenants les plus importants en éducation de cette province à propos des recommandations du rapport *Gallant*, il semble très clair que le système proposé est celui qui convient le mieux à cette situation particulière.

Un autre problème est que le rapport *Gallant* n'établit pas de seuil pour l'obtention d'une école fransaskoise. La loi actuelle prévoit que quinze étudiants par groupe d'instruction, ce qui peut inclure plusieurs années scolaires, est suffisant pour une école. Le Ministre s'inquiète du nombre d'élèves qui pourrait justifier un conseil scolaire. Encore une fois, le jugement *Mahé* n'offre aucune indication du nombre qui pourrait justifier un contrôle partiel. Les principes généraux avancés dans ce jugement peuvent ouvrir la porte à des interprétations moins que généreuses envers les minorités.

Un dernier problème est celui du caractère confessionnel. Ce problème relève moins d'inquiétude du ministère de la justice quant à l'aspect constitutionnel de la question que des menaces directes ou indirectes de la section catholique de l'Association des commissaires d'écoles.

Le résultat final du jugement *Mahé* est donc que les amendements proposés il y a déjà quelques mois doivent être révisés selon ces préoccupations. Même si le comité de mise en oeuvre surmonte ces problèmes, il n'existe aucune garantie que les ministères de l'éducation ou de la justice, ou le cabinet n'apporteront pas d'autres modifications au projet de loi avant son adoption.

Alors, à quoi peut-on s'attendre? Les intervenants qui peuvent influencer le dénouement de la gestion scolaire fransaskoise sont nombreux, ce qui rend toute prédiction encore plus douteuse et incertaine. Il y a évidemment le gouvernement de la Saskatchewan qui peut décider d'aller en élection à n'importe quel moment. De son côté, le gouvernement fédéral s'est engagé avec des sommes assez importantes à réaliser cette gestion. En plus, les commissions scolaires catholiques surtout dans les villes de Prince Albert, North Battleford, Saskatoon et Régina vont perdre des élèves, des bâtiments, des enseignants et des revenus additionnels. Soit pour ces raisons, soit pour des raisons de protection de leurs droits confessionnels selon la Constitution de 1867 et l'Acte de l'éducation, ces commissions menacent de demander un renvoi constitutionnel sur tout projet de loi qui toucherait aux impôts qu'ils perçoivent et à leur droit d'opérer des écoles confessionnelles indépendamment de la langue. Quant au public en général et aux commissions scolaires anglophones, il n'y a pas grand bruit jusqu'à date. En dernier lieu, les Fransaskois et leurs associations espèrent malgré tout voir poindre la gestion scolaire fransaskoise sous peu; et c'est dans ces eaux troubles que le comité de mise en oeuvre cherche à naviguer sa barque fragile. Différents scénarios sont possibles quant au dénouement de la gestion scolaire fransaskoise; voici les plus probables.

Le premier, souhaité par les Fransaskois, est celui de l'adoption des amendements lors d'une session de la législature cet automne. Le comité de mise en oeuvre aurait alors beaucoup de temps pour établir les sept conseils scolaires fransaskois avant mai 1991, et le transfert d'équipements et d'édifices et l'embauche du personnel se font pour l'ouverture des classes en septembre 1991. En plus les démarches pour ouvrir deux ou trois autres conseils fransaskois soit pour le 1er janvier ou le 1er septembre 1992 débutent. Ce scénario me semble très peu probable.

Le deuxième scénario est que rien ne se passe avant le printemps prochain. Les amendements sont adoptés en mars ou avril, ce qui donne très peu de temps pour la mise sur pied des conseils, et tout ce qui s'ensuit selon les échéanciers déjà en place. Si les négociations avec les commissions scolaires prennent trop de temps, il est possible que des injonctions ou autres actions juridiques soient nécessaires pour permettre à certaines écoles d'ouvrir leurs portes en septembre 1991. Ce scénario oblige les Fransaskois à ouvrir leurs écoles dans les conditions les moins favorables.

La troisième possibilité est identique à la deuxième, sauf que les étapes retardent tellement que l'ouverture des écoles ne s'effectue qu'en janvier 1991. Ce scénario a l'avantage de donner plus de temps à des échéanciers très serrés. Par contre, il ajoute de nombreuses complications quant à la sélection et l'embauche du personnel qui doivent avoir un contrat avec une commission scolaire pour quatre mois avant de transférer au conseil fransaskois.

Le quatrième scénario est que le gouvernement appelle une élection avant que les amendements ne soient adoptés. Dans ce cas, il est possible que tout soit à recommencer sous un nouveau gouvernement indépendamment du parti au pouvoir, ou que les amendements ne soient déposés en chambre qu'à une session d'automne 1991 ou au printemps 1992. Dans un tel cas, certains recours juridiques seront peut-être nécessaires pour forcer le gouvernement à respecter le jugement *Wimmer*.

Un cinquième scénario est un mélange du quatrième et du premier. Suite à une élection tôt dans l'année, le parti victorieux décide de continuer le processus où il est et d'adopter les amendements immédiatement à une session printanière. Tout est en place pour le début mai, et les classes ouvrent en septembre 1991.

Dans tous ces scénarios, plusieurs éléments demeurent inconnus. Selon la conjoncture nationale, le gouvernement fédéral peut exercer directement ou discrètement de la pression sur Régina pour régler la question. Cela ne semble pas très probable, à moins que le con-

texte national ne l'exige. Egalement, l'action possible des commissions scolaires catholiques est imprévisible. Il est possible, dans n'importe lequel des scénarios, qu'elle fige tout le processus par un renvoi constitutionnel sur la question du caractère confessionnel. L'appui des évêques de la Saskatchewan envers les Fransaskois ne permet aucun optimisme de ce côté.

Donc, il semble peu probable que les Fransaskois obtiennent la gestion scolaire avant septembre 1992, au plus tôt, à moins d'entreprendre des actions directes pour forcer le gouvernement à trouver une solution intérimaire en attendant l'adoption d'amendements.

Bibliographie

Comité de mise en oeuvre. 1990. *Propositions d'implantations de la gestion scolaire fransaskoise*. Rapport présenté au Ministre de l'éducation. Régina: Gouvernement de la Saskatchewan.

Commission des écoles fransaskoises. 1984. *Projet commission scolaire fransaskoise*, mémoire présenté au Ministre de l'éducation de la Saskatchewan. Régina, le 9 février.

Conseil de l'Ecole canadienne-française de Saskatoon. 1988. *Brief Concerning Education in French as a First Language in Saskatoon*, presented to the Minister of Education of Saskatchewan. Saskatoon.

Denis, Wilfrid. 1990. "Politics of Language." In *Race and Ethnic Relations in Canada*, éd. par Peter Li. Toronto: Oxford Press, p. 148-185.

_____ et Peter Li. 1988. "The Politics of Language Loss: a Francophone case from Western Canada." *Journal of Education Policy*, vol. 3, no. 4, p. 351-370.

Devine, Grant (Premier ministre). 1985. Lettre à M. Liguori LeBlanc (Président de l'ACFC), 11 avril (copie dans la collection de l'auteur).

L'Eau vive. 1990. "Le calme après la tempête à Gravelbourg", vol. 19, no. 32, 6 septembre, p. 10.

- L'Eau vive*. 1990. "L'école Beau Soleil ouvre ses portes", vol. 19, no. 33, 13 septembre, p. 1.
- L'Eau vive*. 1988. "L'incendie du Collège Mathieu efface une page d'histoire", vol. 17, no. 17, 19 mai, p. 1.
- L'Eau vive*. 1990. "Les parents de Monseigneur de Laval...", vol. 19, no. 39, 25 octobre, p. 1.
- Entente-Cadre Canada-Saskatchewan*. 1988. Ottawa: Secrétariat d'Etat. Régina: Secrétaire provincial.
- Gallant, Edgar. 1989. *Une composante du système scolaire de la Saskatchewan au service des Fransaskois, (Rapport Gallant)*. Régina: Gouvernement de la Saskatchewan (Ministère de l'éducation).
- Lane, Gary (Ministre de la justice). 1985. Lettre à M. Liguori LeBlanc (Président de l'ACFC), 14 janvier (copies dans la collection de l'auteur).
- Le Blanc, Jean-Claude. 1990. "L'éducation des minorités après l'arrêt de la Cour suprême." *Langue et Société*, no. 32, p. 31-35.

L'impact du jugement Mahé sur l'éducation au Manitoba

par Raymond Théberge

Collège Universitaire de Saint-Boniface

L'histoire de l'éducation française au Manitoba est marquée d'une perte rapide des droits à l'enseignement du/en français de 1890 à 1916. Cette période fut suivie d'une longue période où l'enseignement du/en français a progressivement repris son statut. À compter de 1916, le français a peu à peu réintégré la salle de classe. En 1967, on accorde aux Franco-Manitobains la possibilité d'enseigner en français à 50% du temps. La loi 113 qui fut adoptée en 1970 reconnaît le français et l'anglais comme langues d'enseignement. C'est depuis ce moment qu'on est passé à la création des écoles françaises à l'intérieur des frontières des conseils scolaires déjà existants. Aujourd'hui, on compte 22 écoles françaises au Manitoba. En 1987, la Fédération provinciale des comités de parents conjointement avec le gouvernement provincial fait un renvoi constitutionnel à la Cour d'appel du Manitoba. Le jugement rendu par la Cour d'appel en 1990 reconnaît que la loi manitobaine est inconstitutionnelle et qu'elle doit être modifiée, mais la Cour ne reconnaît pas le droit à la gestion selon l'article 23 de la Charte canadienne des Droits et Libertés. Toujours en 1990, la Cour suprême du Canada rend son jugement dans le cas *Mahé*. Ce jugement historique influencera inévitablement le système scolaire au Manitoba. Suite à la décision, le premier ministre, Monsieur Filmon, a annoncé son intention d'établir un groupe de travail sur la gestion scolaire. Le groupe de travail serait présidé par Monsieur Edgar Gallant. Le groupe de travail doit remettre son rapport le 31 mars 1991. Selon le Ministre de l'éducation, le comité Gallant conseillera le gouvernement sur des questions reliées

à la mise sur pied d'un système de gestion scolaire pour les citoyens du Manitoba qui, selon le jugement rendu par la Cour suprême du Canada en mars 1990, ont le droit de gérer leurs écoles.

Le comité Gallant devra composer avec un ensemble d'intervenants qui souhaitent implanter la gestion scolaire selon leurs besoins particuliers (conseils scolaires, éducateurs/éducatrices, communautés, etc.). Un exemple est la distinction qu'on doit apporter entre les aspirations de la région urbaine et celles de la région rurale. De plus, on peut identifier des cultures régionales telles que la "Seine", la "Rouge", la "Montagne" auxquelles sont rattachées les communautés locales. Les régions rurales acceptent mal la notion d'un conseil scolaire homogène qui centralise le pouvoir à Saint-Boniface.

Il est important de rappeler qu'il existe déjà 22 écoles françaises au Manitoba regroupant au delà de 5 000 élèves. Toute tentative de consolidation doit respecter les sensibilités locales, donc il sera primordial d'établir un mécanisme pour produire des consensus vis-à-vis les modalités d'une structure scolaire qui donnera la gestion scolaire à la minorité francophone.

Le gouvernement manitobain peut opter pour l'implantation d'une interprétation large de la décision *Mahé* ou, au contraire, limiter son intervention à quelques modifications législatives qui respecteront à la lettre le jugement. L'absence de consensus pourrait mener à ce dernier scénario.

Une analyse de la décision *Mahé* nous révèle la portée du jugement. On y dégage les principes suivants:

Le rôle communautaire de l'école.

Il convient de faire remarquer en outre que les écoles de la minorité servent elles-mêmes de centres communautaires qui peuvent favoriser l'épanouissement de la culture de la minorité linguistique et assurer sa préservation. (*Mahé v. Alberta* p. 15)

Le droit de contrôle: la gestion.

(...) les établissements appartiennent à la minorité et que la minorité linguistique devrait donc avoir à l'égard des établissements d'enseignement une certaine mesure de gestion et de contrôle. (p. 23)

Cette gestion et ce contrôle sont vitaux pour assurer l'épanouissement de leur langue et de leur culture. (p. 24)

(...) les minorités linguistiques ne peuvent pas être toujours certaines que la majorité tiendra compte de toutes les préoccupations linguistiques et culturelles. (p. 24)

Si l'article 23 doit redresser les injustices du passé et garantir qu'elles ne se répètent pas dans l'avenir, il importe que les minorités linguistiques aient une certaine mesure de contrôle sur les établissements d'enseignement qui leur sont destinés et sur l'instruction dans leur langue. (p. 25)

Le droit exclusif concernant l'instruction (même si ce n'est que le niveau de gestion proportionnelle et garantie).

Les représentants de la minorité linguistique devraient avoir le pouvoir exclusif de prendre des décisions concernant l'instruction dans sa langue et les établissements où elle est dispensée, notamment:

- les dépenses de fonds prévus pour cette instruction et ces établissements;
- la nomination et la direction des personnes chargées de l'administration de cette instruction et de ces établissements;
- le recrutement et l'affectation du personnel, notamment des professeurs;
- la conclusion d'accords pour l'enseignement et les services dispensés aux élèves de la minorité linguistique. (p. 30)

Dans certaines circonstances, un conseil scolaire francophone indépendant est nécessaire pour atteindre l'objet de l'art. 23. (p. 26)

A mon avis, le degré de gestion et de contrôle exigé par l'art. 23 de la Charte peut, selon le nombre d'élèves en cause, justifier l'existence d'un conseil scolaire indépendant. (p. 29)

Droit à une représentation proportionnelle et garantie.

Le nombre de représentants de la minorité linguistique au sein du conseil devrait être au moins proportionnel au nombre d'élèves de la minorité linguistique dans le district scolaire. (p. 30)

La représentation de la minorité linguistique au sein des conseils locaux ou des autres pouvoirs publics qui administrent l'instruction dans la langue de la minorité ou les établissements où elle est dispensée, devrait être garantie. (p. 29)

Le droit à l'égalité des services.

De toute évidence, l'art. 23 renferme une notion d'égalité entre les groupes linguistiques des deux langues officielles du Canada. (p. 21)

(...) la qualité de l'éducation donnée à la minorité devrait en principe être égale à celle de l'éducation dispensée à la majorité. (p. 30)

Il convient de souligner que les fonds affectés aux écoles de la minorité linguistique doivent être au moins équivalents, en proportion du nombre d'élèves, aux fonds affectés aux écoles de la majorité. (p. 30)

Le droit aux minorités officielles.

(...) il accorde à ces groupes, anglophone et francophone, un statut spécial par rapport à tous les autres groupes linguistiques au Canada. (p. 21)

Le droit à un financement adéquat.

L'art. 23 garantit que les écoles de la minorité recevront des fonds publics, mais il n'est pas nécessaire que ces fonds proviennent d'une assiette fiscale distincte pourvu qu'un financement adéquat soit par ailleurs garanti. (p. 28)

Dans des circonstances particulières, les écoles de la minorité linguistique pourraient être justifiées de recevoir un montant supérieur, par élève, à celui versé aux écoles de la majorité. (p. 31)

C'est peut-être là un exemple de circonstances particulières qui commande l'affectation de sommes plus élevées aux programmes d'enseignement pour la minorité. (p. 31)

De plus, le caractère réparateur de l'art. 23 laisse entendre que les considérations pédagogiques pèseront plus lourd que les exigences financières quand il s'agira de déterminer si le nombre d'élèves justifie la prestation des services concernés. (p. 37)

Cependant le caractère réparateur de l'art. 23 signifie que de tels écarts dans les coûts, s'ils ne sont pas excessifs, doivent être acceptés. (p. 39)

Droit conféré aux parents ou à leurs représentants.

(...) les personnes qui exerceront le pouvoir de gestion et de contrôle décrit précédemment sont des parents visés par l'art. 23 ou des personnes désignées par ces parents comme leurs représentants (p. 31)

(...) l'attribution de la gestion et du contrôle aux parents visés par l'art. 23 n'exclut pas la réglementation provinciale. (p. 32)

Le droit de réparation.

Un autre aspect important de l'objet de l'art. 23 est son rôle de disposition réparatrice. (p. 16)

(...) l'histoire révèle que l'art. 23 était destiné à remédier, à l'échelle nationale, à l'érosion progressive des minorités parlant l'une ou l'autre langue officielle et à appliquer la notion de "partenaire égaux" des deux groupes linguistiques officiels dans le domaine de l'éducation. (p. 16)

En particulier, le caractère réparateur de l'art. 23 est important car il indique que l'article ne vise pas à garantir simplement le *statu quo*. (p. 38)

Le droit à l'action législative.

En effet, l'art. 23 confère à un groupe un droit qui impose au gouvernement des obligations positives de changer ou de créer d'importantes structures institutionnelles. (p. 18)

L'article 23 de la Charte impose aux législatures provinciales l'obligation positive d'édicter des dispositions législatives précises pour fournir une instruction dans la langue de la minorité et des établissements d'enseignement de la minorité linguistique lorsque le nombre le justifie. (p. 45)

A partir de cette analyse si brève soit-elle, il est maintenant possible de préciser les principes qui devront guider l'élaboration des modèles de gestion au Manitoba. Un modèle devra assurer l'égalité de traitement avec la majorité. De plus, il devra adopter le système scolaire de la majorité pour accommoder la minorité de langue française. Aussi, on doit prévoir des mesures réparatrices durant la période initiale afin de compenser pour des lacunes historiques. Bien entendu, le gouvernement devra accorder un financement adéquat qui sera au moins équivalent au financement accordé au système de la majorité. Le modèle doit aussi prévoir le regroupement géographique qui unifiera les diverses communautés francophones. Enfin, le modèle devra regrouper les forces d'autorité ainsi que les personnes touchées: parents, élèves, employé(e)s, direction, ministère de l'éducation.

En somme, la décision *Mahé* pourrait en principe transformer radicalement l'éducation française au Manitoba en autant que le gouvernement respecte l'esprit du jugement. De plus, la communauté franco-manitobaine doit s'entendre sur le modèle de gestion qui saura le mieux répondre à ses aspirations et qui assurera le développement de la communauté franco-manitobaine. Le processus est en marche et on attend les résultats.

Quelques commentaires sur les arrêts *Mercure* et *Mahé* et sur l'affaire du Lac Meech

par *Howard McConnell*
Université de la Saskatchewan

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de vous adresser la parole ce soir et ainsi de discuter avec vous de quelques développements en droit constitutionnel du Canada. Nous regrettons tous que l'Honorable Sénateur Gérald Beaudoin ne puisse assister à notre conférence mais des devoirs pressants, à Ottawa, ne lui permettent pas d'être ici. C'est pour moi un grand honneur de le remplacer auprès de vous car, comme vous le savez tous, le Sénateur Beaudoin est un des experts les plus renommés en droit public au pays. Il parle avec esprit et force, et ses réflexions sur l'orientation vers laquelle portent les événements constitutionnels et politiques de notre pays sont toujours très valables. Peut-être qu'une fois que la crise contemporaine aura complété son cours, sera-t-il possible qu'il nous rende visite et discute avec nous des suites de l'Affaire du Lac Meech.

Une de mes possessions les plus précieuses est une copie, que le Sénateur m'a signée, de son ouvrage magistral publié cette année, *La constitution du Canada*. C'est un tome de mille pages qui constitue une ressource riche et érudite sur le sujet. J'emploie aussi ses excellents ouvrages sur le partage des pouvoirs, ainsi que ses *Essais sur la constitution*, dans mes cours à l'Ecole de Droit.

Ce soir mes quelques mots porteront sur les Arrêts *Mercure* et *Mahé* ainsi que, finalement, sur l'Accord du lac Meech.

L'arrêt *Mercury*.

L'arrêt *Mercury* et ses suites représente une affaire tragique pour la population francophone de l'Ouest. Assistée par les efforts d'avocats brillants, Me Roger LePage et Me Michel Bastarache, après huit années et des dépenses considérables, la cause a été gagnée à la Cour Suprême. Il est très regrettable que le Père Mercury soit mort avant la publication de la décision de la Cour. La Cour dans son arrêt a déclaré que par les effets conjoints de deux statuts — l'Acte des Territoires du Nord-Ouest et la Loi de la Saskatchewan (1905) — toutes les lois de la Saskatchewan (et celles de l'Alberta aussi) doivent être adoptées et imprimées en français et en anglais, et que ces deux langues peuvent être utilisées devant les tribunaux de la Saskatchewan et de l'Alberta. Sans cela, toutes les lois depuis les débuts des législatures de ces deux provinces, en 1905, seraient nulles. Mais la Cour Suprême a ajouté que l'Article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest n'a pas été enchâssé après l'adoption de la Loi sur la Saskatchewan (S. 14 & 16). De plus, l'arrêt déclare que les termes précis de l'Acte de 1905 peuvent être abrogés par le législateur compétent.

Le Sénateur Beaudoin a discuté de l'arrêt *Mercury* dans son ouvrage le plus récent. Il dit:

Cependant, le Saskatchewan, en vertu de l'Article 45 de la Loi constitutionnelle de 1982 peut unilatéralement, mais par une loi bilingue cependant (et ce serait la seule loi bilingue en Saskatchewan en ce siècle) se dégager de cette obligation tant pour le passé que pour l'avenir. Toutefois, le choix doit être fait rapidement. C'est ce qu'il fit. Si son choix avait été autre, à cause du principe de la primauté du droit, les lois auraient été réputées valides pendant le délai minimum requis pour les traduire.

Dans un commentaire sur l'arrêt *Mercury*, dans la Revue de Droit de l'Université de la Saskatchewan, j'ai posé la question suivante à la Cour Suprême du Canada, à mon ancien professeur Gérard Laforest (c'est le juge qui a écrit le jugement majoritaire): "Quelle est la différence essentielle entre le Manitoba où il y a des statuts bilingues mandataires et la Saskatchewan?"

La différence n'est certes pas profonde. La Cour Suprême en cet arrêt a trop recouru aux légalismes, car en regardant l'histoire des francophones dans l'Ouest c'est partout la même chose. A la lumière

du tissu historique de notre pays, la Cour aurait pu trouver que la langue française était enchâssée aussi en Saskatchewan. Etant donnée l'assimilation de la population francophone de l'Ouest, l'action des gouvernements Devine et Getty est tragique dans cette affaire. Ils ne reconnaissent pas que sans l'appui du droit et du gouvernement il existe une possibilité distincte que la langue française disparaisse de l'Ouest.

L'arrêt Mahé.

L'arrêt *Mahé* représente une victoire un peu plus forte et plus durable que l'arrêt *Mercurie*. Mais il reste encore à mettre en pratique les résultats de l'arrêt *Mahé* (et de son analogue pour la Saskatchewan) en droits provinciaux.

La question que pose l'arrêt *Mahé* est de savoir si la minorité scolaire de langue officielle, vu la garantie à l'Article 23 de la Charte, doit avoir le droit de gérance de ses écoles? Comme le Sénateur le dit dans son texte — l'Article 23 vient remédier à une grave lacune dans notre Constitution. Il s'agit du fait que l'Article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 protège les droits confessionnaux dans les écoles, mais ne protège pas les droits linguistiques.

Dans le Renvoi de 1984 sur la Charte de la langue française du Québec, la Cour Suprême a interprété d'une façon libérale la portée de l'Article 23 qui est une mesure réparatrice. Elle a fait triompher la clause Canada de la Charte sur la clause Québec énoncée dans la Loi 101. Voyons les paroles du juge en chef de la Cour Suprême, Brian Dickson, alors qu'il se prononçait dans l'appel final du cas *Mahé*, en mai 1990 (105 N.R., 350-51):

A mon avis, le texte de l'Article 23 (23-3-b) est compatible avec la conclusion que l'Article 23 accorde lorsque le nombre le justifie une certaine mesure de gestion et de contrôle.

Prenons la sous-section 23b dans le contexte de l'article au complet. L'instruction doit avoir lieu quelque part et il s'ensuit que le droit à l'instruction comprend un droit implicite d'être instruit dans des établissements. Si l'expression 'établissements d'enseignement de la minorité linguistique' n'est pas considérée comme englobant un certain degré de gestion et de contrôle, son inclusion dans l'Article 23 est dès lors sans objet. Cette conclusion que

dicte le bon sens milite contre une interprétation selon laquelle le mot 'établissements' désigne les bâtiments.

Un peu plus tard il dit: "L'ensemble de l'expression 'établissements d'enseignement de la minorité linguistique' fixe un niveau supérieur de gestion et de contrôle".

Dans l'arrêt *Mahé*, le juge en chef Dickson n'était pas convaincu, d'après l'évidence présentée dans le cas, que l'on ait établi que le nombre d'élèves justifie la création d'un conseil scolaire francophone indépendant. Cependant, le nombre d'élèves appartenant à la minorité linguistique à Edmonton justifiait *au minimum* la représentation de la minorité linguistique au sein des conseils scolaires qui administraient les écoles de cette minorité.

Je pense que les mots "au minimum" du juge en chef Dickson sont très importants. S'il y a une augmentation du nombre des élèves de la minorité linguistique ou si la Province décidait de lui confier droit, il pourrait se créer des conseils scolaires francophones indépendants.

Pour soutenir la langue et la culture francophones dans l'Ouest du Canada, les écoles sont indispensables. Pour survivre, la langue et la culture sont inséparables et doivent être encouragées. Il y a une colonie galloise en Patagonie qui a oublié sa langue maternelle et qui parle maintenant l'espagnol. Non seulement l'instruction à l'école, mais aussi sa gestion et son contrôle sont également nécessaires.

L'accord du Lac Meech.

Tournons-nous maintenant vers une considération de l'Accord du Lac Meech. Notons tout d'abord qu'il y a de grandes barrières entre la compréhension des anglophones et des francophones sur ce qu'est l'Accord du Lac Meech. Dans mon travail en tant que professeur de droit, il m'arrive, alors que mes étudiants me demandent une question difficile, de répondre "pas maintenant, nous aborderons ce sujet la semaine prochaine". Malheureusement, l'avenir constitutionnel du pays est trop important pour retarder plus longtemps cette question-ci. Je crois que les deux communautés sont de bonne foi — et que le rejet de l'Accord du Lac Meech n'est pas un rejet du Québec.

"Qu'est-ce qui ne va pas chez les anglophones?" "What is wrong with us?" Sur ce sujet-ci, je pense en termes des deux systèmes légaux, le droit commun des anglophones, et le droit civil — le code

Napoléon — des francophones. Ces deux systèmes reflètent, je crois, des différences culturelles et philosophiques importantes. Les deux systèmes sont très riches, très valables, mais aussi très différents.

Lorsqu'on se sert du code civil, le raisonnement est typiquement du général au particulier. Les juristes francophones emploient un type de logique déductive. Ils commencent donc avec de grandes généralisations et procèdent à des conclusions particulières.

Les juristes anglophones, au contraire, sont comme les castors ou comme les ours, ils travaillent près du sol. Ils procèdent soigneusement ou douloureusement, de cas en cas, en petit, de petites choses en petites choses. Ils emploient un type de logique inductive.

Quel est le meilleur système? Tous les deux ont contribué notablement à la civilisation. Notre tâche est donc d'essayer de comprendre la façon logique, l'approche aux problèmes de nos voisins qui appartiennent à l'autre système. Et ceci ne s'applique pas seulement à ce qui a trait à la chose légale!

Quand on dit "société distincte" cela veut peut-être dire des choses différentes pour les francophones et pour les anglophones. Pour les francophones cela signifie que pendant plus de quatre siècles les racines d'une culture vigoureuse, forte et riche étaient dans le sol canadien. Cela signifie également que nous voulons aussi soutenir notre langue et notre culture. Considérons la devise de la Province de Québec, "Je me souviens". Nous ne nous soumettrons jamais aux forces de l'assimilation. Nous sommes historiquement et sociologiquement un peuple distinct. Il y a un symbolisme très fort en cela!

Pour les anglophones cela signifie peut-être des choses différentes? Par exemple, est-ce que la clause "société distincte" va augmenter les pouvoirs législatifs de la province de Québec? Et ils se posent la question "de quelle manière?" Dans le domaine des communications, de la radio, de la télévision? De la langue et de la culture? Dans les affaires, les banques? etc? etc? Les anglophones désirent comprendre les effets particuliers avant que le pacte ne soit ratifié. Nous pouvons certainement nous comprendre les uns les autres, mais nos points de départ respectifs sont très différents.

Dans le cas d'amendements aux institutions nationales, par exemple, les francophones du Québec particulièrement vont être partie prenante aux décisions sur la forme des institutions futures — la Couronne, la Cour Suprême, le Parlement, le Sénat. Beaucoup de gens, particulièrement dans l'Ouest, ou dans les provinces atlantiques, protestent que, si les provinces possèdent un veto unilatéral, la réforme du Sénat sera impossible. Nous avons besoin, disent-ils,

d'un "triple-E Senate".

Enfin, il y a des obstacles intellectuels que tous les deux doivent sauter avant qu'ils ne puissent reprendre leur tâche incomplète, bâtir la nation canadienne. Un compromis de quelque sorte est probablement essentiel. Et les anglophones, je le concède, doivent couvrir une grande distance vers leurs voisins et compatriotes francophones avant que la tâche ne soit complétée.

Je vous remercie surtout de votre patience. Il n'est pas facile à Saskatoon de perfectionner la connaissance de la langue française. Peut-être dois-je converser plus fréquemment avec mes amis Jean-Guy Quenneville, Paul Lemire, Monique et Paul Genuist, et bien d'autres.

Je vous souhaite bonne chance et bonsoir. J'espère et je crois que nous resterons tous ensemble dans un même pays.

La judicialisation des revendications scolaires en tant que ré-appropriation de l'espace réel et symbolique

par Paul Dubé
Université de l'Alberta

Par "judicialisation" (néologisme créé par Angéline Martel, inspiré de "médicalisation" d'Ivan Illich) il faut comprendre, "processus par lequel le domaine juridique — et judiciaire — vient fonder, motiver et guider les actions entreprises par les individus et les groupes concernés".¹

Je vais tenter de montrer comment l'espace réel et symbolique de notre francité — malgré les nombreux actes et lois nous renforçant et nous légitimant dans les vingt dernières années — a été usurpé, et comment la judicialisation a opéré, dans une grande mesure, la ré-appropriation de cet espace vital, étape essentielle pour rétablir notre authentique légitimité, premier gage de notre vitalité française, et ultimement de notre survie.

Je ne compte pas faire l'historique de l'espace réel et symbolique perdu au fil des années par la francophonie minoritaire, celle de l'Ouest en particulier, cela malgré une certaine uniformité de vision dans les grands actes constitutifs visant à définir un Canada bilingue et biculturel.

Qu'il suffise de rappeler que les droits des francophones étaient aussi enchâssés dans les Actes fondateurs du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, et ré-affirmés en 1905 lors du devenir du Nord-Ouest en provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Les changements récents au statut du français dans ces deux provinces

prouvent que ces droits existaient bel et bien jusqu'à ce moment-là. Cela dans la lettre de la loi constitutionnelle.

Dans la pratique, ce fut tout autrement. Qu'on pense à 1890, 1896, 1916 au Manitoba, à l'abrogation (en 1891) de l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, mesure adoptée et jamais proclamée, mais qui fut appliquée dans les articles 16 des Lois sur la Saskatchewan et l'Alberta lors de la création de ces deux provinces en 1905. La tentative d'étouffement des droits des minorités se fit donc de façon systémique autant que systématique, les gouvernements étant appuyés dans leur politique par une population au début anglo-saxonne qui adhérerait totalement à la vision de Lord Durham, vision renforcée plus tard par la population multi-ethnique qui ne comprenait pas les velléités de survivance des francophones. L'histoire de la francophonie de l'Ouest au 20^e siècle est ponctuée de ces attaques contre le français. Par exemple, le *High River Times* en novembre 1944 déplore dans des propos racistes l'établissement possible d'une colonie francophone dans la région de Rivière-la-paix, un événement aux conséquences sérieuses pour l'avenir, d'ajouter le *Times*:

And this is no reflection on the French Canadian as an individual. Let him come to the West as an individual as others have done, mingling with others, learning to speak the Canadian tongue, becoming a part of any community, so that he may graduate from French Canadian to unhyphenated Canadian. Divorced from his racial obsession, he might be a real asset.²

Un an plus tard, dans la bataille contre l'établissement d'une radio française à Edmonton, les forces de l'opposition se rallièrent autour de la notion du ralentissement à l'anglicisation de la population canadienne, donc nuisible à l'unité du pays. Et ainsi de suite, jusqu'aux bourrasques anti-francophones qui ont balayé le Manitoba au cours de l'hiver 1983-84, et même celles autour du débat sur l'accord du lac Meech.

A d'autres niveaux, comme l'a bien documenté André Lalonde³ dans son article publié dans le livre de Louder et Waddell, les revers essuyés par la francophonie ne cessèrent de s'accumuler après la dépression des années trente, qui a vu la décapitation partielle des dirigeants laïcs francophones, phénomène qui a plus ou moins coïncidé avec le déclin de l'influence française au sein de l'Eglise catholique de l'Ouest. Ensuite, ce fut la transformation de la carte scolaire,

de petits districts en grandes unités, au nom de l'efficacité, phénomène qui diminua de beaucoup la quantité et la qualité de l'enseignement donné aux francophones. "Le redressement de l'économie agricole et la mécanisation de la ferme à partir de 1940"⁴ entraînèrent paradoxalement un exode vers les villes, où comme on le sait, exception faite de Saint-Boniface (et même là!), chez les voisins, à l'école, dans les activités sportives et culturelles, tout se fait en anglais à l'extérieur des quatre murs du foyer, et là aussi en peu de temps...

Même s'il y a dans tout cela des activités organisées par les associations provinciales ou locales, des manifestations quelconques du fait français comme les rassemblements religieux, la publication de journaux locaux français, un poste de radio, plus tard une chaine de télévision: tout a un caractère un peu folklorique car dans le quotidien de l'existence, l'anglais domine. L'école est anglaise comme le travail, sauf pour quelques privilégiés, le journal lu quotidiennement est anglais, les postes de radio et de télévision qui offrent des choix (qui répondent à des goûts!) sont anglais, et on vous le fait savoir subtilement quand ce n'est pas méchamment que vous devez "speak white".

Qu'on se mette dans la peau d'un(e) jeune francophone des années cinquante et soixante, par exemple, pour pouvoir apprécier l'effritement de la vie française dans ce monde en pleine transformation, que ce soit du point de vue technologique, démographique, matériel, et ainsi de suite, des domaines ayant des incidences importantes sur le système de valeurs et le *modus vivendi* de tous et chacun.

Urbanisée et éparpillée dans les villes, une grande partie de la population française vit dans l'isolement presque total sa francité quand celle-ci existe encore. L'école a vite fait d'angliciser la partie scolaire de sa vie, ses loisirs et ses amis complètent le cycle que viennent briser, de façon ponctuelle et temporairement, les rentrées quotidiennes au foyer. Si, dans les campagnes, le cycle est plus lent en raison d'une plus grande homogénéité démographique et donc d'une plus grande possibilité d'activités de toutes sortes en français, la situation scolaire et le barrage médiatique à grande dominance anglophone amèneront cette population, à plus long terme, à une situation analogue à celle vécue par les citoyens.

Toujours est-il que ce qui est continuellement dévalorisé, soit dans une claire articulation, soit subtilement, soit par exclusion, c'est le français, phénomène qui agit sur toutes les couches de notre perception du monde, consciente et inconsciente, que nous procure l'expérience du réel. A mon avis, on sous-estime l'importance chez l'en-

fant de ce vécu en quelque sorte schizophrénique, ce que Sartre appellerait "susceptible de compréhension mais non de connaissance", dans la mesure où le phénomène crée cette invisible difficulté d'être parce que profondément intime et comprise intuitivement, mais inarticulée. On ne cesse de nous rappeler, d'une part, notre appartenance à une culture, à des traditions que l'on vit au foyer, quand en même temps, l'univers entier nous enveloppe de son regard presque uniformément anglais, où le français n'est visible nulle part.

Ainsi, comment pouvions-nous ne pas aboutir à un taux d'assimilation supérieur à 50%, en Alberta par exemple, selon le recensement de 1971?⁵ Car quand l'avenir nous est complètement bloqué au niveau du quotidien de l'existence, pourquoi se compliquer la vie en tentant de faire vivre ce qui est virtuellement mort? Si la francophonie vivait dans un espace réel se rétrécissant avec le passage du temps au rythme d'une assimilation galopante, et si le processus semblait irréversible, c'est parce que le champ ou l'espace symbolique était d'ores et déjà occupé par une plénitude d'être tout autre que française. C'est-à-dire que dans la projection de soi vers l'avenir qu'est le présent, dans ces horizons d'attente que représentent nos activités quotidiennes, il n'y avait pratiquement plus de place pour le français, celui-ci n'existait que comme une tranée dans le quotidien, un en deçà, — plus possible d'en être un au delà. La pratique langagière quotidienne était devenue, pour la plupart, le témoignage le plus éloquent de la situation: après le travail, les loisirs, les courses aux magasins, quand on revenait au français, on avait perdu "les mots pour le dire". Tranquillement, sans traumatisme, et sans l'articuler, les gens ont mis le français au rancart, et du même coup, se sont débarrassés de leur schizophrénie. La francophonie minoritaire semblait s'acheminer inéluctablement vers l'idéal préconisé par le fameux Lord Durham...

Or, voici que par rebondissements, la tranquille révolution des Québécois arrive à point pour transformer notre "destin". André Lalonde dit qu'elle "ranima la fierté [et] éveilla l'esprit de combat"⁶ chez nous. En plus, elle mit en branle une nouvelle conscience nationale des problèmes entre les "deux solitudes" canadiennes. Il suffit de relire le mandat de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et ses recommandations au gouvernement fédéral canadien pour apprécier l'orientation et l'étendue des réformes proposées en fonction d'une réconciliation de deux partis, celle-ci fondée sur le respect et l'égalité. La Loi sur les langues officielles (1969) vint sceller ce nouvel esprit d'entente qui se réalisa en partie par la bilinguisation de la fonction publique et dans les

changements que ladite loi suggérait aux provinces voulant appliquer de bonne foi chez elles la nouvelle politique nationale, la plus spectaculaire étant son application au Nouveau-Brunswick en 1973.

La loi scolaire albertaine a elle aussi connu quelques mutations suite à la loi fédérale de 1969. En 1970, l'article 150 du nouvel acte scolaire permettait aux conseils scolaires d'offrir, sur demande, un enseignement en français sous réserve des règlements 287/70, selon lesquels on devait offrir une heure d'anglais par jour aux deux premiers niveaux, et 50/50 pour les autres niveaux. Après une légère modification en 1976, 1978 voit l'application d'une nouvelle politique. A la demande d'un conseil consultatif, une commission scolaire doit implanter un programme français parmi les quatre genres proposés: "core", "extended", "bilingual" et "immersion", et que l'instruction en français doit être offerte à tout résident désirant s'en prévaloir. "It will continue to be our policy to allow admission to French language programs regardless of mother tongue", y précise-t-on.

Comme on le sait, le système d'immersion française a été créé à Montréal pour la population anglophone. Sauf au Nouveau-Brunswick, le phénomène de l'immersion devient le modèle d'éducation française pour les francophones dans la plupart des autres régions du Canada. Comme la minorité anglophone du Québec s'était donné un système et une méthode pour apprendre la langue de la majorité française, nous les minoritaires francophones acceptions le même système — pour les mêmes buts(!)... Mystifiés par une soudaine revalorisation de notre langue, par un nombre toujours croissant d'enfants anglophones voulant apprendre le français, nous n'avons pas compris que si, dans un premier temps, on avait rehaussé le statut de la langue française par cette reconnaissance de *jure et de facto*, dans un deuxième temps, le moyen même utilisé — devenu symbole de cette reconnaissance — accélérât le processus de notre assimilation. Notre domination continuait avec notre plein assentiment, car personne, semble-t-il, n'avait prévu une telle application de cette nouvelle "conscience nationale" en matière d'éducation française, ni les conséquences néfastes de l'immersion sur la population française. Même nos chefs ont subi la mystification et y ont participé, eux qui croyaient encore en 1983 que l'immersion était notre planche de salut.⁸ On peut comprendre pourquoi la notion d'école française a mis beaucoup de temps à démarrer en Alberta. Pendant ce temps fatidique où l'immersion dominait, les petits francophones devenaient des copies conformes de l'anglophone, parlant français et anglais comme lui, et ayant plus ou moins le même rapport à cette

langue française utilitaire. Son espace réel et symbolique restait dominé par la même influence tout-envahissante...

L'article 23 de la Charte des droits et libertés de 1982 vient transformer la dynamique canadienne de l'éducation française. Les provinces anglaises, toutes signataires de la Charte, devaient croire qu'il s'agissait là de l'enchâssement de droits tels qu'elles les avaient reconnus dans leur province respective, ou que la question des nombres qui régit une partie de 23 en permettrait l'application seulement au Québec. Or, il s'avérait que la politique énoncée dans la loi de 1969, et dans les quelques rencontres constitutionnelles, notamment de 1971 et 1977, se trouvait maintenant enchâssée dans la loi suprême du pays. Selon le constitutionnaliste André Braën, "toutes les provinces se voient imposer des obligations en matière d'enseignement dans la langue de la minorité linguistique officielle".⁹ Après quelques démarches politiques infructueuses auprès des autorités scolaires pour faire respecter l'esprit et la lettre de 23, la francophonie minoritaire a été obligée d'ouvrir un autre front d'activités complémentaires: ainsi est née la judicialisation des revendications scolaires qui a mené, avec le concours des autres activités connexes, à la réappropriation de l'espace réel et symbolique de notre francité. Saurons-nous, cette fois-ci, profiter de ce qui est peut-être notre dernière chance?...

Ce qui est caché à l'observateur non impliqué dans le processus juridique, c'est le travail de documentation à la base même de l'entreprise judiciaire et les activités parallèles qui soutiennent et complètent à différents paliers, — politiques et sociaux, — les revendications de la minorité. Sommairement pour ce qui est du juridique:

- recherche de base philosophique, linguistique, etc.;
- étude du milieu francophone et des milieux encadrants;
- relevé démographique, étude démolinguistique;
- étude de l'historique constitutionnel, politique, et jurisprudentiel se rapportant à l'éducation française;
- recherche et consultation sur les lois scolaires en Alberta et ailleurs au Canada, étude des modèles proposés ici et là pour respecter 23;
- consultation et étude avec experts de la Charte elle-même pour en définir le sens et ses modes d'application possibles.

Après cela, il faut:

- ébaucher une définition claire et précise des objectifs de l'action juridique;
- bien comprendre le processus pour l'accélérer quand c'est possible;

- assurer une diffusion soutenue des activités dans le but de maintenir l'appui de tous et chacun et la très importante visibilité.

A noter qu'il s'agit ici d'un domaine d'activités que les autres complètent.

A l'appui financier, politique, et moral que nous accorde le fédéral et qui légitime nos revendications, s'ajoute donc la sensibilisation qui se fait dans la préparation du dossier juridique complétant ainsi le processus de légitimation. Après les premiers contacts pour fins de recherche auprès d'une population naturellement sceptique, la notion d'éducation française glisse tranquillement dans la conscience collective et crée ce premier éveil. Le phénomène "s'enfle, s'étend et se travaille" comme dirait La Fontaine, alimenté par le dossier juridique qui, à toutes les occasions, fait les manchettes. L'espace vital perdu est lentement ré-approprié, alimenté par les victoires des différentes instances juridiques rapportées avec éclat dans les médias. L'ensemble des activités que couronne le juridique nous permet d'accéder à une nouvelle légitimation de notre francité, celle-ci reprenant l'espace que lui avait usurpé l'immersion et démystifiant la belle notion du bilinguisme et du biculturalisme que la pratique canadienne avait déformée.

Qui plus est, et je le signale encore pour son importance énorme à mon avis, le processus de judicialisation joue un rôle déterminant pour renverser les séquelles psychologiques d'une dévalorisation systématique de notre être francophone. Car, par-delà le phénomène d'irradiation engendré dans le milieu, l'éclat des victoires juridiques successives suscite une sorte de "plus-value" identitaire créant ce capital symbolique nécessaire à la volonté de survie. Nous pouvons maintenant devenir les sujets de notre histoire parce que nous nous sommes ré-approprié ces deux espaces essentiels et manquants auparavant: le réel et le symbolique.

Cependant, si la contestation judiciaire demeure une force de frappe, une sorte d'épée de Damoclès à utiliser contre des gouvernements encore réfractaires qui maintiennent leur politique d'immobilisme, il ne faut pas non plus en faire une panacée. Selon Angéline Martel, il ne faut pas qu'elle devienne le seul moyen à utiliser pour atteindre nos objectifs: "Trop compter sur l'expertise légale" peut nous faire "délaisser les initiatives politiques et communautaires parallèles",¹⁰ de préciser Mme Martel. Toujours miser pour faire valoir ses droits sur la menace d'un recours possible aux tribunaux "favorise la loi du moindre effort pour les autorités

scolaires",¹¹ sans compter un cynisme qui cherche la "victoire" à force d'usure...

Forts de l'aboutissement heureux de l'étape judiciaire et de ses retombées, il est temps de croire maintenant que nous sommes les seuls responsables de notre destin, et d'agir en conséquence. Le gouvernement piétine et tergiverse: uniquement pour imposer sa volonté et son agenda? Saura-t-il refuser à une communauté, jouissant des droits qu'on lui reconnaît maintenant, ce qu'elle demande, si celle-ci sait articuler clairement ses attentes et ses besoins? Tant que ces derniers demeureront indéfinis faute d'un semblant de consensus dans la communauté, le gouvernement pourra justifier son inertie.

La judicialisation des revendications scolaires a été une étape décisive: or elle ne portera fruit à long terme que dans la mesure où elle aura su susciter, conjointement avec les autres actions complémentaires, cette exigeante nécessité de *vivre en français* et de pérennité du français en sol canadien, *chez nous d'abord*...

Notes

1. Angéline Martel, "Processus initié par la promulgation de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés: revendications scolaires de la minorité de langue officielle française". Communication lors du colloque *Language and the State: the Law and the Politics of Identity*, organisé par le Centre d'Etudes Constitutionnelles de la Faculté de droit de l'Université de l'Alberta, tenu du 26 au 29 avril 1989.
2. Cité par Donald Smith, "History of French-Speaking Albertans", *Peoples of Alberta: Portraits of Cultural Diversity*, Howard & Tamara Palmer, éd. (Saskatoon: Western Producer Prairie Books, 1985), p. 101.
3. André Lalonde, "Les Canadiens français de l'Ouest: espoirs, tragédie, incertitude", *Du continent perdu à l'archipel retrouvé*, Dean Louder et Eric Waddell, éd. (Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1983).
4. *Ibid.*, p. 93.
5. Cité par Lalonde, *Ibid.*, p. 93.

6. *Ibid.*, p. 94.
7. Cité par Pierre Foucher, *Les droits scolaires constitutionnels des minorités de langue officielle du Canada* (Ottawa: Ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1985), p. 255.
8. Voir le résumé de la politique officielle de l'ACFA en matière d'éducation française dans *Le Franco*, mars 1983.
9. André Braën, "Les droits linguistiques", *Les droits linguistiques au Canada*, Michel Bastarache, directeur. (Montréal: Editions Yvon Blais, 1986), p. 39.
10. Angéline Martel, "Processus initié par...", p. 37.
11. *Ibid.*, p. 37.

Le changement linguistique et culturel et les récits de vie

*par Laurence Fedigan et Gratien Allaire
Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta*

La francophonie canadienne établie à l'extérieur du Québec a été étudiée sous plusieurs angles et on en a fait ressortir certaines des caractéristiques, au niveau littéraire, historique, éducatif. Ses romanciers ont fait l'objet de nombreuses analyses, son histoire a été le sujet de textes divers, plusieurs soulignant l'influence de l'Eglise catholique et mettant l'accent sur le thème de la survivance. Les spécialistes de la pédagogie s'affairent à démontrer l'importance d'une école adaptée à la population à desservir: école bilingue, école d'immersion, école française enfin. L'un des thèmes qui revient le plus souvent au cours des dernières années est celui de l'assimilation et d'un corollaire, la recherche de l'identité.

Ce projet de recherche¹ porte sur l'assimilation. Comme il a déjà fait l'objet de plusieurs communications, dont l'une au colloque du CEFCO en 1989, il n'est pas nécessaire de reprendre en détail les données qui y étaient présentées. Cependant, il est important de rappeler brièvement les objectifs et les méthodes de l'étude pour donner une idée de la documentation sur laquelle est fondée la présente analyse. L'objet principal est ici de souligner l'utilité des récits de vie dans une recherche sur le phénomène de l'assimilation. Il s'agit de voir en quoi ces récits peuvent nous aider à trouver et à préserver l'unicité des expériences personnelles, tout en cherchant des principes explicatifs généraux. Pour ce faire, nous ferons appel plus particulièrement à l'un des récits de vie recueillis lors de notre enquête. Nous utiliserons également des témoignages retrouvés dans la littérature, qui, elle, met l'accent sur l'unicité de l'expérience: film,

roman.

Le désir d'étudier le processus du changement linguistique et culturel nous est venu parce que nous estimions que, malgré la quantité impressionnante de statistiques sur l'assimilation et malgré l'affirmation que les causes de l'assimilation — ce "cancer psychologique", comme on l'a décrite — sont bien connues, nous ne pouvions pas répondre à des questions apparemment simples comme: pourquoi telle famille, ou telle branche d'une famille, ou tel individu, résistent-ils au changement tandis qu'une autre, à première vue soumise aux mêmes forces et aux mêmes circonstances, choisit de changer?

La famille, l'école, l'église, l'urbanisation, la télévision exercent, bien sûr, une influence sur ce phénomène, comme elles le font dans bien d'autres changements sociaux, mais elles ne donnaient pas de réponse satisfaisante à nos questions. Nous cherchions un autre niveau d'analyse, qui nous permettrait de retrouver dans la vie d'individus de même famille, mais de générations différentes et de branches différentes, le cheminement d'une langue et d'une culture à travers les événements et les personnes, les hasards et les revirements, les motivations et les décisions personnelles qui l'influencent. Ces facteurs ne se retrouvent pas dans les statistiques et ils sont, à notre avis, trop facilement écartés des analyses d'institutions et de changements sociaux.

Nous estimons que l'assimilation est un phénomène banal et que la persistance d'une langue ou d'une culture minoritaire ne l'est point. Nous pensons aussi que les deux phénomènes sont très étroitement liés, comme les deux côtés d'une seule médaille, et que l'on ne peut étudier l'un sans étudier l'autre. Cela peut sembler évident, mais on nous a fréquemment demandé pourquoi nous nous intéressions aux "assimilés". L'idée que ces personnes n'ont rien à nous apprendre sur l'assimilation est erronée. Elles en sont les "victimes"; elles sont le résultat même de l'influence et de l'action des nombreux facteurs qui font l'assimilation. Par conséquent, elles peuvent nous renseigner sur ces facteurs et sur leur influence au plan individuel. Et l'analyse de leurs témoignages devrait permettre d'en dégager des généralisations valables.

Toutes les familles retenues étaient francophones au point de départ. Chez certaines, le changement linguistique avait été rapide, très rapide, chez d'autres plus lent. Ne retenir que celles qui maintenaient le français eût été en contradiction avec les objectifs de l'étude. D'ailleurs, nous avons très rapidement mis de côté le terme "assimilation" et adopté l'expression "changement linguistique et

culturel", parce que nous pensons qu'il peut y avoir un dédoublement entre langue et culture. Nous cherchions également à éviter le plus possible les *a priori* idéologiques. Comme on peut bien se l'imaginer, la question "Pourquoi vous êtes-vous laissés assimiler?" peut mettre rapidement fin à une entrevue!

C'est là le raisonnement qui nous a amenés à étudier un échantillon de 24 familles francophones qui se sont établies en Alberta avant 1920, qui se sont formées avant cette même date, et qui sont toujours représentées dans la province. La sélection de ces familles nous a obligés à une première constatation: dès le départ, la population francophone était hétérogène et complexe, d'origine et de dialectes différents, dispersée à travers toute la province. Les francophones s'y sont installés pour des raisons diverses: les uns entendaient créer une présence canadienne-française, d'autres voulaient échapper à la misère et commencer une nouvelle vie, d'autres encore cherchaient la fortune ou l'aventure. Pour certains, c'est donc la continuité culturelle; pour d'autres, c'est la rupture. On peut aussi penser que le dialecte et le lieu d'origine peuvent être des barrières insurmontables, comme l'indiquent certains des témoignages recueillis: "Il ne parlait pas le français de chez nous, elle était Belge..." "Il/elle riait de mon français, le critiquait..." Il y avait dès le début des conflits de culture, comme le souligne Bernard Wilhem dans son texte sur l'établissement de collèges dans le sud de la Saskatchewan.²

Notre première démarche consistait à dresser la généalogie des familles retenues, pour au moins trois générations. Le choix des familles et le processus de reconstitution des généalogies ont été amplement décrits ailleurs.³ Il n'est pas nécessaire d'y revenir ici.

La deuxième démarche, celle qui nous intéresse ici, consistait à reconstituer l'histoire de ces familles. Pour ce faire, nous avons cherché à contacter et à interviewer au moins un membre, de préférence plusieurs, de chaque famille, à chaque génération. Ces personnes devenaient nos informateurs. Elles nous ont aidés à compléter les généalogies et à obtenir les éléments de base de l'histoire de la famille. Le fait que les femmes sont les gardiennes des généalogies est bien documenté en ethnologie et il s'est avéré exact dans cette étude aussi. Les femmes étaient généralement les personnes rencontrées pour la reconstitution des généalogies, même lorsqu'elles n'étaient pas des descendantes directes des ancêtres retenus. Elles conservaient les renseignements relatifs aux anniversaires, de naissance et de mariage plus particulièrement, dans des carnets souvent usés par les utilisations fréquentes. Les décès y étaient moins souvent inscrits et lorsqu'ils se retrouvaient dans le carnet, c'était très souvent sous la forme

de l'une de ces cartes ou images saintes que l'on distribue lors des funérailles. Plusieurs hommes nous ont dit: "Attendez que j'aille chercher le carnet de ma femme". C'étaient les femmes le plus souvent qui, lors de discussions relatives à certains événements, se chargeaient de faire les appels téléphoniques requis pour obtenir les renseignements demandés. C'étaient elles également qui s'étaient lancées dans le projet de reconstituer la généalogie de la famille (la leur et/ou celle de leur mari). Nous avons été surpris du nombre de généalogies familiales ainsi en cours.

La troisième démarche consistait en un sondage et visait à recueillir des données quantifiables au moyen d'un questionnaire de près de 200 questions. L'entrevue téléphonique pouvait durer entre 30 minutes et une heure. Quatre familles furent choisies à cette fin et nous avons essayé d'en contacter chaque membre vivant, quelque 242 personnes en tout. Nous en avons rejoint 211, et la grande majorité d'entre elles (177) ont répondu à nos questions. Le taux de participation s'élève donc à 73,1%.

Il y avait donc un grand intérêt et une très bonne participation au projet. Tout le monde est fasciné par ses origines, par la généalogie et par l'histoire de sa famille. Nos informateurs étaient contents de nous parler de leur vie, de leurs familles, de nous faire rencontrer d'autres membres de la famille et même d'arranger des rencontres de groupe. En général, il n'y avait ni réticence ni gêne.

Les déconstructionnistes se plaisent à dire que "chacun a son histoire à raconter" et, aussi, que chaque histoire est irréductible. Voilà le hic! La reconstruction est délicate et pleine de pièges. À la suite des ethnologues, nous avons utilisé un ou plusieurs informateurs par famille et comme eux, nous les avons encouragés à nous raconter leur histoire dans leurs propres mots. Nous avons ainsi obtenu une quarantaine d'entrevues. Notre tâche était/est de comparer et d'interpréter ces histoires, de chercher les expériences et les thèmes communs, tout en insistant sur l'unicité de chaque récit. L'histoire d'une famille, plus précisément d'une branche de cette famille, construite à partir des faits tels que racontés par une des descendantes, servira à illustrer quelques-uns de ces thèmes, comme à faire ressortir certaines des expériences et des personnages communs à ces récits.

Comme toutes celles retenues pour cette étude, cette famille est francophone à l'origine, c'est-à-dire que l'aïeul et l'aïeule parlaient le français à leur arrivée dans la province. Ils s'établirent sur une ferme, dans la prairie à l'est de Calgary, vers 1910. Les enfants vinrent; la ferme se développait. Lorsque survint la Dépression, avec ses difficultés et ses misères, les fils durent travailler dans les villages

voisins. L'un d'eux, le père de l'informatrice, fut alors employé dans un garage. Il épousa une francophone. A sa mort, son père laissa la ferme à un autre de ses frères, ce qu'il trouva injuste. Il était déçu et il bouda. Il se chicana avec un autre de ses frères qui avait épousé une anglophone et qui s'était mis à parler l'anglais.

Il a trois filles et un garçon. Sa femme et lui parlent le français à la maison; il insiste là-dessus. Il reçoit le journal de langue française toutes les semaines; cependant, il n'y a pas d'autre matière à lire en français. Le journal est sans intérêt pour les enfants. Notre homme ouvre un commerce qui ne marche pas. Il déménage à Calgary pour y trouver du travail. Les choses ne vont pas très bien à Calgary. Il vit dans un quartier anglophone; ses enfants apprennent l'anglais à l'école, le parlent entre eux, commencent à s'adresser à leur mère en anglais, rient de ses tentatives de prononcer des mots anglais. Il devient de plus en plus amer, se retire de la famille, parle de moins en moins. Il voudrait déménager à Edmonton pour vivre dans un milieu francophone, mais il n'a pas assez d'argent. Ses filles vont à l'université; il semble se désintéresser... Il se tait...

L'une de ses filles est devenue institutrice. Elle se rappelle un père sévère et de plus en plus distant, qui mettait tout au compte des "maudits Anglais". A l'école, par contre, on chantait les louanges du glorieux empire britannique. Elle était d'abord confuse, mais elle devint rapidement plus "objective", plus "critique", voire plus indépendante, que les autres élèves, car elle ne pouvait plus croire entièrement ni son père ni ses professeurs. Elle se rappelle aussi, comme ses soeurs, des dimanches matins quand la famille se levait tôt, mettait ses plus beaux habits, prenait le bus et traversait Calgary pour assister à la messe en français et ensuite participer aux activités sociales de la paroisse. C'était l'événement de la semaine.

Elle se rappelle aussi comment l'anglais était devenu "une langue secrète" pour les enfants, comment ils aimaient épater leurs parents et surtout comment ils taquinaient leur mère, qui essayait d'apprendre la langue. Elle partit de Calgary pendant un an. Quand elle revint et qu'elle entendit les tentatives boiteuses de sa mère de parler anglais, elle fut prise de remords. "Qu'avons-nous fait?" se demanda-t-elle? Elle se remit alors à parler français, elle suivit des cours, elle fit des stages en France. Elle devint professeur de français, elle se créa un réseau d'amis et de collègues qui parlent le français. Elle se trouve bien dans les deux milieux, avec les deux langues et avec les deux cultures. Et, merveilleuse symétrie, tous les dimanches matins, elle se lève tôt, s'habille bien et traverse Calgary dans sa voiture pour aller retrouver ses soeurs, assister à la messe et par-

ticiper aux activités sociales françaises.

Nous nous sommes vite rendus compte que, pour tirer le maximum de profit de ces "biographies", il nous fallait de nouveaux outils et de nouvelles approches. Dans le désir d'ouvrir le champ d'analyse, nous nous sommes tournés vers le cinéma et la littérature. Nous nous sommes penchés sur un film et, avec l'aide très appréciée de Paul Dubé, sur un roman qui couvre trois générations de Franco-Albertains.

Le film, produit par l'Office national du film, s'intitule *Deux voix, comme en écho*.⁴ Il présente deux adultes jeunes, nés dans une famille d'origine française en Ontario, élevés dans un milieu anglophone dès leur jeune âge et largement anglicisés. La soeur vient de redécouvrir son appartenance française; elle a repris, réappris le français, mais elle est troublée, déconcertée. Elle se sent mal dans sa peau parce qu'elle est mal à l'aise dans son milieu, qui n'est pas le milieu français de son enfance, de son imaginaire. Elle cherche à expliquer ce qui lui est arrivé. Elle cherche la réponse à ses questions et à ses malaises chez son frère, un frère complètement assimilé qui, contrairement à elle, semble parfaitement en paix avec lui-même. Au cours de leurs rencontres et de leurs conversations, elle essaye de recréer le passé: "Ne te rappelles-tu pas comment c'était, quand on faisait ceci, quand on parlait de cela? Ne te souviens-tu pas des étés quand nous parlions le français, quand le monde était français, quand nous étions heureux?" Le frère ne se rappelle pas: "Non! Ce n'était pas comme cela; c'était toujours comme maintenant. J'ai toujours parlé l'anglais. Non! Rien n'est changé." L'"expérience" qui a changé la soeur n'est pas reconnue ni renforcée par le frère. A la fin du film, elle reste malheureuse, aliénée.

Le roman est plus complexe. Dans *Counterpoint*, Marie Moser⁵ met en scène une femme de la troisième génération, assimilée, qui retrace la vie de sa famille à travers celle de sa grand-mère et de sa mère. Elle le fait lors d'un voyage qui la ramène de la Colombie-Britannique à Edmonton, où vivaient ses parents, puis au village où vécurent ses grands-parents. Elle aussi cherche à se comprendre, à comprendre ses parents et ses grands-parents; elle veut clarifier et comprendre les changements que sa famille a connus. Elle aussi est hantée par ses origines françaises et connaît un conflit d'identité. A travers une expérience "quasi mystique" dans le village de ses grands-parents, elle arrive à résoudre ses conflits intérieurs et elle repart, optimiste, en paix, heureuse dans le présent. Elle retourne à Vancouver, en passant par Edmonton, bien décidée à ne pas faire peser son passé sur sa fille.

Les thèmes et les personnages du film et du roman rejoignent les témoignages obtenus dans les entrevues. D'ailleurs, les vives réactions des membres de l'équipe devant ces oeuvres étaient très révélatrices. Chacun trouvait des correspondances, citait des exemples tirés des entrevues. On parlait de personnages typés, d'expériences communes, même d'archétypes.

L'on peut isoler de ces oeuvres trois personnages typés, dont deux se retrouvent dans notre récit de vie:

1) Il y a d'abord le personnage à la recherche de l'absolu, qui ne veut pas, qui ne peut pas accepter un monde moins parfait que celui qu'il imagine et qui est donc constamment déçu. Il s'isole, se retire de plus en plus, s'éloigne de plus en plus de ses proches et devient de plus en plus aliéné. C'est le père de notre récit de vie; c'est la soeur dans le film. Ce personnage, on peut le placer dans la tradition romantique et tragique de la littérature.

2) Il y a ensuite le personnage ordinaire, conformiste, sans engagement particulier, qui est changé par une expérience particulière (rencontre, révélation, intuition...) et en émerge plus fort, plus équitable, plus heureux. On reconnaît le personnage central du roman de Marie Moser. On peut voir ici la description du héros, de l'héroïne, dans les récits classiques, mais c'est aussi le héros, l'héroïne, de tous les jours, comme le décrit Joseph Campbell, par exemple.⁶

3) Il y a un troisième personnage, que l'on trouve dans le film et dans nos récits. C'est le pragmatique, celui qui s'adapte à tout, qui est toujours prêt à se compromettre dans sa fuite en avant. C'est le frère dans le film. Il nous semble que la soeur et le frère ont, dans ce film, une relation analogique à celle d'Antigone à Créon: elle est intransigeante devant un monde qui ne correspond pas à son imaginaire, lui est toujours prêt à effacer son passé pour s'accommoder au présent.

Il y a un thème central commun à ces trois récits de vie: celui du conflit intérieur et de l'aliénation qui peut être le résultat de ce conflit. Cette question a fait l'objet d'une longue discussion avec Richard Joly, ancien recteur de l'Université de Sherbrooke, qui poursuit une recherche sur les relations entre langue et culture et qui s'est intéressé aux minorités francophones canadiennes. Nous tentions de cerner le "territoire imaginaire" des francophones et il nous disait que partout où il est allé pour sa recherche, il avait rencontré une aliénation profonde. Également, il a été question de ce sujet lors de discussions qui ont suivi certaines des communications présentées à ce colloque-ci. Il semble qu'une question importante à poser est celle-ci: "Est-il possible d'être francophone minoritaire et d'être

heureux?" Les récits nous offrent trois réponses différentes. Selon le film, cela semble douteux puisque la soeur paraît malheureuse et le frère est complètement assimilé et heureux. Selon le roman aussi, puisque l'héroïne en sort heureuse, mais anglophone d'origine française. Notre récit de vie présente un premier personnage, le père, profondément aliéné dans un milieu anglais envahissant et un deuxième personnage, la fille institutrice, qui se dit à l'aise dans un milieu partiellement francophone qu'elle s'est créé.

D'après nos informateurs, la réponse à la question est positive: il est possible d'être francophone minoritaire et heureux, mais il y a un coût, un prix à payer. La perception de ce prix est très variable et il peut être exprimé sur plusieurs plans.⁷ Sur le plan pratique, il consiste à prendre du temps, à investir de l'énergie, à faire l'effort nécessaire pour trouver les occasions de parler, de lire, d'écrire en français, pour encourager les enfants à le faire, pour participer aux activités francophones, aux organismes où la langue et la culture françaises sont mises en valeur. Comme cette personne rencontrée lors d'une autre enquête sur la francophonie albertaine à qui l'on posait la question "Qu'est-ce qu'un Franco-Albertain?" et qui répondait: "C'est quelqu'un qui passe sa vie dans des réunions!"

Le prix à payer peut aussi se définir sur le plan "spirituel", intérieur. C'est le sentiment d'être tiraillé *entre* deux cultures, de se sentir situé entre deux cultures, de n'appartenir pleinement ni à l'une ni à l'autre. C'est l'impression de mener deux vies ou d'avoir une vie compartimentalisée. C'est de se sentir marginalisé. C'est aussi de se sentir spécial, privilégié et inférieur tout à la fois. On peut inclure dans la liste un prix sur le plan linguistique. Comme Roberte Salerno, professeure de linguistique à l'Université de l'Alberta, plusieurs auteurs considèrent que rares sont les personnes qui se sentent autant à l'aise dans les deux langues.

La perception du prix à payer peut être en fin de compte positive, comme le voit la descendante de notre récit de vie. L'on paye, mais l'on y gagne aussi; le bénéfice en vaut le coût. L'on profite des deux langues, des deux cultures et l'on a une vie plus riche. Cette perception peut aussi être négative, comme pour le père du même récit. Le prix est un fardeau trop lourd; l'on est écrasé sous son poids. La lutte est trop inégale; l'on a l'impression de perdre continuellement du terrain. Cette dernière perception peut mener à l'aliénation.

Cependant, il ressort de notre recherche que le changement linguistique n'entraine pas nécessairement le rejet, l'abandon ou l'oubli de sa culture ou de ses origines. La plupart de nos informateurs assimilés et unilingues anglais reconnaissent leurs origines

françaises, leur nom, leurs ancêtres et leur héritage français; et ils en sont fiers. Ils sont fascinés par la généalogie. S'ils voient une rupture linguistique dans leur vie, ils ne voient pas nécessairement de rupture culturelle. Le discours des assimilés est teinté de nostalgie, de regrets, parfois de culpabilité: "Peut-être aurait-on dû faire plus d'efforts..."

Nous ne voulons pas minimiser l'assimilation et le danger de l'aliénation qui est toujours présent, mais il nous semble qu'elle est empirée par une interprétation alarmiste basée sur des statistiques et par le discours fataliste qui souvent l'accompagne. Nous ne voulons pas non plus être accusés d'un optimisme naïf, mais nous croyons qu'il y a lieu d'être optimistes. Tout d'abord, malgré la courte histoire des francophones, le changement social rapide, le brassage continu, l'effritement des communautés, une identité franco-albertaine s'est créée et elle existe même si son caractère est difficile à saisir.

L'on peut proposer une autre interprétation des statistiques. Selon les recensements, le nombre d'Albertains qui déclarent le français comme langue maternelle a continuellement augmenté: il est passé de 31 000 en 1941 à 46 500 en 1971 et à au moins 56 000 en 1986.⁸ Etant donné les circonstances, c'est une persistance extraordinaire, même "remarquable" selon le terme employé dans l'un des ateliers de ce colloque. Et si l'on substitue à ce chiffre le nombre des personnes qui disent ne parler que le français à la maison (17 500) et de celles qui disent parler le français et une autre langue (100 500), le total de 118 000 est une raison d'être optimiste. Il y a de quoi l'être encore plus si l'on prend plutôt les données relatives aux langues officielles: 152 000 Albertains déclarent les deux langues officielles. Cela donne une communauté linguistique potentielle de plus de 150 000 personnes et une communauté hétérogène et complexe, comme elle l'était au départ. Car, même si les nouveaux bilingues ne remplacent en rien les francophones assimilés, ils n'en élargissent pas moins la communauté linguistique. Ils donnent aux Franco-Albertains une raison supplémentaire de fierté. Ils fournissent aussi un encouragement aux assimilés à retrouver la langue qui fait partie de cette culture qu'ils n'ont pas oubliée.

On peut interpréter la présente vague d'immersion française et de bilinguisme anglais-français comme une simple manifestation d'opportunisme, ou comme la réussite durable d'une idée. Quoi qu'il en soit, ce sont des dizaines de milliers de personnes de plus avec lesquelles il est possible de parler le français. Il y a en Alberta plus de francophones que jamais. Et ce n'est pas négligeable.

Notes

1. Les auteurs tiennent à remercier le Secrétariat d'Etat, dont la généreuse contribution financière a rendu possible ce projet d'envergure; d'autres subventions plus modestes se sont ajoutées par la suite en provenance de programmes d'emploi du Canada et de l'Alberta, de la Faculté Saint-Jean et de l'Université de l'Alberta. Plusieurs étudiants et chercheurs y ont participé depuis le début en 1989: Yvan-Camille Beaudoin, Lisa Cadillon, Rolande Cormier, Thomas Davies, Eve-Marie Forcier, France Gauvin, Sylvain Julien, Claire Lafrenière, Hélène Russell, Tiffany Saxton et Marie-Claude St-Cyr. Claude Couture a bien voulu accepter de lire une version antérieure du texte; ses commentaires ont été fort utiles.
2. Bernard Wilhelm, "Le pot de fer contre le pot de terre: la lutte entre le Collège Mathieu et le Collège Notre-Dame-d'Auvergne".
3. Gratien Allaire et Laurence Fedigan, "D'une génération à l'autre: le changement linguistique en Alberta", dans André Fauchon (dir.), *Langue et Communication*, les actes du neuvième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à Saint-Boniface les 12, 13 et 14 octobre 1989 (Saint-Boniface: Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 1990), p. 1-18; "Survivance et Assimilation: les deux facettes d'une même médaille", Colloque *Les communautés francophones hors Québec: aliénation ou non*, Calgary, Nov. 25, 1989 (à paraître); "Trois générations de Franco-Albertains: une recherche ethno-historique sur le changement linguistique et culturel", à paraître dans *Francophonies d'Amérique*.
4. Claudette Jaiko (réalisatrice), Jean Lapointe (producteur), *Deux voix, comme en écho* (Office national du film: 1987), 29 min 3 s.
5. Marie Moser, *Counterpoint* (Toronto: Irwin Publishing, 1987).
6. Voir entre autres: Joseph Campbell, *The Hero with a Thousand Faces*, 2nd edition (Princeton: Princeton University Press, 1968, 1972).
7. Le politicologue Jean A. Laponce a examiné d'une façon différente cette notion de prix à payer dans son livre *Langue et Terri-*

toire (Québec: Presses de l'Université Laval, 1984).

8. Donnée basée sur les déclarations d'origines multiples et ajustée afin de faciliter la comparaison avec celles des recensements précédents (Canada, Statistique Canada, *Annuaire du Canada, 1990: exposé de l'évolution économique, sociale et politique du Canada* (Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1989), p. 2-29. Lors du recensement, 48 000 Albertains ont déclaré le français comme leur seule langue maternelle. Si l'on ajoute les 16 500 personnes qui ont déclaré le français et une autre langue comme langues maternelles, le total des francophones de langue maternelle s'élève alors à 64 500. Canada, Statistique Canada, *Recensement Canada, 1986. Le Pays. Caractéristiques de la population et des logements. Langue: Partie 1* (Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1987), Tableau 4.
9. Ces données sont tirées de l'*Annuaire du Canada*, 1990, p. 2-29.

Institutions francophones et vitalité communautaire: motivations symboliques et fonctionnelles du choix de réseau institutionnel

*par Daniel Savas
Les Recherches Peira*

Mise en contexte.

Le dynamisme d'une communauté est pour une bonne part fonction du degré de développement et de la vitalité de son système institutionnel. (Raymond Breton)

Les communautés francophones hors Québec ont leur propre réseau d'organisations communautaires depuis plusieurs décennies.¹ Construites en réponse à différents facteurs sociaux, culturels, politiques et économiques, ces organisations représentent pour les minorités francophones des points de repère et de ralliement pour la sauvegarde de leur héritage linguistique et culturel. L'église, l'école et de nombreuses associations socio-culturelles créent un milieu social familial où l'on vit en français.

Traditionnellement, ces institutions ne revêtaient qu'un caractère local et religieux. L'activité communautaire reposait largement sur l'église comme institution centrale. On identifiait la communauté par l'image du clocher dans le village sinon par le travail des clercs qui rayonnait comme le son de la cloche à travers les différents milieux communautaires. L'éducation, les communications et la vie sociale,

entre autres, passaient par le clergé. En plus, les francophones orientaient leur vie privée en famille selon les édits de leur foi catholique.

Depuis les années soixante cependant, le développement institutionnel des communautés francophones hors Québec a pris de l'envergure grâce à une intervention directe de la part des gouvernements fédéral et provinciaux (surtout celui du Québec).² Par conséquent, le nombre, l'éventail et le type d'institutions desservant les communautés francophones hors Québec se sont considérablement modifiés.³ De nos jours, le réseau institutionnel offre plusieurs portes d'entrées, permettant aux francophones un accès varié à leur communauté. On n'a plus seulement l'église pour nourrir l'image de la communauté; les francophones traversent maintenant plusieurs portes individuelles qui sont maintenues dans des domaines plus spécialisés: les centres culturels, les associations politiques, les fédérations en éducation, les conseils jeunesse, les groupements des femmes, les bibliothèques, les Caisses populaires, et les restaurants, entre autres, sont les indicateurs d'un réseau institutionnel plus étendu.

Cette étude fait s'ouvrir les différentes portes d'entrée d'une communauté francophone dans l'ouest canadien, celle du Manitoba. Nous nous posons une série de questions: Comment se fait-il que les institutions soient importantes pour les membres de la communauté? Pourquoi les francophones fréquentent-ils les institutions? Comment est-ce que cela rend leur communauté plus vivante et dynamique?

Pour mener à bien notre réflexion sur la vitalité communautaire et les institutions francophones, nous avons consulté des francophones de la province du Manitoba à travers une série de groupes de discussions et d'entrevues tenues du 26 février au 1er mars 1990.⁴ Nous avons également fait parvenir un questionnaire aux participants dans le but de recueillir plus d'informations sur leur participation au réseau institutionnel.⁵

Institutions francophones et vitalité de la communauté.

Les institutions francophones contribuent à la vitalité communautaire dans la mesure où les membres de la communauté y voient un attrait particulier et peuvent y répondre à toute une série de besoins (social, économique, culturel, etc.).⁶ En fait, les participants dans nos groupes de discussions semblent être guidés par des motivations symboliques et fonctionnelles lorsqu'ils choisissent des institutions et un réseau institutionnel (minoritaire ou

majoritaire).

Motivations symboliques.

La grande majorité des participants reconnaissent l'importance symbolique des institutions francophones. Elles les aident à s'identifier comme francophones; elles les rendent fiers d'être francophones; et elles leur permettent de voir que leur communauté existe. Le fait qu'ils disent ne pas éprouver les mêmes sentiments pour les institutions de la majorité souligne l'attrait symbolique particulier du réseau institutionnel *francophone*.

Quelles sont les formes de cet attrait symbolique pour les institutions francophones?

En premier lieu, les participants éprouvent un certain sentiment de possession à l'égard des institutions du réseau francophone. Elles leur appartiennent; elles sont là *pour* la francophonie. La plupart d'entre eux associent l'idée de possession plus facilement aux rassemblements communautaires (surtout le Festival du Voyageur) et à des institutions traditionnelles. Ceci est peu surprenant puisqu'elles sont les plus faciles à identifier de par l'envergure de leurs activités dans la communauté. Très peu d'entre eux parlent, par exemple, de "notre restaurant" ou de "ma librairie".

On prend possession de certaines institutions aussi parce qu'elles soulignent de façon très positive la capacité des Franco-Manitobains à faire quelque chose de bon; ils ont alors une "communauté compétente" ("C'est la communauté de Saint-Boniface qui monte ce Festival-là et puis les gens sont fiers de pouvoir réaliser quelque chose.'). Les gens en prennent possession comme symboles d'une fierté de langue et de culture qui évoquent une image positive de leur francophonie.

En deuxième lieu, les Franco-Manitobains apprécient les institutions francophones en ce qu'elles confirment pour eux l'existence et même la vitalité de leur communauté. Ce sont des lieux de rencontres pour des francophones, là où l'on connaît du monde, où l'on se sent en communauté. Dans le réseau de la majorité, on se sent plus isolé, à part, pas chez eux parce que ce n'est pas un lieu qui dégage le même sens communautaire.

Curieusement, lorsqu'on leur demande d'évaluer l'impact des institutions sur leur sentiment d'appartenance, les gens accordent une importance plutôt moyenne au réseau institutionnel (5,71 sur 10). Mais, il y a d'importantes variations selon l'institution qu'ils fréquentent; par exemple, ils éprouvent un sentiment d'appartenance

plus fort dans les rassemblements communautaires (8,91) que dans les institutions traditionnelles (6,76) et informelles (6,60) ou dans les entreprises privées (3,33), qui les touchent peu.⁸

En troisième lieu, étant en communauté et motivés par un sens communautaire, les participants voient aussi dans les institutions francophones une expression de leur identité francophone. Cette identité est exprimée surtout à travers la langue française; parler sa langue dans les institutions leur confirme une identité de soi. Ceci leur permet de définir ce qu'ils sont comme individus et de le partager avec d'autres en communauté.

Lorsqu'on leur demande à quel point les institutions les aident à s'identifier comme francophones, les participants accordent une cote assez élevée aux institutions (6,71 sur 10). Cependant, ce sont de loin des rassemblements communautaires (9,43) qui réussissent le mieux à toucher cette motivation symbolique. Viennent ensuite les institutions traditionnelles (6,66) et informelles (6,52).

En quatrième lieu, les institutions francophones "vendent" la communauté à la majorité anglophone. Ceci rend les francophones fiers de l'acceptation et de la reconnaissance qu'ils reçoivent, et notamment du fait que les anglophones peuvent apprécier leur langue et leur culture.

Dans tous les groupes, on reconnaît le Festival du Voyageur comme étant le meilleur promoteur du fait français. En fait, puisque c'est un grand événement *francophone*, le Festival accorde une certaine validité à la communauté qu'elle n'aurait peut-être pas autrement en tant que minorité.

Les participants se montrent assez préoccupés par cette validation de l'extérieur. On dirait qu'ils la veulent pour confirmer leurs propres sentiments de fierté à travers les yeux de la majorité. Curieusement, nous ne voyons ce désir que dans le cas du Festival du Voyageur, la seule institution francophone où il existe un véritable contact avec des anglophones.

En dernier lieu, pour beaucoup de gens, le réseau institutionnel francophone dégage des différences entre francophones et anglophones. A ce sujet, les participants disent pouvoir se distinguer à côté de la majorité anglophone à l'aide des institutions francophones. Se distinguer de la majorité, et par rapport à elle, n'a que des effets positifs, selon eux; c'est une valorisation du fait d'être minoritaire, tant les francophones peuvent être fiers des différences.

En général, certaines institutions sont plus appropriées que d'autres pour motiver les francophones symboliquement. Les rassemblements communautaires et les institutions traditionnelles ont

tendance à toucher les motivations symboliques plus que les institutions non-traditionnelles et les entreprises privées. Il est important de souligner que les participants ne ressentent aucune motivation symbolique à l'égard des institutions de la majorité.

Motivations fonctionnelles.

Les participants se tournent vers le réseau institutionnel pour des raisons plus fonctionnelles aussi. Mais, ils font la distinction entre les motivations qui sont liées à un désir d'avoir accès au fait français et celles qui sont strictement pratiques sans égard à la langue; cette distinction peut déterminer leur choix de réseau institutionnel (majoritaire ou minoritaire).

Accès au fait français.

La majorité des participants identifient, sans trop de difficulté, les institutions où l'accès au français est plus probable et là où ils doivent se servir de leur anglais. Pour eux, choisir une institution veut plutôt dire choisir une langue d'usage. Par ailleurs, c'est généralement la capacité d'utiliser le français dans une institution qui les identifie comme francophones. Les motivations fonctionnelles liées au désir d'avoir un accès au fait français sont de quatre types: rencontrer des francophones, faire connaître le fait français, chercher des services en français et promouvoir le français.

Rencontrer des francophones. Avoir accès à la communauté francophone par son réseau institutionnel, nous l'avons déjà dit ici, projette l'image d'un lieu de rencontre des francophones. Pour plusieurs de nos participants, cet accès est très pratique: ils fréquentent les institutions francophones parce qu'ils veulent rencontrer des francophones. En fait, les gens ont tendance à aller vers des lieux "connus" comme étant francophones où, d'une place à l'autre, ils vont se retrouver chez eux; c'est donc un accès facile et pratique à la communauté.

Les participants considèrent que les institutions constituent "plus ou moins" un terrain d'implication où ils pourraient rencontrer des gens (5,22 sur 10). On remarque, cependant, que c'est lors des rassemblements communautaires (8,39) qu'ils disent avoir plus de chances de rencontrer d'autres francophones. Ceci est peu surprenant puisque ces "événements" visent justement une plus grande participation communautaire. Les institutions traditionnelles (5,41)

et non-traditionnelles (5,28) sont évaluées à peu près au même niveau alors que les entreprises privées sont les plus faibles quand il s'agit d'impliquer le monde dans des activités (3,89).

Faire connaître le fait français. En plus de faciliter des rencontres, le réseau institutionnel fait connaître la francophonie. Son rôle pédagogique est particulièrement important pour nos participants. D'une part, les institutions peuvent faire valoriser la culture et la langue françaises auprès des francophones. Dans ce cas, ce sont les institutions traditionnelles (Centre culturel franco-manitobain, Cercle Molière, les médias) et les rassemblements communautaires qui répondent le plus à cette motivation pratique.

Pour la majorité des participants, c'est surtout en raison des enfants qu'ils sont motivés à fréquenter le réseau francophone; ils y voient l'occasion de leur faire connaître et de valoriser le fait français. Dans ce cas, tout le réseau institutionnel francophone devient le terrain sur lequel ils feront connaître la francophonie.

D'autre part, les institutions francophones peuvent sensibiliser la majorité anglophone à propos du fait français et contribuer ainsi à une diminution des tensions entre les deux groupes linguistiques. Cependant, les participants n'identifient vraiment qu'une seule institution qui réussit à combler ce besoin: le Festival du Voyageur.

Chercher des services en français. Les participants voient dans le réseau institutionnel une occasion plus concrète et immédiate de recevoir les services en français ou d'acheter de la marchandise française (livres, cartes, etc.). Ce ne sont plus alors les institutions traditionnelles et les rassemblements communautaires seuls, qui les motivent à fréquenter le réseau institutionnel francophone. Il est question également des entreprises privées (librairies, dépanneurs, disquaires, restaurants, etc.) et des institutions non-traditionnelles (bibliothèque, cours de loisirs, clubs sociaux, etc.), des institutions qui offrent des services et des produits variés.

Plusieurs participants cherchent à fréquenter le réseau institutionnel francophone parce qu'ils se sentent plus à l'aise en français. En général, ils semblent s'en servir souvent. Lorsqu'on leur demande à quel point ils utilisent leur français dans les institutions, ils en évaluent l'usage à un niveau assez élevé (6,77 sur 10). Mais, ils l'utilisent plus dans trois institutions: les rassemblements communautaires (8,52), les institutions traditionnelles (7,51) et les institutions informelles (7,37). Les entreprises privées viennent en dernier (5,28).

Très souvent, le désir d'utiliser son français motive les participants

à identifier les personnes ou les endroits *francophones* en vue d'assurer qu'on reçoit des services en français. On sait, par exemple, que c'est à Saint-Boniface que l'on peut trouver des magasins francophones. On s'attend même à ce que les propriétaires à Saint-Boniface offrent les services en français à la clientèle. Cette "connaissance stratégique" est presque obligatoire pour les francophones en milieu minoritaire parce qu'ils fréquentent souvent des institutions qui desservent aussi le public majoritaire.

Promouvoir le français. Beaucoup de participants fréquentent les institutions francophones parce qu'ils y voient aussi une occasion de contribuer à la promotion du français. Dans bien des cas, cette promotion ressort d'une volonté personnelle d'avoir du français dans sa vie ("J'y vais parce que c'est francophone; pis c'est le fun en masse; là tu peux jaser en français; tu peux aller à une soirée, prendre une couple de bières en français.") D'autres veulent soutenir les institutions parce qu'elles sont francophones et parce qu'elles offrent des bénéfices à la communauté.

En général, les participants tiennent beaucoup à utiliser leur français dans les institutions (6,92 sur 10). Le désir est plus fort dans le cas des rassemblements communautaires (9,17) que dans les autres institutions, quoi qu'il soit assez fort vis-à-vis des institutions traditionnelles (7,61) et informelles (7,58).

Tout comme les motivations symboliques, on remarque qu'il y a une hiérarchie institutionnelle qui se dessine par rapport à des motivations fonctionnelles ressenties par les participants qui veulent un accès au fait français. Au sommet se trouvent les rassemblements communautaires car c'est là où on est le plus sûr d'avoir un contact minimum avec les francophones; viennent ensuite les institutions traditionnelles et non-traditionnelles. En bas de l'échelle se trouvent les institutions informelles et les entreprises privées. Cependant, les gens semblent se dire en mesure de satisfaire leurs motivations fonctionnelles à travers un plus grand éventail d'institutions que dans le cas des motivations symboliques.

Raisons pratiques, peu importe la langue.

Malgré l'importance qu'on accorde au fait français, le choix d'institutions est motivé plus souvent par des raisons strictement pratiques, sans égard à la langue. En général, on remarque quatre motivations fonctionnelles de ce genre: la réputation, la qualité de service, les facteurs économiques et l'habitude. Toutes ces motivations "pra-

tiques" entrent en jeu surtout dans les contextes institutionnels où il y a une possibilité de contact avec la majorité anglophone. Ainsi les participants parlent-ils plus souvent des entreprises privées et des institutions non-traditionnelles en termes fonctionnels qu'ils ne le font par rapport à des institutions traditionnelles et informelles ou des rassemblements communautaires.

La réputation. Pour plusieurs, c'est la réputation du magasin ou de l'individu qui active leur motivation. On connaît quelqu'un ou le magasin par le conseil d'un ami ou d'un parent.

La réputation semble animer le choix des participants surtout dans les contextes institutionnels où l'individu se sent moins en mesure de juger de la qualité du service. Par exemple, on n'irait pas chez n'importe quel médecin ou dentiste ou chez un garagiste qu'on ne connaît pas au moins de réputation. Par contre, pour les vêtements ou l'épicerie, là où l'individu se considère compétent pour juger, la réputation joue un rôle moins important.

La qualité de service. On choisit une institution parce qu'elle offre un bon service; le fait qu'un magasin ou un individu soit francophone est secondaire. Malgré le désir de maintenir ou de promouvoir le français, on recherche toujours la qualité.

Tout cela ne veut pas dire que les institutions francophones n'offrent pas de bons services. Au contraire, certains participants définissent "qualité" autant par l'atmosphère ou l'ambiance que par le type de service offert. Plusieurs préfèrent les institutions francophones parce qu'elles offrent un cachet spécial, quelque chose "d'extra" qui les attire.

Les facteurs économiques. Les prix d'achat, la disponibilité des services et produits et la proximité géographique sont des motivations économiques pour les Franco-Manitobains dans leur choix d'institutions.

L'importance accordée aux prix ressemble beaucoup à ce qu'on vient de voir sur la qualité du service. En général, on regarde les prix avant de considérer la langue d'usage dans une institution. Quelques personnes sont prêtes à payer plus cher pour avoir un service en français à condition que l'écart entre les prix ne soit pas trop grand.

Pour ce qui est de la disponibilité des services en français, les participants font face à une réalité bien simple: si le service ou les produits qu'on cherche ne sont pas disponibles en français, ils n'ont

pas d'autre choix que d'aller vers le réseau anglophone. Dans le milieu rural, il est souvent question d'un éventail de services qui est beaucoup plus restreint qu'en ville, peu importe la langue. Alors, le choix entre institutions francophones et anglophones ne se pose même pas.

En milieu urbain, par contre, les gens semblent être plus ou moins satisfaits de l'éventail des services disponibles en français. La vraie difficulté pour eux c'est l'accès; il faut qu'ils se déplacent pour les avoir, qu'ils fassent l'effort.

En effet, la proximité géographique semble être critique dans les motivations fonctionnelles de nos participants. Peu d'entre eux sont prêts à se déplacer trop loin ou à faire un détour pour le seul plaisir d'avoir des services ou des produits en français. Ils semblent être moins prêts à le faire pour le français dans les institutions non-traditionnelles et les entreprises privées. Par contre, lorsqu'il s'agit des institutions qui évoquent la tradition et des valeurs plus symboliques liées à la culture française, comme le Centre culturel franco-manitobain, le Cercle Molière ou l'église, ou encore le Festival du Voyageur, les participants n'hésitent pas à faire l'effort nécessaire. L'importance de la disponibilité comme motivation fonctionnelle semble donc être très liée au type d'institution francophone.

L'habitude. Dans certains contextes, les participants semblent être moins motivés par un facteur en particulier que par l'habitude d'avoir toujours fréquenté le même endroit ou de s'être toujours servi du français ou de l'anglais dans telle ou telle institution. Plus d'un participant remarque que c'est avant tout la disponibilité qui forme l'habitude. Si on commence à fréquenter le réseau anglais pour un service particulier parce qu'il n'est pas disponible en français, il y a de fortes chances qu'on va continuer à le faire.

En général, donc, les participants peuvent être motivés par des motivations fonctionnelles qui ne correspondent pas du tout à leur désir d'avoir un accès au fait français. En fait, ceci est une considération secondaire. Dans ce cas, ce serait plutôt pour la réputation de l'institution, ses prix, sa proximité géographique ou encore l'habitude qui forment le choix d'institution. Cela n'exclut en rien les institutions francophones. En fait, il arrive parfois que l'aspect pratique coïncide avec l'aspect linguistique pour satisfaire les deux types de motivations fonctionnelles. Mais, lorsqu'il y a un choix entre les deux, l'élément pratique prédomine plus souvent; on n'est pas prêt à faire l'effort nécessaire pour chercher un accès au fait français.

Conflits de motivations: contact avec la majorité anglophone.

Bien que les motivations symboliques et fonctionnelles soient présentées de façon séparées, elles sont intimement liées. Le lien entre elles nous semble important parce qu'il nous montre comment les institutions francophones peuvent affecter la vitalité d'une communauté francophone. Dans certains cas, les motivations fonctionnelles animent et complètent les motivations symboliques. Par exemple, lorsqu'on fréquente une institution pour rencontrer les francophones, on nourrit à la fois son sentiment d'appartenance au groupe francophone. Ou bien, lorsqu'on fait connaître le fait français à la majorité anglophone, on en tire une certaine fierté pour la reconnaissance qu'on reçoit comme francophone.

Mais, ces deux types de motivations peuvent aussi s'affronter et créer ce que nous appelons des "conflits de motivations" à l'égard du réseau institutionnel.

C'est le cas notamment du Festival du Voyageur; même si la majorité de nos participants sont fiers de pouvoir réussir un grand événement qui attire beaucoup de monde, plusieurs d'entre eux doutent des bénéfices d'un Festival, disent-ils, trop orienté vers la majorité; ils ont peur de perdre la "vraie" valeur du Festival, c'est-à-dire son cachet francophone. Ces personnes prennent possession du Festival comme étant un signe de la vitalité de la communauté et parce que c'est une réussite, mais ils craignent la perte de son caractère français. Plus on tente de le vendre aux anglophones, disent-ils, moins le Festival servira de véhicule à la francophonie manitobaine.

Du côté plus fonctionnel, d'autres croient également qu'on perd de plus en plus la capacité de parler français au Festival parce qu'il y a trop d'anglophones et que l'anglais prend trop de place. C'est l'accès au fait français qui est atteint. Pour ces personnes, le Festival répond moins à leurs désirs de rencontrer et connaître des francophones, de chercher des services en français ou de promouvoir le français.

On fait face donc à une dévalorisation du Festival et à une diminution de la vitalité de la communauté. En d'autres mots, le Festival ne motive plus autant nos participants de façon symbolique ou fonctionnelle; il y a un conflit de motivations — on est fier que les anglophones l'apprécient et qu'on réussisse à le vendre, mais en même temps, on est moins prêt à accepter une trop forte présence de la majorité.

Par contre, il existe un contre-courant à l'égard de l'orientation du Festival. Selon certains, les plus actifs surtout, l'idée du Festival

est justement de vendre la francophonie aux anglophones pour faire apprécier la culture française et pour rapprocher les deux groupes linguistiques. Ce n'est plus un Festival seulement pour les francophones, mais bien pour tout le monde, affirment-ils. C'est un des bénéfices principaux du Festival qu'il soit ouvert à tous. Autrement dit, certains voient dans le marché anglophone une façon de faire du Festival une plus grande réussite, quelque chose dont on peut être fier.

En général, il est assez clair que les participants regrettent "l'anglicisation" du Festival. Ainsi leurs motivations symboliques prennent-elles de l'avance sur les motivations fonctionnelles en ce sens qu'ils semblent vouloir rejoindre le marché anglophone sans pour autant négliger l'élément français du Festival qui est, après tout, sa clé de vente.

Le conflit de motivations à l'égard du Festival nous semble important pour une seule raison: il souligne l'impact réel du contact avec la majorité anglophone sur le lien entre institutions francophones et vitalité communautaire. Plus on est en contact avec la majorité, plus il y a de conflits de motivations et moins forte sera la vitalité communautaire dans le réseau francophone.

Conclusion.

Dans cette étude, nous avons essayé de mieux comprendre le rôle des institutions francophones dans le renforcement de la vitalité communautaire des communautés francophones hors Québec. Pourquoi sont-elles si importantes dans ces communautés? Comment rendent-elles la communauté plus vivante et dynamique?

Les participants font bien la distinction entre les endroits où ils peuvent utiliser le français (le réseau institutionnel francophone connu) et là où ils ne peuvent pas (le réseau institutionnel général). Donc, un choix s'impose.

Les francophones font le choix d'institution à partir des motivations symboliques et fonctionnelles qu'ils cherchent à satisfaire dans les différentes institutions. Ces différentes motivations peuvent affecter la vitalité communautaire par l'activité qu'elles génèrent dans les deux réseaux institutionnels. Par exemple, lorsque les participants choisissent le réseau institutionnel général, ils le font plus souvent pour des motivations plutôt fonctionnelles que symboliques. Ceci a tendance à affaiblir la vitalité de la communauté francophone parce qu'ils se trouvent à se servir plus de l'anglais.

Par ailleurs, lorsque ceux qui sont animés par des motivations

plus fonctionnelles se tournent vers le réseau institutionnel francophone connu, ils ont tendance à renforcer la vitalité de la communauté francophone parce qu'ils se trouvent à agir selon leurs motivations symboliques.

Les participants identifient les institutions qui réussissent à intégrer ces deux séries de motivations mieux que d'autres. Ceci est important en ce sens qu'elles contribuent plus à intégrer les francophones dans la communauté.

Nos résultats démontrent clairement que ce sont les rassemblements communautaires qui touchent le plus profondément les motivations. De par l'envergure des événements et de leur caractère francophone, le rassemblement dépasse de loin les autres institutions. Ils sont cependant très peu nombreux et ont lieu pour une courte période de temps durant l'année. Nous trouvons donc que l'impact général des rassemblements communautaires sur la vitalité demeure largement sur le plan symbolique.

Viennent ensuite les institutions traditionnelles (l'église, le Centre culturel, la Caisse, l'école) qui réussissent très bien à rejoindre les différentes motivations. Là, de longue date, identifiées spontanément comme francophones, fournissant des activités et des services liés à la culture et les traditions, ces institutions traditionnelles offrent une avenue symbolique et fonctionnelle à la francophonie. Nous croyons que leur impact sur la vitalité communautaire est beaucoup plus important puisqu'il semble rejoindre toutes les motivations et parce qu'elles ont une présence reconnue et valorisée à travers la communauté.

Les institutions non-traditionnelles (sports, loisirs, bibliothèques, etc.) et informelles (famille, amis) touchent de façon limitée les différentes motivations. Dans le cas des non-traditionnelles, il est question surtout d'un manque de disponibilité en français plus qu'autre chose. Pour les institutions informelles, on les considère plus en termes symboliques, ce qui fait que leur impact général demeure quand même limité.

Pour les entreprises privées (magasins, restaurants, etc.), les individus voient mal comment y satisfaire leurs motivations symboliques ou fonctionnelles en tant que francophones. Puisqu'elles ne desservent pas exclusivement une clientèle francophone, et puisqu'elles font moins appel à des valeurs culturelles et traditionnelles que d'autres institutions ne le font, les entreprises privées ont un impact minimal sur les plans symbolique et fonctionnel de la francophonie.

Cette hiérarchie d'institutions porte à réfléchir sur plusieurs

éléments de la nature du réseau institutionnel francophone et de son impact sur la vitalité des communautés francophones hors Québec.

Réflexions: réseau institutionnel et vitalité.

Notre étude suggère que la capacité des institutions francophones d'encourager une participation des francophones est limitée par la réalité minoritaire qui divise en deux l'image qu'ils possèdent de leur société. En fait, ils perçoivent d'abord leur propre milieu francophone et y font référence pour se fixer une place dans cette société. Ils voient également le milieu majoritaire duquel ils sont largement exclus à moins de laisser de côté toute coloration francophone. Cette dualité impose un choix aux francophones: rester dans leur propre milieu, s'aventurer dans le milieu majoritaire ou passer d'un milieu à l'autre. Chaque option a des conséquences sur la vitalité d'une communauté francophone en ce sens que le choix du milieu entraine très souvent un choix de langue, ce qui influe directement sur la vitalité.

Les institutions francophones sont très impliquées dans le choix du milieu, et dans la vitalité, parce qu'elles sont là pour faciliter le choix des francophones à vivre en français et pour alléger ainsi le fardeau de la vie minoritaire. Il est important de souligner que les francophones semblent identifier facilement et spontanément des institutions francophones. On accepte qu'elles existent et qu'elles servent à tenir en vie la francophonie. Par ailleurs, on les valorise pour ce qu'elles offrent à la communauté francophone: un accès au fait français. Ce sont des centres de l'activité communautaire, là où les francophones peuvent participer en communauté, que ce soit à travers des pièces de théâtre, les festivals, la messe ou même par le fait d'être servi en français dans un magasin. Elles sont également des "agents" de la vitalité de la communauté en ce qu'elles tentent d'encourager une participation communautaire.

Cette reconnaissance et cette valorisation du réseau institutionnel francophone ne cachent pas cependant la réalité minoritaire dont on parle ci-dessus. Malgré le fait que les francophones choisissent des institutions selon les caractéristiques qui touchent les différentes motivations individuelles (symboliques et fonctionnelles), ils distinguent deux réseaux institutionnels: le réseau francophone et le réseau général. En fait, très peu d'entre eux vivent exclusivement dans l'un ou l'autre réseau et on les valorise pour différentes raisons. Nous constatons, en effet, que la portée des institutions francophones sont, malgré eux, en contact régulier avec le milieu majoritaire parce qu'ils y voient plus de possibilités d'y accomplir certaines tâches.

Le réseau institutionnel francophone ne peut espérer récupérer tous les membres de la communauté dans toutes leurs activités quotidiennes. Dès lors, ce réseau ne représente pas un réseau complet et global pour la communauté francophone.

En général, les francophones semblent participer aux institutions francophones lorsqu'ils veulent avoir accès à la francophonie; c'est donc un choix *pour* la francophonie, un choix qui est quasi-politique. Le réseau francophone donne accès à leur culture dans ses multiples formes, ce qui leur permet de contribuer à sa survie. Mais, la population francophone ne vit pas exclusivement et constamment dans cette dynamique socio-politique. Bien qu'ils soient minoritaires, les francophones n'agissent pas toujours par rapport à ce fait. Certains d'entre eux, qui sont très actifs, le font en fonction d'un engagement personnel dans la cause. Cependant, pour la majorité, on fréquente les institutions francophones seulement quand on veut un contact avec la francophonie. Et, c'est largement pour des activités socio-culturelles dans les institutions traditionnelles (école, centre culturel, église). En dehors de cela, ils n'hésitent pas à s'orienter vers le réseau institutionnel général.

Cette hiérarchisation du réseau institutionnel met en danger la vitalité des communautés francophones hors Québec; plus les francophones limitent leur valorisation d'être francophone et minoritaire à certaines institutions-clés, plus ils se cantonnent comme minoritaire, contraignant ainsi la portée du réseau institutionnel francophone.

Un réseau institutionnel communautaire doit être capable de toucher une plus grande variété de motivations individuelles s'il se veut un agent de la vitalité. Plus les francophones fréquentent leurs institutions pour des raisons symboliques et fonctionnelles, plus forte sera la vitalité puisqu'ils génèrent une activité communautaire. À l'inverse, plus ils fréquentent le réseau général, plus ils risquent de porter atteinte à la vitalité de leur communauté puisqu'ils y enlèvent de l'activité et perdent leur langue.

Or, la réalité minoritaire voit les francophones nourrir facilement leurs motivations symboliques auprès des institutions francophones (traditionnelles et rassemblements communautaires surtout). Mais, il leur faut un effort spécial pour rejoindre leurs motivations plus fonctionnelles à travers le réseau francophone, à moins d'y chercher exprès un accès au fait français. En fait, il semble largement plus facile de répondre aux motivations fonctionnelles ailleurs dans le réseau institutionnel général. Dans ce cas, la réussite du réseau institutionnel francophone dépend de l'importance relative des motivations symboliques et fonctionnelles chez les individus.

Nous croyons donc que le choix de réseau imposé par la situation minoritaire affecte nécessairement la vitalité d'une communauté francophone hors Québec. Si on continue à percevoir les institutions francophones comme une sorte de "ghetto" culturel où les francophones peuvent se rencontrer de temps en temps pour vivre leur culture, on risque de réduire la vitalité communautaire. Ce n'est qu'en élargissant le terrain de participation des francophones au-delà des institutions plus traditionnelles qu'ils vont percevoir leur réseau institutionnel de façon globale et y passer une plus grande partie de leur vie quotidienne.

Nous croyons fermement que les institutions francophones ont un grand rôle à jouer dans le développement de la vitalité des communautés francophones hors Québec. Nous avons des doutes par contre pour ce qui est de la possibilité des institutions francophones de faire disparaître la réalité du choix de la réalité minoritaire; la vie minoritaire est justement une question constante du choix. On peut certainement alléger le fardeau d'être minoritaire en rendant le réseau institutionnel francophone plus visible, plus accessible et plus disponible. C'est vers cette allégement que les associations francophones peuvent et doivent s'orienter.

Notes

1. Cet article fut écrit à partir des résultats d'une étude plus approfondie sur le développement institutionnel des communautés francophones hors Québec que l'auteur a entreprise pour la Fédération des francophones hors Québec, de février 1989 à juin 1990.
2. Daniel Savas, *Interest Group Leadership & Government Funding: the Fédération des Franco-Colombiens - Community Organisation or Government Policy Agent?*, thèse de doctorat, Université de la Colombie-Britannique, 1988. Voir surtout le premier chapitre pour une discussion de cette période.
3. *Ibid.*, chapitre 4, p. 61-92.
4. Nous avons choisi la population franco-manitobaine parce qu'elle représente pour nous une communauté francophone hors Québec qu'on peut qualifier de "moyenne" selon plusieurs critères: elle a une population francophone d'une grandeur moyenne (56 900 en 1986); elle a une concentration urbaine et des villages ruraux; elle possède un réseau institutionnel (communautaire et

gouvernemental) assez développé, mais qui ne rejoint pas ceux de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick qui sont comparativement plus développés; elle est assez loin de la province du Québec pour ne pas être trop influencée par ses médias et par le va-et-vient de la population québécoise; elle est géographiquement près du centre du Canada tout en étant le premier pied à terre dans l'Ouest Canadien là où la viabilité des communautés francophones est sans doute la plus en péril; et elle réside dans une province où l'histoire socio-politique est semblable à bien des populations francophones minoritaires au pays.

5. Nous avons élaboré un questionnaire à partir de "projects analysis", une méthode d'analyse développée par Brian R. Little de l'Université Carleton.
6. Notre cadre théorique se base essentiellement sur le concept de la "complétude institutionnelle" mis de l'avant par le sociologue Raymond Breton dans son article: "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relation of Immigrants", *American Journal of Sociology*, 70 (1964). Ce concept dit essentiellement deux choses: premièrement, que la capacité d'une communauté d'attirer et d'intégrer ses membres à la communauté est intimement liée à l'existence d'un réseau d'institutions communautaires. Deuxièmement, que la vitalité d'une communauté dépend de la qualité et du degré de *fonctionnement de son organisation sociale*. A partir de ce concept, nous avons développé un modèle théorique duquel nous nous inspirons pour faire la présente étude; voir Daniel Savas, "Complétude institutionnelle et vitalité communautaire: un modèle du rôle des institutions dans les communautés francophones hors Québec", rapport soumis à la Fédération des francophones hors Québec, 5 juin 1989.
7. Leonard S. Cottrell Jr., "The Competent Community", dans Berton H. Kaplan, Robert N. Wilson et Alexander H. Leighton (éditeurs), *Further Explorations in Social Psychiatry* (New York: Basic Books, 1976), p. 195.
8. Nous avons demandé aux répondants de faire une liste de la série de leurs projets personnels et d'en faire une évaluation à partir de neuf dimensions: importance, difficulté, plaisir, visibilité, identité, langue, implication, appartenance et désir. L'analyse des

résultats nous permettait d'évaluer les différents domaines institutionnels selon leur capacité de générer une activité communautaire. Pour plus de détails, voir les rapports méthodologiques de l'étude: Daniel Savas, *Le développement institutionnel des communautés francophones hors Québec*, présentée à la Fédération des francophones hors Québec.

Une langue à la mesure du pays: L'influence des médias

*par Louise Larivière
Université de Montréal*

On ne peut nier, de nos jours, l'importance des médias pour véhiculer non seulement un message mais aussi une image. Nous en avons eu la preuve l'été dernier lors de la crise d'Oka au Québec où les médias ne se contentaient pas de couvrir un événement mais de créer l'événement, en direct, tous les jours, sur les six chaînes de télévision montréalaises.

Marshall MacLuhan n'a-t-il pas d'ailleurs dit que "le message, c'est le médium". Il faut entendre par là que les moyens de diffusion et de communication sont loin d'être des moyens parfaitement neutres et qu'ils déterminent les modes de penser, d'agir et de sentir de la société (Balle, 1984, p. 42). Par ailleurs, "l'épanouissement d'une société culturelle est tributaire des communications qu'elle se donne" (Fleury et Nadon, 1979, p. 2). Cette équation s'avère, par conséquent, particulièrement significative pour l'avenir de la collectivité francophone dispersée sur le territoire canadien dans la mesure où les médias remplissent leur rôle de "véhicules privilégiés de production et de diffusion de la culture" (Fleury et Nadon, 1979, p. 2).

Toutefois, les médias ne font pas que jouer un rôle déterminant dans la projection d'une image; ils jouent également un rôle déterminant dans le mode de transmission de cette image qu'est la langue. Aussi, nous nous proposons d'examiner dans cette communication 1) ce qu'est le rôle des médias écrits et électroniques dans l'implantation et le maintien du français chez les communautés francophones de l'Ouest canadien et 2) la façon dont les médias exercent ce rôle.

La nature des médias.

Avant toute chose, précisons ce que nous entendons par médias. Les médias sont des organes de diffusion utilisés par des communicateurs de profession dans le but de transmettre des messages au moyen de procédés mécaniques ou électroniques à de vastes auditoires. Dans son étude sur les médias, Labossière (1969) incluait parmi les médias la presse écrite, la radio et la télévision. Fleury et Nadon (1979) étendaient, quant à eux, cette notion au livre, au cinéma, au disque et au théâtre en plus de la presse écrite, de la radio et de la télévision. Quant à nous, nous excluons le théâtre qui ne répond pas à la définition donnée plus haut et regroupons les médias en quatre catégories:

- 1) les médias écrits: livres, journaux, revues, bulletins d'entreprises et d'associations professionnelles et communautaires;
- 2) les médias audios: radio, cassettes audios, disques;
- 3) les médias audio-visuels: télévision, cassettes vidéos, films;
- 4) les médias visuels: banques de données, vidéotex.

Le rôle des médias.

La nature des médias étant précisée, passons maintenant à leur rôle. Le rôle des médias, qu'il soit envisagé de façon générale ou plus particulièrement dans un milieu minoritaire, ou encore plus spécifiquement dans une perspective d'implantation et de maintien du français, ne se conçoit qu'en fonction des destinataires. Il est donc important de préciser

- 1) ce que les gens font des médias, ce qui implique que nous devons savoir d'abord qui sont ces gens, ce qu'ils consomment comme médias, quand ils les consomment et combien de fois il le font à l'intérieur d'une période donnée, bref tout ce qui est relié à l'utilisation des médias ou, en d'autres termes, à la motivation des destinataires;
- 2) ce que les gens attendent des médias, donc leurs aspirations;
- 3) ce que les gens pensent des médias, donc leurs jugements;
- 4) ce que les gens perçoivent des médias, donc leur réception et leur compréhension.

Une étude sur les consommateurs de médias, leurs aspirations, leurs jugements et leur degré de réception reste à faire à l'échelle

de tout l'Ouest canadien, pour les années 90 et en fonction des médias existants, les études ayant déjà porté sur le sujet n'étant plus à jour.

Il est également important de préciser de quel point de vue (idéologique, voire politique), on envisage ce rôle: soit selon une approche minoritaire, soit selon une approche égalitaire. En plus des rôles traditionnels d'informer et de divertir, les médias serviront, dans une approche minoritaire et en fonction d'un groupe donné, à affirmer l'identité de ce groupe et à en assurer la cohésion (Doré, 1988, p. 22), en être le porte-parole et lui servir d'arme de combat (Lafontant, 1987, p. 291) et de lien de rapprochement (Pratte, 1978, p. 56), finalement à contribuer à l'épanouissement linguistique et symbolique de la minorité (Denis, 1990, p. 12). Donc, dans cette approche minoritaire, les médias n'auront qu'un rôle marginal à jouer et n'auront de rayonnement que dans la mesure où les minorités seront maintenues.

Dans une approche égalitaire où les francophones se considèrent comme faisant partie d'un groupement qui, bien que non égal en nombre, n'en est pas moins égal en statut, dans une telle approche donc, les médias ne seront plus un instrument de survie, mais l'expression d'un mode différent de penser, d'agir et de sentir, en d'autres termes, d'un mode de vie d'une société différente vivant en territoire canadien, d'une vie active et dynamique, axée sur le présent et l'avenir et non plus sur un passé nostalgique.

En fait, le rôle des médias dans l'implantation et le maintien du français est profondément relié à la question d'identité. Cette recherche d'identité a fait dire à Henri-Dominique Pratte (1978b, p. 16) que "l'ambiguïté inévitable dans l'attitude du francophone de l'Ouest y vient d'une valse-hésitation face à la différence" alors que l'existence du français au Canada "est un choix national, le choix d'une culture canadienne authentique dont le facteur premier serait le refus de l'uniformité, l'acceptation nécessaire du droit à la différence".¹

C'est ici qu'entre en jeu la question linguistique, puisque cette différence s'affirme par la langue dont le rayonnement fait l'objet d'un mouvement circulaire: en effet, plus les gens parlent et comprennent le français, plus ils réclament des médias en français et, inversement, plus il y a de médias en français de qualité auxquels les gens s'identifient et auxquels ils s'adonnent, plus ils parlent français et un français de qualité.

Déjà, Labossière (1969, p. 178 et 34) avait posé l'hypothèse que "le rayonnement de ces media dépendait de la force de la langue française" i.e. de la "facilité des informateurs à s'exprimer dans leur

langue maternelle et par l'utilisation de cette langue dans le milieu communautaire". Il ajoute même que "les media, reflet de la vie française (...) ne rayonneront donc que dans la mesure où le français est connu, utilisé et, à un certain degré, valorisé".

Les moyens utilisés par les médias.

Voyons maintenant quels moyens utilisent les médias pour exercer ce rôle. Nous n'allons pas répertorier ici les médias francophones, au sens défini plus haut, que l'on retrouve dans l'Ouest canadien. Le *Répertoire de la vie française en Amérique* (1989) donne ces renseignements pour ce qui est des journaux, de la radio et de la télévision, soit l'aspect production des médias, et aussi pour ce qui est de l'aspect diffusion (librairies, maisons d'édition).²

Les médias se doivent d'exercer pleinement leur rôle de trois façons: 1) en offrant des contenus qui tiennent compte du vécu quotidien des divers auditoires; 2) en présentant ces contenus dans une forme impeccable; 3) en rendant ces contenus facilement accessibles au public.

Contenu des médias.

Le contenu doit tenir compte des valeurs et des préoccupations des différents publics et c'est ce qui pose le plus de problèmes aux médias: les différents publics n'ont pas les mêmes goûts, ni les mêmes intérêts.

Si l'on prend le cas de la radio et de la télévision (françaises évidemment), ces dernières sont délaissées par les jeunes parce qu'ils ne retrouvent pas dans la programmation radio-canadienne (Radio-Canada étant bien souvent le seul diffuseur hors Québec) ni le son, ni le ton, ni le type de musique qu'ils veulent entendre ni le type d'émissions qu'ils veulent voir. Ils se tourneront alors du côté des postes anglais. Paul Baril (1987, p. 53)³ et Gérard Labossière (1969, p. 183)⁴ ont fait, à deux époques différentes, les mêmes constatations pour ce qui est du Manitoba. A ce propos, les récitals récents de Richard Séguin (à Winnipeg, entre autres) ont davantage contribué à susciter de l'intérêt pour le français chez les jeunes que tous les discours politiques et les cours de grammaire qu'ils ont subis parce que ces jeunes ont pu prendre conscience qu'on pouvait, en français, rejoindre l'une de leurs attentes, soit faire de la musique rock ... et de la bonne.

Mais il n'y a pas que la différence d'âge à considérer. Il y a aussi

la différence d'intérêts et de valeurs, ce qui fait dire souvent aux gens de l'Ouest que le contenu de certaines émissions en provenance du Québec sont carrément choquantes à voir et à entendre.

Ce qui pose également problème, en plus de la diversité des milieux, c'est l'absence de la réalité quotidienne véhiculée par les médias. Par les médias électroniques (radio et télévision), les francophones sont très mal servis: on leur sert des réalités d'ailleurs bien souvent (ex. les annonces publicitaires touchant des commerces situés au Québec) ou on ne leur sert rien du tout (ex. l'absence de bulletins d'information régionaux, le dimanche, à CKSB entre autres, la radio française de Winnipeg), comme si les francophones n'avaient pas droit à de l'information régionale en français cette journée-là!

Il est toutefois important que ce quotidien soit exprimé, d'abord parce qu'il reflète la vie des gens (et les gens aiment se retrouver dans leurs médias) et parce qu'il permet de fournir les éléments de langue nécessaires à l'expression de cette vie, sans quoi il y aura lacune dans l'expression. L'écrivaine Anne Hébert (1960) avait déjà, il y a trente ans, fait état de la difficulté, au Canada français (le Québec y compris), d'exprimer les réalités quotidiennes. Cette difficulté se manifeste encore aujourd'hui avec la même acuité:

Lorsqu'il s'agit de simple technique nous apprenons très vite les termes précis, les expressions justes, même s'il faut souvent les importer d'une langue étrangère. Mais quand il est question de nommer la vie tout court (amour, haine, ennui, joie, deuil, chimère, colère, saisons, mort), cette chose étonnante qui nous est donnée sans retour, nous ne pouvons que balbutier.

Et elle ajoute:

Il y a là un terrible décalage, entre la vie vécue et la vie exprimée, que nous ne pouvons accepter sans révolte. A mesure que notre expérience de la vie s'approfondit, ne devrait-il pas y avoir approfondissement parallèle de la langue qui dit la vie?

Forme des médias.

Cette citation nous amène à parler de la forme du message transmis par les médias et soulève la question de la qualité de la langue.

Les médias ont une très grande part de responsabilités en matière de correction de la langue (Chouinard, 1990, p. 12) en ce sens qu'ils doivent, bien souvent, suppléer à l'absence d'environnement visuel, par exemple l'absence d'affichage en français (Larivière, 1989). Aussi, la langue se doit-elle d'être soignée sous tous ses aspects:

- la prononciation se doit d'être française; ceci suppose d'éviter que l'anglais ne déteigne sur le français lorsque les mots ont une forme semblable dans les deux langues: ex. "psychologie" prononcé sans le "p" initial et le "z" de "schizophrénie" prononcé "dz"; ceci suppose également d'éviter de prononcer à l'anglaise certains mots, perçus comme étant des mots anglais par habitude de ne les entendre que dans un contexte anglais, alors que ces mots sont également français ou bien francisables: ex. "tylénol", "bagel", "influenza", "plus value" "Keewatin";

- la morphologie et la syntaxe se doivent d'être correctes: ex. "pas compréhensible" (compréhensible), ce n'est pas acceptable en ondes, ni "c'est très révélat" (révélateur); "vous pouvez qu'en même suivre des cours" (quand) est inadmissible dans un document administratif et "conseiller de ville" (conseiller municipal) dans un journal;

- les anglicismes, sous toutes leurs formes, se doivent d'être évités: ex. "Le premier ministre a adressé cette question" (soulevé), "clair comme du cristal" (de l'eau de roche); "Mme Unetelle, laissez-moi vous introduire M. Untel" (présenter) — on ne se rend sans doute pas compte à quelle situation embarrassante un tel quiproquo pourrait conduire...; "c'est mon plaisir de" (j'ai le plaisir de);

- les termes du lexique se doivent d'être justes et précis pour traduire toutes les réalités quotidiennes quelles qu'elles soient: biens, services ou activités: ex. "libre-échange", "TPS" (taxe sur les produits et services), "couches jetables", "meurtre prémédité", "factures à payer", "ordinateurs en solde", "rendez-vous chez le dentiste", "shampoing contre les pellicules".

Le rôle d'une suppléance efficace des médias électroniques se pose avec d'autant plus d'acuité qu'il n'existe pas de journal quotidien francophone dans l'Ouest. Un tel journal s'avérerait pourtant d'une grande utilité pour véhiculer un vocabulaire exprimant la réalité quotidienne à travers les annonces publicitaires, les rubriques sportives et culturelles, les reportages sur les événements marquants et les faits divers. Avec les procédés technologiques que nous connaissons aujourd'hui, la publication d'un quotidien francophone

couvrant l'Ouest canadien pourrait peut-être être envisagé. On sait, en effet, que de grands journaux tels le *Globe and Mail* (au Canada), le *Wall Street Journal* et le *USA Today* (aux Etats-Unis) sont rédigés à un endroit, puis transmis par terminal à un autre pour y subir un traitement électronique de mise en page, pour enfin être envoyés sur un satellite en orbite qui les dirige à des presses situées dans différentes villes.

Accessibilité des médias.

Les maisons d'enseignement ont un très grand rôle à jouer à l'égard des médias: les faire connaître, les diffuser (il est inadmissible, par exemple, que, dans une institution universitaire francophone, il soit impossible de se procurer le seul journal francophone de la région) et travailler de concert avec eux pour réaliser des activités pédagogiques axées sur l'acquisition et le perfectionnement de la langue.

Les secteurs commercial et communautaire doivent également mettre en oeuvre divers moyens pour favoriser la diffusion des médias: les abonnements aux journaux et aux revues, la disposition de kiosques à journaux à des endroits stratégiques, la formation de clubs de livres, de disques et de vidéo-clubs, la vente dans les librairies et chez les disquaires, le prêt par les bibliothèques et autres organismes tel l'Office national du film, la mise sur pied de ciné-clubs, ainsi que la publication d'ouvrages d'intérêt régional par les maisons d'édition.

Conclusion.

Les médias ont certes un rôle à jouer dans le maintien et le développement de la culture francophone dans l'Ouest canadien. Ce rôle doit cependant s'inscrire dans une vision de la francophonie canadienne axée non pas sur un passé, fût-il glorieux, mais sur des réalités modernes et sur une redéfinition du milieu francophone envisagé comme composante égalitaire et non minoritaire.

Pour ce faire, les médias se doivent de transmettre des contenus axés sur le quotidien des groupes francophones de l'Ouest en tenant compte aussi bien de leur diversité que de leur identité propre, de même que de leurs intérêts et de leurs valeurs. Il ne faut pas toutefois qu'au nom de cette spécificité régionale, l'on s'efforce d'exclure les réalités des autres communautés francophones. Plutôt que d'être perçues comme une menace à l'intégrité, ces dernières devraient plutôt

être considérées comme un enrichissement à la culture.

Par ailleurs, ces contenus ne se doivent d'être véhiculés que par des communicateurs au français parlé et écrit impeccable afin d'exercer un certain dirigisme linguistique visant à pallier l'absence d'environnement francophone dans le milieu.

Laissons presque le dernier mot à Anne Hébert (1960): "Pendant longtemps, il s'est agi de vivre malgré tout, en dépit de tout, contre tout. Cette mauvaise quarantaine a trop duré. Il faut sans tarder exister fortement autour de nous, au rythme de la vie présente. Le salut est à ce prix".

Le rayonnement des médias et de la langue aussi.

Notes

1. C'est nous qui soulignons.
2. Il y aurait intérêt également à répertorier d'autres types de médias écrits qui, bien qu'ayant une diffusion restreinte et une qualité parfois discutable, contribuent néanmoins au rayonnement du français dans les communautés francophones. Citons, à titre d'exemples, les journaux de quartier (ex. *Le boulevard* de Saint-Boniface), les revues d'entreprises (ex. *L'écho*, revue de la *Fédération des caisses populaires du Manitoba*), les revues professionnelles (ex. *Inform-action*, revue des Enseignants franco-manitobains) et les bulletins d'entreprises ou d'organismes communautaires (ex. *Informelle*, bulletin de Pluri-elles).
3. "Pour ce qui est de la radio, le fait qu'il n'existe au Manitoba qu'une seule station française, celle-ci est appelée à servir toute la population. Ceci oblige ses directeurs à offrir un programme varié qui n'a pas toujours pour effet de satisfaire les goûts des jeunes. Il existe, par contre, plusieurs stations anglaises qui se spécialisent dans la musique moderne et dont la cible privilégiée est la jeunesse. La télévision française au Manitoba présente les mêmes désavantages. Il existe une seule chaîne et elle diffuse des émissions qui intéressent très peu les jeunes, ceux-ci s'identifiant davantage aux produits de la culture américaine qu'à ceux de la culture québécoise".
4. "Le français étant affaire de valeurs traditionnelles, ils [les jeunes] lui attachent moins d'importance. Les media anglais offrent plus de variété, de vie. Lorsque les media français présentent les mêmes

valeurs, ils les utilisent volontiers”.

Bibliographie

- Balle, Francis. 1984. *Médias et société*. 3e édition. Paris: Editions Montchrestien, Collection Université nouvelle. 708 p.
- Baril, Paul. 1987. “Dominance linguistique et maintien de la langue chez la jeunesse franco-manitobaine”. In *Demain, la francophonie en milieu minoritaire?* p. 43-61.
- Busby, Linda J. 1988. *Mass Communication in a New Age: a Media Survey*. Glenview, Il.: Scott, Foresman and Company. 420 p.
- Carlyle-Gordge, Peter. 1977. “Saint-Boniface ou le rêve ratatiné”. *L’actualité* (août 1977), p. 23-26.
- Chouinard, Camil. 1990. “Les anglicismes des médias au Québec et en France”. *Circuit* 28 (mars 1990), p. 11-12.
- Dagneau, G.-H. 1947. “Remarques sur l’influence des quotidiens de langue française au Canada”. *Culture* VIII, 3 (septembre), p. 243-253.
- Demain, la francophonie en milieu minoritaire?* 1987. Textes réunis sous la direction de Raymond Thériault et Jean Lafontant. Saint-Boniface: Centre de recherche, Collège universitaire de Saint-Boniface. 302 p.
- Denis, Wilfrid. 1990. “Agent de promotion ou agent de domination”. Lettre au journal *Le Devoir*, le vendredi 2 novembre, p. 12.
- Doré, Fernand. 1988. “La radio de pays”. *Langue et Société* 22 (printemps), p. 22.
- Fleury, Maurice et Gabriel Nadon. 1979. *La francophonie et ses moyens de développement en matière de communication de masse en territoire canadien: rapport de recherche*. Document 4349. Québec: Association canadienne d’éducation de langue française. 283, 17 p.

Francophonie dans l'Ouest canadien (La). 1970. Sous la direction de Jeanne Renault et Jeff Ramin. Ottawa: Entraide universitaire mondiale du Canada. 65 p.

Hébert, Anne. 1960. "Quand il est question de nommer la vie tout court, nous ne pouvons que balbutier". *Le Devoir*, le 22 octobre.

Hébert, L. Normand. 1978. "Les média dans l'Ouest canadien". In *La francophonie dans l'Ouest canadien*, p. 59-60.

Jolicoeur, Gérard. 1966. *L'acculturation chez les Canadiens français du Manitoba*. Rapport No. 14 de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ottawa.

Labossière, Gérald, OMI. 1969. *Rayonnement de la presse et de la radio-télévision de langue française auprès des Canadiens-Français du Manitoba*. Dissertation présentée à la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques, Département de sociologie, Université de Montréal. Juin. 180, 12 f.

Lafontant, Jean. 1987. "Un médium goupillon: *La Liberté*, hebdomadaire manitobain (1913)". In *Demain, la francophonie en milieu minoritaire?*, p. 269-301.

Larivière, Louise. 1989. "Les problèmes de la traduction en milieu minoritaire ou La traduction qu'ossa donne?". Communication présentée lors du Neuvième colloque annuel du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest: Langue et communication, tenu les 12-14 octobre au Collège universitaire de Saint-Boniface, Winnipeg (Manitoba). A paraître.

Média et la culture française (Les). 1980. *Revue de l'ACELF* 9, 1 (octobre): 1-18.

Média et l'école (Les). 1980. *Revue de l'ACELF* 9, 2 (novembre): 1-22.

Pratte, Henri-Dominique. 1978a. "La presse francophone dans l'Ouest canadien". In *La francophonie dans l'Ouest canadien*, p 55-58.

Pratte, Henri-Dominique. 1978b. "La langue". In *La francophonie dans l'Ouest canadien*, p. 13-20.

Répertoire de la vie française en Amérique. 1989. Québec: Conseil de la vie française en Amérique. 539 p.

Nos étudiants fransaskois et la «parlure fransaskoise» de Laurier Gareau

par Terry Cox
Université de la Saskatchewan

La présente petite étude, la première de son genre à ma connaissance, est fondée sur les données d'une enquête que j'ai faite ce printemps et dont j'ai présenté les résultats provisoires à l'AP-FUCC lors du congrès des Sociétés savantes à Victoria (mai 1990). Ces résultats étaient basés sur les entrevues de 24 de nos étudiants fransaskois, dont 17 femmes et 7 hommes. A Victoria j'ai promis d'essayer d'ajouter plus d'hommes à mon échantillon de consultants pour le rendre plus représentatif du point de vue sexe.

Cet automne, j'ai repris mes entrevues et j'ai augmenté l'échantillon de consultants à 38, dont 24 femmes et 14 hommes, et, dans un premier but de me familiariser avec le patrimoine langagier fransaskois, j'ai testé la connaissance de ces consultants sur un groupe de mots et expressions, tirés des chroniques de Laurier Gareau dans *l'Eau vive*, l'hebdomadaire fransaskois, intitulées "La Parlure fransaskoise".

Le corpus.

J'ai fait ma sélection de mots et expressions des chroniques de M. Gareau qui ont paru entre octobre 1988 et janvier 1990, bien qu'il ne se soit pas arrêté là. J'ai choisi 128 mots "à Gareau" dont 32, soit 25 %, sont des anglicismes, selon les critères de Gilles Colpron,¹ et 8 purement fransaskois, selon Gareau. J'ai ensuite soumis cette

liste à une vérification d'authenticité. Pour ce faire, j'ai d'abord consulté *Le petit Robert* et comme j'ai trouvé que 14 des 128 mots (Appendice A - mots en majuscules) s'y trouvent,² ces mots ne pouvaient donc pas être retenus comme exclusivement fransaskois ni canadiens. J'ai ensuite consulté 19 autres livres (Références), dont 14 déjà cités par Gareau, et 5 autres que je trouvais aptes. Ces livres étaient des vocabulaires, dictionnaires et glossaires du français canadien. Du total de 128 mots, seulement 18 (Appendice A - mots soulignés) ne figuraient dans aucune des oeuvres consultées, soit 14%. Ces mots ont été considérés donc potentiellement "locaux", c'est-à-dire, des régionalismes fransaskois. J'ai été obligé, cependant, de réduire ce chiffre à 16, car aucun des consultants n'a pu reconnaître 2 de ces mots (Appendice A - mots signalés avec X). Les 96 autres mots, que les Fransaskois partagent évidemment avec les autres francophones canadiens (Québécois, Beaucerons, Acadiens), doivent être pris comme des mots communs à la francophonie canadienne.

Quand on considère les champs sémantiques du corpus de mots, on trouve que 46 sur 128, soit 36%, ont trait à l'agriculture ou à la vie à la campagne. Quant aux mots trouvés seulement en Saskatchewan, 11 sur les 16, soit 69%, ont trait à ce même champ sémantique, ce qui ne devrait pas surprendre.

Si ces 16 mots saskatchewanais avaient tous été des anglicismes purs et simples, c'est-à-dire, des emprunts intacts, je les aurais ignorés. Ceci n'est pas le cas, cependant, et j'ai donc décidé de les soumettre à une analyse plus détaillée.

Le bluff (20) est un anglicisme qui existe déjà en français pour le jeu de poker. En Saskatchewan, on l'utilise pour désigner un groupe d'arbres sur la prairie. **La (ou le) patrole** (86) est aussi un anglicisme et veut dire 'niveleuse'. Colpron le classerait comme un anglicisme morphologique à cause de l'addition du 'e' final. **La swippe** (110), 'partie d'une batteuse' pour Gareau et 'une vis sans fin de déchargement' pour 2 de mes consultants, est un anglicisme adapté du point de vue de la morphologie et de l'orthographe. **Brander (les animaux)** (27), **hauler** (73), qui veut dire 'transporter le grain', et **phôner** (88) sont aussi des anglicismes, mais Colpron les appellerait des emprunts lexicaux assimilés morphologiquement, car la désinence 'er' a une valeur grammaticale. **Blanchir les log(ue)s** (19), qui signifie 'équarrir les rondins', peut aussi être classé comme un anglicisme. Colpron l'appellerait un anglicisme locutionnel. Des neuf mots qui restent, **une bizaine** (18), qui veut dire 'une sacco-phore', est une innovation; **la bousille** (24), 'mélange de glaise, paille pourrie et eau', doit être formée à partir du verbe **bousiller** avec

une modification de sens; le **carreau** (37), '160 acres', le **coupe-vent** (48), 'rangée d'arbres pour couper le vent, le **labour d'été** (74), 'terre laissée en jachère durant l'été', **ramasser** (des personnes) (95), le **tas de foin** (112), 'meule de foin', la **tête de rabiole** (113), '(garçons) avec tête rasée comme un chou-rave', et la **tortue** (116), qui veut dire 'un poêle à chauffer', sont des régionalismes de sens, ou des cas de polysémie.

Etudes antérieures.

Trois chercheurs ont choisi pour but directement ou indirectement l'identification de ces mots français qui semblent être limités aux Fransaskois. Le premier, M. Jean-Claude Choul, a rapporté les résultats de son enquête lors du colloque de cette société en 1983. Il insiste sur l'état préliminaire de son étude et ne retient que 10 mots comme échantillon, dont 2 figurent sur ma liste (#37 & #69). Il n'analyse que les mots et pas ceux qui les utilisent; ce qui rend une comparaison avec la présente étude ou une intégration dans cette même étude impossible. Les deux autres, Mme Nancy Senior, de notre université, et Bernadette Longpré, une de ses étudiants, ont publié dans *la Revue canadienne des langues vivantes* de mars 1987 les résultats d'une enquête par questionnaire complété par écrit portant sur les mots, expressions et temps que les Fransaskois utilisaient dans leur communication quotidienne. Là, figurent 3 mots de ma liste (#36, #50, #77). Leur but chevauchait le mien dans la mesure où il révèle la connaissance/l'usage d'un vocabulaire local. Mais le manque de détails sur l'âge et le sexe des consultants m'empêche, de nouveau, d'intégrer leurs découvertes.

Les consultantes, les consultants et l'entrevue.

Les consultant(e)s.

Dans le but d'établir si les mots choisis relevaient de leur compétence, j'ai interviewé 43 de nos étudiants, majoritairement des 2e et 3e années, qui se déclaraient fransaskois. J'ai dû rejeter 5 des choisis car ou je n'ai pas pu interviewer en français, ou l'interviewé(e) n'a reconnu aucun mot, même pas **bâdrer**. Malgré mes précautions, 2 des consultants retenus, #14 et #15, devraient être considérés comme des représentants marginaux à cause de leur faible connaissance du vocabulaire présenté. La composition du groupe de consultants selon les variables d'âge et de sexe est illustrée dans le Tableau 1.

Il y a une prépondérance de femmes, d'abord, et de 'moins de 25 ans' ensuite, car telle est la composition de nos classes de français. L'éventail d'âge s'étend de 18 à 54 ans.

TABLEAU 1

caractéristiques des répondants			
	femmes	hommes	total
moins de 25 ans	9	11	20
de 25 à 45 ans	11	3	14
plus de 45 ans	4	0	4
total	24	14	38

La population fransaskoise est très éparpillée dans la province, comme l'illustre bien la carte (Appendice B), copiée du livre de Lapointe et Tessier intitulé *Histoire des Franco-canadiens de la Saskatchewan* et où on trouvera (p. 117) l'identité des centres numérotés, que je n'ai pas identifiés. Le chiffre après chaque nom de centre indique combien des interviewés y sont nés. Une telle distribution pourrait entraîner une certaine localisation de vocabulaire, car il y a eu peu d'échanges entre ces différentes communautés. J'ai donc pris en considération, comme source potentielle de variation, le lieu de naissance. On voit aussi sur cette carte que la majorité des 99 'localités francophones' se trouvent dans le nord de la province. Nos consultants, aussi, viennent en majorité du nord — 28 contre 10. Vu la proximité de notre université des localités septentrionales, cette statistique n'est pas surprenante.

L'entrevue.

A l'entrevue, qui durait de 20 à 30 minutes,³ j'ai d'abord noté des détails biographiques de chaque répondant concernant ses antécédents, son lieu de naissance, etc.⁴ Je lui ai ensuite donné une copie de la liste (Appendice A) et, ou j'ai lu chaque mot/expression moi-même, ou le répondant lui-même l'a fait. Après chaque mot/expression, j'ai posé trois questions:

- 1) Avez-vous entendu ce mot/cette expression?
 - 2) Pourriez-vous le/la définir?
 - 3) L'utilisez-vous vous-même?
- si oui,

Durant l'entrevue, le répondant était libre d'offrir tout détail qu'il jugeait pertinent et je l'ai même encouragé à le faire. Certains n'hésitaient pas à en profiter. D'autres semblaient avoir souffert aux mains d'une campagne standardisante tacite ou non de sorte qu'ils ont accueilli le corpus d'une manière ou dédaigneuse ou embarrassée. Quoi qu'il en soit, je les ai rassurés que leurs réponses n'entraîneraient aucun jugement de ma part.

L'analyse des réponses.

Pour calculer les statistiques, je n'ai inclus que les réponses aux questions 1) et 3). La question 2) servait simplement à m'assurer, quand il s'agissait de certains mots qui avaient une connotation générale ou standard aussi bien qu'une locale, comme **butin** (32), qui, localement, veut aussi dire 'effets ou linge personnel(s)', qu'on avait vraiment affaire à cet usage local.

Bien que j'aie pu constater que 122 des 128 mots ont été reconnus et définis par au moins un Fransaskois, j'ai trouvé que quand on prend les totaux (reconnus et utilisés) pour tous les interviewés et qu'on en calcule les moyennes, il résulte que les consultants reconnaissent seulement 52% des mots et n'en utilisent que 33%. Cela veut dire qu'ils utilisent approximativement 80% des mots qu'ils ont reconnus.

Pour voir si la variable sociolinguistique⁵ d'âge entrait dans le jeu, j'ai analysé les réponses selon les tranches d'âge illustrées dans le Tableau 1. Dans mon échantillon, les plus âgés reconnaissent plus de 67% des mots, le groupe moyen en reconnaît 58% et les plus jeunes 47%. Que les plus âgés reconnaissent plus de ces mots ne surprend peut-être pas au premier regard. On pourrait dire que les plus âgés se rappelleraient mieux les mots qui ont trait aux 'vieux temps'. Mais seulement 9% des mots représentent des outils ou activités qui n'ont aucun rapport avec la vie d'aujourd'hui — ce qui ne justifie pas l'écart entre les trois groupes. Pour les pourcentages des mots utilisés,⁶ chaque groupe déclare se servir d'à peu près 80% des mots reconnus.

La deuxième variable sociolinguistique prise en considération était celle du sexe. En calculant les pourcentages pour tous les interviewés, j'ai constaté que les femmes ont reconnu 56% des mots contre 51%

pour les hommes. étant donné qu'il n'y avait que des femmes dans le groupe le plus âgé, celui où les répondants reconnaissent (et utilisent) le plus de mots, et que le groupe moyen comprend 11 femmes contre 3 hommes, cette dominance des femmes ne devrait pas surprendre. J'ai ensuite considéré le groupe où les chiffres étaient plus égaux — celui des moins de 25 ans — et avec des résultats surprenants. Cette fois ce sont les hommes qui reconnaissent plus de mots, au chiffre de 50%, contre 42% pour les femmes. Autre fait anormal — les hommes de ce groupe utilisent à peine plus de mots que les femmes du même groupe. Ainsi l'écart entre mots reconnus et mots utilisés est de 19% pour les femmes et 23% pour les hommes. Donc, tandis que les femmes utilisent 56% des mots qu'elles reconnaissent, les hommes n'en utilisent que 50%. Tous ces résultats sont présentés dans le Tableau 2.

TABLEAU 2

TOUS LES INTERVIEWÉS [38]		MOTS RECONNUS	MOTS UTILISÉS
		52%	33%
AGE	-25 ANS [20]	47%	27%
	25-45 ANS [14]	58%	40%
	+ 45 ANS [4]	67%	43%
SEXE	FEMMES [24]	56%	37%
	HOMMES [14]	51%	32%
-25 ANS	FEMMES [9]	42%	26%
	HOMMES [11]	50%	27%
25-45 ANS	FEMMES [11]	59%	41%
	HOMMES [3]	52%	36%
+ 45 ANS	FEMMES [4]	67%	43%
	HOMMES [0]		

Il est possible d'attribuer la divergence d'utilisation des mots des jeunes hommes à ce qu'on appelle 'le paradoxe de l'observateur'. C'est-à-dire que la situation de l'entrevue elle-même empêche l'interviewé de se déclarer franchement. Mais pourquoi est-ce que les hommes seraient plus influencés par ce facteur que les femmes? Je pense plutôt que la divergence est due à un autre facteur — l'influence inconsciente de la mère de l'interviewé. Plusieurs des interviewés m'ont déclaré qu'ils n'utilisent pas tel ou tel mot parce qu'ils auraient reçu une claque ou parce que leur mère n'aimait pas qu'ils se servent de tels mots.

Pour ce qui est de l'influence potentielle du lieu de naissance sur les statistiques, j'ai considéré la division nord-sud comme point de départ puisqu'il y a vraiment un vide entre les deux territoires. J'ai étudié les réponses pour chacun des mots pour voir si tel ou tel mot était reconnu plus par les Fransaskois septentrionaux que par les Fransaskois méridionaux ou vice versa, mais il ne m'était pas possible d'établir une telle corrélation.

Conclusion.

Est-ce que cette petite enquête sur le français de nos étudiants fransaskois peut avoir des implications pour notre attitude envers eux et leur français? Je crois qu'il faut répondre par l'affirmative. Bien que l'échantillon de mots soit modeste, il a été possible de donner évidence de l'existence d'un français local parlé, du moins au niveau du lexique. Bien que le nombre de consultants soit modeste aussi, et je compte continuer mes entrevues,⁷ il a été possible de démontrer que ce français fait partie du patrimoine langagier non seulement de nos étudiants fransaskois de plus de 45 ans, et de ceux de 25 à 45 ans, mais aussi de ceux de moins de 25 ans. C'est-à-dire, la majorité de nos étudiants, même si pour ces derniers ce n'est, en partie, qu'une connaissance passive. Et ceci est, dirais-je, la découverte la plus importante de cette étude. Je soumets, donc, que nous ne pouvons pas leur nier ce patrimoine. Mais est-ce que nous pouvons leur permettre d'écrire leurs compositions en se servant de ce vocabulaire local? La réponse ne peut pas être un simple oui ou non. En écrivant, car notre nouveau cours vise le français écrit, nos Fransaskois ne devraient pas rejeter d'emblée tout mot qu'ils ne trouvent pas dans le dictionnaire, et ils devraient se servir du Bélisle aussi bien que du *Dictionnaire du français plus*. Ce que je souhaite et suggère, néanmoins, c'est qu'on construise notre édifice du soi-disant français standard sur ce que nos Fransaskois possèdent déjà, le

squelette de la langue française. Il nous importe, à nous leurs professeurs, de les mener à différencier ces régionalismes qui ont un équivalent standard de ceux qui n'en ont pas. Ces derniers bouchent des trous, pour ainsi dire, dans le lexique standard, et devraient être acceptés.⁸ Je proposerais, d'ailleurs, qu'on leur donne régulièrement des exercices de 'traduction' du vocabulaire local au vocabulaire standard, aussi bien que du registre familier au registre formel. Car il faut que nos étudiants fransaskois apprennent à différencier clairement aussi entre un registre informel familier parlé qu'ils utilisent pour la plupart, et un registre formel soigné écrit — la langue cible — qu'ils comprennent déjà. Ils doivent donc ajouter les équivalents standard des mots locaux, où il y a lieu, et ajouter le registre formel à leur bagage langagier pour pouvoir écrire un français correct.

Notes

1. Voir Colpron (1970), p. 101-203.
2. Des 14 mots, 10 ont un sens identique ou très semblable à celui retenu comme local par Gareau (3, 22, 26, 33, 47, 75, 80, 84, 111).
3. Une entrevue de cette durée semblait idéale car peu de consultants étaient disposés à se libérer pour une plus longue période.
4. En anticipant une étude plus approfondie, j'ai demandé d'où venaient les parents des deux côtés — Québec, France or Belgique — et si l'interviewé(e) est né(e) en ville ou sur une ferme.
5. J'ai pris en considération l'étude sociolinguistique classique de Labov (1967). Vu, cependant, que mon centre d'intérêt est plus restreint que celui de Labov, et vu la nature et la taille de l'échantillon de langue et de consultants, je n'ai examiné qu'un style de langue et qu'un niveau d'éducation. Ce dernier facteur a virtuellement éliminé la variable de statut socio-économique.
6. Depuis que j'ai commencé cette étude, j'ai découvert le livre d'Annette Paquot (1988) où elle donne les résultats de sa vaste enquête sur l'usage des québécoismes lexicaux et l'attitude des personnes interrogées envers ces mots. Bien que je l'aie connue trop tard pour pouvoir modifier l'orientation de mon étude, son enquête influencera mon futur travail. Sur un total de 93 mots, 7 de mes mots figurent dans la liste de Paquot (22, 40, 64, 77, 89, 93, 109).

7. J'avoue que des données ultérieures pourront m'obliger à réviser quelques détails de mes statistiques, mais je doute fort qu'elles indiquent une disparition, du jour au lendemain, de cette connaissance du français local.

8. L'enquête de Paquot (Tableau, V. 3, p. 73) révèle que les canadianismes de sens, tels 'la malle', sont moins rejetés que les canadianismes de forme, tels 'la chède'. Mes consultants n'ont pas fait preuve d'une telle tendance.

APPENDICE A

(Liste de mots du questionnaire)

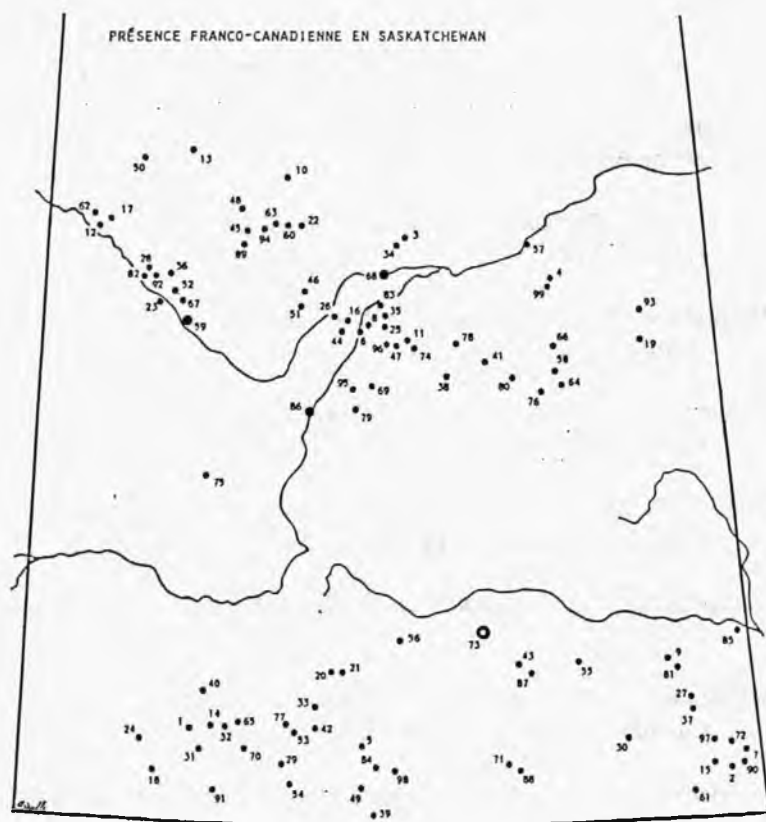
- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| 1. amancher | 35. câl(l)er |
| 2. amanchure, une (fsk) | 36. canard, le |
| 3. ARIA, un | 37. carreau, le |
| 4. arrache-souche, l(e) | 38. casser un cheval |
| 5. BACUL, le | 39. cauxer |
| 6. bâdrer | 40. chaudière, une |
| 7. bâleur, le | 41. chède, une |
| 8. banc de neige, un | 42. chenailler (fsk) |
| 9. barlander | 43. chop(p)e, une |
| 10. barouette, une | 44. clifon, le (X) |
| 11. BASTRINGUE, une | 45. combine, la |
| 12. batteux, les | 46. CONCASSER |
| 13. bavasser | 47. COUENNE, la |
| 14. berda(s), le | 48. coupe-vent, le |
| 15. _____, faire le | 49. crèche, la (fsk) |
| 16. berdasser | 50. crème à glace, la |
| 17. bête à cornes, une | 51. cri (quérir) |
| 18. bizaine, une | 52. crinque, la |
| 19. blanchir les logs | 53. crinquer |
| 20. bluff, le (fsk) | 54. d'équerre, pas être |
| 21. boghei, le | 55. déconnecter |
| 22. boucane, la BOUCANER | 56. discarter |
| 23. bourrasseux, le | 57. écalles d'oeuf, les |
| 24. bousille, la | 58. écornifler (fsk) |
| 25. bousiller une maison | 59. encanteur, un |
| 26. BRABANT DOUBLE, le (X) | 60. enfirouaper |
| 27. brander les animaux | 61. ÉPIERRER |
| 28. bretter | 62. érocher (fsk) |
| 29. bretteux, le | 63. étriver |
| 30. broche-à-foin, une | 64. fanne, une |
| 31. bûcheux, le | 65. filer |
| 32. butin, le | 66. frotter (les chaussures) |
| 33. CABANE, la | 67. gang, la (fsk) |
| 34. cabousse, la | 68. godendard, le |

69. grainerie, la
70. gratte, la
71. gribouille, le
72. haspar, le
73. hauler
74. labour d'été, le
75. LICHE-FRITES, les
76. luncher
77. malle, la
78. manger de l'avoine
79. minot, un
80. MORVEUX, un
81. moulée, la
82. nique, la (nid)
83. oeil de bouc, l(e)
84. pataclan, le (BATACLAN)
85. patcher
86. patrole
87. péquat, le (X)
88. phôner
89. piastre, une
90. pied-de-roi, un
91. PIOCHE, la
92. piquette, la
93. poudrerie, une
94. raboudiner
95. ramasser (personnes)
96. ripousse, une
97. s'abrier
98. safre, saffe, être _____
99. scrape, entrer en _____
100. scrape, avoir un _____
101. semences, les

102. séparateur, le
103. siler
104. sloche, la
105. soincer
106. station, la
107. stouque, la
108. stouquer
109. support, le
110. swippe, la
111. TARAUDER
112. tas de foin, un
113. tête de rabiole, une
114. time/team, la/le
115. toffe
116. tortue, la (fsk)
117. tourbe, la
118. tousseux, le
119. toutoune, une
120. train, le
121. train, faire le _____
122. traîneux
123. tralée, une
124. traque, être sur la _____
125. _____, être entre deux
126. _____, perdre la
127. TRÉPIED, le
128. verrée, une

ROBERT n = 14
non-vocab n = 18
 (X) pas reconnu n = 3
 (fsk) fransaskois n = 8

APPENDICE B



Nord:	8 Bellevue [4]	25 Domrémy [1]
	99 Zénon-Park [4]	35 Hoey [1]
	95 Vonda [3]	48 Léoville [1]
	59 N Battleford [2]	51 Marcellin [1]
	68 Prince Albert [2]	64 Périgord [1]
	78 St-Brieux [2]	69 Prud'homme [1]
	83 St-Louis [2]	86 Saskatoon [1]
	23 Delmas [1]	92 Vawn [1]
Sud:	33 Gravelbourg [3]	55 Montmartre [1]
	29 Ferland [2]	56 Moose Jaw [1]
	2 Alida [1]	98 Willow Bunch [1]
	5 Assiniboia [1]	

Bibliographie

(*Références de Gareau)

*Barbeau, V. *Le français du Canada*. Québec: Garneau, 1970.

*Bélisle, L.-A. *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Montréal: Beauchemin, 1979.

*Bergeron, L. *Dictionnaire de la langue québécoise*. Montréal: VLB Editeur, 1980.

*Blanchard, E. *Dictionnaire du bon langage*, 2e éd. Montréal: Beauchemin, 1915.

*Boudreau, E. *Glossaire du vieux parler acadien*. Montréal: Ed. du Fleuve, 1988.

Clapin, S. *Dictionnaire canadien-français*. Québec: Presses de l'université Laval (PUL) 1974 [1894].

*Colpron, G. *Les anglicismes au Québec*. Montréal: Beauchemin, 1970.

*Dagenais, G. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Québec/Montréal: Ed. Pedagogia, 1967.

*Desruisseaux, P. *Le livre des expressions québécoises*. Montréal: Hurtubise, 1979.

Dictionnaire du français plus. Montréal: Centre éducatif et culturel, Inc., 1988.

Dionne, N.-E. *Le parler populaire des canadiens français*. Québec: PUL, 1974 [1909].

*Dubuc, R. et J.-C. Boulanger. *Régionalismes québécois usuels*. Paris: Conseil international de langue française, 1983.

*Dulong, G. *Dictionnaire correctif du français au Canada*. Québec: PUL, 1968.

Dunn, O. *Glossaire franco-canadien*. Québec: PUL, 1976 [1880].

Glossaire du parler français au Canada. Québec: PUL, 1968 [1930].

*Lapointe, R. et L. Tessier. *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*. Régina: Société historique de la Saskatchewan, 1988.

*Lorent, M. *Le parler populaire de la Beauce*. Ottawa: Leméac, 1977.

Paquot, A. *Les Québécois et leurs mots*. Québec: PUL, 1988.

*Proteau, L. *La parlure québécoise*. Boucherville: Ed. Proteau, 1982.

*Robert, P. *Le petit Robert de la langue française*. Paris: Le Robert, 1972.

Robinson, S. et D. Smith. *Manuel pratique du français québécois et acadien*. Toronto: Anansi, 1984.

*Rogers, D. *Dictionnaire de la langue québécoise rurale*. Montréal: VLB Ed., 1977.

Charles Morin, charpentier itinérant dans L'Ouest Canadien

par Virgil Benoit
Université du Dakota du Nord

Ce mémoire a pour objectif de faire connaître deux manuscrits écrits par Charles Morin, un charpentier né à Deschambault dans la province de Québec, en 1849. Morin laissa deux journaux-itinéraires, ou des mémoires décrivant ses aventures et voyages entre 1865 et 1884, date où il se fixa à Argyle dans le Minnesota aux Etats-Unis. Dans cette présentation, nous voulons nous concentrer sur les thèmes des défis que la géographie de l'Ouest imposa et comment Morin en tira profit pour faire avancer son projet de devenir indépendant, sortir de la misère et travailler à son propre compte.

L'Ouest ici veut dire la ville de Victoria en Colombie Britannique et l'île de Vancouver. Des vingt et un "chapitres" constituant les mémoires de Morin, douze se rapportent à la Colombie Britannique et à l'île de Vancouver. Quant à la date de ses voyages dans l'Ouest canadien, Morin écrit, "C'est le 9 juin 1877 que je m'embarque pour la Colombie Anglaise" (IX, p. 169 chapitre et page du manuscrit). Et il y restera jusqu'au mois de janvier 1882. Donc, cinq ans de la vie d'un francophone québécois qui, entre l'âge de 28 et 33 ans, cherche à se former, s'adapter et saisir les défis de façon à faire avancer son projet de devenir indépendant. Morin séjourna surtout à Victoria, exception faite de quelques petits déplacements et d'un séjour du mois d'août 1877 au mois de mars 1878 dans l'île de Vancouver.

Pour comprendre la vie de Morin dans l'Ouest nous regarderons surtout les milieux sociaux, les lieux où il pratiqua son métier, les outils de son métier, y compris la plume de Morin l'écrivain, et nous

arriverons à quelques conclusions sur l'importance de l'Ouest canadien dans la formation de Morin.

D'abord pour ce qui touche les milieux sociaux, notons que Morin n'a pas de diplôme certifiant qu'il est charpentier. Sa première tâche sera de se faire accepter. Ayant trouvé une maison à faire, il doit acheter le matériel à crédit, car ses petites économies sont vite épuisées.

Enfin, vers le 20 juillet je trouve une bâtisse à faire pour un Italien et voilà que je prends la job avec un nommé Rameul. Et Rameul était aussi pauvre que moi et son crédit était pas bon il faut que j'achète les bois et autre matériel à mon nom. Et étant allé trouver un vendeur de bois, j'achète ce qu'il fallait et après, allé voir un magasin de fer pour mes clous et autres choses dans cette ligne; enfin, après deux jours de travail je réussis à être *trusty* pour ce qu'il fallait pour la bâtisse et commençons. (IX, p. 177-178)

Morin ne décrit presque pas son associé Rameul. Ceux qu'il rend vivants appartiennent à une classe inférieure ou supérieure à la sienne.

Prenons, par exemple, le missionnaire pour qui Morin travaillera dans les missions de l'île de Vancouver. On lit:

Le Père Brabant est un Belge de nation, âgé de trente-quatre ans, étant depuis neuf ans dans la Colombie. Sa taille est de six pieds et gros en proportion, ayant une forme imposante, ayant une figure très jeune, plaisant dans les conversations, d'une santé de fer. C'est l'homme le mieux bâti que j'ai jamais vu pour faire un missionnaire. Vous voyez cet homme-là manger du poisson sec, ou que des biscuits, coucher dehors, passer des jours et des jours à la pluie. (X, p. 195)

Ayant confronté d'autres maîtres et contre-maîtres sur les chantiers au Québec, en Ontario et à Chicago, Morin est cependant lent à critiquer ouvertement le missionnaire. Devant ce représentant du clergé Morin se plie-t-il ou est-il sarcastique quand il écrit:

Je me rappelle d'une petite chanson qu'il me chantait lors que j'étais de mauvaise humeur, car des fois avec ces Sauvages qui ne comprenaient pas et qui faisaient tout

de travers; d'autres fois il pleuvait à verse et bien des fois j'étais obligé de travailler à la pluie; je revenais à la cabane en mauvaise humeur. Lorsqu'il me voyait comme cela, il me chantait cette chanson.

Ah! Dans ce monde tout est bien

Moi, je ne blâme rien

hormis, celui qui gronde (bis)

Là, j'étais obligé de faire *chorus*. (X, p. 198)

Morin serait peut-être plus apte à critiquer ouvertement lorsqu'il s'agit d'accomplir les tâches de la construction propre des bâtiments.

Les Sauvages ne sont pas accoutumés à travailler avec des pantalons. Le Père veut qu'ils soient couverts mais après avoir essayé, je vois que cela ne peut pas faire. Je dis au Père de les quitter faire et attendre à plus tard pour les dompter, car ils me faisaient penser à un *bronco* que nous saisissons et mettons un harnois sur le dos, car le Père s'était apporté des *overalls* pour les couvrir. Enfin... (X, p. 206)

Morin, l'obstiné, l'homme qui prend la vie en mains, nous offre une perspective sur la nature de l'Ouest, perspective de l'ouvrier engagé dans une lutte de vie ou de mort, comme maints voyageurs d'une autre époque dont les paroles sont sauvées par le passage suivant:

Le troisième dimanche que je fus à Numukamis, le Père et moi nous partons avec un canot pour aller de l'autre côté de la baie, chez le *store keeper*. Nous arrivons à trois heures. Là, après avoir parlé, il nous garde à souper et après le souper, la pluie prend et le vent. Nous partons. Moi, je suis à l'arrière du canot, mais en partant vient une mer qui nous rejette au rivage et en même temps le canot s'emplit d'eau. Je saute à terre. Nous vidons le canot et nous rembarquons. Nous sommes à peu près à un mille de terre, qu'il arrive une tempête. Et pendant une demi-heure, c'est de toutes mes forces à tenir le canot, et l'eau nous passe par-dessus la tête. Le canot fait de l'eau et pas moyen de revirer ni d'avancer. Il fait noir et nous voyons plus. Après une demi-heure à peu près, le vent cesse et nous parvenons de l'autre côté, ayant un

feu d'Indien pour nous guider. Mais la mer est très basse et nous avons à faire à peu près quatre à cinq arpents dans la boue et l'eau. J'attache le canot et nous partons. Je passe devant et je vais à tâtons et le Père me suit. Nous arrivons après avoir failli quatre ou cinq fois de nous tuer. Le Père Brabant n'avait pas parlé depuis que nous étions partis de l'autre côté. (X, p. 197)

A l'instar de la ville, où il éprouve le besoin de s'intégrer à la société, Morin éprouve dans la grande nature le besoin de s'y faire une place. C'est l'une de ses préoccupations. Se faire une place dans l'île de Vancouver voulait dire défricher, faire des clairières et ouvrir des sentiers. Et le choix d'une place répond à une série de critères très différents de ceux de la société.

Le lendemain, écrit-il, nous allons de l'autre côté de la baie, là où est le camp, et là où nous devons bâtir. C'était trois milles de traverse. Là, nous sommes conduits par les Indiens au camp. Les chefs ne sont pas là, mais enfin le Père décide avec moi une place... Le lendemain... les Indiens disent au Père que s'il ne bâtissait pas plus près du camp sauvage, qu'ils ne viendront pas. Là nous sommes encore obligés de chercher une autre place... Mais il faut faire des chemins pour y parvenir. (X, p. 192)

La place que Morin prépare est un lieu où il s'affirme comme charpentier et c'est par les mesures et dimensions de son métier qu'il s'identifie au pays, non par un lien spirituel répondant aux objectifs de la mission. Bon ouvrier il sait exécuter habilement, "Avec un autre mois, écrit-il, je lève la maison et l'église, qui forment qu'une seule bâtisse de soixante-deux pieds par vingt-six en tout" (X, p. 194). Le matériau essentiel par lequel Morin réalise ses objectifs est le bois et ses outils des instruments lui permettant de se former et de s'affirmer. Il n'est pas intéressé par d'autres travaux. Sa valeur provient de ses succès avec le bois. "Quand il fait beau j'équarris et lorsqu'il pleut je fais du bardeau. Après quatre mois de travail je parviens à faire et rendre le bois qu'il me fallait sur la place" (X, p. 194). En relatant le même épisode dans le deuxième journal plusieurs années plus tard, Morin s'affirme devant la postérité avec une plus grande conviction que dans sa jeunesse. Il écrit:

Après quelques jours de travail pour nettoyer la place de

la nouvelle bâtisse, il me fallut que je commence à faire des *logs* aux pièces de bois équarris de huit pouces d'épais et dix pouces de haut pour cette nouvelle église, qui doit être de 26 par 62 pieds et dix pieds de haut. C'est-à-dire, l'église qui est 26 par 40 et trois chambres à l'arrière qui doivent servir de résidence au prêtre résident. (X, p. 207)

Sans doute y a-t-il des passages dans les écrits de Morin où il rappelle l'harmonie qu'il ressent au milieu des défis de son travail, de la nature et des relations humaines. Un jour il écrit, "Le dimanche il (le Père) disait la messe sur mon coffre et moi je faisais le déjeuner. Après cela nous allions faire un tour" (X, p. 196). La façon dont Morin compose ses témoignages sur la vie et les pays lointains révèle que l'écriture est pour lui une partie intégrale de sa formation. C'est par l'écriture qu'il se présente, engage le lecteur, s'interroge et s'affirme.

Le chef est celui qui marche en tête, ensuite par honneur c'est le Père, ensuite les sous-chefs et autres, et moi, je ferme la marche, c'est-à-dire, le dernier. Vous voyez trente Sauvages du Chef ou autres, ayant seulement une couverture sur les épaules pour toute couverture, et le Père Brabant le second de la tête et moi fermant la marche, marchant dans des sentiers étroits au pied des montagnes, longeants une rivière. (X, p. 204)

Une caractéristique de Morin est sa volonté de devenir charpentier et de travailler à son propre compte. Mais il est évident que la réussite n'est pas une donnée, car pour Morin la vie a commencé dans la misère. Il conclut le premier chapitre: "Voilà comment je commence ma vie par la misère" (I, p. 6), et il cherche, choisit et s'exhorte de façon à s'en échapper, car la misère lui sera toujours présente comme une menace. Dans le passage suivant il s'instruit de la vie des mineurs qu'il observe à Victoria:

Les mineurs sont de curieux monde. Ils espèrent toujours de faire fortune et il y en a beaucoup qui sont dans les mines depuis vingt à vingt-cinq ans et qui n'ont pas encore le sou, mais ils vont prendre d'espérance. Ils partent à la fin de février, au commencement de mars. Ils font à peu près cinq cent milles en bateau à vapeur et là, ils prennent une traine et *pack* leurs effets dessus et par-

tent sur la place pour faire de deux à cinq cent milles, car il y en a qui sont à cinq cents milles de Cassiar. Ceux-là, cela leur prend de deux mois à deux mois et demie pour se rendre. Il faut qu'ils emportent leur manger et leurs couvertures aussi, car ils trouvent rien sur la route. Cela est de la misère. (XIII, p. 277-278)

Par contre, graduellement, Morin arrive à se faire accepter comme charpentier et les anniversaires de sa vie sont des occasions de poser des jalons marquant les étapes de sa vie professionnelle.

9 juillet 1879

Aujourd'hui j'ai trente ans. Je suis à Victoria. Je travaille à mon compte. Je fais une maison pour le Révérend Evêque Seghers. Je commence à avoir espoir de faire un peu d'argent. J'ai fait, clair depuis deux ans, à peu près cinq cent piasses. La santé est assez bonne. Je pense de me mettre en société avec J.H. Seymour. Je prie Dieu que je vais réussir. (XIV, p. 284)

June 13, 1880

Voilà trois ans que je suis débarqué ici. Les choses ont changé depuis trois ans. Je suis bien, comme j'ai de l'argent et beaucoup d'ouvrage, car voilà un mois que j'ai commencé la bâtisse de Mr. G. Bossi que j'ai fait les plans et spécifications. Je commence à avoir un nom de première classe. Quelques-uns m'appellent architecte. J'étudie l'architecture le soir après ma journée et l'anglais. Maintenant je commence à écrire l'anglais et j'ai pas honte de montrer mes dessins. Plusieurs ont été surpris de voir que voilà deux ans je travaillais à la journée, et de voir que j'ai si bien réussi et j'espère d'avancer encore, avec la grâce de Dieu je veux devenir un bon architecte. (XV, p. 289)

Morin restera encore deux ans dans l'Ouest avant de retourner au Québec. Avant son départ il écrira des passages sur Victoria, sur des Français qu'il rencontra ainsi que des Canadiens et des Chinois. Il serait facile de supposer qu'il réfléchit autant aux styles de vie qu'il observa qu'à son métier qu'il perfectionnait. En tous les cas, il retournera chez ses parents à Deschambault où il resta deux ans avant de rejoindre trois de ses frères à Argyle, au Minnesota. C'est là qu'il

écrivit cette phrase, la dernière de ses mémoires qui témoigne du succès de son projet: "J'ai commencé à construire des bâtisses et je continue" (XXI, p. 325).

Bibliographie

Hébert, Pierre. 1988. *Le journal intime au Québec, structure, évolution, réception*. Montréal: Fides.

Lamonde, Yvan. 1983. *Je me souviens, la littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

Morin, Charles. Le premier manuscrit est la propriété de Mme Dolorès Morin, St. Paul, Minnesota. Le deuxième manuscrit est la propriété de Mme Mary-Jo Schmitz, de Red Lake Falls, Minnesota.

Pineau, Gaston et Marie-Michelle. 1983. *Produire sa vie: autoformation et autobiographie*. Montréal: Editions Saint-Martin.

Van Roey-Roux, Françoise. 1983. *La littérature intime du Québec*. Montréal: Boréal Express.

Le pot de terre contre le pot de fer: la lutte entre Notre-Dame d'Auvergne et Gravelbourg

*par Bernard Wilhelm
Université de Régina*

Le fonds d'archives Liboiron R-1167 des Archives provinciales de la Saskatchewan est relativement récent, et ne semble pas encore avoir été fouillé par les chercheurs. Il contient en gros les papiers de l'Abbé Albert Royer, curé fondateur de la paroisse de Notre-Dame d'Auvergne, devenue depuis paroisse de Ponteix, en Saskatchewan. La période couverte nous concernant va de 1907 à 1922.

L'étude de fonds d'archives ecclésiastiques dans l'Ouest est généralement une recherche sans surprises dégageant partout le même genre d'oeuvres développées dans le même esprit d'entreprise.

On y trouve un curé bâtisseur et missionnaire visionnaire avec le crucifix en bandoulière et la barbe chenue menant un groupe généralement peu fortuné de colons apeurés vers la terre promise. Un acte de homestead atteste ensuite qu'un terrain a été réservé dans la nouvelle colonie comme futur terrain paroissial. Une facture de quelque centaines de dollars de bois de construction et une facture de charrois attestent de la volonté des colons d'y construire la première chapelle. Chose faite, la question d'un prieuré, d'un couvent, d'un hôpital surgit dans la correspondance au moment où la ligne du Canadien Pacifique arrive à deux milles de la colonie, ce qui force le village à plier bagages et reconstruire "plus beau qu'avant" de part et d'autre de la ligne du chemin de fer. Plus tard, le déclenchement de la première guerre mondiale casse net les reins

de la nouvelle paroisse, si celle-ci a été fondée par des colons français ou belges rappelés à servir dans la mère patrie. Si le village est canadien français ou à peuplement mixte, il poursuit son développement ponctué par des campagnes électorales amplement relatées, des visites épiscopales mémorables et des incendies spectaculaires forçant à reconstruire église ou école jusqu'au moment où les prémices de la crise des années 1930 commencent à se faire sentir.

Tous ces éléments figurent dans l'histoire de la paroisse de Notre-Dame d'Auvergne-Ponteix. Ce qui fait cependant le caractère spécial du fonds, c'est la découverte tout d'abord entre les lignes, puis carrément dans le texte même d'éléments d'un drame que l'on eût qualifié de cornélien à l'époque des collèges classiques, et que l'on appellerait aujourd'hui, considérant l'emplacement géographique, un western, consumant de passion plusieurs individus, réduisant chaque action banale en sombre machination, riches en coups bas, et opposant finalement deux communautés qui ne demandaient certainement rien d'autre au début que de vivre en pleine harmonie, ou au minimum dans un splendide isolement. Ces deux soeurs ennemies furent, on ne saurait le cacher plus longtemps, Ponteix, anciennement Notre-Dame d'Auvergne, et Gravelbourg, toutes deux situées dans le sud de la Saskatchewan. Ce western sans cowboys ni saloons comporte comme l'exige le genre des bons et des méchants. Le but de notre lecture est de vous présenter le bon héros, les vilains, un archevêque crucifié et un confident en coulisse. Place au western ecclésiastique!

Un curé français et sa statue.

Dans le *Premier livre de comptes de la paroisse de N.D. d'Auvergne*, on lit en première page:

L'an de grâce 1907, et le 20 août, après différentes péripéties racontées au Registre historique, M. l'abbé A. Royer, à la tête d'un groupe de Canadiens et de Français, par une messe solennelle avec musique et chants de circonstance, consacrait à la T.S. Vierge les plateaux alors déserts, qui devaient devenir l'année suivante la paroisse de Notre-Dame d'Auvergne.

L'abbé Royer, âgé de 50 ans, était né à Combronde, dans le département du Puy-de-Dôme, situé dans le Massif Central. Il avait suivi les cours du Petit Séminaire de Saint-Sauveur tenu par les R.P. du St. Esprit, puis ceux du séminaire de Clermont tenu par les Sulpi-

ciens. Il avait été ensuite nommé curé de Ponteix jusqu'à son départ pour le Canada. Après avoir pensé partir en mission en Afrique, ce fut la prose de l'abbé recruteur Guaire qui le fit changer d'avis et choisir l'Ouest canadien. Le 20 mars 1906, il quitte son pays sur le bateau "Philadelphie" pour New York, puis arrive à l'évêché de Saint-Boniface, où il est reçu par l'évêque Langevin. Après un voyage d'exploration, il fixe son choix sur des terres traversées par la rivière La Vieille, le fait approuver à Saint-Boniface, et retourne ensuite en France régler ses affaires.

Lorsqu'il revient cinq mois plus tard, l'abbé Royer constate à Saint-Boniface qu'un changement s'est produit en l'absence de Mgr Langevin. Mgr Dugas le reçoit et

lui annonce qu'un autre prêtre qui s'occupe de colonisation a fait un petit tour dans l'Ouest et qu'il a choisi à peu près la même place que la sienne. En plus, dit-il, *il est très riche* (souligné par nous); il va bâtir une église et un presbytère; il vous logera, vous paiera un traitement de vicaire et vous apprendra l'anglais; vous le remplacerez durant ses nombreux voyages.

Comme bien on peut le penser, cette proposition ne sied guère au bouillant abbé auvergnat. Non seulement est-il spolié des terres qu'il avait choisies par un nouvel arrivant, mais on lui conseille en plus d'accomplir le travail de ce dernier pour un traitement misérable de vicaire. C'est pourtant bien ce qu'il fait, passant un premier hiver très difficile, se mettant, dit-il "de tout son coeur au service des braves gens de la place".

Au printemps de 1907, Mgr Langevin, qui semble bien aimer ce curé français nouvellement arrivé, lui annonce sa visite. Il le rencontre finalement à l'hôpital de Moose Jaw, où l'abbé Royer, qui a reçu une mystérieuse balle dans le pied, se fait soigner.

Il faut avouer qu'un dédommagement lui fut offert par Mgr Langevin en lui disant — par écrit — qu'il pouvait rester là (à Gravelbourg) y étant le premier installé, que M. l'abbé Gravel, avec lequel, je suppose, il s'était entendu, irait travailler quinze milles plus loin. *Mais ce dernier avait fait quelque chose pour Gravelbourg* (souligné par nous). A Ottawa, il l'avait fait baptiser et lui avait obtenu un bureau de poste. A Saint-Boniface, il avait fait dédier la paroisse à Ste Philomène.

L'abbé Royer aurait pu éventuellement avaler la couleuvre et s'accommoder d'un Gravelbourg où un abbé Gravel l'avait pris de vitesse, obtenant en quelques mois par ses contacts à Ottawa un bureau de poste et à Saint-Boniface une Ste Philomène, martyre romaine dont l'existence est si douteuse aujourd'hui que la Congrégation des Rites en a suspendu le culte en 1961. Mais pour rester là, après avoir fait vœu en France de fonder une paroisse au Canada dédiée à la Ste Vierge, il n'avait d'autre alternative que de demander la destitution de Ste Philomène — ce qui n'était pas une petite affaire — ou de quitter Gravelbourg, malgré une pétition touchante de 80 signatures demandant à le garder.

C'est donc avec deux années de retard, et probablement la rage au cœur, qu'il entreprend le 20 août 1907 de bâtir sa paroisse sur les plateaux déserts au croisement de quatre routes, sur le nord de la rivière. Deux ans plus tard, le 30 mai 1909, il y installe dans l'église construite sur la colline la statue de N.-D. d'Auvergne, destinée à devenir à la fois et au risque de mélanger les métaphores la pierre d'angle de la paroisse et sa protectrice.

Cette statue, qui était en quelque sorte l'arme secrète de l'abbé Royer, a une histoire si extraordinaire qu'elle mérite un aparté de quelques instants. Pietà datant de la fin du XVe siècle, au dire des experts, ayant échappé aux iconoclastes de la Révolution française, elle avait été donnée à l'abbé Royer par l'un de ses supérieurs, la chanoine Teytard. Cette statue fut soigneusement emballée et confiée à l'un des futurs colons, M. H. Schoefer, de Clermont-Ferrand, qui devait l'expédier dans ses propres colis. M. Schoefer s'embarqua au Havre sur un paquebot de la Cie Allan:

Les premiers jours de la traversée n'amenèrent aucun incident, mais bientôt (...) une tempête des plus violentes éclate sur l'océan. Le vaisseau se soulève et s'enfonce, faisant entendre des craquements sinistres; les passagers sont glacés de frayeur. Une bande de protestants fanatiques, ayant appris que M. Schoefer amenait avec lui une statue de la T.S. Vierge, l'entourèrent alors comme s'il était la cause du danger, et, comme les Juifs du Golgotha, criant leur "tolle" sacrilège, se mirent à hurler plus furieusement que la tempête: "A l'eau, à la mer, l'homme et sa statue!" La scène devint si grave que le capitaine dut prendre des mesures pour sauvegarder le précieux colis confié à sa compagnie, c'est pourquoi il dut faire monter en première notre futur colon, en chargeant deux

matelots de veiller continuellement sur lui.

Comble de malheur, les bagages du colon de N.-D. d'Auvergne sont déchargés à Québec et expédiés par le Canadien Pacifique, mais à l'arrivée, le colis contenant la statue est introuvable. Renseignements pris, il semblerait que le colis soit resté en cale, soit retourné en France, puis soit revenu au Canada où il parvint finalement à destination. La question de savoir comment des protestants fanatiques avaient pu apprendre la présence d'une statue emballée dans une caisse en fond de cale a été débattue plus tard à Saint-Boniface, lorsque les autorités ecclésiastiques ont introduit le procès de la statue miraculeuse. Il faut croire que les explications données furent plausibles, car le précieux trésor de Notre-Dame d'Auvergne reçut bientôt 40 jours d'indulgence pour quiconque l'invoquerait.

La paroisse de Notre-Dame d'Auvergne, son curé et sa statue semblent avoir prospéré de 1908 à 1913, mais les documents sur cette période sont rares. Le 31 juillet 1911, la paroisse apprend avec un sentiment "de fierté, d'amour et de reconnaissance" l'élection de Mgr Mathieu comme évêque du diocèse, un sentiment qui ne sera pas partagé bien longtemps par l'abbé Royer, qui se plaint de la rapacité financière du nouvel évêque, ce qui l'oblige à établir en secret une double comptabilité paroissiale: "si j'entre à la Caisse ce [qu'un voisin] me donne, l'Evêché exigera 10%, ce qui ne serait pas juste. On ne peut coopérer à un vol même fait par un évêque!" et auquel il reproche aussi à haute voix ses mandements de carême et autres qui ne sont pas de son goût. En 1912, de congé en France, l'abbé Royer visite la Congrégation de N.-D. de Chambriac et la persuade de lui envoyer des religieuses pour s'occuper de l'hôpital et de l'école, laquelle ouvre ses portes en 1913. C'est l'année également du "grand dérangement", lorsque le réseau de chemin de fer atteint la colonie. Le nouveau village s'appellera dorénavant: Ponteix. En 1916, on construit une seconde église sur le nouvel emplacement ainsi qu'un couvent, payé entièrement par la congrégation française.

Un archevêque crucifié.

C'est au cours de la première guerre mondiale et des années qui suivirent que la bonne Ste Vierge semble avoir mis à l'épreuve l'abbé Royer, lui envoyant entre autres les démons de l'envie et de la vanité. Le bon abbé Royer, dès les débuts de la colonisation, pensait parachever l'établissement au Canada par l'ouverture d'un Collège

d'agriculture confié à une congrégation de bon renom. Son choix se porta naturellement sur les RR. PP. du St. Esprit qui l'avaient élevé et dont il connaissait les oeuvres universelles. Il savait de plus que des *fonds considérables* (souligné par nous) leur avaient été remis pour un Institut agricole au Canada, institut qu'ils avaient implanté près d'Ottawa, mais qui n'avait pas réussi, la région n'étant pas propice à la culture en grand. Il s'ensuivit une correspondance abondante entre Ponteix et Mgr Le Roy, supérieur à Paris de la Congrégation du St. Esprit. Mgr Mathieu, mis au courant des démarches, ne dit ni oui ni non, ce qui autorisa le bon abbé Royer à persévérer dans son dessein.

Je réfléchissais que votre oeuvre de Notre-Dame d'Auvergne serait au fond une extension logique de celle de St. Alexandre [Ottawa]. En dirigeant [les jeunes colonies] vers votre centre de colonisation, nous réaliserons beaucoup mieux et beaucoup plus pratiquement l'idéal primitif. Et alors, en acceptant N.-D. d'Auvergne, nous ne sortons pas de notre but, nous y entrons

écrit Mgr Le Roy le 26 octobre 1916. Afin de mettre tous les atouts dans son jeu, notre prêtre missionnaire envoie également des offres aux Clercs de St. Viateur à Paris et aux Frères des Ecoles chrétiennes. Les deux ordres répondent qu'ils sont intéressés, mais que Mgr Mathieu à Régina leur demande à tous deux d'accepter son offre bienveillante d'établir un collège à Régina, et non à Ponteix, ce qui force les congrégations à renoncer au projet de N.-D. d'Auvergne.

Une année plus tard, les choses ne vont pas mieux. Dans une lettre de Mgr Le Roy datée du 12 juin 1917, nous lisons:

Mais que voulez-vous? - Notre sphère d'action n'est plus de ce côté-là (...) On vient de nous charger de prendre en service religieux des colonies françaises concordataires 800.000 catholiques auxquels il faut des missionnaires.

Dans une lettre ultérieure, Mgr Le Roy précise que 46 membres de la Congrégation sont tombés sur le champ de bataille, et que la mission de succéder aux missionnaires allemands au Togo et en Afrique du Sud-Ouest est lourde.

Devant le veto de Mgr Mathieu, le bon abbé Royer et tous ses paroissiens ne savent plus que penser. On a cependant entendu quelques rumeurs venant de Gravelbourg, disant que cette localité pour-

rait bien commencer quelque chose avant Ponteix, en utilisant le soubassement de la première église construite sous la poussée des Gravel. Il est décidé de mettre Mgr Mathieu au pied du mur, l'occasion étant les cérémonies de la bénédiction de la nouvelle église le 25 novembre 1917. Chose dite, chose faite. A la fin de la cérémonie, l'abbé Royer prend le taureau par les cornes, et interpelle Sa Grandeur. Le résultat n'est pas exactement ce que Ponteix attendait:

Monseigneur semble pris au dépourvu, paraît embarrassé, s'embrouille avec les dates et les communautés, tourne et retourne sa bague, et laisse échapper des paroles qui vous blessent et alors ce, le *oui* qu'on le suppliait de nous dire n'est pas sorti.

De retour à Régina, il envoie une lettre le 2 décembre au curé de Ponteix, que curieusement, il écrit Ponteiz dans toute sa correspondance. Après les remerciements d'usage et les protestations de profond attachement, il ajoute:

Une seule chose m'a mis dans l'embarras: c'est la demande de la fondation d'un collège à Ponteiz. Depuis deux ans, je travaille à cette question d'un collège dans l'archidiocèse. A force de travail et de tact, j'ai fini par faire accepter l'idée d'avoir deux collèges, l'un où iraient nos français, et l'autre où se réuniraient les anglais et ceux qui veulent le devenir. Comme Gravelbourg est maintenant le centre français le plus important, je croyais que tous seraient heureux de voir le siège du collège français et comme personne ne m'avait manifesté le désir de le voir ailleurs, j'ai demandé au gouvernement de me donner l'acte d'incorporation. (...) Il faudra trouver autre chose pour votre belle paroisse et travailler tous ensemble au succès de notre collège.

Il n'en faut pas plus pour faire monter la moutarde au nez du bon abbé Royer. Nous ne possédons pas de copie de sa lettre, mais les archives contiennent une réponse de deux pages de Mgr Mathieu. Dans cette missive, il mentionne le but à atteindre, l'obligation de mettre de côté les querelles de clocher, et revient longuement sur la question des deux collèges, destinés à "éviter les misères, les difficultés, les scandales que causent les prétendus collèges bi-lingues!" L'intérêt de cette lettre réside dans le fait que le bon abbé Royer

a écrit en marge ses impressions: "Fausse preuve! (...) Très beau, on leur paie le soubassement [à Gravelbourg]! (...) Faux! Voilà comment on ferme la porte à Ponteix! etc...". Lorsque Mgr Mathieu ajoute: "Si vous vous mordez, si vous vous dévorez ainsi réciproquement, songez que vous allez vous détruire" (Galat, V, XV), le bon abbé Royer réplique tout de go: "Sont plus coupables ceux qui donnent lieu aux divisions que ceux qui y combattent!" Bref, la guerre à couteaux tirés est déclarée entre l'évêque et son curé français, le plus abattu des deux semblant être, du moins par le ton de la correspondance, Mgr Mathieu. Il écrit le 30 décembre 1917: "Je ne puis m'empêcher de vous dire que vos dernières lettres m'ont abattu. J'étais trop fier de moi; Dieu a voulu m'humilier. (...) Mon seul désir sur terre est d'en sortir le plus tôt possible." Dans une lettre de nouvelle année de Mgr Mathieu au curé de Ponteix datée du 5 janvier 1918, un archevêque de plus en plus crucifié écrit:

Je n'ai jamais plus désirer [sic] voir un autre prendre ma place et partir pour le grand voyage. Quand J'aurai disparu [sic], les fidèles, même ceux de Ponteix, comprendront mieux ce que j'ai fait [pour] ce diocèse auquel je n'ai rien coûté et auquel je n'ai voulu que du bien.

Le lecteur pourrait être amené à s'émouvoir sur le sort du premier archevêque de Régina, et blâmer des prêtres tels l'abbé Royer de lui faire la vie dure. Un proverbe populaire qui dit cependant "long plaignant, long vivant" s'applique très bien à Mgr Mathieu, et ramène les choses dans une juste perspective. L'archevêque prêt à partir dès 1918 "pour le grand voyage" enterrera bel et bien le bon abbé Royer mort subitement le 22 septembre 1922, et vivra lui-même encore jusqu'en 1929.

Le confident en coulisse.

Il nous reste encore à présenter le dernier personnage du western: le confident en coulisse. Ce dernier habite à Saint-Boniface, où il est prêtre au Juniorat de la Ste Famille. C'est l'abbé A.G. Morice qui semblerait avoir été d'origine française, et dont la vocation est d'être historien et conférencier. On lui doit un "Dictionnaire historique du Canada", une "Vie de Mgr Langevin", et un ouvrage intitulé "Aux sources de l'histoire manitobaine". Il aurait rencontré l'abbé Royer et découvert Ponteix lors de l'une de ses tournées de conférences. Dès ce moment-là, il est voué corps et âme au

développement de cette colonie, et informe fidèlement l'abbé Royer dans de longues lettres à l'écriture élégante de toutes les allées et venues des Gravel et de séides de Mgr Mathieu à Saint-Boniface.

Exemple: lettre du 10 février 1918:

Serait-il possible que Mgr ne voulût pas vous laisser avoir même cet Institut? C'est difficile à supposer, excepté en prêtant à S.G. une aversion pour les ordres religieux dont elle a donné d'autres preuves. A mon humble avis, c'est cela plutôt qu'une antipathie pour les prêtres français.

Exemple: lettre du 6 avril 1918:

J'ai voulu parler de celui que vous n'aimez guère (Gravel Réd.) Nous avons eu sa visite il y a trois semaines. (...) C'est alors que pour la première fois, il perdit la tête, et fit à votre endroit des menaces qu'il est, je crois, capable de mettre à exécution...

Exemple: lettre du 30 juillet 1918:

Car il est bon de vous dire que l'entreprenant M. Gravel nous est revenu, et même l'abbé Maillard était ici hier soir. Le premier ne repart que demain. Lui est venu dans l'intérêt de son collège. Par tout ce qu'il m'a dit, j'ai bien vu quelle était la source des renseignements de votre archevêque. Or donc, cher Monsieur, Mgr vous reproche *inter alia*, non seulement de monter votre monde contre Gravelbourg (procédé qui, assure-t-on, le scandalise), mais même contre l'autorité religieuse elle-même.

Avec un recul de quatre-vingt-dix ans, nous examinons les péripéties de ce western ecclésiastique avec un sourire amusé, mais passablement désabusé. Il s'en dégage quelques observations qui nous blessent le bât aujourd'hui encore. La première est la révérence marquée par la hiérarchie ecclésiastique d'alors envers l'argent. "Il est riche" dit-on à Saint-Boniface de l'abbé Gravel, et cela suffit à chasser de ses terres le premier occupant, l'abbé Royer. La seconde règle est qu'il est mauvais de s'opposer à son supérieur, car on aboutit à la situation de la fable de La Fontaine du pot de terre contre le pot de fer, le pot de fer étant Mgr Mathieu. La "realpolitik" de

l'archidiocèse commandait qu'il n'y ait qu'un seul collège français en Saskatchewan, et ce collège ne pouvait être placé nulle part ailleurs qu'à Gravelbourg. Que le pot de terre, c'est-à-dire le bon abbé Royer, ait fait preuve de suffisamment d'initiative pour attirer successivement vers la nouvelle colonie trois congrégations religieuses, et ceci durant la période de la première guerre mondiale, et qu'il ait bénéficié en plus d'un service d'espionnage et de renseignement bien monté à Saint-Boniface ne changeait rien à l'enjeu; les dés étaient pipés d'avance! La dernière règle est que les multiples luttes entre congrégations religieuses ou entre membres du clergé au cours du siècle passé pour des raisons de prestige ou d'influence furent toutes stériles, et ont joué finalement au détriment du peuple de Dieu qu'elles étaient censées servir. Un collège d'agriculture développé par une puissante congrégation religieuse aurait pu se développer à Ponteix en même temps qu'un collège classique à Gravelbourg.

Classons donc, une fois n'est pas coutume, le bon abbé Royer et les paroissiens de Notre-Dame d'Auvergne parmi les bons, Mgr Mathieu et les Gravel parmi les méchants, et l'abbé Morice de Saint-Boniface quelque part dans un purgatoire bien tiède. Ponteix n'aura jamais par leur faute réussi à obtenir sa Congrégation ou son Collège, et ce ne fut certes pas faute d'essayer. Avouons cependant que la Congrégation qu'elle aurait pu avoir n'existerait probablement plus aujourd'hui, faute de personnel, et que le Collège construit par les RR. PP. du St. Esprit aurait souffert du développement de la Faculté d'Agriculture de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon. Il reste à Ponteix une statue très belle venue d'un lointain passé, chaînon vénéré d'une culture millénaire. N'est-ce pas là objectivement un trésor dont une communauté tout entière peut se montrer fière?

Bibliographie

Liste des documents utilisés dans le fonds Liboiron R-1167.

Correspondance Royer avec Mgr Mathieu; l'abbé A.G. Morice; les supérieurs des RR. PP. du St. Esprit, les Clercs de St. Viateur, les Frères des Ecoles chrétiennes.

Les origines de la paroisse Notre-Dame d'Auvergne, d'après un journal du fondateur, l'abbé A. Royer, 6 p., auteur et année inconnus.

25e anniversaire de la fondation de la paroisse Notre-Dame d'Auvergne, 16 p., auteur et année inconnus.

Notice historique sur les origines de l'antique statue de N.-D. d'Auvergne, rédigée par le Rév. Curé A. Royer, et publiée dans *Le Patriote*, 7 p., 1922.

"Ponteix, Saskatchewan", *La Presse*, Montréal, 5 p., 14. 1, 1921.

Premier livre de comptes de la paroisse.

Terre et Cythère: perspectives universelles des légendes Manitobaines

par Tatiana Arcand

Collège universitaire de Saint-Boniface

L'idée d'une étude portant sur les légendes manitobaines m'est venue à l'esprit dès le moment où j'ai lu le thème de l'appel de communications qui nous réunit ici aujourd'hui. Car en relevant les mots-clefs de cet appel: espaces, défis, géographie, dynamismes, appropriation, imagination, fait, j'ai été frappée par la façon dont une telle étude y répondrait, en permettant une mise en valeur de chacun de ces termes dans le domaine littéraire.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'il peut y avoir de plus dynamique que ce genre de littérature orale, ce phénomène culturel vivant, qui embrasse institutions, cérémonies, coutumes, superstitions, pratiques, croyances, et en perpétue le souvenir par la parole ou par l'exemple? Cette littérature orale, Jean-Claude Dupont nous la définit "en termes de rapports dynamiques entre acteurs sociaux, d'interactions directes qui s'organisent en un système de pratiques", et qui émergent sans cesse d'une tradition où sont exprimées les "valeurs" de tout un réseau de personnes.⁹

Dans cet espace interactif, chaque "texte" de la littérature orale devient l'élément d'un procès de communication: le créateur désigne, selon sa perception des choses, son interprétation de la situation en question pour répondre aux attentes des destinataires en termes de goûts. En même temps, il polarise les pratiques, les buts communs, et recourt à une mémoire collective pour refaire la cohésion de la structure communautaire. Par le jeu des contextes, déterminés par

le lieu et le temps, le texte est sujet de variance; par le jeu de la tradition, il est aussi sujet de stabilité. Point de convergence des éléments dont il dépend pour naître, il se produit donc à l'intersection d'un dynamisme vertical, la tradition, et d'un dynamisme horizontal, le contexte circonstanciel. Transmis de mémoire à travers les siècles, le texte, empreint du dynamisme d'un ensemble constitué de la tradition et transformé continuellement par de nouvelles perspectives, est en perpétuel devenir.

Encore plus que tout autre type de littérature orale, la légende se présente comme une image géographique à deux dimensions. La première est celle à laquelle s'intéresse la géographie elle-même: les discontinuités horizontales. Toute légende se définit comme telle parce qu'elle est fondée sur les faits d'un monde connu: un lieu particulier, un temps historique précis, des individus connus dans le temps, des occupations courantes. De ce fait, le récit de la légende reflète constamment une adaptation à un environnement apprivoisé; le conteur se sert de ce cadre pour tenter de convaincre ses interlocuteurs qu'il faut prêter foi à ses dires. Il situe donc son récit avec exactitude: les personnages sont précis et définis, les actions se rattachent à des faits réels, historiques, et tout paraît s'être déroulé positivement.

Ainsi la légende intitulée "Qu'Appelle" est-elle née dans un espace bien défini, particulier au récit. Le cours d'eau et la vallée dont il est question dans cette histoire auraient été nommés Qu'appelle en mémoire de deux amants disparus qui, selon une croyance, hantent encore ces lieux. Selon une légende indienne, "la prairie du Cheval Blanc" doit son nom à la présence d'un cheval blanc comme neige qui aurait survécu à la mort d'une jeune Indienne à qui il avait été offert en cadeau par son fiancé. Les Indiens le craignaient, croyant que l'âme de la jeune fille était entrée dans le cheval et ils ne voulaient pas même s'en approcher. Encore aujourd'hui, les anciens croient que le "daïble blanc" rôde toujours dans la plaine.

Quant à la légende "Le baril d'or", c'est un événement historique qui a largement nourri l'imaginaire dans la communauté francophone manitobaine, à savoir, l'insurrection des Métis à la Rivière-Rouge en 1869, sous la direction de leur chef, Louis Riel.

Le point de départ de chaque légende est ainsi la terre, le plan des réalités concrètes; dans chaque cas, le vécu, qu'il soit individuel, communautaire ou social, est enraciné dans une perspective géographique et temporelle précise.

Quelle est l'autre dimension de l'image géographique qui se reflète dans les légendes? A la réalité du contexte ou de la situation s'allie

l'imaginaire du thème, plaçant ainsi la légende sur l'axe des continuités verticales. Je dis bien "continuités", car si le contexte circonstanciel de la légende change pour refléter le vécu des personnes qui l'évoquent, le message qui pousse l'homme à rechercher l'au-delà restera le même. C'est que l'homme, à un moment donné, est confondu par les éléments insaisissables de la vie. Se trouvant en face des puissances supérieures dont il n'arrive pas à pénétrer le mystère, il a besoin d'agir sur elles. Sa curiosité n'est pas théorique, il ne vise pas à savoir pour savoir, mais pour agir sur le monde extérieur et en tirer profit. Grâce à l'imagination créatrice de l'homme, la géographie des légendes s'étend au-delà du temps et de l'espace pour comprendre le voyage imaginaire vers un monde fluide qui fait échec à notre monde réel. C'est un déplacement inattendu et salutaire: inattendu parce qu'une donnée géographique ou historique se trouve soudain affublée d'éléments merveilleux qui la transforment, salutaire parce que les légendes semblent bien répondre, comme l'indique leur diffusion, à une recherche de sécurité et d'harmonisation dans le réseau des personnes où elles circulent.

Ce voyage vers l'univers merveilleux se caractérise tout d'abord comme une évasion. La légende, c'est tout d'abord une dramatisation de la transmutation magique de la réalité qui permet à l'homme, tel le chiffonnier de Baudelaire ("Le vin des chiffonniers"), de triompher, momentanément du moins, du temps et du destin. C'est la recherche spirituelle d'un monde où la valeur de l'homme triompherait, où les lois détestées seraient abolies. C'est l'enchantement et le retour au Paradis terrestre.

Mais cet au-delà de la légende est bien plus que l'arène de merveilles du vieux chiffonnier qui réussit, par le vin, à transformer les données répugnantes de son "vieux faubourg, labyrinthe fangeux/ Où l'humanité grouille en ferments orageux",¹⁰ en une vision poétique. Car tout n'y est pas d'une beauté merveilleuse. Cet au-delà reflète bien plus l'inquiétude de l'homme devant le surnaturel, révélé mais inaccessible pour notre raison, son anxiété devant la condition humaine, sa peur face aux événements qui échappent à sa volonté.

Cet ailleurs des légendes ressemble plutôt au Cythère de Baudelaire, cette terre allégorique que le poète évoque dans le poème "Un voyage à Cythère" pour la démythifier. Cette île, consacrée à Vénus selon la mythologie classique, était devenue l'emblème du bonheur amoureux et se représentait ainsi dans tous les arts. Le joyeux "Embarquement pour Cythère" de Watteau, démontrant le départ de plusieurs jeunes couples pour l'île de Vénus, demeure l'un des meilleurs exemples de l'adoption de ce mythe. Mais ce que révèle

le voyage imaginaire du poète des *Fleurs du mal* est tout autre:

- Cythère n'était plus qu'un terrain des plus maigres,
Un désert rocailleux troublé par des cris aigres.¹¹

Au lieu du bonheur allégorique — la naïveté et le naturel de l'amour tel que l'avaient compris les créateurs du mythe antique — le poète ne rencontre que l'amour charnel, coupable, le péché et le remords. Il voit dans cette île "un gibet à trois branches" et qui porte un cadavre. Et le poète s'écrie:

Dans ton île, ô Vénus! je n'ai trouvé debout
Qu'un gibet symbolique où pendait mon image...¹²

Ce voyage allégorique vers un univers de légende n'est donc pas une évasion: c'est un voyage vers l'inconnu, seule valeur qui reste au poète revenu de tout, vers l'évocation d'un spectacle macabre dont la contemplation reconduit le poète vers lui-même.

C'est ainsi qu'il faut voir les légendes: comme autant d'épreuves d'un processus initiatique où l'homme, face à l'intrusion du mal, du mystère, de la mort dans la vie, doit affronter ce qui l'effraie et se dépouiller de ce qui l'entrave pour en arriver à une reconnaissance de soi-même. Telle "l'île triste et noire" de Baudelaire, le corpus des légendes manitobaines dont il est question ici présente un monde épouvanté, lié aux états phobiques de la conscience, caractérisé par le conflit des passions humaines, peuplé de présences diaboliques, de fantômes, de revenants, rappelant ainsi, comme le fait le poème de Baudelaire, le malaise des vivants face au mal et à la mort.

Dans nos légendes, le pouvoir du mal est représenté sous plusieurs formes. Le personnage maléfique par excellence est le diable qui se promène dans les campagnes sous les traits les plus insoupçonnés. Il y a par exemple la forme plutôt espiègle des farfadets de Killarney, lutins endiablés, qui se mettent à l'affût des passants la nuit pour leur faire de mauvais coups.

Dans "les trois cloches", le diable prend l'aspect d'un artisan de métier à qui on confie la fabrication des premières cloches de Saint-Boniface. Quand cet artiste prometteur apprend que la commande des cloches est destinée à la colonie française de la Rivière-Rouge, il met tout en oeuvre pour empêcher qu'on ne les finisse. Même après sa mort, la malédiction de McDowald pèsera sur les cloches, de sorte qu'elles auront connu plusieurs péripéties avant de

pouvoir carillonner dans le ciel manitobain.

Ailleurs, le diable prend une forme animale. Dans "L'apparition du chien noir", Joe MacKay raconte comment il a été poursuivi par un chien noir, après avoir passé une soirée à jouer aux cartes pendant le carême. Dans "Le cheval bâtisseur d'église", le diable se métamorphose en un cheval noir qui apparaît tout à coup devant les constructeurs de l'église de Saint-Boniface. Animal extraordinaire, il tirera un traîneau jusqu'à quatre fois plus pesant que celui des autres chevaux sans jamais montrer de signe de fatigue, et il restera auprès des employés aussi longtemps que, selon les ordres de monseigneur Taché, on ne lui aura pas enlevé la bride.

Cependant, la manifestation la plus intéressante du mal se présente sous la forme d'êtres fantastiques que sont les loups-garous. Par le phénomène de la métempsychose, c'est l'homme possédé par le diable qui se transforme en animal, surtout s'il est resté sept ans sans faire ses Pâques. Henri Létourneau raconte plusieurs histoires à propos de divers Métis qui, attaqués par un loup-garou, l'auraient piqué au nez pour le faire saigner, délivrant ainsi l'homme emprisonné dans le corps de l'animal.

Si l'on en croit la tradition manitobaine, certains "ratoueurs" auraient même réussi à s'entendre avec des loups-garous pour extorquer de l'argent à des gens. Ainsi, dans "La vache caille", un vieil Indien sorcier, après s'être disputé avec Gros-Jean La Graisie, lui aurait jeté un sort, le métamorphosant en vache, transformation rendue d'autant plus facile par le fait que Gros-Jean "n'avait été à l'église pour si longtemps (sic)".¹³ Ti-Pit Laroupie vend cette même vache à Pépère qui la voit se démétamorphoser d'une façon dramatique à la fin du récit. Cette légende est en même temps un exemple de récit où la sorcellerie se lie à la magie incantatoire.

Nous pourrions citer d'autres récits des Métis où des sorciers, par leurs pouvoirs magiques, s'attaquent aux humains pour troubler leur vie en les rendant malades ou infirmes ou même fous. L'étrange personnalité du diable peut ainsi revêtir bien des formes; c'est la présentation d'un Enfer très particulier qui, au lieu d'être essentiellement spirituel, est spatial et temporel, composé d'hommes ayant fait le mauvais choix et condamnés à expier leurs fautes sous forme de mauvais esprits ou d'animaux. L'intention est toujours celle de présenter la dualité de l'âme humaine et par là l'antagonisme de Dieu et de Satan dont le principe — celui du mal — préoccupe l'homme dès la plus haute antiquité.

Autre préoccupation de l'humanité qui revient constamment dans ces légendes: la peur de la noirceur, la peur du cimetière et ultime-

ment la hantise de la mort. On dirait que les vivants cultivent la mort dans ces récits au point où son évocation devient artificielle, permettant aux vivants de la vaincre en quelque sorte. Mais la permanence du thème est autrement significative: ce besoin que ressentent les vivants de vivre avec leurs morts en les faisant revenir continuellement sur terre sous forme de revenants ou de fantômes équivaut en même temps à un refus de la mort, de ce grand mystère si difficile à affronter. Le mort est ainsi capable, dans ces légendes, de réintégrer le monde terrestre pour communiquer avec les vivants afin de leur révéler quelque chose.

Les temps propices aux manifestations attribuées aux morts semblent être la soirée des morts, la Toussaint, ou l'anniversaire d'une mort, et toujours pendant la nuit. Dans tous les cas, le mort revient sur terre pour transmettre un message; la forme prise alors sert à effrayer la personne ou à bien la disposer afin qu'elle soit attentive à la communication.

Dans "La soirée des morts", un jeune employé s'en va veiller à Saint-Boniface la veille de la Toussaint, malgré l'avertissement du grand-père Benjamin qui lui conseille de sacrifier sa sortie ce soir-là. Au retour, filant au galop aux approches du cimetière des Indiens, il rencontre un homme à la pelle qui le poursuit jusqu'à la maison, se tenant tout près de lui et de la jument. "La peur m'a rendu fou", raconte-t-il plus tard au grand-père qui interprète le message ainsi: "Ecoute, mon garçon! C'était une soirée qui aurait dû être consacrée à la prière et non à une veillée de divertissement!"¹⁴

Dans "La dette", racontée par Henri Létourneau, Joseph, surpris par la mort, revient sur terre revoir son ami Bédiet pour lui faire savoir, d'"une voix sépulcrale", qu'il n'avait pas pu entrer au ciel à cause d'une dette qu'il voulait voir acquittée. "Oublie-la, je te la donne!"¹⁵ s'écrie Bédiet à demi-mort lui-même de frayeur. Joseph ne reviendra plus.

Cependant, l'une des formes les plus intéressantes de la manifestation des morts est celle du feu, en particulier du feu follet. Ces lueurs mystérieuses, selon certains, s'expliquent scientifiquement: ce seraient des lucioles, ou encore des émanations de phosphore d'hydrogène qui se dégagent des marécages ou des fosses de cimetière.

Mais dans la légende, "Le corps sans tête", les habitants de Woodridge expliquent ce phénomène tout autrement. Ici, ce feu se manifeste sous la forme de petites lumières blanchâtres en forme de boules qui s'allument le long de la voie ferrée. Les gens de la région y voient la manifestation de l'âme d'un pauvre homme dont la tête a été tranchée par les roues d'un train. Cette âme, disent-ils, revient

sur les lieux de l'accident fatal pour tâcher de retrouver sa tête perdue. Or on dit que la tête est un symbole de lumière et de force. Si le feu qui entre dans le corps permet à l'humain de reprendre vie, il n'est pas étonnant de retrouver une telle légende prétendant que la personne dont une partie du corps avait été sectionnée au moment de la mort, continuait, sous forme de feu, à chercher sa partie manquante. Ce sont de telles croyances populaires qui donnent lieu à ce type de légende.

Ces quelques exemples d'intersignes sont loin de couvrir l'éventail des manifestations des morts dans le domaine des vivants. Ils nous laissent voir, cependant, comment l'homme introduit, entre la condition humaine et un au-delà, une gamme de relations formant la charpente d'un pont jeté entre la vie et la mort que l'univers de la légende lui permet de franchir aisément, comme s'il était lui-même maître de son propre destin. C'est l'assurance que l'homme se donne face à la mortalité à laquelle il ne peut échapper dans la vie réelle.

Il s'ajoute aux phénomènes du mal et de la mort qui dépassent l'entendement humain, les mystères naturels de l'univers qui ont toujours préoccupé l'imagination de l'homme. Les légendes amérindiennes, en particulier, nous fournissent bien des exemples de la façon dont les premiers "Manitobains" cultivaient les puissances surnaturelles avec lesquelles ils se sentaient constamment en communion. C'est que les auteurs de ces récits étaient des animistes. Ils étaient convaincus — et plusieurs de leurs descendants, nos contemporains, le sont encore — que les éléments étaient des êtres qui avaient une puissance vitale supérieure à la leur. Plus près que l'homme de l'origine du monde, c'étaient les puissances surnaturelles qui pouvaient aider l'homme ou lui nuire. Les rapports qui existaient entre ces peuples et les divinités se trouvent illustrés dans plusieurs de ces récits.

Dans la légende intitulée "Le vent", le dieu Zeus, assuré de pouvoir compter sur les hommes pour faire régner l'harmonie et l'ordre sur la terre, confie à chacune des quatre tribus indiennes la charge d'un des quatre vents, éléments propres du monde intermédiaire, médiateurs entre le ciel et la terre. Mais certaines tribus, au lieu de diriger les vents selon les besoins du peuple, abusent de leur pouvoir, s'en servant pour nourrir leurs conflits et se faire souffrir les uns les autres. Zeus, déçu et mécontent du comportement de l'homme, doit revenir sur terre pour lui enlever la responsabilité des vents qu'il confiera à ses propres messagers. Ainsi l'homme perd-il pour toujours la possibilité de contrôler les manifestations du souffle divin sur la terre, c'est-à-dire, de la puissance créatrice de la vie.

Un autre exemple de la spiritualisation des phénomènes de la nature ambiante se retrouve dans "La nuit des clairons", légende amérindienne nous venant des tribus qui vivaient le long du fleuve Churchill. Dans ce cas, c'est l'adoration de la lumière qui conduit le peuple à traiter des phénomènes crépusculaires, plus précisément, de l'aurore boréale. Une jeune Indienne, offerte en sacrifice aux dieux par son peuple qui souffre de la famine, est abandonnée dans une caverne au fond de la forêt. Elle accepte son sort, confiante que son sacrifice va ramener le caribou dont la tribu a besoin pour survivre. Chaque fois que l'aurore boréale apparaît dans le ciel, les dieux descendent sur la terre pour prendre possession de son corps. L'auréole de l'aurore boréale formerait ainsi un pont de lumière qui joint la terre au ciel et le ciel à la terre, facilitant le passage du monde sensible au monde surnaturel.

À la dernière apparition de l'aurore boréale, un animal étrange — moitié chien, moitié caribou — viendra chercher l'enfant que les dieux auront fait à l'Indienne pour l'emmener dans le ciel. Avec la disparition de l'enfant, les troupeaux de caribous reviennent en abondance. Depuis ce temps-là, ces phénomènes lumineux si intenses dans les régions nordiques, les Indiens les appellent "caribous".

L'évocation de cet univers est donc l'expression de l'homme qui, se sentant trop faible par lui-même, cherche, par le jeu d'analogies et de correspondances, à entrer en relation avec les divinités pour en acquérir ne serait-ce qu'un peu de protection ou même de pouvoir. Il existe ainsi, dans cet univers, une communication directe entre notre monde et le monde supérieur que nous appelons ciel, et les astres et les forces occultes se métamorphosent à volonté pour se rapprocher des hommes. L'animisme sert de fondement aux croyances religieuses et culturelles d'un peuple qui cherche à se mettre à l'aise parmi les mystères naturels de son propre monde.

Il serait difficile de passer sous silence une légende de souche manitobaine où les liens entre le monde réel et le monde mythique sont particulièrement évidents. Il s'agit de "La ville sans soleil" dans lequel le symbolisme du monde souterrain se relie à celui de la métallurgie. Le scientifique, Josiah Flintabbatey se promène seul, à bord d'un canot, sur un lac situé tout près de Flin Flon quand son canot est happé par un tourbillon. "Projeté hors de son embarcation et aspiré par une force tournoyante, l'explorateur eut l'impression d'être entraîné au centre de la terre".¹⁶ Josiah découvre là une ville mystérieuse qui, bien que sous terre, n'est pas dans l'obscurité. Car tout est recouvert ou construit d'or pur. "Je comprends maintenant la présence de lueurs dorées sur les eaux du lac,"¹⁷ s'exclame-t-il.

Une explication du jeu de symboles s'impose ici. Selon le symbolisme de la métallurgie, les minéraux ont une origine céleste et terrestre: mûris dans le sein de la Terre-Mère, ils sont formés sous l'influence des astres, ce qui permet de voir dans les métaux les éléments planétaires du monde souterrain, et dans les planètes les métaux du ciel. Une étude de ces correspondances révèle que l'or correspond au soleil dont il imite l'éclat. C'est en plus la lumière minérale qui représente la connaissance elle-même. Ainsi le soleil brille-t-il dans ce monde souterrain, mais sous une autre forme.

Notre explorateur finira par remonter sur la terre où personne ne croira à son aventure. Mais quelques années plus tard, quand il la racontera à un chef indien, ce dernier lui apprendra la légende de la ville sans soleil. C'était à une époque où le désir des possessions matérielles — notamment de l'or et de l'argent — tenaillait les tribus, faisant naître la jalousie et éclater des conflits continuels. Les femmes, à qui était imposé le dur travail d'extraire les minéraux du sol, se révoltèrent un jour et, en quête de la paix, firent construire une ville sous un lac où elles purent cacher le métal précieux. Bientôt, toute une société s'établit au fond du lac où tous vivaient plusieurs siècles comme dans un paradis, en une harmonie parfaite.

Ainsi, comme dans les mythes anciens, l'image du centre du monde abandonne la montagne pour pénétrer au sein même de la terre, de sorte que le monde céleste devient le monde souterrain. Le lieu des sépultures devient le lieu des renaissances et la cité souterraine devient une image du monde. Rappelons-nous que dans la Kabbale, le "séjour d'immortalité" est aussi une cité souterraine. Pénétrer dans "la caverne", c'est donc revenir à l'origine et retrouver la paix originelle. Lao-Tseu y est né, et le message de Jésus commence lui aussi dans la grotte de la Nativité.

Mais arrive le jour où les terriens malheureux découvrent par hasard le passage secret, massacrent les habitants pour s'emparer de leurs minerais, et, guidés par la convoitise, finissent par s'entretuer. L'existence de la ville sans soleil finit par tomber dans l'oubli jusqu'à ce que Josiah Flintabbatey la redécouvre. C'est lui donc qui, en pénétrant dans la grotte, en arrive à un dépouillement du matériel pour faire une reconnaissance de l'image primordiale ensevelie au plus profond de l'âme humaine et ultimement de soi-même.

Ces exemples de récits manitobains nous ont permis de voir ce qu'est la légende: un message réduit à sa plus simple expression qui répond à un besoin psychologique. Créatrice d'émotions et de réactions, elle a un pouvoir et une puissance d'intervention majeurs dans la régulation des relations interpersonnelles, amenant l'homme, à

l'instar d'"Un voyage à Cythère" de Baudelaire, à faire autant de voyages allégoriques vers un univers merveilleux mais qui reflète constamment les insécurités de l'homme dans la vie réelle. Dans cet univers légendaire, l'homme étend son espace pour se rassurer; il libère la nature, apprivoisant ou supprimant ce qui dépasse l'entendement humain, utilisant pour ce faire des moyens religieux ou magiques. Ces drames "poétiques", par le symbolisme des objets, le jeu d'analogies et de correspondances, permettent à l'homme de vaincre ses peurs face à l'inconnu, ne serait-ce que momentanément, le menant ainsi à une appropriation de son propre monde.

Notes

9. Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, *Héritage de la francophonie canadienne* (Québec: Presses de l'Université Laval, 1986), p. 8.
10. Charles Baudelaire, "Le vin des chiffonniers" dans *Les fleurs du mal* (Paris: Editions Garnier Frères, 1961), p. 120.
11. *Ibid.*, "Un voyage à Cythère", p. 136.
12. *Ibid.*, p. 138.
13. Henri Létourneau, "La vache caille" dans *Henri Létourneau raconte* (Manitoba: Editions Bois-Brûlés, 1976), p. 99.
14. Germain Lemieux, "La soirée des morts" dans *Les vieux m'ont conté*, vol. VI: Contes et légendes (Ontario et Manitoba) (Montréal: Les Editions Bellarmin, 1975), p. 50.
15. Létourneau, "La dette", p. 94.
16. Edwige Grolet et Louisa Picoux, "La ville sans soleil" dans *Légendes manitobaines* (Manitoba: Editions des Plaines, 1987), p. 9.
17. *Ibid.*, p. 11.

Bibliographie

- Arcand, Raymond. 1970. *Esthétique et mystique dans Les fleurs du mal* (mémoire de maîtrise ès lettres). Manitoba: Université du Manitoba. 64 p.
- Archives provinciales. 1984. *Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba*. Projet d'histoire orale métisse. C 342-353.
- Baudelaire, Charles. 1961. *Les fleurs du mal*. Paris: Editions Garnier Frères. 490 p.
- Bayard, Jean-Pierre. 1961. *Histoire des légendes*. Paris: Presses universitaires de France. 126 p.
- Benoist, Luc. 1975. *Signes, symboles et mythes*. Paris: Presses universitaires de France. 124 p.
- Du Berger, Jean. 1973. *Légendes d'Amérique française*. Québec: Les Presses de l'Université Laval. 300 p.
- Dupont, Jean-Claude et Jacques Mathieu. 1986. *Héritage de la francophonie canadienne*. Québec: Presses de l'Université Laval. 269 p.
- Grolet, Edwige et Louisa Picoux. 1987. *Légendes manitobaines*. Manitoba: Editions des Plaines. 129 p.
- Lemieux, Germain. 1975. *Les vieux m'ont conté*, vol. VI: Contes et légendes (Ontario et Manitoba). Montréal: Les Editions Bellarmin. 389 p.
- Létourneau, Henri. 1976. *Henri Létourneau raconte*. Manitoba: Editions Bois-Brûlés. 143 p.
- Mélançon, Claude. 1967. *Légendes indiennes du Canada*. Montréal: Editions du Jour. 160 p.
- Saint-Yves, P. 1936. *Manuel de folklore*. Paris: Librairie Emile Nourry. 218 p.

L'homme...à la mesure du pays

par Jean-Guy Quenneville

Collège St. Thomas More, Université de la Saskatchewan

Le Canada, ce gigantesque métier où la trame de la vie tisse encore la toile de notre destin national, est l'encadrement où, d'Est en Ouest et de la frontière des Etats-Unis au Pôle Nord, tout venant est mis au défi de faire valoir sa culture et de contribuer ainsi au bien commun. C'est bien le pays des contrastes car on y trouve de grandes rivières qui pénètrent jusqu'au milieu du continent; nos grands lacs sont de véritables mers d'eau douce; des forêts sans fin s'échelonnent vers le Nord; et enfin d'immenses prairies où se rencontrent et se mesurent des éléments de toutes les nations du monde civilisé.

Dès l'aurore de notre histoire, nos ancêtres vinrent en contact avec la forêt et l'influence de cette dernière devint un élément important dans la trame de la vie canadienne. La vigueur de nos pionniers rivalisait avec celle de la forêt elle-même. La vie quotidienne des hommes dans la forêt exigeait du courage et de la confiance en soi, c'était plus qu'un dur labeur. La vie en marge de la forêt canadienne fit de ces gens des chasseurs, des trappeurs, des canotiers et des bûcherons. Elle a aussi laissé une empreinte ineffaçable sur les oeuvres de nos poètes, de nos artistes et de nos écrivains.

Bien avant que ne fût publiée la fameuse thèse de Turner¹ sur l'effet de la frontière, de la forêt, sur le caractère de la population américaine, le Père de Charlevoix, en 1720, avait remarqué dans ses écrits que "Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le Commerce de la vie..."² Des sentiments similaires avaient déjà été exprimés par M. de La Potherie,³ et répétés par la suite par des

figures historiques tels le Baron de Lahontan,⁴ et le Comte Louis Antoine de Bougainville⁵ en son *Mémoire* de 1757. Ce n'est pas mon intention, en ce moment, de défendre la thèse de Turner ou encore d'en minimiser la valeur. Je veux seulement que l'on veuille bien noter que tous les éléments de l'environnement ont été reflétés dans notre culture dès les premiers jours de la Nouvelle France.

Chacune de nos générations, et chaque groupe qui subséquemment est venu se joindre à nous, a fourni son apport à l'héritage culturel du Canada. La forêt, de son côté, a su engendrer chez "nos Gens" un esprit d'aventure grâce auquel les coureurs de bois et les voyageurs ont pu jouer dans les premiers temps un rôle indispensable dans l'exploration et la mise en valeur de notre immense pays. Le coureur de bois est disparu, mais ses chansons restent et font partie de notre patrimoine culturel.

Les voyageurs sont disparus, eux aussi, mais les anciens chants qu'ils entonnaient pour marquer la cadence de l'aviron alors que leurs canots glissaient sur les lacs et les rivières, évoqueront toujours la forêt et nos belles rivières canadiennes. Les chansons des bûcherons et celles des draveurs vinrent plus tard alors que mâts et espars, en fait, tout le bois nécessaire à la construction de navires était tiré des forêts canadiennes du Roi. Nos "Gens de la Marine" sur leurs navires à voiles allaient avec d'Iberville et ses frères faire la guerre depuis la Louisiane jusqu'à la Baie de Hudson. L'ère des navires de bois et de la voile est révolue, les navires ne sont plus, mais ils vivent encore dans la prose et les chansons canadiennes.

La sculpture sur bois pour orner la proue des navires de la colonie, les édifices publics, les nombreuses églises, et les habitations particulières remonte à l'établissement, en 1675, d'une école des arts et métiers au Cap-Tourmente. Monseigneur de Laval avait ainsi aidé nos ancêtres à se définir et à se distinguer dans leur culture matérielle. Le matériau nécessaire à cette fin était partout à portée de la main et les longs hivers canadiens assuraient les loisirs nécessaires au développement de cet art. L'adresse et la créativité de nos sculpteurs sur bois n'ont certes pas diminué depuis. C'était bien un de nos premiers arts et aujourd'hui encore il nous distingue et nous définit.

Dès les premiers temps de la colonisation de l'Amérique du Nord, les écrivains qui y ont séjourné ainsi que les quelques écrivains du Canada s'appliquèrent surtout à décrire la vie des pionniers et les progrès de cette contrée qui déjà se développait rapidement. Tous ces écrits de la première époque, récits de missionnaires, de voyages, de découvertes ou d'aventures, se détachaient toujours sur un arrière-plan forestier. La traite des pelleteries fit l'objet de récits fascinants.

Cependant, la plupart des oeuvres écrites à cette époque des débuts décrivaient la lutte sans relâche que devaient mener les colons contre la forêt envahissante, la solitude, le vent, la neige, l'Indien et les grandes distances...

Sous le régime anglais, à mesure que se développait l'industrie du bois, les petits emplacements de scieries qui se transformaient peu à peu en villes, ainsi que les trains de flottage qui descendaient les rivières vers le St-Laurent et la mer, étaient pris comme thèmes. C'était l'époque des chantiers, de la drave, de *Menaud maître draveur*, de *Jos Montferrant* et de tant d'autres.

Au pied du courant des rivières une multitude de navires partaient chargés de bois, à destination de l'Angleterre, et nous revenaient avec des immigrants, de tout l'Empire britannique et de toute l'Europe, en route vers le Haut-Canada. Une littérature canadienne, cette fois en langue anglaise, se mit alors à raconter la vie de ces nouveaux pionniers et de leurs familles qui à leur tour devaient se tailler un domaine dans la forêt comme l'avaient fait leurs devanciers Canadiens.

L'époque du grand mouvement d'expansion vers l'Ouest survint à son tour et servit lui aussi de thème aux écrivains. Les difficultés qu'il fallait surmonter pour se rendre maître de l'immense étendue de forêt vierge, vers le Nord, et des vastes prairies, vers l'Ouest, avant qu'enfin la voie ferrée n'atteigne les passes des montagnes Rocheuses étaient maintenant le thème central des écrits sur le Canada. Notre Histoire canadienne se donna aussi, à cette époque, des pages tragiques sur les populations indiennes et métisses.

Certains Oblats, continuant à leur tour la tradition qu'avaient établie les Jésuites avec leurs *Relations*, écrivaient maintenant sur *Les Grands-Eskimos*, tel le Père Petitot, ou sur les origines et l'anthropologie des Indiens, tel le Père Morice. Il y a aussi les artistes du siècle dernier, tels Paul Kane et Cornelius Krieghoff, qui ont reproduit sur toile les paysages canadiens, à la plume aussi bien qu'au crayon ou au pinceau. Ils étaient souvent d'excellents dessinateurs, de fidèles interprètes. Ils étaient, cependant, presque tous originaires de l'Ancien Monde, une circonstance que révèlent clairement leurs tableaux. Ces peintres n'étaient canadiens qu'au sens géographique du mot. Lorsque plus tard de jeunes Canadiens adoptèrent la carrière d'artiste peintre, ils allèrent fréquenter les écoles de l'Europe, et quand ils nous revinrent, ils peignaient les paysages canadiens comme l'auraient fait des Européens. Une mentalité artistique purement canadienne, essentielle à l'existence d'un style vraiment canadien, ne devait se manifester que beaucoup plus tard.

C'est à la génération d'Emily Carr, Marc-Aurèle Fortin, L.S. Harris, A.Y. Jackson, René Richard, Tom Thomson, F.H. Varley et quelques autres encore, à qui les campagnes bien ordonnées, cultivées et séculaires de l'Europe ne disaient rien ou très peu, c'est à cette génération-là que nous devons une Ecole canadienne. Ce sont ces peintres de l'Ecole canadienne qui, face à la majesté de nos vastes forêts, au cours grandiose des fleuves géants, à la solitude des régions encore vierges du Nord, et face à nos plaines immenses, ce sont eux qui ont su reproduire ces éléments de façon effective à partir d'une technique particulière, à l'époque, au Canada. Cette interprétation vigoureuse des caractéristiques de notre pays traduit bien nos sentiments à l'égard du Canada et reflète en une certaine mesure la vigueur de notre population.

Au niveau universel, nous savons bien que l'artiste-peintre, tout comme l'écrivain, est conscient de la polarité entre la ville et la forêt, ou l'océan, ou encore la plaine immense. Cette polarité psychique nous est déjà révélée dans les grandes oeuvres littéraires de l'antiquité et du moyen-âge. La littérature et la peinture contemporaine continuent tout simplement dans cette même foulée. Seulement, ce n'est plus un monstre comme dans *Gilgamesh*, ou un "rameau d'or" comme dans *l'Enéide*, c'est maintenant une "montagne secrète" telle celle que nous retrouvons "en forêt" dans l'oeuvre contemporaine de Gabrielle Roy. Cette montagne mythique pourrait tout aussi bien être une île dans le vaste océan, ou la montagne-mirage dans les plaines de l'Ouest canadien. Il est vrai que dans les environs de Saskatoon, il y a "belle lurette" que nous nous en sommes construit une, le "Mont Blackstrap". Il faut aussi mentionner qu'il y a la montagne indienne Mahétnas mentionnée dans *La terre promise*.

Qui nous révélera notre "montagne"? Ne serait-ce pas l'artiste-peintre? Car, oeuvrant à la frontière de la créativité, il est ainsi appelé à nous donner sa contribution révélatrice aujourd'hui tout comme autrefois. Gabrielle Roy, dans *La montagne secrète*, s'inspirant des narrations de voyages du peintre René Richard, nous révèle peu à peu comment les barrières entre l'homme et la forêt sont dépassées, comment la relation entre l'homme et l'objet, arbre ou montagne, se fait chez l'artiste-peintre. Comment, l'oeuvre complétée, que ce soit la révélation artistique d'un homme, d'un arbre ou d'une montagne, pour Pierre Cadorai, le travail n'était point de ce fait complet. Car, si les choses qui l'entouraient ne lui donnaient pas assez l'impression du vrai, il commençait alors à forcer un peu le trait, à souligner pour l'atteindre ce terrible vrai.

Magicien extraordinaire qui par son art nous ouvre les yeux à

la beauté transcendante. Ce que l'artiste n'ose pas pour lui-même, il l'ose pour compléter la révélation de l'être qu'il perçoit. Son action était-elle une protestation contre l'isolement ou une collaboration à la révélation artistique de ce que mieux que quiconque d'autre il perçoit?

Qui n'a rêvé, en un seul tableau, en un seul livre, de mettre enfin tout l'objet, tout le sujet, tout de soi: toute son expérience, tout son amour, et combler ainsi l'espérance infinie, l'infinie attente des hommes.⁶

Quel serait alors le sujet de ce tableau, de ce livre, qui comblerait l'oeuvre de son auteur, et en même temps la rendrait accessible à tous? N'y verrait-on pas une montagne dans une forêt, ou encore au milieu d'une plaine immense? Une montagne symbole de l'excellence, de la transcendance, exemplifiant le voyage intérieur tout aussi bien que celui de Pierre Cadorai (ou de René Richard) en forêt dans la nordicité canadienne? Ainsi le comble et la perfection indiqués dans l'oeuvre marquent la libération — ou la transcendance — des contraintes imposées par les différences entre l'existence consciente et le contenu sous-conscient de l'esprit, une union créative et splendide! Mais que de gens n'y voient que l'herbe, beaucoup d'arbres, ou de belles couleurs; très peu peuvent voir la plaine, ou la forêt, et encore moins la montagne qui se cache en pleine vue dans les plaines.

L'artiste ne doit pas telle ou telle oeuvre seulement à certaines images saisissantes de la nature, mais tout autant au travail de son esprit. L'art est avant tout une transposition du réel au niveau de l'esprit pour deviner, dans cette transparence spirituelle, l'intime secret de l'être et en traduire toute l'intensité et la plénitude en termes de lumière et de beauté. L'art n'est sûrement qu'une vision plus directe, plus complète de la réalité.

Certains artistes peignent avec des mots. Ainsi, dans leurs textes, hommes et choses se mirent avec une telle netteté que parfois on ne sait plus si c'est le paysage qui est état d'âme ou si l'état d'âme n'est pas le paysage. Ainsi, dans *La montagne secrète*, on trouve: "Tous deux avaient l'impression d'être nulle part et partout à la fois sur la terre des hommes" et ailleurs: "La pochade faisait office de tapis magique..."⁸

Dans les grandes plaines de l'Ouest, comme en forêt, le mot liberté a un sens absolu. On en jouit si intensément qu'on n'a plus de place dans le coeur pour l'envie. C'est ainsi que la plaine possède

l'artiste plus que ce dernier ne la possède lui-même. Aussi, pour engendrer son oeuvre, l'artiste doit plier son rythme de vie au rythme de cette vitalité puissante qui l'entoure et le conditionne. C'est alors seulement que s'opère la transformation intérieure d'un esprit accordé aux vraies dimensions des êtres, ouvert largement à l'ordre de la nature où toute fécondité dépend du don de soi.

L'objet n'est rien en peinture... L'objet n'est que prétexte. Prétexte à définir une résonance avec l'univers — elle-même au reste indéfinissable. Comme un bonheur, mais plus mystérieux que tous les autres.⁹

L'expérience de l'artiste-peintre René Richard, alors qu'il entreprenait la descente du fleuve Churchill durant les années 1930-33, nous démontre bien certains aspects de ce débordement de l'individu.

Lorsque le doute l'assaille, il se sent perturbé. Il déteste ce sentiment de fragilité et de dépendance à l'égard des éléments et des circonstances. Quand deux tendances se dessinent en lui, il ne peut supporter ce déchirement.

Animé de cet état d'esprit, il décide un jour, en traversant un lac de s'arrêter à la pointe d'un rocher. De là il aperçoit, vers le nord, une baie profonde. Impressionné par le charme de cette nature, il songe à abandonner l'entreprise.

Il projette de construire une cabane en cet endroit magnifique et d'y vivre en nomade comme un amérindien. Il veut cesser ce combat contre lui-même. Il se sent harassé, incertain, dépourvu. Assis sur un tronc d'arbre, il regarde son canot, puis il contemple la baie. "Quel beau pays, pense-t-il. Je pourrais y vivre." Le soleil perce subitement les nuages et inonde le rocher d'une lumière resplendissante. L'effet est saisissant. L'artiste court d'instinct vers son canot. Quelques minutes plus tard, il peint. De longs traits de clarté colorent son canevas.

Apaisé, il comprend la nécessité de reprendre sa route. "Je ne dois pas devenir la victime de l'une ou de l'autre de ces forces qui me déséquilibrent tour-à-tour. La nature me charme et me fascine, mais la peinture me permet

d'en témoigner. Une partie de mon âme ne peut vivre sans l'autre. Je dois peindre pour survivre." L'artiste achève son tableau et regagne son canot, le coeur léger.¹⁰

Parfois, le soir, il s'éloigne du feu, marche un peu dans la forêt, s'assoit sur une roche et contemple à distance le scintillement des flammes. La lumière du feu dans la nuit lui rappelle l'éclat des étoiles. Tellement à l'aise dans la nature, René Richard a l'impression de participer à la vie de l'Univers. Ce sentiment d'appartenance donne un sens particulier à sa vie. Il veut consacrer son existence à témoigner, à sa manière, de la beauté et de l'harmonie de la nature.¹¹

Où va-t-il? Il ne le sait pas encore. Il navigue d'instinct vers un lieu plus propice à son travail de création. En cet instant, heureux d'être seul, de ne plus parler de chasse, il se laisse glisser au fil de l'eau. En paix avec lui-même, il apprécie le calme et la tranquillité. Ses yeux redécouvrent la profondeur du paysage, son âme vibre à l'unisson des bruits de la nature. Il chante avec les cascades, admire les arbres et suit le mouvement des moustiques dans l'air. Il pense à ses prochains tableaux.¹²

Il y a sans doute des moments où tout individu doit se confronter et se mesurer. L'endroit solitaire, peut-être la plaine mais plus souvent la forêt, est propice à une telle rencontre. Et, comme l'écrivait si bien Gabrielle Roy, "Tous, désespérément, pour aboutir cependant au lieu de rencontre, cherchaient, comme dans une forêt, un endroit non battu, une brèche à soi."¹³

Notes

1. Frederick Jackson Turner, *The Frontier in American History* (New York: Holt, 1950), 375 p. A Chicago, en 1893, à l'occasion de la grande Foire Mondiale qui y avait lieu, l'American Historical Association tenait ses assises annuelles. Un jeune professeur ad-joint de l'University of Wisconsin, Frederick Jackson Turner, y présenta une thèse selon laquelle l'histoire des Etats-Unis n'aurait été, jusqu'à ce jour-là, que l'histoire de la colonisation de l'Ouest. Que la "frontier", cette marge interne à la limite des terres labourées, était l'endroit où avait lieu l'américanisation la plus rapide et la plus effective; que c'était même le facteur principal de l'unification nationale; et que l'individualisme, en cette situa-tion frontalière, avait favorisé la démocratie, et cette dernière avait été transmise aux régions de l'Est du pays et même à l'Europe. De plus, c'était aux effets persistants de cette "frontier" que la pensée américaine devait ses caractéristiques distinctives.
2. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, S.J., *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale* (28 octobre 1720, troisième lettre adressée à Madame la Duchesse de Lesdi-quières, à Paris, chez Rollin, Quai des Augustins, 1744), p. 79.
3. M. de La Potherie cité dans *La langue française au Canada* par Benjamin Sulte (Lévis: P.C. Roy, 1898), p. 14.
4. R.G. Thwaites (ed.), *New Voyages to North America by the Baron de Lahontan*, Vol. 1 (Chicago, 1905), p. 34-35.
5. Comte Louis-Antoine de Bougainville, *Mémoire de Bougainville sur l'état de la Nouvelle France à l'époque de la guerre de sept ans* (1757), p. 65.
6. Gabrielle Roy, *La montagne secrète* (Montréal: Beauchemin, 1971), p. 104.
7. *Ibid.*, p. 168.
8. *Ibid.*, p. 172.
9. *Ibid.*, p. 180.

10. Jean-Guy Quenneville, *Le voyage d'un solitaire* (Montréal: Trécarré, 1985), p. 52 and 54.
11. *Ibid.*, p. 103.
12. *Ibid.*, p. 123.
13. Gabrielle Roy, *Op. cit.*, p. 181.

Les voix du vent chez Gabrielle Roy

par Monique Genuist
Université de la Saskatchewan

The pure physicality of the landscape is always with the people on the prairies and its writers consciously and unconsciously reflect this world. (Donald G. Stephens)

Omniprésent en toutes saisons, le vent des Prairies fait partie de notre paysage quotidien.

Au printemps, il s'amuse à arracher la mince couche de bonne terre des champs pour la transporter chez le voisin qui n'en avait justement pas besoin. Chargé de poussière, quelquefois mêlée de pluie, il tombe sur les maisons, les jardins, couvre la ville de boue comme cela est arrivé, il n'y a pas si longtemps, à Saskatoon.

Le vent d'été dessèche les étangs, brûle les récoltes, rend la chaleur insupportable. A la fin août, porteur d'allergènes, il fait éternuer, tousser, pleurer les plus sensibles.

En une seule journée, les rafales d'automne dénudent les arbres qui ont eu tant de difficultés à fabriquer leurs feuilles, à cause des gelées tardives d'un côté, des chenilles dévoreuses de l'autre. Comme le chante Prévert, le vent précoce d'automne emporte avec lui les feuilles, mais aussi couleurs, outardes, cygnes, grues et pélicans. Il fait le vide sur son passage.

Puis, escorté de tempêtes et de blizzards vient Keewaydin selon les Indiens des plaines, le noroît selon les Canadiens français. Ce vent du nord-ouest est si important que les températures n'ont de sens dans les Prairies qu'accompagnées du facteur vent.

La voix du vent à travers la Prairie est bien souvent une

complainte. Tour à tour froid, glacial, irritant, énervant, sec, poussiéreux, torride, desséchant, il souffle, sans rencontrer aucun obstacle, à travers les grandes plaines de l'Amérique. On l'apprécie surtout quand il s'arrête.

Présent à toute époque, obsédant, le vent devient thème, forme, voix chez les auteurs de l'ouest.

W.O. Mitchell intitule un de ses ouvrages bien connus, *Who has seen the wind*. Dans son introduction à un recueil d'articles sur les écrivains des Prairies, Donald Stephens note que dans les livres de Margaret Lawrence "on peut sentir le vent et la chaleur sèche; on peut goûter les flocons de neige et les Saskatoons (...)".¹ A propos de Sinclair Ross dans *As for me and my house*, il remarque que "les tensions chez les personnages se reflètent dans les saisons de la Prairie et dans les vents qui les traversent (...)".²

Dans une étude sur les paysages d'hiver dans le roman canadien-français, Paulette Collet dit que Gabrielle Roy "est une véritable spécialiste de la chanson du vent. Originaire du Manitoba, pendant toute sa jeunesse, elle a entendu se plaindre et hurler la bise, et ses romans sont pleins d'allusions au vent dont elle a observé les différentes humeurs à différentes époques de l'année et à différents endroits du pays".³

A plusieurs reprises, au cours d'entrevues, Gabrielle Roy mentionne elle-même l'importance de cet élément dans sa vie et dans son oeuvre. A Alice Parizeau, elle déclare à propos du vent, "C'est un temps que j'aime (...) et si je suis à ce point sensible à sa présence, c'est parce que ma mère l'a toujours aimé".⁴ Dans *Mon héritage du Manitoba*, elle dit que vers la fin de sa vie sa mère voulait "tendre l'oreille au vent dans un pin immense et chercher à entendre s'il chantait comme au temps de son enfance".⁵ Gabrielle Roy ajoute que, quand elle se rend maintenant au Manitoba pour mettre des fleurs sur la sépulture de sa mère, elle vient aussi pour écouter le vent de son enfance.

Lorsque Marc Gagné lui demande quelles sont les images préférées dans son oeuvre, elle choisit des images aériennes de *La montagne secrète* comme "un trille de nuages" et "quelques harpes de feuillage".⁶

Dans ses lettres à Bernadette, elle répète combien elle attend avec impatience la missive de chaque été où sa soeur lui décrit avec enthousiasme son séjour au bord du lac Winnipeg, et elle exprime ce souhait, "Fasse que tu gardes toujours ton âme vibrante, et que tu saches être heureuse avec le vent, le ciel, les plantes, les oiseaux, le lac (...)".⁷ Le vent est le premier élément qu'elle mentionne.

Je me limiterai ici à analyser brièvement les voix du vent dans *Un jardin au bout du monde*.⁹ J'ai choisi cette nouvelle parce que le vent y souffle dans chacune des dix parties et même presque à chaque page.

L'histoire se passe au nord de l'Alberta, près de Codessa dans la région de Rivière la Paix. Il s'agit du dernier été d'une vieille femme, Martha Yaremko. Dans leur jeunesse, elle et son mari Stépan, sont venus de Volhynie, ancienne région de la Pologne, maintenant appartenant à l'U.R.S.S. Ils sont venus et ont fondé le lieu dit Volhyn avec quelques autres couples. Malade, au bout de sa vie, Martha s'occupe une dernière fois de son petit jardin.

Gabrielle Roy situe ses personnages au confluent de l'espace clos du jardin et de l'espace ouvert de la Prairie. Elle soumet personnages, fleurs du jardin, immensité de la plaine et du ciel au dynamisme du vent. Cet élément est source constante d'imaginaire, surtout pour Martha, personnage central. Il est ennemi ou compagnon, musique, rêverie de l'enfance, rêverie cosmique.

Dans le premier chapitre, l'auteure introduit le motif par une phrase mélodique "Dehors une plainte toujours! C'est le vent de plaine qui souffle ici comme vent de mer (...) sans trêve rebrousse et agite les herbages" (p. 154). Dans toute la nouvelle, le motif se fait entendre, comme le chant d'un violon, tantôt triste et menaçant, tantôt léger et primesautier. Il se joint au chœur des graves et des aigus dans le final. Le dessin mélodique, soutenu à travers le texte, lui confère une qualité musicale, aérienne qui existe déjà dans le nom même du lieu où se passe l'histoire, Volhyn.

Roy place le vent sous le signe du dualisme qui marque sa pensée. Le vent lui aussi est facteur de détresse et d'enchantement.

Mauvais, il saccage les fleurs, le jardin, symboles d'innocence, de beauté, de vie pour Martha. Son pouvoir destructeur est traduit par le choix d'un vocabulaire de violence, presque guerrier, "brûlantes rafales", "l'assaut du vent", "aux prises avec le vent", "une tempête de sable au désert" (p. 183). Ses victimes sont "le pays tourmenté" (p. 187), les fleurs "comme des papillons déjetés" (p. 183), Martha luttant "de tout le corps comme pour traverser un mur invisible" (p. 188).

Pour son mari, Stépan, le bruit incessant, plaintif, exaspéré du vent qui n'arrête jamais de lui souffler dans la tête le plonge en démence (p. 189), et il lui semble que toute sa vie se résume en un "long jour aride et venteux" (p. 192).

Les lamentations du vent mauvais se confondent pour Martha aux grognements indistincts de son mari (p. 161) ou font écho à son

angoisse, à sa douleur de vieille femme souffrante qui sait qu'elle va bientôt mourir (p. 167).

Là se limitent à peu près les aspects négatifs du vent. Dans cette nouvelle, Roy insiste bien davantage sur le réconfort qu'il apporte au personnage principal.

Depuis des années que ses enfants sont partis, que son mari a cessé de lui parler (cela fait longtemps que Stépan se contente de maugréer pour lui seul entre ses dents), Martha n'a plus l'occasion de s'exprimer à voix haute dans sa langue ukrainienne. D'anglais, elle ne connaît guère que les mots appris en feuilletant le catalogue d'Eaton. Perdue dans son petit village presque abandonné, elle n'a personne à qui parler, à qui se confier, elle vit enfermée, repliée sur elle-même. Sa vie est "enfouie en tant de silence qu'elle y paraissait dissoute" (p. 171).

Le mari Stépan, lui, a la ressource, quand il n'en peut plus, de s'échapper avec son cheval et son bogey jusqu'à Codessa, pour se rendre à la taverne. Quand il a assez bu, il se laisse aller à se plaindre de sa femme devant quelques autres vieux de son genre qui l'écourent et lui répondent même à l'occasion.

En tant que femme, Martha est plus limitée. Elle n'a aucun moyen, ni espoir de quitter Volhyn.

Dans sa *Poétique de la rêverie*, Bachelard développe l'idée que l'extrême solitude et le profond ennui peuvent devenir sources fécondes de rêverie. A l'appui de sa thèse, il cite ce commentaire de Louis Ulbach, écrivain, originaire comme lui de Champagne "(...) l'ennui est le plus grand bonheur de la province. J'entends cet ennui profond, irrémédiable qui, par sa violence, dégage en nous la rêverie (...)".⁹

Ainsi en est-il pour le personnage de Martha. Du silence et de la solitude naissent chez elle le rêve et la méditation portés sur les ailes du vent.

Du fond de la petite chapelle dont elle a laissé la porte ouverte, elle entend le vent "chuchoter" à l'entrée. Alors, elle engage la conversation avec lui, "Mais entre, entre donc (...) Tu es jeune de coeur aujourd'hui (...) tu as oublié les chagrins de la terre" (p. 178). Le vent devient son interlocuteur, son partenaire, son ami. "Autour d'elle qui s'en allait à pas lents, on aurait dit qu'il se livrait à des jeux espiègles, soulevant un peu sa longue jupe, pour l'entourer ensuite de petits ronds de poussière" (p. 171). Certains adjectifs utilisés pour le décrire ont une qualité sensuelle. Il est «caressant» (p. 17), «câlin», «envoûtant» (p. 177), "chanteur, embaumé de son passage sur la prairie, à la fois timide et joyeux" (p. 178). Elle éprouve pour

lui tendresse et amitié comme pour un compagnon de jeux. Le vent relie Martha au bonheur, à l'innocence d'une enfance mythique perdue. Pas n'importe quel vent d'ailleurs, mais une musique spéciale de l'air dans les feuilles du petit bois de trembles près de sa maison. La brise jeune, légère, dansante qui anime les feuilles est décrite comme "un appel très lointain" (p. 162), "un claquement de castagnettes en fête" (p. 163), "une fête de jeunesse", "une musique de pluie" (p. 206).

Martha aime tellement cette musique parce qu'elle l'a entendue dans les arbres de sa jeunesse en Pologne, les jeux du vent dans les feuilles la rattachent à une époque qu'elle imagine maintenant comme parfaitement bienheureuse. Ces voix lui sont familières car elles rejoignent les rêveries de son enfance; ce sont des présences joyeuses, apaisantes, rassurantes dans un monde où, après tant d'années, elle se sent encore seule et toujours étrangère. La musique du vent est utilisée comme métaphore d'un esprit de jeunesse, marqué aux signes de l'espoir, de la beauté, du bonheur.

Dans sa quête d'un paradis perdu, Martha s'apparente à plusieurs autres personnages de l'univers romanesque de Roy, tels qu'Alexandre Chenevert, Pierre Cadorai, Sam Lee Wong et, plus particulièrement, Christine. Cette dernière sorte de double de l'auteure, ressemble beaucoup à l'image que Roy se fait d'elle-même. Devenue adulte, Christine essaie de retrouver les moments parfaits qu'elle a connus (ou cru connaître) tont enfant, alors qu'elle se laissait bercer par le vent et sa musique dans son hamac, sur la galerie de la Rue Deschambault, "Et, au fond, tous les voyages de ma vie, depuis, n'ont été que des retours en arrière pour tâcher de ressaisir ce que j'avais tenu dans le hamac et sans le chercher".¹⁰

Dans une lettre à Bernadette écrite en 1964, Gabrielle Roy évoque cette même musique en ces termes:

J'ai reçu ta belle lettre de vacances si remplie de l'amour que tu portes à la création qu'on ne peut la lire sans éprouver ta ferveur et revoir à neuf, et entendre à neuf, ces choses où tu trouves tant de bonheur, le lac, le bois, le ciel, les nuages, et jusqu'au continuel murmure du vent dans ton petit groupe de trembles. Moi aussi j'ai pareil petit bois de tout jeunes trembles et de tout jeunes bouleaux que j'entends frémir pour ainsi dire sans arrêt, et je les aime au-delà de tous les autres arbres à cause de cette sensibilité extrême de leur feuillage qui les rend, on dirait, proche de notre pauvre coeur si facilement ému,

au fond, si constamment en alerte.¹¹

Dans la vie de Roy comme chez le personnage qu'elle crée, le vent est présence essentielle. Les mouvements du vent dans les feuilles sont presque indifférenciés de ceux de l'âme, des élans, des frémissements du cœur. S'interrogeant sur les raisons de son existence dans le monde, Martha associe le vent à sa quête "Qu'est-ce donc que nous cherchons? dit-elle comme si elle et le vent eussent été ensemble à démêler la même histoire" (p. 178). Il s'agit d'une vision romantique, anthropomorphe ou plutôt d'une sorte de panthéisme, d'union, de fusion avec la nature où s'abolissent les différences entre l'être humain et les éléments. Cette conception est familière à certains Amérindiens et écologistes. Pour ceux-ci, l'être humain n'est pas dans la nature mais est partie de la nature, l'être humain n'est qu'un élément de la nature pas tellement plus important que les arbres ou le vent.

Tournée vers le passé de son enfance, à l'écoute du vent, Martha s'interroge également sur son avenir avec la perspective très proche de sa mort. La religion traditionnelle ne lui est que de peu de secours. Le pope ne vient plus que pour enterrer les morts (p. 177), la chapelle garde une odeur de moisi (p. 181), les icônes lui semblent froides, indifférentes à ses préoccupations, "Sa tâche terminée, elle jeta un dernier regard sur les icônes dont les yeux époussetés pouvaient voir à quel point ils avaient été peu secourables" (p. 181). Le ciel lui paraît trop vaste, trop haut, inaccessible, indifférent dans sa grandeur "Elle leva au ciel si immensément répandu un regard dérouté" (p. 172), "Tu interrogues, lança-t-elle au ciel, mais donnes-tu jamais de réponse?" (p. 173).

Alors que le vent lui, elle le connaît bien, elle comprend ses différentes musiques et elle peut voir les mouvements qu'il communique aux feuilles, aux arbres, aux herbes. A une idée abstraite de Dieu, elle préfère la manifestation concrète de son souffle qui anime la plaine: "Ce grand flot de graminées ne cessait de se porter en une houle ininterrompue jusqu'aux limites du visible" (p. 180), "[...] la plaine tout entière refluit doucement sur elle-même, repartait en une longue houle tranquille vers l'horizon lointain" (p. 203). La rêverie de Martha observant le vent sur la Prairie prend une dimension cosmique. Pour elle, le vent devient souffle de l'univers qui soulève la plaine à un rythme de mer et de marée.

Et Martha se prend à songer que tout ce à quoi elle aspire à sa mort, c'est de se fondre à ce souffle cosmique, de rejoindre les voix du vent qui lui ont tenu compagnie le long de sa vie de silence et

de solitude. Elle trouve ainsi une réponse à ses inquiétudes métaphysiques. Elle n'a aucun désir de monter au ciel, elle souhaite seulement que son âme se joigne à la polyphonie du vent, produite, imagine-t-elle, par les voix de tous les pionniers qu'il emporte avec lui. Rêverie où les barrières s'effacent, où l'être humain retrouve sa place naturelle dans le cosmos. Martha est apaisée, consolée, elle peut mourir en paix: "Martha croisa les mains. Elle eut un soupir. A cette humble immortalité de l'air, du vent et des herbes, elle confia son âme" (p. 217).

La vision de Martha rejoint la vision traditionnelle des Psaumes ou du Coran où le vent est souffle divin, esprit de Dieu. Pour Martha, le vent est plus qu'une métaphore, il est partie intime et constante de sa vie.

Les voix du vent contribuent à donner à la prose de cette nouvelle une qualité musicale et poétique, dans le sens où la poésie classique met l'accent sur les émotions, la recherche de l'universel, la communication avec l'infini. La prose poétique de Roy n'est pas moderne si on entend par modernisme, éloignement de la vie naturelle, recherche surtout formelle, désir de surprendre, de déranger par l'incohérence, la laideur, l'absurde. L'écriture de Roy a cependant ici une résonance tout à fait contemporaine, elle s'inscrit dans le mouvement écologique mondial d'aujourd'hui, où de plus en plus de gens croient que l'être humain doit reprendre une modeste place dans le cosmos, vivre en respect de la nature et en harmonie avec elle, ou disparaître.

Notes

1. Donald G. Stephens, *Writers of the Prairies* (Vancouver: UBC Press, 1973), p. 4. (Ma traduction.)
2. *Ibid.*, p. 5. (Ma traduction.)
3. Paulette Collet, "Les paysages d'hiver dans le roman canadien-français," dans *Revue de l'Université Laval* 17 (janvier-février 1963).
4. Alice Parizeau, "Gabrielle Roy, la grand romancière canadienne," dans *Châtelaine* (avril 1966), p. 44.
5. Gabrielle Roy, *Fragiles lumières de la terre* (Montréal:

Beauchemin, 1982), p. 149.

6. Marc Gagné, *Visages de Gabrielle Roy* (Montréal: Beauchemin, 1973), p. 130.

7. Gabrielle Roy, *Ma chère petite soeur* (Montréal: Boréal 1988), p. 67.

8. Gabrielle Roy, *Un jardin au bout du monde* (Montréal: Beauchemin, 1981). Toutes les citations prises dans ce livre seront seulement identifiées par la page.

9. Gaston Bachelard, *La poétique de la rêverie* (Paris: Presses universitaires de France, 1960), p. 103.

10. Gabrielle Roy, *Rue Deschambault* (Montréal: Beauchemin, 1955), p. 75.

11. Roy, *Ma chère petite soeur*, p. 90.

L'appel et le défi des grands espaces dans *La montagne secrète* de Gabrielle Roy

par Myo Kapetanovich

Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta

L'art est une exigence d'impossible mise en forme...

(Albert Camus)

Le roman *La montagne secrète* de Gabrielle Roy raconte les aventures et analyse les peintures d'un artiste canadien. Mais l'histoire de René Richard, peintre et trappeur, ce fervent du désert nordique, n'est qu'un point de départ. Plus que jamais, le choix d'un sujet et la forme qu'il exige semblent confirmer que tout texte s'avère un prétexte! "L'objet n'est rien en peinture... L'objet n'est que prétexte. Prétexte à définir une sorte de résonnance intérieure avec l'univers — elle-même en reste indéfinissable..."¹ C'est la continuité thématique et le recommencement idéologique aussi.

Il est donc évident que la source de l'inspiration réside dans ce que l'on met ici en épigraphe. La biographie de ce personnage bien connu n'est qu'une occasion pour que l'auteur puisse répéter encore une fois à quel point son écriture participe à ce jeu de l'absurde camusien. Elle s'acharne aussi à vouloir l'impossible. Les beaux récits et croquis d'un dessinateur si migrateur, d'un coureur de bois extraordinairement ambulant, obtiennent ainsi la vertu de ce breuvage proustien qui met en branle le souvenir conscient ou involontaire. Et ses affinités avec le romancier de *L'étranger* se font presque

récidivistes. Elles offrent une autre démonstration au lecteur et prouvent plus que jamais que rien ne peut distraire cette institutrice manitobaine ou journaliste québécoise des forces centripètes de ses échappatoires.

A tout propos, elle se tourne vers ce pays obscur de son propre chemin existentiel, vers ce milieu imaginaire où la décision d'écrire et le rêve vont de pair. Rien ne peut égaler ou dépasser ce climat de bouderie métaphysique et d'enchantement ludique qu'elle favorise et drolote à tout propos. Mais comment s'approcher le plus possible d'une réalisation artistique qui assume jusqu'au bout ces ténèbres de l'isolement? Pourquoi son esprit flatte-t-il à tel point et cultive-t-il ce calvaire artistique existentiel? Pourquoi ce risque de s'éloigner des autres, de se sentir partout étranger? La beauté que l'on convoite se dérobe cruellement. Le narrateur conseille au peintre d'aborder le néant dans une pureté glaciale du nord canadien. Et son interrogatoire à lui ne cesse plus d'exprimer cette revendication assassine. "Il s'établit autour de lui un silence tel qu'il pouvait faire douter un homme de sa propre existence. Mais combien plus encore de sa préoccupation, si elle était comme celle de Pierre, à la fois si proche ... et si éloignée des hommes?" (p. 54).

La montagne secrète n'est pas ici la station ultime d'une évasion salutaire. Au contraire, c'est un but redoutable, une sorte de pétrification du modèle, du motif. L'objet de la conquête picturale est un mirage effrayant. C'est l'orientation thématique d'une écriture presque démissionnaire, un labyrinthe. Elle prend vite l'aspect d'une invitation à l'exil, à l'échec. La droite de l'itinéraire s'engouffre dans un cercle vicieux. La migration et ses disponibilités se font un vagabondage paradoxal, sédentaire. L'infini est surtout l'absence d'horizon. La splendeur vierge et jalouse de la nature ambiante se fige et reste farouchement stérile. C'est une longue surface figée et maléfique qui prend sa soif pour l'assouvissement. Par conséquent, il faut rompre toutes les attaches possibles pour que son projet prenne forme et l'empêche de débusquer une direction précise. Au contraire, toute destination si fuyante ne peut qu'aiguïser le besoin de perte. L'absence de boussoles ronge tout son attirail pictural. Comme s'il n'avait d'autre projet que de ménager sa propre désertion!

Pierre Cadourai est un transfuge dont l'errance parle surtout d'une mobilité individuelle frustrante, suicidaire. Entre le grand Nord et son for intérieur les différences s'éclipsent. Aucun espace n'est plus assez grandiose pour combler la vacuité de sa destination. Tout ce que le mythe de la quête offre de fascinant y devient vite une source d'oppression, d'obsession. Les chemins qui mènent de *Bonheur d'oc-*

casion jusqu'à *Le jardin au bout du monde* confirment et rendent incontestable une telle signification du pèlerinage à rebours que ce peintre incarne. Au lieu d'un roman terroriste, c'est *La montagne secrète* que nous avons. Ecrite après *Alexandre Chenevert*, qui porte à son point de tension extrême le conflit de *Bonheur d'occasion*, cette oeuvre a manifestement pour but de trouver un chemin qui permette de dénouer la situation dans laquelle s'engluent tous les personnages qui prennent la relève de Florentine. Pour y arriver, la romancière devait d'abord chercher à identifier cet écran de verre qui sépare tous ses personnages de la réalité. L'écran est-il hors du personnage? dans la situation économique-sociale? Il semble que Gabrielle Roy n'ait même pas songé à cette hypothèse: pour elle, l'écran n'est pas dans le monde objectif, mais dans l'homme.²

L'image de René Richard que Gabrielle Roy présente ainsi reste avant tout l'incarnation d'une idée qui brigue la curiosité de l'interprète. La combinaison biographique et romanesque se prête d'ailleurs à merveille à ce but d'agacer, d'embarrasser le lecteur. L'écrivain exploite avec acharnement les souffrances d'un être aux abois et sans issu. Le peintre s'enlise de plus en plus et d'une manière morbide et masochiste dans l'impossibilité d'accepter ses propres carences. C'est l'incarnation même d'une conception du monde où l'art prétend combiner l'abstention et l'ignorance. Le protagoniste finit alors par donner un caractère hiératique même aux défaillances flagrantes de sa propre situation existentielle et intellectuelle. Devant ces vastes questions, ces données fondamentales que l'envolée thématique envisage d'englober, il soigne et célèbre sa modestie. Il se sent inexorablement démuné même quand il faut exprimer les choses les plus simples du monde. Mais l'indigence de moyens disponibles, n'est qu'un mirage. La redondance et la rareté de l'outillage ne devraient pas tromper le lecteur. La pénurie inévitable de vocabulaire adéquat ou de matériel disponible n'empêche jamais le peintre de transformer ses pochades en exploits brillants. Les grands cris du coeur finissent miraculeusement par y parler à merveille! L'obstination du désir transforme les obstacles en tremplins. C'est à la longue une vraie glorification de la difficulté, du danger. Les menaces du désert nordique restent en harmonie avec la désolation créatrice.

Déjà au départ le roman offre une image symbolique bien éloquente. C'est le spectacle d'un potager minuscule, dérisoire et loufoque. Le buisson voisin risque de le dévorer à tout moment. C'est la seule propriété du vieux fou de Gédéon. C'est aussi l'apparition sans doute la plus heureuse et la plus réussie, une meilleure initiation au roman. Enchanté d'accueillir le peintre dans son enclos

lugubre, il donne à Pierre une définition janséniste de la misère bienheureuse. La divinité chrétienne qui préside à cette chute dans l'indigence place la faim comme son principe de base. Et l'auteur se demande à juste titre si le Dieu lui-même n'a créé cette faim avant toute autre chose.

Avec une lucidité bouleversante qui se veut géniale, Pierre poursuit sa tentative d'auto-destruction. Mais le châtiment divin qui semble l'alimenter s'avère rapidement converti en admiration patente du peintre devant la séduction de son propre ouvrage. Une vraie métamorphose du suicide spirituel en réalisation originale. Une performance artistique merveilleuse! L'activité ludique, narcissique y aboutit à son paroxysme. Et le processus créateur qui risquait la mortification s'achève dans la confession d'un mythomane. En parant ainsi du sublime et d'auréole la fin de ce porte-parole, Gabrielle Roy trahit mieux que jamais l'ambivalence féroce de ses propres nostalgies si lancinantes. "Le rêve étrange de l'artiste d'être seul en son domaine, en son interprétation, seul dans sa création, est-ce que Pierre dès le départ ne l'avait pas atteint?" (p. 208).

Le chemin vers la montagne secrète est un calvaire paradoxal. L'objectivité et l'apparence en fusion confirment l'ambition d'un tel projet romanesque. Devant le dépouillement d'une fin de l'hiver qu'il éternise à merveille sur du papier tout simple, l'enthousiasme et l'admiration si spontanés de son observateur expriment bien l'idée en question. Steve s'exclame: "Rien que de regarder ces croquis vous donne envie de chanter" (p. 57). Et pour que l'image dépasse la nature, il faut que l'oeuvre absorbe l'artiste lui-même! La pauvreté, la sobriété tragique de moyens, et l'appareillage pictural rudimentaire vont par conséquent de pair avec ce but hautain, sacralisé: "Des heures durant, avec du noir et du blanc seulement, il s'acharne à tâcher de rendre le prodige de la couleur" (p. 193).

Gabrielle Roy ne forme pas, avec cette adulation ascétique de l'acquisition picturale, une autre version de l'attente beckettienne de Godot. Au contraire! Partant de prévisions sans consistance, le texte psalmodie sans interruption une attente qui égale l'espérance. L'inertie qui pousse l'homme à guetter les chimères donne ici l'accès à une étrange assurance, à une détermination brutale. L'anticipation saugrenue devient la promesse de plus en plus plausible. L'expectation s'avère le seul chemin possible vers une indéfinissable authenticité de l'être. Il se peut que Gabrielle Roy elle-même envisage cette union de l'extraordinaire et de l'extravagant et combine ainsi le génial et le puéril grâce à un tel portrait de son héros. "Le bizarre garçon! Savait-il seulement ce qu'il voulait? Il semblait que non, qu'il

fût tout simplement disponible à quelque attente qui ne s'éclairerait que devant ce qu'elle souhaitait" (p. 193).

C'est la substance liquide qui incarne cette fusion de la création et de la maternité. Les souffrances de la femme génératrice correspondent à l'accouchement pénible, glorieux de l'oeuvre. L'eau figure ainsi comme une foudroyante récapitulation de la dissipation artistique et existentielle. Le peintre s'y mire comme un somnambule pour répondre à son appel. Et pour faire taire enfin les reproches et les invectives que cet élément semble répéter sournoisement. L'eau réduit et décrit le mystère de l'auteur et du peintre par la pertinence fracassante de ses images. Et, encore une fois, la modération elle-même endosse la volonté de la puissance. "L'eau, toujours Pierre en était obsédé depuis ses efforts de l'été dernier pour la réduire en couleurs et en images... L'eau qui tant l'avait réjoui une nuit de printemps, l'eau qu'il ne cessait de sonder, d'épier, l'eau fraîche et limpide et heureuse lui était un reproche..." (p. 75 et 78).

Pierre, cet inconnu splendide, cet étranger sans bagages, s'octroie précipitamment un firmament artistique délicat et vaporeux grâce à cette prodigieuse puissance d'envoûtement que l'élément aquatique offre. Il ne garde plus que l'apparence de son humanité. Les réclamations vulgaires de la vie sauvage ne freinent jamais sa conception et sa convoitise de la beauté pure. L'audace mirobolante de sa sensibilité l'autorise à survoler tout ce qu'il rencontre et aborde. La réflexion éthérée sur l'univers y remplace les émotions personnelles les plus intimes. Le texte romanesque propage alors une sorte de furie unificatrice. Un totalitarisme spirituel s'instaure. Un interrogatoire ininterrompu joue le rôle de toute réponse possible. Une attitude subjective bien tyrannique s'exprime dans cette prétention nocturne à la vérité. "Il regardait les étendues infinies du ciel constellé et il avait le sentiment d'une incommensurable distance en lui-même à franchir... Une main sur l'épaule de Gédéon, il sondait la nuit si étrange du Nord, palpitante d'étoiles, comme nulle au monde prête, semblait-il, à expliquer aux hommes leur propre désir si souvent à eux-mêmes incompréhensible" (p. 21).

L'universalisme de Gabrielle Roy s'identifie à ces refrains de l'interrogation. Et, en confondant l'éternité et la neutralité provisoire, il prolonge la confusion. Il s'approche d'autrui et s'éloigne du prochain en même temps. On finit par refuser sinon détester le voisin quand on aime si précipitamment l'humanité! "Il s'aperçut qu'il pensait à des hommes, des inconnus, une multitude. Il rêvait d'eux, d'une entente entre eux et lui, d'une entente avec des inconnus, lui qui, toute sa vie, jusqu'ici, s'était sans cesse éloigné des hommes. Éloigné?

Ou rapproché? Tout à coup, l'inonda le sentiment d'avoir pour eux seuls osé ce qu'il avait fait. Et pour qui d'autre l'eût-il tenté?" (p. 112).

En détresse, résigné, Pierre s'enlise dans une solitude qui s'apparente à la dureté minérale du monde environnant. Le froid polaire affronte avec son silence lugubre cet homme isolé dont la prière ressemble au blasphème. La souffrance et l'errance obtiennent ainsi un aspect bestial. Guidé par l'irrépressible du pessimisme qui domine toute la création de Gabrielle Roy, le peintre ne peut fraterniser qu'avec ce caribou qu'il pourchasse et massacre.

Les yeux du caribou écroulé se tournèrent vers lui, le fixèrent avec une détresse vivante encore, infiniment résignée, puis s'obscurcirent. Alors, transi de froid, Pierre se laissa glisser près du caribou mort qui doucement commença à le réchauffer. Dans l'étendue sans fin de la toundra, ils formèrent une petite tache immobile et comme fraternelle... La souffrance des bêtes lui apparaissait, infinie, horrible, à jamais inacceptable. Il voyait des visons ronger leur patte meurtrie par le piège, des chiens hurler leur faim atroce, le regard du caribou mourant. Il mangeait et pleurait — pleurer sur cette création, son unimaginable dureté. (p. 120 et 121)

Cette solitude devient encore plus atroce une fois alimentée par une ambition sans mesure. Elle exige, impose et trouve enfin son lieu le plus propice au sein de sa trajectoire nordique si gigantesque, au milieu de cette toundra d'une grandeur biblique. La dimension spatiale, cette immensité que la brousse encadre, fait de l'appel de l'espace et de l'appel du Nord, dans ce roman de Gabrielle Roy, le principal défi et le centre du message. Elle incarne ainsi et assume ce pèlerinage nihiliste, sa course suicidaire. Le silence sans pitié et sans âge y domine sous un ciel démesuré. Le peintre s'écarte et s'enfonce au milieu d'un décor de pénombres glacées, dans un dédale de rocs grotesques, de buissons dévorants et de déclives les plus abruptes. Il franchit aussi la blancheur infinie d'un continent où le froid fait rage. Pourquoi s'arrête-t-il de temps en temps à côté d'un arbre chétif, monstrueux? Cet arbre semble agoniser. Il pousse des gémissements horribles, aux abords repoussants d'une rivière spongieuse et défoncée. Le Nord canadien y est un adversaire qui fait l'étalage, la parade de ses éléments les moins hospitaliers.

Pourtant, même dans ce domaine spatial si hostile, les contrastes

et les contradictions sont aussi perfidement logés. La traversée d'un paysage si sinistre est simultanément l'attente du miracle et la recherche de l'impossible. La promesse de la montagne secrète et resplendissante y figure comme une descente de la grâce janséniste. L'événement prend les proportions de la nuit célèbre de Pascal. C'est la conversion nocturne en version polaire de Paul Claudel au sein de Notre-Dame parisienne. L'approche de ce paysage miraculeux, de cette montagne mystique, annonce le salut. Sa vision remplit le peintre d'une extraordinaire chaleur, d'une fébrilité d'âme éblouissante. Et cette annonce de l'objet sacré est déjà prononcée au départ même du prêche romanesque.

C'était une fébrilité intense, mais sans objet apparent. Peut-être qu'en lui un lointain accomplissement commençait cette nuit à prendre vie. D'abord, il eut l'impression d'un vaste paysage, d'une splendeur étrange et froide; il ne le voyait pas véritablement, il le connaissait pourtant, à la manière dont se révèlent à quelqu'un qui rêve éveillé des aspects inconnus du monde. Sans doute ne s'agissait-il que d'un paysage — il entendait pourtant l'appel d'une beauté qui n'existait pas encore, mais qui, s'il en atteignait la révélation, le comblerait d'un bonheur sans pareil. A une distance indéterminée quel était donc ce bonheur à venir dont il recevait déjà une telle chaleur d'âme. (p. 28)

La beauté et la valeur de l'oeuvre se laissent confondre bizarrement avec son anéantissement. Il s'agit au fond d'une acquisition artistique surprenante. Elle ne se manifeste vraiment d'une manière sublime, presque parfaite, qu'au moment de sa perte. Le triomphe accompagne, exige même sa disparition fulgurante. Le meilleur acte créateur s'accomplit à l'instant préféré de sa chute. Le mort décore et abolit la plus réussie des performances picturales. Devant l'entonnoir presque ricanant d'une rivière sans repos, les produits de l'excellence artistique s'exposent à la risée des éléments. Le peintre lui-même risque de s'y noyer. Le fracas des eaux et le grondement des rapides s'accordent au jeu ensorcelant des écumes à la surface. Les incursions verbales tissent un tableau mystérieux, consacré à ces croquis qui sombrent dans une sorte de jubilation diabolique. L'édition la plus somptueuse de l'oeuvre sombre dans les vertiges d'un courant délirant au seuil du précipice. Les mousses étranges aux parois des rocs et des fleurs éclatantes couronnent ce suicide de l'effort artistique. Le roman épouse la profondeur noire d'une coulée

étroite et de plus en plus accélérée.

Cette scène évoque les fresques et les tapisseries d'un âge d'or au sommet du romantisme. Les hautes berges sont d'une incroyable beauté. La magie des mots et de l'image déchaîne ses sortilèges. L'écrivain se fait heureusement peintre pour que son style fasse de la fragmentation, de la destruction et enfin de l'absence même de l'oeuvre picturale, ce chef-d'oeuvre littéraire dont il rêve sans cesse et sans espoir.

Du canot emballé il s'élança, sauta en l'air, saisit la branche retombante. Il y resta suspendu, vit son canot courir, se fracasser contre les écueils. Déchiré également, le coffret à peinture laissa échapper son contenu. Alors, cette rivière étrange, se couvrant de taches de couleurs, offrit le plus étrange spectacle. Jaillies en tous sens, les toiles aux couleurs fraîches bondissaient, viraient, se dissociaient, puis de nouveau venaient se juxtaposer comme pour composer à la surface de l'eau une suite d'images brisées, sans lien ni signification, quoique belles d'un éclat extraordinaire. Ce ne fut plus que des carmin, des verts acides, des jaunes ensoleillés qui tournoyaient... (p. 84)

Une éminence géographique exemplaire, la montagne secrète transpose une charge spirituelle exorbitante. Comme si le salut du monde ne dépendait plus que de la plume de l'auteur et de la palette de son paysagiste! L'emprise des rêves se veut suffisante pour que l'amour tout seul fasse apparaître la perfection. La gloire de l'oeuvre est à la fois indispensable et insaisissable. Et le miracle de sa beauté reste à jamais défini et même identifié à cet amour. Pourtant, l'existence et la conception de l'amour s'y apparentent au jeu du hasard, au feu du regard existentialiste.

Je suis belle extraordinairement, c'est vrai, disait-elle. En fait de montagne, je suis peut-être la mieux réussie de la création. Il se peut qu'aucune ne soit comme moi. Cependant, personne ne m'ayant vue jusqu'ici, est-ce que j'existais vraiment? Tant que l'on n'a pas été contenu en un regard, a-t-on la vie? A-t-on la vie si personne encore ne nous a aimé? (p. 102)

Il n'y a pas de doute, quand l'imagination s'acharne trop à broder

sa toile d'apparitions paradisiaques, l'homme finit par désespérer devant la réalité brute et brutale. Il ne peut alors qu'abominer la banalité du terrain qu'il parcourt. Le côté infernal de l'appel de l'espace nordique que le roman *La montagne secrète* nous prodigue découle directement de ce choc, de cet antagonisme. L'envoûtement initial du peintre devant la splendeur excessive d'une merveille spatiale, glaciale et virginale est dans ce sens particulièrement éloquent. Il parle avant tout de l'insatisfaction profonde de l'écrivain devant le conflit entre son idéal et la réalité de son temps. Une tendance presque morbide pousse l'écrivain et son protagoniste à transformer le retour rousseauiste toujours possible à la nature et aux avantages d'un monde primitif en une sorte de malédiction. Les charmes, les délices de notre héritage écologique, et de notre condition humaine si terrestre, aussi bien que tout notre décor naturel, s'y présentent à l'image d'une marâtre impitoyable. Et l'étalage d'un tel paysage prend toujours figure d'une confession déguisée. La taïga canadienne n'est pas une exception de toute façon. Même Montréal lui inspire une peur instinctive. "Toujours cette hâte mystérieuse. Sans trêve, elle l'activait vers le prochain tournant toujours. Tant de revers, d'obstacles, de déboires avaient-ils donc pu être? Une telle infortune seulement possible?" (p. 96). A quoi peut-il s'attendre ailleurs, où que ce soit! Peut-être encore moins "... auprès de cette autre solitude vers laquelle il allait, la si mystérieuse solitude des rues emplies de monde, de pas et de lumière" (p. 140).

Une fois à Paris, il prend l'air d'un vrai sauvage au sein de ce marché artistique exceptionnel. Pourtant, sa soif de peindre y rencontre un accueil amical exemplaire. C'est, malheureusement, "une vague de dépaysement (qui) s'élève sur lui, s'écrase, une si monstrueuse vague qu'il en perdit le souffle, et se sentit anéanti jusqu'en ses souvenirs" (p. 151). Un aspect malveillant et presque vindicatif de toute dimension spatiale au sein de ce cauchemar romanesque s'y fait encore une fois entendre. L'écrivain brasse son amertume aux frais du peintre. Il choisit pour lui et délibérément les méandres et les pièges d'un décor particulièrement hostile ou stérile. Il seconde à tout propos le marasme du protagoniste. L'écrivain défonce en définitif les perspectives que l'appel de l'espace nordique était sensé symboliser.

Quelle serait alors l'ambiance la plus adéquate aux tourments irrépressibles de cette détresse humaine sans bornes? Aucun enchantement devant la vie n'arrive plus à subsister dans cette déroute implacable. Le spectacle d'un défilé en forme d'épouvantail correspond le mieux à cette attitude existentielle. Les cailloux y dégringolent pen-

dant qu'il poursuit la masse noire du caribou. "Dans quelle étrange milieu de la création se trouvait-il? Que pourrait signifier pareil enchevêtrement monstrueux, tourmenté et comme souffrant? Il semblait fait d'êtres, à moitié brisés, et qui cherchaient pourtant à se dresser" (p. 118). Et, pour que cet obscurcissement progressif et maladif de l'horizon fictif aboutisse à son paroxysme, il y aurait l'image d'une tempête ahurissante dont la terreur pousse même les chiens esquimaux à se ressembler, se recroqueviller. "Il vint une tempête assourdissante dont les glapissements de meutes invisibles tourmentèrent et terrifièrent les chiens de traîne" (p. 52).

Les excès si néfastes de la dimension spatiale nordique s'apparentent ainsi à l'angoisse de l'auteur et de son peintre. Ils expriment aussi le malheur de la vocation d'un autodidacte. Pierre Cadorai se veut en quelque sorte talonné par une conjuration du mauvais sort. La romancière met l'accent sur la frigidité oppressive de l'entourage parce que le froid nordique parle ici aussi de la crainte constante de l'artiste devant une stérilité toujours possible. Comment expliquer autrement cette obstination picturale dans la pénurie matérielle et ses déviations souvent abracadabrantes? Pierre Cadorai est-il tout simplement le bouc émissaire de la romancière? Expose-t-il ainsi les difficultés incontestables de sa propre écriture? La flore languissante, et la dégénérescence végétative en général suggèrent ici les embûches d'une prétention débordante, d'une réalisation artistique aux prises avec un élément maléfique évident. L'ambition excessive risque de réduire à l'insatisfaction irrémédiable tout l'enthousiasme du départ. Les projets et les arbres se font de plus en plus rares. Et la représentation picturale du tremble-peuplier n'est pas seulement un modèle mais aussi un symbole décourageant et décevant de tout le texte romanesque. "On sentait que la vie de cet arbre était une folie comme apparaissent folie tant de nos entreprises... La détresse de l'arbre vivant était angoissante, mais plus angoissante encore celle de l'arbre fixé sur le papier" (p. 25).

Cet arbre si chétif est son sujet favori. Il usurpe la place cruciale, décisive sur le plan thématique. C'est le motif de base. Son vaste soupir se dégage comme un avertissement au sein du paysage romanesque. Et le choix d'un tel arbre en particulier résume la faillibilité de l'homme et la déroute de l'écrivain. Le hantise de cet avorton de la flore polaire s'apprête non seulement à stigmatiser mais aussi bien à éliminer l'élan vital et pictural du peintre. Et, bien entendu, il finit par s'identifier à son apparition monstrueuse, squelettique, encore plus minérale que végétale.

Autour d'eux rien ne se détachait clairement en cette lueur de songe, homme et arbres prenant la même allure; par moments, on aurait pu croire les hommes arrêtés et que c'étaient les arbres qui précautionneux avançaient... Et, enfin à son regard intérieur apparaissait l'arbre éprouvé. Le chant si lointain de son feuillage revenait en son souvenir. Il s'identifiait presque à cet arbre... (p. 42, 43 et 183)

La privation matérielle se fait démentielle. Faut-il que Pierre Cadorai sombre dans le néant de l'ascétisme et de la mortification pour gagner le ciel que son esprit convoite et son art réclame? La mission du peintre est à la fois marginale et transcendante. Par son intermédiaire l'écrivain s'offre une oblation exaltante carrément suicidaire. La quête est mystique, et prométhéenne, purificatrice et sacrificielle. La descente aux enfers est plus au moins complaisante. L'exploration littéraire du sentiment de la culpabilité y reste à son comble. Le complexe de persécution aux frais du grand espace nordique, mythique ne fait qu'une récidue. Il rend possible et plausible encore une fois la reprise romanesque de ce visage d'un dieu caché perfidement janséniste qui fréquente assidûment l'oeuvre de Gabrielle Roy. C'est un dieu ricanant qui semble suggérer les brumes d'une montagne encore plus maudite que secrète au tréfonds d'un pèlerinage pictural, abyssal. Cette inertie vagabonde, haletante et moribonde, qui freine l'élan de l'artiste n'est qu'une méprise éternelle, une défaite obligatoire. Et toute l'existence un piège inévitable, recrudescant! "Des moments d'angoisse, surtout la nuit, l'avertissaient qu'il ne serait pas toujours ainsi; il avait même parfois l'impression que la vie ne se montrait douce dès le départ qu'aux fins de l'attirer peu à peu vers quelque passage redoutable" (p. 25 et 26).

Comme un condamné à perpétuité ou un abruti génial, Pierre Cadorai ressemble à ces hautes épinettes malades qu'il envisage d'immortaliser. Hissé au comble d'auto-punition, comme une proie en sursis, il ressemble comme un frère à Alexandre Chenevert. Il fait penser aussi à la mère Laplante dont l'intervention pourtant marginale incarne l'imposture de l'espoir, l'ascèse janséniste dans le *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy. Pierre Cadorai pousse à l'extrême le sentiment de la douloureuse responsabilité humaine devant un vaste tort inexplicable. L'impression s'impose qu'il invente continuellement d'autres menaces encore inconnues sur cette terre morne à l'infini. Son anxiété redouble à tout propos. Des passages

redoutables s'en suivent. Et comme une bête qu'il faut écraser pour la dominer, l'écrivain et le visage de ce dieu qui l'inspire semblent accabler les humains comme ce pêcheur Steve traite ses propres chiens.

Si tu veux avoir de bons chiens de trait, il ne faut pas leur donner tout à fait à leur faim, mais les tenir en haleine, un peu comme les chiens de course que l'on voit foncer à toute allure vers la proie de carton qui s'éloigne d'eux ... tout le temps s'éloigne. (p. 51)

Pourtant, au dernier moment, c'est l'artiste qui s'instaure sur un piédestal de démiurge. Il n'est plus seulement un entremetteur privilégié entre son Dieu et le reste des humbles. C'est toute une divinité! Et une fois saisi d'un immense respect devant Pierre, devant "cet homme de lumière, cet enfant rare entre les hommes, celui qui ouvre les yeux, celui qui ouvre aussi entre eux de grandes portes soudaines de communication", le père Le Bonniec aboutit à une apologie consternante de l'apanage artistique. Il proclame religieusement la primauté magique de son rival:

Quelle attirance mystérieuse, extraordinaire que celle des inconnus sur une âme d'artiste! Il me semble la comprendre; oui, je la devine; ce doit être une des plus fortes attirances qui soit... après celle de Dieu sur nos pauvres âmes. ... sans doute ne s'agissait-il plus de savoir qui avait le mieux réussi sa montagne, Dieu ou Pierre, mais que lui aussi avait fait oeuvre du créateur. (p. 133 et 134)

Devant la sauvagerie d'un créateur chrétien aux allures terrifiantes, l'idolâtrie de la manifestation artistique apparaît inévitable à Gabrielle Roy. La vertu de l'écriture prend, par la procuration du pictural, des proportions titanesques. Ces doigts qui dessinent ou écrivent d'eux-mêmes sur le papier inaugurent l'auguste d'une nouvelle écriture automatique. Pierre reste ébloui de clarté devant cette montagne étincelante. Son dessein et ses dessins célèbrent leur triomphe. Le peintre convoite l'abstrait d'une conception immaculée de l'objet d'art pour élucider à jamais le mystère de la vie. Il préfère d'ailleurs perdre son propre être pour mériter cette illumination. Les obstacles esquivés ou escamotés, la sensation d'une invitation aux régions célestes persiste. Le phantasme garde sa consistance jusqu'au bout. La quête mystique devient ici et de plus en plus une plongée

dans l'irrationnel et l'absurde. Tout converge presque sensuellement vers cet absolu, cet irrationnel. Cette vision ressemble au fameux "Holzwege" de Heidegger, à cette route de bûcheron qui s'arrête n'importe où et ne peut mener que nulle part. L'art y excède la vie. La réalité toute entière n'est plus qu'une matière première pitoyablement brute. Elle est en suspens avant d'entrer dans ce giron de l'existence authentique que seule la suprématie artistique arrive à composer. L'oeuvre sacro-sainte pourra alors dépasser le monde. "Que les choses se mettent à en dire un peu plus dans l'image que sur nature, là était sans doute le souhait absorbant de son être" (p. 47).

Le fatalisme et la dévotion ténébreuse confèrent au sacre de l'écriture un goût du tragique. L'art s'aventure vers le piège de l'absurde. Les ébauches ou débauches d'une telle conception de l'art et d'un tel oracle suscitent une agitation artistique fiévreuse. L'idée qui s'amorce et s'élance au gré d'un tel état d'esprit s'apparente au rocher de Sisyphe.

Ainsi dix fois peut-être lui avait été ravi le produit de sa vie. Il avait fait des centaines, des milliers sans doute de croquis. Que lui en restait-il? Les rapides lui en avaient pris; d'autres, c'étaient les débauches du printemps; d'autres encore, des bêtes les lui avaient déchirés, et parfois, des hommes. (p. 98)

La besogne inutile et disgracieuse, la monotonie désespérante et l'épuisement progressif de sa palette restent piteusement d'une coloration cadavérique. Et le lecteur n'arrive plus à imaginer heureux ce Sisyphe de Gabrielle Roy.

L'espace canadien au sein d'un désert nordique s'avère par conséquent, dans ce cadre romanesque, encore plus propice pour appuyer la définition même du créateur absurde. Mais cet échantillon franco-canadien défonce même le tragique camusien. Le peintre de *La montagne secrète*, avec son ascèse d'un enfant résigné, égaré, confirme pourtant et pousse jusqu'au délire la conception de la création sans lendemain qu'Albert Camus nous procure dans son *Mythe de Sisyphe*:

L'art ne peut être si bien servi que par une pensée négative. Ses démarches obscures et humiliées sont aussi nécessaires à l'intelligence d'une grande oeuvre que le noir l'est au blanc. Travailler et créer "pour rien", sculpter dans l'argile, savoir que sa création n'a pas d'avenir, voir

son oeuvre détruite en un jour en étant conscient que, profondément, cela n'a plus d'importance que de bâtir pour des siècles, c'est la sagesse difficile que la pensée absurde autorise. Mener de front ces deux tâches, nier d'un côté et exalter de l'autre, c'est la voie qui s'ouvre au créateur absurde. Il doit donner au vide ses couleurs.³

Le Sisyphe d'Albert Camus assume son rôle orgueilleusement et donne une charge de férocité individualiste à ce qui le dévore. Par contre, le peintre de Gabrielle Roy abolit la joie de vivre que la révolte camusienne nous offre avec sa pointe finale. L'absence d'une certaine tendresse humaine fait rater à Pierre Cadorai le défi et l'ivresse que la démarche de l'athée autorise et facilite. Il vacille et louvoie dans une recherche déconcertante. Toute orientation s'assombrit. C'est un être traqué qui patauge entre la grâce et la révolte. Aucune mission sociale ne balise sa précipitation verticale. Sa solitude est totale au fond de l'orbite polaire. La tension vers le grandiose s'y achève dans un gémissement d'impuissance.

Son aliénation même souffre d'une ambiguïté morale déprimante. Une sorte de mutisme et d'équivoque pointe son élan vers le parfait. A la place de l'utilité d'une tâche héroïque et de la solidarité humaine, c'est le hasard qui règne au sein de sa tension atroce. L'exigence si audacieuse de ce solitaire perd sa volonté de puissance pour courtiser l'abandon et le naufrage. Une sensibilité enfantine et le sentiment frustrant, stérilisant d'un vaste tort inexplicable président à l'aberration spirituelle de cet homme. Torturé sans trêve par l'incessant besoin de faire des tableaux, la solitude insoutenable le tenaille jusqu'au fond de son espace surgelé. L'absurdité du but en question et surtout le hasard remplacent la protestation et la collaboration. "Les vieux maîtres avaient-ils comme lui ce même tourment de défaite, de doute de soi? ... Il marchait au hasard, mais le hasard était peut-être le vrai maître des hommes" (p. 157).⁴

L'appel exercé par les grands espaces n'arrive plus à donner au roman de Gabrielle Roy ce goût de défi indispensable. La circulation migratoire à laquelle Gabrielle Roy voue son nomade de protagoniste, n'est jamais une exhortation à la conquête. Le territoire encore plus magique que nordique qui forme la dimension spatiale de *La montagne secrète* ne peut pas du tout, figurer comme l'invitation à une victoire individuelle et individualiste à la mesure des pionniers de l'ouest canadien. L'aspiration au sublime, cette insistance de l'appel du Nord s'y révèle surtout au sein d'un horizon fuyant. Les perspectives et les arguments sont lancés à fond de train à la

suite d'un moi tourmenté. Etranger à soi-même, Pierre Cadorai est catapulté brusquement, stigmatisé injustement et enfin capote piteusement. Sa provocation initiale prend de plus en plus l'aspect d'une prosternation. Et l'appel de l'espace nordique, de cette grandeur séduisante, reste à ce même niveau si invariable que Gabrielle Roy annonçait avec *La route d'Altamont*.

Je l'avais entendu déjà, parfois, l'appel insistant, étranger — venant de nul autre que moi pourtant — qui, tout à coup, au milieu de mes jeux et de mes amitiés, me commandait de partir pour me mesurer avec quelque défi imprécis encore que me lançait le monde ou que je me lançais à moi-même.⁵

Notes

1. Gabrielle Roy, *La montagne secrète* (Montréal: Beauchemin, 1974), p. 180. Toutes les citations non autrement indiquées sont prises de cette oeuvre.
2. Georges-André Vachon, *La Presse*, 3 avril 1965.
3. Albert Camus, *Essais* (Paris: Gallimard, 1965, Pléiade), p. 189 et 190.
4. Voir aussi dans ce sens, p. 55, 99, 124, 131 et 158...
5. Gabrielle Roy, *La route d'Altamont* (Paris: Flammarion, 1966), p. 208.

L'inversion du sujet: son utilisation par Gabrielle Roy dans la description de l'espace

par Claude Romney
Université de Calgary

Ainsi que l'a montré le linguiste Stephen Ullmann, ce furent surtout, après Flaubert, les courants impressionniste et symboliste qui lancèrent "la vogue moderne de l'inversion" du sujet,¹ tournure que certains écrivains du XXe siècle ont utilisée à profusion. Or, une lecture (ou relecture) un tant soit peu attentive de l'oeuvre de Gabrielle Roy révèle que, suivant en cela l'exemple d'un de ses auteurs préférés, Saint-Exupéry, elle s'est servie abondamment de ce procédé, en particulier dans les descriptions de paysages.

Précisons dès maintenant que par inversion du sujet, nous désignons uniquement l'inversion du sujet *facultative*, provenant d'un choix, conscient ou non — il est difficile de l'affirmer — de la part de l'auteur qui, dans certains cas, a la faculté de postposer le sujet du verbe et de créer ainsi un certain effet stylistique. Ajoutons aussi que nous nous bornerons à étudier les inversions du sujet dans des propositions indépendantes ou principales.

Enfin, autre limitation: puisque ce colloque a pour thème "Les grands espaces de l'Ouest", tous nos exemples seront empruntés à des livres de Gabrielle Roy ayant pour cadre les Prairies où elle a passé ses jeunes années, plaines qui s'étendent à perte de vue et où, c'est important pour notre sujet, la moindre aspérité, que ce soit un bosquet d'arbres, une petite colline, une maison isolée ou un groupe d'habitations, accroche le regard.

Toutefois, pour montrer comment Gabrielle Roy a perfectionné sa technique, nous partirons de deux extraits de *Bonheur d'occasion*. Dans ce premier roman, qui a pu être qualifié de naturaliste, la plupart des inversions du sujet produisent des effets visuels qui servent souvent à transporter le lecteur dans l'atmosphère triste et besogneuse de Saint-Henri, faubourg de Montréal:

Au-delà s'ouvraient des rues à maisons basses, s'enfonçant de chaque côté vers les quartiers de grande misère, en haut vers la rue Workman et la rue Saint-Antoine, et, en bas, contre le canal de Lachine où Saint-Henri tape les matelas, tisse le fil, la soie, le coton, pousse le métier, dévide les bobines, cependant que la terre tremble, que les trains dévalent, que la sirène éclate, que les bateaux, hélices, rails et sifflets épellent autour de lui l'aventure. (B.O., p. 38)²

Nous avons là une excellente illustration de ce que James Atkinson, dans son étude sur les inversions du sujet en français moderne, appelle "staged activity"³ et que nous traduirons par "mise en scène d'une action" (les images empruntées aux techniques du théâtre et du cinéma sont fréquentes en stylistique). Atkinson décrit ainsi cette mise en scène: "Quand ce genre de présentation des événements atteint un haut degré de perfection, le lecteur a l'impression non pas d'être renseigné par l'écrivain sur ce qui se passe, mais plutôt d'être lui-même en scène et de recevoir directement les impressions de l'instant."⁴

Dans la longue phrase de *Bonheur d'occasion* que nous avons citée, l'antéposition du verbe permet au lecteur de plonger son regard dans Saint-Henri, bien délimité géographiquement, et d'embrasser d'un même coup d'oeil, comme si une caméra se fixait sur la scène, les activités diverses et concomitantes auxquelles se livre la population laborieuse et qui, bien sûr, sont indissociables des bruits qui en montent, tant est que vie est synonyme à la fois de mouvements et de sons. Ce que l'auteure présente ici est donc à la fois un tableau animé et sonore.

A l'enchevêtrement des occupations de Saint-Henri s'oppose la rigueur bien assise de Westmount.

Mais au-delà, dans une large échancrure du faubourg apparaît la ville de Westmount échelonnée presque au faite de la montagne dans son rigide confort anglais... Ici le

luxue et la pauvreté se regardent inlassablement, depuis qu'il y a Westmount, depuis qu'en bas, à ses pieds, il y a Saint-Henri. Entre eux s'élèvent des clochers. (B.O., p. 38)

Si, dans l'exemple précédent, la vue était plongeante, ici elle s'élargit sur le panorama bien ordonné de Westmount, tandis que quelques lignes plus bas, une phrase, courte cette fois-ci, utilise l'inversion pour montrer l'immuabilité de la barrière à la fois matérielle et spirituelle qui sépare les deux quartiers.

Notons également comment l'inversion du sujet permet de relier les différents aspects du tableau les uns aux autres: l'élément inversant ("au-delà", "entre eux") sert de trait d'union et contribue à créer une impression d'ensemble en marquant la continuité dans l'espace.

Transportons-nous à présent dans l'Ouest. Gabrielle Roy, comme chacun le sait, est née et a grandi à Saint-Boniface, au bord des Prairies dont elle a si bien décrit l'immensité et l'harmonie dans *Fragiles lumières de la terre*.⁵

Mes amours d'enfance, c'est le ciel silencieux de la plaine s'ajustant à la douce terre rase aussi parfaitement que le couvercle sur le plat entier, ciel qui pourrait enfermer, mais qui, au contraire, par la hauteur du dôme, invite à s'élancer, à se délivrer... (p. 156-157)

Sa ville natale, c'est précisément à l'aide d'une inversion du sujet qu'elle nous la présente, vue de l'autre rive de la rivière Rouge, celle de Winnipeg, d'où l'on peut jouir d'un panorama d'ensemble: "(...) cette ville de clochers a tout un arrière-plan d'industrie. *Derrière les dômes et les flèches, se dessine tout aussi visible, un paysage de tours à blé, de minoteries et de raffineries d'huile*" (F.L.T., p. 117). Le lecteur a sous les yeux un véritable panorama de carte postale, avec un premier plan représenté par l'élément inversant et un second qui, dans la phrase, est le sujet rejeté après la verbe. Notons la sécheresse toute documentaire de la description: il s'agit bien ici non d'une peinture mais d'une photographie qui montre d'emblée le double caractère de cette ville profondément religieuse et industrielle.

Dans ce cadre urbain, la présence des vastes Prairies se fait toujours sentir et, tout enfant, la narratrice se sentait attirée par l'infini qu'elle apercevait au-delà des limites de l'agglomération:

Les maisons s'alignaient encore en petites rues droites, mais très courtes, au-delà desquelles la plaine apparaissait comme un grand pays couché (...) Mon coeur se remit à battre très fort. *Là commence le pays de plaine, me dis-je, là commence l'infinie plaine du Canada.* (R.A., p. 170)⁶

L'inversion du sujet est utilisée, avec un élément inversant très court, pour donner une impression de point de départ d'un espace sans fin qui ne peut d'ailleurs pas être décrit puisque la petite Christine, qui n'est autre que Gabrielle Roy elle-même, ne le connaît pas. Le soir de cette même journée, au soleil couchant, de l'autre côté de la ville, la plaine est toujours là :

Au bout de chacune de ces petites rues apparaissait à nouveau la plaine infinie, mais presque sombre à présent, tout juste encore, au ras de l'horizon, teintée de rouge violent, l'immense plaine songeuse et triste. (R.A., p. 180)

Au crépuscule, le paysage semble beaucoup plus dramatique et le regard du lecteur accompagne celui de la fillette en qui cette vision de la plaine évoque des sentiments de mélancolie et des aspirations d'inconnu, que souligne la reprise du sujet "l'immense plaine songeuse et triste" où l'étendue est personnifiée. Notons l'accumulation des voyelles longues et nasales qui accentuent l'impression d'infini.

Plus tard, la jeune Gabrielle Roy a exploré les environs de sa ville natale et elle décrit ainsi l'un des buts d'excursion de la famille :

Quand j'étais jeune, au Manitoba, une de nos promenades préférées était pour Bird's Hill. Qu'y trouvions-nous de si attirant? *Là, en plaine uniforme, s'élevait, sans cause apparente, une singulière longue crête sablonneuse, le rivage, on aurait dit, de quelque vieux, vieux lac depuis longtemps asséché, devenu terre, herbe et culture maraîchère, sauf en quelques endroits broussailleux où persistait un peu de vie sauvage avec la plainte d'oiseaux criards.* (F.L.T., p. 157)

Cette période offre un exemple caractéristique de l'emploi de l'inversion du sujet pour attirer l'attention sur un élément qui arrête le regard en se détachant du reste du paysage. Ce qui frappe égale-

ment, c'est la double perspective, dans l'espace et dans le temps, puisque ce lieu singulier semble être une formation géologique très ancienne. Et l'auteure d'ajouter quelques lignes plus bas: "Bird's Hill, c'est peut-être mon plus admirable souvenir du Manitoba, au bord de l'eau disparue, ces fossiles parmi les plus anciens; ces rêves de jeunesse, cette confiance inaltérable en l'horizon lointain" (F.L.T., p. 157). C'est toute une dialectique de l'espace et du temps qui apparaît: ce vestige d'une époque reculée, dans l'étendue des Prairies, fait prendre conscience à la jeune fille de sa place dans l'immensité des âges et de la permanence de la planète, symbolisée aussi par la présence des oiseaux.

Une autre scène particulièrement marquante où Gabrielle Roy utilise l'inversion du sujet pour décrire l'espace est celle où, dans la nouvelle "Des truites dans l'eau glacée", la jeune institutrice se trouve perdue au milieu d'une tempête de neige, avec un de ses élèves, adolescent révolté vers lequel elle se sent attirée car elle comprend ses désirs de liberté.

Le traîneau tiré par le cheval de Médéric a quitté la route et le garçon qui n'est encore qu'un enfant pleure, appuyant sa tête contre celle de l'animal, car le danger est grand de périr dans la tourmente. Ici également, c'est un épisode qui marquera la narratrice:

Je ne sais pourquoi cette scène au milieu du vent qui se lamentait aussi entra en moi pour toujours. Une haute vague de neige se dressa entre nous, et je les perdus de vue, à peine à quelques pas de moi. *De l'obscur blancher seule émergeait la noire crinière ondulante.* (E.V., p. 180)⁸

Par sa présence rassurante, la bête rattache les deux jeunes gens à la vie. Notons l'oxymoron contenu dans l'élément inversant "de l'obscur blancheur" qui fait bien sûr penser au fameux vers du Cid "Cette obscure clarté qui tombe des étoiles..." et qui convient si bien à la description de l'opacité, lumineuse cependant, de la tempête de neige. Sur l'étendue blanche seule demeure visible la crinière noire du cheval, visible à la fois par sa couleur et par son mouvement qui dénote la vie. La phrase, nécessairement courte parce qu'aucun autre détail ne se laisse percevoir, est organisée de façon quasi symétrique autour de l'élément central, ce qui lui imprime un rythme ternaire: "De l'obscur blancheur/seule/émergeait/la noire crinière ondulante." Notons au passage la répétition des sonorités liquides /l/ et /r/ et des voyelles longues (obscur, blancheur, seule), qui accentue

l'impression de désolation.

Un peu plus loin, toujours dans l'épisode de la tempête, après que le cheval a remis la berline en marche, c'est aussi par des inversions du sujet que Gabrielle Roy montre au lecteur les seuls indices saillants sur l'étendue uniforme de la campagne enneigée:

Alors passa vaguement à nos yeux la mince silhouette d'un poteau. (...) Je m'isolai dans le silence. Peu après apparut faiblement une fine ligne noire continue entre ciel et terre. Le bois des Beauchamp, me signala Médéric. (E.V., 182)

Ce sont là des points de repère qui rassèrent les jeunes gens, fait d'autant plus intéressant que la narratrice elle-même avait insisté au début du chapitre sur l'importance des marques du paysage qui seules peuvent guider les voyageurs perdus dans la tourmente. La construction des deux phrases contenant chacune une post-position du sujet est quasiment la même. Les adverbes de temps qui constituent les éléments inversants, "alors" et "peu après", enchaînent les moments successifs de cet épisode et les adverbes de manière "vaguement" et "faiblement" qui insistent sur la mauvaise visibilité assurent également la cohésion du passage.

C'est encore à l'aide d'inversions du sujet que Gabrielle Roy attire l'attention du lecteur sur un endroit qui avait une importance particulière, d'abord pour son père, puis pour le reste de la famille. Dans "Le puits de Dunrea", l'auteure décrit la colonie des Ruthènes que son père avait aidés à s'installer en Saskatchewan, établissement qui était l'oeuvre de sa vie:

Il devait parcourir dix milles de brousse, de savanes, de terres mauvaises toujours hantées par le vent, pour atteindre Dunrea. Et, tout à coup, surgissaient des arbres de belle venue, des peupliers, des trembles et des saules, ainsi groupés qu'ils avaient l'air de former une oasis dans la nudité de la plaine. Un peu avant d'arriver à ce bouquet de verdure, déjà, disait mon père, on entendait l'eau courir et bondir. Car entre ces arbres si verts et si bien portants circulait, presque cachée sous leurs pieds, une mince petite rivière qui s'appelait 'The Lost River'. (R.D., p. 142)⁸

La transformation du paysage se déroule véritablement sous les

yeux du lecteur, en raccourci, bien sûr, comme si l'objectif de la caméra passait rapidement au-dessus de ces dix milles de terres inhospitalières et sans végétation, pour se fixer ensuite sur ce coin des Prairies, véritable "oasis". L'inversion du sujet permet à l'auteure de montrer la soudaineté avec laquelle cette oasis apparaît, ainsi que d'abord une impression d'ensemble, "des arbres de belle venue", tandis que l'espèce d'arbres n'est précisée qu'à mesure qu'on s'en rapproche et qu'on peut distinguer la forme de ces arbres et leur feuillage. Les sensations sont présentées dans l'ordre où on les perçoit: le bruit de l'eau de la rivière en précède la découverte, et la deuxième inversion est d'autant plus appropriée que ces arbres dérobent le ruisseau aux regards. D'autre part, l'effet de continuité dans l'espace est rendu par l'emploi, dans les phrases contenant une inversion, des connecteurs **et** et **car**, ainsi que par celui du démonstratif anaphorique **ces**. Remarquons de plus les verbes inversés, **surgissaient** et **circulaient**, qui accroissent l'impression de vie se dégageant du tableau. Les images ne sont pas particulièrement originales, mais avec des moyens très simples, Gabirelle Roy parvient à créer une scène vivante.

De même lorsqu'elle peint le village de Dunrea, elle offre à nouveau un paysage idyllique. Dans la réalité, les maisons se présentent de loin à la vue de l'arrivant, "éparses dans la verdure". Dans le récit, c'est précisément cette épithète détachée, élément inversant, qui reproduit pour le lecteur cette première impression. Le raccourci de la description du texte écrit est tout à fait semblable à celui de la prise de vues cinématographique qui, après avoir présenté à distance un tableau d'ensemble, s'en approche et permet d'en saisir les détails:

Papa, lorsqu'il descendait de son break et attachait sa jument, Dolly, au bord du puits de Dunrea, apercevait un ravissant paysage: *éparses dans la verdure étaient à demi cachées une vingtaine de maisonnettes au toit de chaume; autant de petites dépendances également propres, chaulées tous les printemps; puis des ruches, des pigeonniers, de légers abris de branches et de feuilles où en plein jour les vaches venaient s'abriter de la chaleur; et, à travers le village, se promenaient en liberté des bandes d'oies blanches* qui l'emplissaient de leur bavardage amusant. (R.D., p. 143-144)

L'inversion du sujet permet à l'auteure de faire l'énumération

des composantes de ce tableau, bâtiments de ferme propres, semblables à des jouets de bois peints en vert et blanc, décor d'abord statique sur lequel vient se greffer la présence d'animaux qui lui apporte vie, mouvement et bruit: le paysage s'anime sous les yeux du lecteur. Les moyens mis en oeuvre sont d'une grande sobriété mais produisent un effet précis et extrêmement suggestif.

Notons le rythme de cette phrase, d'abord assez lent pour reproduire le calme qui se dégage du tableau, puis précipité à mesure que l'énumération progresse. Il y aurait toute une étude à faire sur le rythme dans la prose de G. Roy: nous venons de voir que la plupart des phrases qui contiennent des inversions du sujet sont remarquables par leur cadence, leur rythme harmonieux.

Soulignons à nouveau, au terme de notre court voyage dans ces "grands espaces de l'Ouest" chers à G. Roy, que dans toutes les phrases contenant une inversion du sujet, l'élément inversant fait référence à un aspect du paysage déjà décrit, dans la plupart des cas à l'aide d'un démonstratif ou article défini à valeur anaphorique ("éparses dans la verdure", "entre ces arbres si verts") ou d'un déictique adverbial qui est souvent "là" ("là commence le pays de plaine") ou "au-delà" ("au-delà, dans une large échancrure..."). L'inversion du sujet constitue donc un procédé stylistique particulièrement bien adapté à la description de l'espace parce qu'elle relie entre eux les divers éléments du paysage, assurant la continuité des différents plans.

De plus, comme nous l'avons montré, grâce à cette technique, le lecteur se transforme en spectateur et se trouve quasiment transporté sur les lieux mêmes de l'action où il voit les éléments constitutifs du paysage dans l'ordre où ils se présentent au regard. C'est donc sans aucun doute un procédé impressionniste que Gabrielle Roy a utilisé pour peindre des endroits qui avaient pour elle, pour sa famille ou ses personnages une importance toute particulière. Nous avons pu constater qu'elle avait manié cette technique avec un grand art et nous espérons, en toute modestie, avoir contribué à corriger une opinion assez répandue, selon laquelle le style de Gabrielle Roy serait simple à l'excès, voire banal. Mais n'est-ce pas précisément la marque des grands artistes que de réussir à produire un effet esthétique à l'aide de moyens d'une extrême sobriété?

Notes

1. Stephen Ullmann, "Valeurs stylistiques de l'inversion dans 'L'éducation sentimentale' ", *Le Français moderne* (XX, 1952), p. 175.
2. Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion* (Montréal: Stanké, 1978 [1945]). Abréviations utilisées: B.O.: *Bonheur d'occasion*, L.F.T.: *Fragiles lumières de la terre*, R.A.: *La route d'Altamont*, E.V.: *Ces enfants de ma vie*, R.D.: *Rue Deschambault*. Dans les citations, les phrases comportant une inversion du sujet sont en italiques.
3. James S. Atkinson, *The Two Forms of Subject Inversion in Modern French* (La Haye: Mouton, 1973), p. 15.
4. *Ibid.*, notre traduction.
5. Gabrielle Roy, *Fragiles lumières de la terre* (Montréal: Quinze, 1978).
6. Gabrielle Roy, *La route d'Altamont* (Montréal: Stanké, 1985 [1966]).
7. Gabrielle Roy, *Ces enfants de ma vie* (Montréal: Stanké, 1983 [1977]).
8. Gabrielle Roy, *Rue Deschambault* (Montréal: Stanké, 1980 [1955]).

Les errances d'une institutrice dans l'Ouest Canadien

par Paul Genuist
Université de la Saskatchewan

Si quelqu'un a bel et bien pris la mesure du pays, et dans tous les sens, c'est Marie-Anna Adèle Roy. Née il y a 96 ans à Saint-Léon, dans la région de la Montagne Pembina, au sud du Manitoba, province où elle achève aujourd'hui ses jours dans un foyer pour personnes âgées à Saint-Vital, Marie-Anna connaît bien ces terres des Prairies pour les avoir arpentées plus souvent que ne le laisserait supposer son métier d'institutrice, occupation plutôt perçue comme sédentaire.

"Aujourd'hui, vingt-et-un juin 1979, je commence, tel un oiseau migrateur survolant des lieux connus, un voyage illusoire aux régions où j'ai enseigné pendant 35 ans." Cette première phrase d'*A vol d'oiseau à travers le temps et l'espace*, Marie-Anna l'écrit à l'âge de 84 ans alors que, presque aveugle, elle entame la rédaction des souvenirs de ses années d'enseignement. Parmi d'autres écrits autobiographiques, le roman *Valcourt ou la dernière étape* (1958), relate aussi ses expériences d'institutrice dans l'Ouest canadien. Elle dispense d'abord son savoir dans deux écoles rurales du Manitoba; de là, un bref séjour en Saskatchewan, puis c'est l'Alberta, où elle passe la plus grande partie de sa carrière avant de revenir faire trois ultimes années au Manitoba. Mais ce qui surprend chez cette grande voyageuse c'est le nombre de commissions scolaires qui ont retenu ses services au cours de ces trente-cinq années. La lecture d'*A vol d'oiseau à travers le temps et l'espace*, manuscrit composé de lettres à sa soeur Clémence, permet de recenser pas moins de vingt-trois écoles où elle a traîné ses livres et cahiers. Ses séjours ne durent parfois qu'un trimestre, moins dans certains cas. C'est comme si, à peine

installée dans une école, elle ne tenait plus en place. Il est légitime de se demander ce qui fait courir ainsi Marie-Anna à travers l'Ouest.

Sa soeur Gabrielle croit savoir de quoi il retourne. Elle voit les errances de Marie-Anna comme le résultat du "plus désastreux des mariages, d'ailleurs presque aussitôt rompu, mais dont le souvenir — ou la honte — avait fait courir la pauvre enfant devant elle toute sa vie, un être pourchassé, fuyant de plus en plus loin, jusqu'à aboutir à ce que nous appelions les "villages de misère d'Adèle." Elle y faisait la classe un an ou deux, rarement plus, et dès que la vie y devenait peut-être un peu moins dure, la voilà partie pour un autre poste encore plus sauvage. On eût dit que jamais elle ne se punirait assez de s'être égarée en amour à l'âge de sa tendre jeunesse vulnérable" (*La détresse et l'enchantement*, p. 135).

Mêlant habilement compassion et roserie, Gabrielle traduit néanmoins, par cette vision d'une désadaptation totale de sa grande soeur, l'idée que, dans la famille, on se fait d'elle. Face à cette explication quelque peu romanesque, il en existe sans doute d'autres. On peut imaginer des renvois, des démissions, forcées ou voulues, conséquences du caractère difficile de Marie-Anna, mais aussi de bien d'autres circonstances.

Si Marie-Anna doit s'éloigner de Saint-Boniface c'est d'abord pour une raison bien prosaïque, à en croire Domitilde, sa porte-parole dans son premier roman *Le pain de chez nous* (1954): "Quand j'ai débuté dans l'enseignement il y a six ans, on m'engageait pas de maîtres laïques à l'école primaire de la ville et j'ai dû m'éloigner de plus en plus" (p. 194). Elle aurait pourtant voulu enseigner dans une ville plutôt que dans des villages perdus, où elle se sent parfois découragée, envahie par l'ennui et le dégoût, et elle rêve souvent de quitter "cette triste campagne pour aller vivre parmi des gens cultivés, dans un milieu favorable à mes aspirations" (*4 vol*, p. 21).

Malheureusement, c'est d'abord dans les villages du sud du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta qu'elle est nommée, comme dans cette école à huit milles de Taber, "dans une prairie dénudée d'arbres, isolée et exposée à tous les vents" (*4 vol*, p. 8), cela au milieu d'immigrants d'Europe centrale tout récemment arrivés.

Renoncer n'est pas dans son caractère de personne très déterminée. Dès sa première année d'enseignement elle s'inscrit à des cours par correspondance; plus tard c'est avec l'Université Queen de Kingston, et elle suivra aussi des cours d'été à l'Université d'Alberta. Finalement, au bout de vingt-trois années d'études intermittentes, elle décrochera son diplôme de Bachelière-es-Arts.

Va-t-elle enfin arrêter de graviter autour des villes et obtenir comme elle le souhaite depuis longtemps le poste de professeur de français dans une école à Calgary ou à Edmonton? Nous sommes, hélas! en 1934; la crise économique sévit, et les commissions scolaires n'engageaient pas de candidats non résidents de ces villes. En outre, pour enseigner le français, à une Canadienne française dûment diplômée, on préfère des Canadiens anglais, sous prétexte qu'ils sont mieux au fait du fameux 'Parisian French,' auquel le Canada anglais a si longtemps fait semblant de s'intéresser. Enfin, c'est une époque où dix ou vingt postulants se présentent pour chaque poste, et Marie-Anna, sans aucun appui, finit par atterrir toujours plus loin, dans des villages ou hameaux toujours plus déshérités du nord albertain.

Evoquant sa première année d'enseignement, Marie-Anna, qui a dix-sept ans, expose une pédagogie des plus rudimentaires: "Me reposant sur mon fonds de connaissances et sur l'inspiration du moment, j'improvisais mes leçons. Formée à une école où les raisons et le jugement du maître ne devaient pas être discutés, je me montrais sévère, intransigeante et jalouse de mon autorité (*A vol*, p. 1).

A son tour elle met donc en pratique les méthodes dont s'étaient servies les Soeurs à son égard jusqu'à l'année précédente, et qu'elles utilisaient toujours dans les salles des classes voisines de la sienne à Saint-Alphonse de Liguori.

A sa deuxième année, à Saint-Léon, elle a le malheur d'enseigner aux enfants de son oncle dont l'aînée qui a seize ans et demi. Celle-ci, jalouse de la liberté de sa cousine, forge une lettre offensante, imite la signature de Marie-Anna, et envoie le tout à son père. Une confrontation a lieu: le père refuse de croire que sa fille ait pu écrire une telle lettre et il chasse Marie-Anna d'un coup de pied dans le postérieur, coup évidemment répercuté sur l'autorité morale que pouvait avoir la jeune institutrice. Les enfants de l'oncle Zénon deviennent alors de plus en plus moqueurs et indisciplinés en classe; un jour ils quittent tous ensemble la salle, ce qui doit faire un grand vide vu la nombreuse famille de l'oncle. Il cherche même à obtenir le renvoi de Marie-Anna, mais sans succès. A la fin de l'année, elle s'éloignera pour de bon des écoles de la Montagne Pembina, son lieu de naissance.

Quelques années plus tard, en 1923, on lui conseille l'usage de la 'strap' pour se faire respecter par des élèves de treize à quatorze ans réputés difficiles dans la petite école de Villeneuve au nord d'Edmonton où elle vient d'échouer. Un jour où, par une chaude journée de printemps, ils sont particulièrement bruyants et agités, "j'attrapais les plus rebelles et, brandissant ma hart, vlan, vlan sur les fesses.

A chaque coup de ma verge, leur pantalon de grosse toile se gonflait comme un ballon et il s'en échappait des bouffées de poussière grisâtre. Les gamins poussaient de petits cris moqueurs: (...) De guerre lasse, je laissais retomber mon bras et j'exhalais ma colère impuissante en murmurant: «Drôles de fripons, crapules de garnements!»» (*A vol*, p. 30).

L'année suivante, dans une autre école, elle ne se sent plus en mesure de lutter contre ses élèves: "Je les craignais et je n'aurais jamais pris le risque de leur administrer des coups de fêrule sur les mains, car, gros garçons de treize et quatorze ans, ils m'auraient repoussée de leurs poings de fer" (*A vol*, p. 34).

Pourtant, Marie-Anna est une institutrice enthousiaste et dévouée. A Legal, en milieu canadien-français, elle se sent plus à l'aise que dans l'environnement étranger des écoles où elle a aussi enseigné, et elle considère sa tâche comme une noble vocation. Elle dénonce la loi Thorston qui abolit l'enseignement du français dans les écoles du Manitoba, et s'en prend au Règlement XVII de l'Ontario qui "défend aux parents canadiens-français, sous peine de terribles sanctions, ni plus ni moins que la confiscation de leur terre, de faire enseigner le français dans leurs écoles" (*A vol*, p. 10-11).

Elle fait venir à ses frais des livres de Montréal, particulièrement sur les bâtisseurs de la Nouvelle-France, les prête pour que les parents les lisent, et fait réciter des poèmes patriotiques de Fréchette et de Crémazie à ses élèves. Marie-Anna sera toujours animée d'un grand dévouement à la cause de la culture canadienne-française, même si elle croit parfois perdre sa peine dans ces milieux incultes.

Le franc parler de Marie-Anna est une manifestation de son caractère vif et entier. A Morinville, elle avance l'argent pour l'achat des livres et quand les parents 'oublient' de la rembourser, elle n'hésite pas à exhaler ouvertement sa mauvaise humeur: "Il est certes louable de ménager son argent, mais non pas de se montrer avaricieux, ladre et gratteux en salaud" (*A vol*, p. 20).

De telles remarques ne rendent pas l'institutrice très populaire dans les chaumières, et si dans ce cas c'est elle qui donnera sa démission, dans d'autres son langage est cause, apparente du moins, de congédiement. Ainsi, dans l'école de Thérien, ayant reçu des réprimandes de la part des parents d'un élève de huit ans dont elle aurait effleuré la nuque d'un petit coup de baguette, elle riposte avec aigreur et ironie que ça n'a sans doute pas fait grand mal au gros cou de leur rejeton. Prévenus, les commissaires viennent voir Marie-Anna et le président, un M. Chartrand, lui tend son avis de renvoi: "C'était un homme bâti comme un bûcheron, pesant près de deux cents livres et

mesurant cinq pieds et dix pouces, et d'une corpulence nauséabonde" (*A vol*, p. 40a). En plein milieu de l'hiver elle est donc mise à pied pour avoir, selon lui, frappé un élève à la tête avec un bâton, manqué de moralité en gardant, au lieu de la tuer, une chatte scandaleuse, et pour avoir traité les petits Johnson de "maudits Anglais." Le scandale de la chatte? C'est qu'elle était sortie avec des matous que Marie-Anna avait appelés de "maudits maquereaux": "Cette exclamation jaillie spontanément blessa les oreilles pudibondes de M. Chartrand. Il jugea la conduite de ma Minette scandaleuse et mes paroles honteuses et indécentes" (*A vol*, p. 40b).

Suite et fin de cet épisode clochemerlesque: Marie-Anna s'en ouvre à sa cousine Belle, qui habite un village tout proche, et dont le mari, maître d'école, menait durement ses élèves, les affublant de sobriquets grossiers, n'hésitant pas à leur donner des coups de poings et à rabrouer leurs parents. Il conseille à Marie-Anna d'intenter un procès aux Commissaires d'écoles pour diffamation de caractère. Elle consulte donc un avocat mais finit par laisser tomber.

Pendant ce temps, M. Chartrand a obtenu une entrevue avec le Ministre de l'éducation à Edmonton qui lui dit que son avis de renvoi est illégal. Mais Marie-Anna a sa fierté et préfère démissionner non sans conclure sur ce malheureux épisode: "Le récit et les procédés des commissaires illustrèrent clairement aux yeux du Ministre la bêtise, la niaiserie, l'étroitesse d'esprit et l'infantilisme «of the Quebec mind»" (*A vol*, p. 41).

Même dans le milieu canadien-français elle rencontre donc des déboires. Ses ennuis avec les directeurs et commissaires d'écoles de tout poil sont fréquents. Ainsi quand son dévouement et la peine qu'elle se donne sont reconnus par les parents d'élèves de l'école de Beaumont, elle est jalousée par la principale pour qui un tel zèle est une provocation visant à miner son autorité: elle est donc renvoyée.

A Charron, bien que les élèves soient en majorité de langue française, les parents, par indifférence ou apathie, ont accepté pendant trois ans une institutrice anglophone et non catholique. Arrive Marie-Anna. "Mon installation suscita le mécontentement et réveilla le fanatisme arrogant et aveugle d'un petit groupe d'Anglais: immigrants yankees, Norvégiens, et des étrangers ambulants. Par l'élection frauduleuse de deux des leurs comme commissaires et secrétaire, ils imposèrent leur volonté. Ne pouvant tolérer une institutrice «damn French et papiste», ils me donnèrent bientôt un avis de renvoi" (*A vol*, p. 54). Un de plus.

En 1943 elle est à Volin. Les parents de ses élèves ont émigré de Volynie, une région d'Ukraine, quinze ans auparavant. Ce sont des

colons industriels et tenaces, accueillants et généreux. Or ces braves moujiks ont un faible pour la danse. Ils aiment se rassembler dans l'école pour s'amuser au son de l'accordéon ou d'un violon. La fin du battage, Noël, sont des occasions qu'ils ne manquent pas. Milieu février, la Commission Scolaire de la Grande Unité avise Marie-Anna de ne plus tolérer de tels divertissements dans l'école. De cela, elle fait part aux commissaires locaux qui, étrangement, l'accusent d'hostilité à leur égard. Profitant de son absence aux vacances de Pâques, les colons envahissent l'école pour y pratiquer leur passe-temps favori, et à son retour Marie-Anna lit, cloué sur sa porte, un avertissement: "Une institutrice nazie n'aura pas de place ici l'an prochain" (4 vol, p. 75). Fin juin, au dernier jour de classe, elle ferme l'école à clé, ajuste des loqueteaux aux fenêtres et s'en va passer la soirée chez des amis dans un village voisin. A son retour tard dans la nuit, elle voit l'école toute illuminée: un bal bat son plein au milieu des flonflons endiablés. Pourquoi, se dit-elle, empêcher ces Ukrainiens de danser dans leur école? Elle préfère donner sa démission, non sans recommander à la Grande Unité d'engager un constable à sa place.

Son roman *Valcourt ou la dernière étape* développe le récit de ses démêlés avec un jeune curé canadien-français au jansénisme intolérable. C'est dans le village de Tangent où elle enseigne, et qui sert de cadre au roman, que Marie-Anna a eu bien des ennuis avec ce prêtre qui exigeait de ses ouailles une obéissance aveugle et absolue.

Dans ses récits autobiographiques, Marie-Anna se présente comme victime de la brutalité de commissaires, de l'autorité abusive de directeurs d'écoles, de l'arrogance d'hommes d'Eglise, tout cela au milieu des tensions ethniques dues à un fond de racisme anti-français largement répandu. A Dollard, en Saskatchewan, quand les parents des deux seuls élèves anglophones se plaignent auprès du Ministre de l'Education qu'elle viole la loi scolaire en enseignant trop de français et de 'religion,' elle reçoit immédiatement son congédiement. Ses textes montrent que les rapports qu'elle entretient avec le milieu ambiant, avec ses supérieurs, s'ils ne sont pas toujours aussi malheureux, restent tout de même, dans l'ensemble, loin d'être harmonieux.

Mais que dire des conditions matérielles de sa vie d'enseignante? Celles de l'époque n'ont rien de bien attrayant pour une institutrice qui doit souvent occuper de misérables cabanes mal rapiécées plutôt que de véritables logis. A Morinville, on lui aménage le bûcher adossé à l'école: "On chargea un vieux bonhomme d'agrandir la cabane et de la rafistoler tant bien que mal. Il revêtit l'intérieur de planches

usagées et encore vertes, et colla dessus un papier gris feutré, qui bientôt se déchira à la chaleur du feu" (*A vol*, p. 18). L'hiver, elle souffre du froid aigu et des vents qui passent par les fentes.

On ne s'étonnera pas que Marie-Anna ait tenté à plusieurs reprises d'abandonner l'enseignement. Après les deux premières années, nous sommes en 1914, elle offre ses services aux Soeurs Grises de l'Hôpital Général de Régina, dans l'espoir, au bout de quelques mois d'apprentissage, d'être affectée à un hôpital militaire en Europe, ce qui n'aboutira pas.

En 1919 elle réalise son rêve de vivre dans une grande ville. Elle se rend à Montréal où, après avoir appris la sténo et la dactylo, elle se trouve un emploi de secrétaire. Mais là aussi elle finit par se sentir exilée et, au bout de trois ans, elle revient dans l'Ouest reprendre son collier de misère. Dix ans plus tard, suite à une nouvelle démission, elle retournera à Montréal, mais pour six mois seulement, car, trop épuisée, elle ne pourra y trouver d'emploi.

Enfin, après un séjour difficile à l'école de Tangent, elle se retire en 1939 sur une terre achetée à un colon, mais, en 1943, là voilà à nouveau de retour dans la salle de classe.

Pendant toutes ces années, elle consacre une partie de ses nuits au travail de l'esprit. Elle lit les meilleurs auteurs français, étudie le grec et le latin, et compose son journal intime. Il lui faut huit années d'efforts persévérants pour écrire son premier roman *Le pain de chez nous*. Mais "la vente de mon livre étant insuffisante pour m'assurer un revenu médiocre, je compris que l'enseignement était encore le meilleur moyen de gagner de l'argent si je voulais réaliser le rêve que je nourrissais" (*A vol*, p. 84).

Ce rêve, c'est l'écriture. Pour avoir les moyens de s'y consacrer entièrement, elle entreprend encore trois années d'enseignement dans le nord du Manitoba auprès de Métis qu'elle trouve peu intéressés par l'étude. En 1958, quarante-six ans après son premier poste, elle prend pour de bon sa retraite. "Je m'éloignai allégrement de mon dernier champ d'action, ayant dit adieu pour toujours à l'enseignement, cette vocation sans gloire et sans mérite" (*A vol*, p. 88).

Ces années passées à enseigner ne font pas uniquement de Marie-Anna une maîtresse en détresse. Elles nous montrent aussi une femme douée d'un dynamisme extraordinaire qui sait toujours rebondir. Renvoyée d'une école, elle réapparaît dans une autre, un peu plus loin. Son caractère insoumis, fort et indépendant lui attire la méfiance et l'hostilité de bien des gens en place, jaloux de leur pouvoir qu'ils exercent de façon très autoritaire.

Ainsi, ce n'est pas de l'isolement physique qu'elle souffre le plus.

En fait, si elle déplore les conditions frustes où elle est forcée de vivre, elle s'adapte généralement bien à ces lieux sauvages à la limite de la civilisation qui lui apportent aussi une grande liberté. Femme de l'Ouest, elle apprécie les avantages de ce pays, particulièrement du nord albertain où se déroule la plus grande partie de sa carrière. Le soir, enfin seule, elle se consacre en toute quiétude à l'étude, à la méditation: "J'ouvrais l'étroite porte de ma cabane et je sortais pour contempler la Nuit vaste et pensive. Quel silence, quelle paix, quelle solitude!" (4 vol, p. 21).

Dans la journée, une de ses distractions favorites est de se promener à cheval à travers la campagne au milieu des odeurs résineuses des épinettes et des sapins. Face à une réalité humaine souvent éprouvante, c'est donc auprès des paysages qu'elle trouve refuge, la paix et une idée du bonheur. Même lors de sa dernière année d'enseignement, elle évoque encore, au bord d'un lac du nord du Manitoba, l'impression que lui laisse ce pays:

c'était surtout la beauté de la grande Nature qui me consolait et m'inspirait de nobles pensées. Assise sur une pierre au bord du lac je contemplais les vagues animées d'un mouvement perpétuel et les mouettes qui s'enlevaient des eaux étincelantes sous le soleil et se rabattaient en blanches nuées sur de gros galets. La lune en montant dans le ciel déroulait sur le lac un long ruban d'argent, Et dans l'air élargi de vide et de silence S'épanchait la grande âme triste de la Nuit. (4 vol, p. 88)

De sa propre vie, éparpillée d'un village à l'autre et pourtant toujours identique à elle-même, Marie-Anna Roy a voulu faire une oeuvre littéraire, sans grandes prétentions, il est vrai, puisque dans un autre manuscrit elle confie que "dépourvue d'idées et manquant de moyens pour m'exprimer, j'avais besoin d'être conseillée, guidée, encouragée, soutenue dans cette téméraire et redoutable aventure" (*Otium cum dignitate*, p. 1). Et ce soutien, personne ne le lui a apporté. Elle pense en particulier à sa soeur Gabrielle qui ne l'a pas aidée quand elle avait besoin d'aide. Ses sources essentielles d'inspiration seront ses souvenirs et ses observations. C'est dans *Valcourt ou la dernière étape*, son roman le mieux réussi, qu'elle se consacre avec talent à évoquer, entre autres choses, les aventures et les états d'âme de sa vie d'institutrice. Ce roman n'est pas un simple documentaire sur une époque précise. Marie-Anna y représente sans doute avec réalisme la vie des colons et les relations entre ces diasporas

multiethniques disséminées dans l'Ouest. Mais, outre la réalité matérielle et humaine, ce roman et divers autres textes de l'institutrice révèlent aussi une appréciation de la beauté qu'offre la nature sauvage. Cette présence poétique, alliée à d'autres qualités d'observation permet aux écrits de Marie-Anna Roy de figurer honorablement auprès des ouvrages d'auteurs réputés tels Bugnet, Constantin-Weyer ou Gabrielle Roy qui, dans leur perception de l'espace ouest-canadien ont contribué à créer la littérature francophone des Prairies.

Bibliographie

Roy, Gabrielle. 1984. *La détresse et l'enchantement*. Montréal: Boréal express. 505 p.

Roy, Marie-Anna A. s.d. *A vol d'oiseau à travers le temps et l'espace*. Manuscrit illustré de photos. 89 p.

_____. 1954. *Le pain de chez nous*. Montréal: Editions du Lévrier. 255 p.

_____. s.d. *Otium cum dignitate*. Manuscrit. 56 p.

_____. 1958. *Valcourt ou la dernière étape*. Beauceville: Presses de l'Eclaireur limitée. 414 p.

Quelques aspects géographiques de l'Ouest Canadien dans l'oeuvre de Maurice Constantin-Weyer: esquisse d'un projet de recherche

par André Fauchon

Collège universitaire de Saint-Boniface

Combien de fois, pendant les soirs d'hiver, tandis que la neige fouillait les vitres, et qu'un vent glacé s'infiltrait sous la porte, ai-je fumé silencieusement, au coin du feu, laissant mon imagination rêver à l'hiver sans fin qui fut, et qui sera sans doute encore?... (Maurice Constantin-Weyer)¹

Depuis quelque temps, un projet très particulier, qui associe littérature et géographie, nous tient particulièrement à coeur: la perception et la description du Manitoba et de l'Ouest canadien dans la littérature d'expression française.

En effet, pour certains écrivains, tels que Georges Forestier, Gabrielle Roy, Louis-Frédéric Rouquette et Maurice Constantin-Weyer, l'Ouest canadien a été le cadre d'une partie de leur oeuvre. Il ne faut pas oublier que, très souvent, les écrivains racontent des moments vécus et décrivent leur expérience: ils sont, en quelque sorte, les témoins de leur époque. On peut donc apprendre à la lecture de nombreux romans. A titre d'exemples, nous pourrions mentionner *La Pointe-aux-Rats* de Georges Forestier,² *L'épopée blanche* de Louis-Frédéric Rouquette,³ *La petite poule d'eau* de Gabrielle Roy et

Manitoba de Maurice Constantin-Weyer.

Il y a trois ans, nous avons tenté avec les étudiants d'un cours de géographie du Canada cette expérience tout à fait nouvelle et très inusitée qui associe la littérature et la géographie. Les étudiants devaient analyser le contenu géographique d'un roman canadien — nous entendons par *roman canadien* un roman dont l'action se passe au Canada — le vocabulaire géographique, la toponymie et les descriptions des paysages physiques et humains. A la suite de résultats encourageants, nous avons répété l'expérience, à l'été 1990, dans le cadre du même cours de géographie. Dans les deux cas, les étudiants ont particulièrement apprécié l'expérience.

Le travail que nous vous présentons dans le présent article s'inscrit dans un projet de recherche beaucoup plus vaste qui a pour objectif d'analyser l'Ouest canadien (et le Nord canadien) dans l'ensemble de l'oeuvre de Maurice Constantin-Weyer, à la fois les volumes publiés — une quinzaine concerne directement le Canada et d'autres y font référence — et les nombreux articles, contes et nouvelles parus dans plusieurs journaux ou revues. Il est à noter que tous ces articles, contes et nouvelles n'ont pas encore été répertoriés: d'après nos estimations, il y en aurait plus de 1 500, et plusieurs ont pour cadre le Canada.

Maurice Constantin-Weyer au Manitoba.

De septembre 1904 à août 1914, Maurice Constantin-Weyer a vécu principalement au Manitoba — plus de dix ans à Saint-Claude, un peu plus d'un an à Morris et à Portage la Prairie — et quelques mois à Hudson Bay Junction en Saskatchewan; il y a exercé plusieurs métiers: cowboy, trappeur, chasseur, fermier, commerçant de chevaux, agent des terres, commis de magasin, etc. Cependant, il a surtout été un observateur attentif du pays, de sa nature, de ses paysages et de ses habitants. Comme l'a écrit Gabrielle Roy, Constantin-Weyer "vécut et travailla un peu à la manière (...) de Louis Hémon à Péribonka, se louant dans les fermes, scrutant, écoutant le pays (...)".⁴ Son passage en terre canadienne va souvent hanter ses souvenirs, et l'Ouest canadien sera un *leitmotiv* important à travers ses écrits, "où respirent la plaine sauvage, le souffle vivifiant de ces temps".⁵ Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver dans son oeuvre les espaces qu'il a parcourus, les lieux qu'il a connus et les populations qu'il a côtoyées lors de son séjour canadien, qui devait être permanent n'eût été le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Son patriotisme l'a poussé à rentrer en France défendre

son pays. Les nombreuses blessures de guerre l'ont empêché de revenir au Manitoba. En outre, Dina Proulx, sa première femme, avait refait sa vie avec un autre homme.⁶

La géographie physique du Manitoba.

A partir de *Vers l'Ouest* (1921), de *Manitoba* (1924) et de *La bourrasque* (1925), les trois premiers volumes de Constantin-Weyer, nous y présenterons deux aspects de la géographie physique du Manitoba: le climat et le relief, tels que perçus et décrits par l'auteur.

Le climat.

Le climat du Manitoba se caractérise par un hiver froid et sec, par un été chaud et relativement sec et des saisons intermédiaires généralement brèves.

Je sais qu'ici, au Manitoba, il [le printemps] est éphémère et fragile... Dans huit jours, une bourrasque de neige vous fera oublier qu'il est né; dans un mois la grosse chaleur, les maringouins, vous feront à leur tour oublier qu'il est mort.⁷

(...) et je parle de ces températures qui forcent le mercure à se réfugier dans la petite boule qui sert de cave au thermomètre, et au fond de laquelle, il finit par dormir inerte, gelé, inutile, profondément ridicule (...).⁸

D'autre part, ces couchers de soleil d'été, qui, après une longue journée chaude et chargée d'odeurs de foin, s'allongent dans une claironnante fanfare de tous les cuivres, ou ces discrets crépuscules d'hiver, qui traînent à la cime des arbres noirs, haussés sur les claires matités de la neige, un étroit ruban de pourpre à la base d'un ciel d'argent terni; ces printemps brusques, où, dès que ruisselle l'eau du premier dégel, la fleur parfumée des saules éclate précipitamment, comme pour se libérer de sa prison; ces étés secs, brûlants, aux longs jours ensoleillés, qui font courir des dentelles d'or dans l'ombre violette des bois; ces automnes fulgurants, comme un éclair roux, quand la première gelée blanche, en fondant, fait s'exhaler un troublant arôme d'humus et de feuilles

sèches, ces hivers même, avec la splendeur de leurs phénomènes lumineux, jour et nuit, lorsqu'il fait froid (...).⁹

C'est donc un climat de type continental, caractéristique de l'Ouest canadien, avec des amplitudes thermiques annuelles importantes et de faibles précipitations totales annuelles. L'été et l'automne sont généralement les saisons les plus arrosées.

Entre 1904 et 1914, les amplitudes de températures à Winnipeg ont oscillé entre 32,8 et 45,1 °C (annexe A) et les précipitations totales à Winnipeg se sont en général maintenues au-dessus de 500 mm (annexe B).

(...) Un lourd soleil laisse tomber une chaleur qui surprend, sous ces hautes latitudes, ceux qui ne savent pas ce que c'est qu'un climat continental. Les jours s'allongent comme pour rattraper demain, et la nuit n'est plus qu'un long crépuscule assombri que chante mélancoliquement une chouette. On a à peine dormi qu'il est déjà grand jour (...).¹⁰

(...) Peu de nuages. Le revers de la médaille dans ce pays sec, c'est la sobriété des crépuscules. Ils ne suspendent pas, pour nous plaire, une irréaliste roseraie!... le ciel y fleurit peu. Dans ce pays de vent, s'il y a un nuage rose qui traverse l'horizon comme un rêve égaré, il est vite dépouillé en route. Le vent le plume comme un oiseau, et bien avant d'avoir atteint son but, il disparaît.¹¹

Il y a peu de neige, mais avec des vents forts soufflant sur la plaine, ce peu de neige se transforme en blizzard.

Dehors, une violente bourrasque de neige, un blizzard, rageait et beuglait comme d'innombrables troupeaux enragés. La fine poussière inconsistante s'élevait et tourbillonnait en volutes, sous le souffle puissant, épaississant l'air jusqu'à faire paraître obscur un ciel, qui pourtant restait calme et clair, à quelques centaines de mètres au-dessus de la vaine agitation terrestre. C'était là la nuit blanche, plus terrible que les ténèbres les plus noires et qui interdit l'accès des plaines à tout être vivant (...).¹²

Ni boussole, ni connaissance des lieux n'eussent alors servi pour se garder dans la bonne direction. En plein jour, et malgré le soleil ironiquement clair, qui brillait à cent pieds au-dessus du chasse-neige — de la *poudrerie* — telle était la densité de la neige pulvérisée qu'on n'y voyait pas à dix pas. Ténèbres blanches, qui étouffaient même le bruit, le *sip-sip* des raquettes, les paroles confuses échangées d'un homme à l'autre, le *crr...crrr* des tobogans [sic] refoulant la neige molle en fraises fugitives.¹³

(...) Mais immobile dans la neige, cette plaine semblait plus morte qu'endormie, tandis que la forêt s'anime en hiver de la vie des bêtes, et, que même par intermittences, les arbres détonnent comme pour protester contre leur engourdissement hivernal. Ces plaines cultivées subissent l'hiver et ses neiges avec une résignation passive, jusqu'au désintéressement de leur personnalité. A droite et à gauche, sur cette terre qui sommeille, la neige ressemble plus à un suaire qu'à un drap de lit. Rien n'est plus désolé, plus décourageant que cette perspective monotone, dont rien ne détache l'oeil. L'horizon est une seule ligne droite, jusqu'à laquelle les jeux de la lumière s'étendent comme une nacre plate, mince et fragile (...).¹⁴

En outre, au cours de l'hiver, par temps très froid et très sec, la lumière du soleil se réfracte sur les cristaux de glace contenus dans l'atmosphère; il se produit alors des phénomènes de parhélie ("faux soleils" ou "chiens de soleil").

Le temps se mit au beau fixe, avec une légère brise du nord. C'est-à-dire qu'il fit très froid. La neige crissait sous les pas, et ses cristaux, sur leurs sextuples facettes polies, réfléchissaient d'une manière aveuglante chacune des couleurs du prisme, l'indigo excepté. Le thermomètre du fort fut vaincu dans sa tentative pour vouloir enregistrer les degrés du froid. La petite boule de mercure, gelée et inerte, se laissa choir au fond de son alvéole de verre, bien décidée, semblait-il, à traiter par le mépris toute cette folie de la nature. Et cela eût pu sembler une folie en effet à tout autre qu'à un habitué des régions du nord, que ce phénomène de réfraction qui, par un surprenant effet

de mirage, encadrait le soleil réel, à droite et à gauche, de deux imitations un peu plus petites et beaucoup plus pâles et qui jetait à travers le firmament d'un pinceau malhabile de gigantesques taches de lumière et de mauvais essais d'arc-en-ciel.¹⁵

D'autres jours, l'air affolé par le froid perdait la tête jusqu'à réfracter le soleil deux fois sur lui-même, à droite et à gauche, avec des ébauches d'arc-en-ciel parfaitement inutiles (le temps étant au beau fixe), et un timide essai de croix de Malte. Mais on savait bien que c'était là pure hallucination de la part de l'air, car, quel que fut son talent, il n'arrivait pas à imiter, ni le diamètre exact, ni l'intensité lumineuse de l'astre lui-même. Il n'y a pas assez de peinture dans le ciel pour cela. Ces jours-là, on n'avait pas besoin de consulter son thermomètre pour savoir que 40° était à peu de choses près le mot d'ordre de circonstance.¹⁶

Cinq soleils en croix, le vrai au milieu, essayant de rejoindre les autres, les irréels, par des traînées de lumière. Tel était le froid, que cette lumière était décomposée par lui, dans l'ordre où les couleurs du prisme sont sensibles au froid. Les rayons violets avaient peu de chemin avant de se figer, tandis que les rayons rouges, plus vivaces, montaient plus hauts... (...).¹⁷

Il ne faut pas non plus oublier l'automne manitobain, saison durant laquelle les paysages se parent de multiples couleurs: "Les feuilles des érables se tach[ent] de sang; les feuilles des frênes se vêt[ent] d'or, et les feuilles des chênes pass[ent] du bronze vert au cuivre oxydé".¹⁸

(...) Déjà, chaque matin, les premières gelées transmutent en argent l'or des chaumes. Feuille par feuille, dorée, puis dédorée, la forêt meurt. Et ce soir, comme pour rendre plus tragique encore cette fin de l'été, un crépuscule mauve, taché de sang tombe lourdement derrière le bois, toutes ailes déployées, comme un ramier blessé.¹⁹

Et "l'été des Indiens" ajoute à tout cela une note discordante. Pour quelques jours, il prolonge le vrai été et retarde la venue de

l'hiver.

(...) *L'été des Indiens*, qui est un peu plus précoce — à cause du climat, — que notre été de la Saint-Martin, était venu, et la neige prématurée de ces jours derniers avait ruisselé le long de toutes les déclivités du terrain. Une pousse folle d'herbe verte singeait maladroitement le renouveau printanier. Mais c'était un simple bluff de la nature, et tout le monde le savait. Il suffisait de voir, roussies, ou bronzées, ou cuivrées, ou dorées, les feuilles tombées qui jonchaient le sol d'un tapis frisé et bruisant aux tons chauds (...).²⁰

Le relief.

Nous associons souvent le relief du Manitoba — c'est aussi vrai pour l'ensemble de l'Ouest canadien — à une "immensité monotone",²¹ où "rien n'arrête le regard",²² où il n'y a "pas de rochers, pas de montagnes, pas de ruisseaux, pas de cascades".²³

Le relief manitobain est beaucoup plus varié que l'image déformée que nous avons reçue. Il peut se subdiviser en deux grandes régions: le Bouclier canadien, qui couvre la majeure partie (60%) du Manitoba et qui s'étend de la frontière de l'Ontario à la frontière de la Saskatchewan, à l'est et au nord du lac Winnipeg, et les basses-terres (ou plaines), qui longent, au nord, le littoral de la mer d'Hudson et qui occupent tout le sud et le sud-ouest du Manitoba. Ces basses-terres méridionales peuvent elles-mêmes se subdiviser en deux parties, qui présentent deux niveaux d'altitudes différentes, séparés par l'escarpement du Manitoba.

Le premier niveau — ou basses-terres du Manitoba — s'étend entre le Bouclier canadien, à l'est, et l'escarpement du Manitoba, à l'ouest; il correspond au territoire jadis occupé par le lac glaciaire Agassiz. Avec le temps, ce lac s'est progressivement asséché, et les lacs actuels (Winnipeg, Manitoba, Winnipegosis, etc.) en sont les reliques. Les basses-terres du Manitoba furent autrefois "une grande plaine marécageuse, aux étangs nombreux ceinturés de joncs".²⁴ Aujourd'hui, elles sont drainées en bonne partie par la rivière Rouge, qui prend sa source aux USA et se jette dans le lac Winnipeg.

(...) à la manière de tous les jeunes cours d'eau, [la rivière Rouge] s'amuse en route à lécher les contours de collines indolentes, habillées de verdure, ou de rochers malades

de la lèpre, et à ramasser avec sollicitude d'innombrables petits ruisseaux de rien du tout, mais qui, comme tous les vagabonds, chantent interminablement de lentes romances mélancoliques, ou de vives chansonnettes gouailleuses.

(...) elle pousse son cours, droit au nord, semblable à une barre d'étain aplatie et un peu terne, jusqu'à ce qu'elle rencontre le lac Winnipeg, dans lequel elle se précipite naïvement, le prenant pour la mer. Chemin-faisant [sic], elle coule, majestueuse, calme et lente — au fond, paresseuse, endormie et un peu sale, — à travers de riches terres d'alluvions et entre des bordures de saules aux branches et aux feuilles vernies, des prairies bleues, de champs de blé roux et des petites fermes cachées dans les bouquets d'arbres, et dont on n'aperçoit que la fumée grise.

A l'entrée de l'hiver, la Rivière Rouge disparaît sous une lourde carapace de glace, à l'abri de laquelle il est à présumer qu'elle dort. Au printemps, elle manifeste son réveil par des craquements de rhumatisante qui s'étire, par des borborygmes et des glouglous de vieille dame qui se croit isolée, et qui a oublié que la glace est une cloison indiscreète et perfide. Puis, lorsqu'elle s'est bien réveillée, elle se tourne deux ou trois fois dans son lit, brise assez adroitement la verrière en cristal dépoli et, sans trop d'agitation inutile, reprend sa vie ordinaire et paisible.²⁵

Parfois, lors de la fonte rapide d'une couverture nivale plus épaisse, associée à des pluies abondantes, la rivière Rouge "s'étal[e] tranquillement (...) et se résign[e] à coucher pour quelques jours hors de son lit".²⁶

(...) Enfin presque partout où ce n'est pas de l'eau, c'est du sable qui à force d'être déplacé par le vent, a formé des buttes aux lignes capricieuses, souples et mobiles, et qu'une herbe maigre et rare ne parvient pas à fixer (...).²⁷

Lors du retrait des glaciers qui recouvraient l'Ouest canadien au cours du Quaternaire, les eaux de fonte glaciaire, qui charriaient des quantités considérables de sédiments, ont été évacuées par

d'immenses chenaux qui venaient se jeter dans le lac Agassiz. L'Assiniboine fut l'un de ces chenaux; il servait à évacuer les eaux provenant principalement de la Saskatchewan, via la vallée de la Qu'appelle. A son embouchure dans le lac Agassiz, l'Assiniboine a accumulé un très important delta. Puis, le lac Agassiz s'est retiré, laissant ce delta à l'air libre. Avant que la végétation ne le colonise, le vent y a édifié des dunes, des buttes de sable, que nous pouvons toujours voir aujourd'hui à Spruce Wood Provincial Park — le "désert manitobain" —, entre Carberry et Portage la Prairie, et dans les environs de Saint-Claude.

(...) Puis des buttes de sable pelées et dénudées, si l'on en excepte quelques chênes malades et nains, ou quelques cactus minuscules, fleuris d'un point rouge, pareil à une coccinelle... Puis, l'échappée sur une vallée profonde, bien boisée d'érables, de tilleuls, de trembles blancs, de liards sombres, pleine d'arbustes fruitiers, de framboisiers, de sources divinement musiciennes... et, tour au fond, rapide, charriant, tronc après tronc, tous les arbres déracinés en amont: la rivière [Assiniboine].²⁸

Le chemin serpentait dans la forêt, avec des tournants brusques, masqués par des haies de saules, avec parfois une belle ligne droite entre les trembles blancs, et parfois encore, une perspective soudaine sur les buttes de sable ou sur un marais dont les hauts roseaux givrés brillaient comme une collection de sceptres fastueux.²⁹

L'escarpement du Manitoba marque la transition entre les basses-terres du Manitoba et le deuxième niveau — les plaines de Saskatchewan. Semblable à une cuesta, il correspond à un alignement de collines (ou de montagnes selon la toponymie) orienté SSE-NNO: Pembina, Riding, Duck, Porcupine, etc. Il est formé de roches plus résistantes qui ont été épargnées par l'érosion glaciaire. Sur les hauteurs, notamment sur les collines de Pembina, les glaciers y ont déposé une moraine terminale (Darlingford) lors de leur retrait.

Dès qu'ils atteignirent, au matin du deuxième jour, les îlets de bois, qui marquent à l'est le commencement de la forêt, ils constatèrent que L'Espérance (...) avait obliqué vers le Sud, afin, sans doute, de traverser les rudes collines de Pemplina [sic], à la coulée des Cerfs, et remon-

tant au lac aux Cygnes, longer, en direction de l'Ouest, les côtes sud des collines (...).³⁰

(...) On avait alors convenu que les Sioux chasseraient au sud des collines de Pembina, à l'ouest du marais de Foin-Jaune, jusqu'aux terrains des Pieds-Noirs, des Piekanes et des Corbeaux, tandis que les blancs et les métis auraient pour eux les troupeaux de buffalos qui erraient entre l'Assiniboine, les collines et le marais (...).³¹

Le deuxième niveau — ou plaines de Saskatchewan — occupe l'extrême sud-ouest du Manitoba et se poursuit dans la province voisine. C'est une région beaucoup plus vallonnée, formée principalement de moraines abandonnées par les glaciers.

Plus à l'ouest, au-delà du coteau du Missouri, il existe un troisième niveau de plaines, partagé entre la Saskatchewan et l'Alberta.

A ces différents reliefs que nous rencontrons au sud du Manitoba sont associés divers sols qui supportent des formations végétales variées.

Les trembles maigres, les petits chênes rabougris et creux à l'intérieur, les aulnes qui singent les noisetiers croissent évidemment sur des terrains sablonneux et pauvres. Les mélèzes et les saules gris tenaient par un miracle d'équilibre à de malheureuses racines à peine engagées dans la mousse flottant sur la vase; lorsque de gros liards aux troncs tachés de rugosités noires se mêlaient aux ormes et aux érables pour couvrir un épais sous-bois de saskatoons et de saules, on pouvait parier que la terre était forte et riche en humus.³²

Il avait soigneusement prospecté le terrain. Il savait que, si ses cent soixante acres contenaient une butte de sable et une fondrière inutilisable, il y avait aussi une bonne moitié de la concession fortement boisée de saules touffus et de grands liards qui prenaient leur racine dans une glaise bleue, un peu collante, mais qui devait avoir la force de supporter plusieurs récoltes. L'ennui, c'était justement que la végétation fut dense et les racines serrées (...).³³

Par ces quelques exemples, nous pouvons constater que Maurice

Constantin-Weyer connaît très bien le Manitoba méridional et sa nature en général. Il ne faut pas oublier qu'il avait une formation scientifique. En outre, dès son enfance, Constantin-Weyer avait été initié aux secrets de la nature au cours de promenades en forêt dans les environs de Bourbonne-les-Bains (France), en compagnie de son grand-père et de son oncle. Plus tard, au cours de ses visites à l'entomologiste Jean-Henri Fabre, en Provence, il a multiplié les occasions de connaître davantage la nature. De plus, dans ses descriptions, on se rend compte de ses qualités de peintre: Constantin-Weyer fut un excellent coloriste par ses aquarelles et par sa prose.

Nous terminons ici ce bref survol de la géographie physique dans les premières oeuvres de Maurice Constantin-Weyer, en n'oubliant pas que ce ne sont que quelques balbutiements d'un vaste travail que nous comptons compléter si le temps et la patience nous le permettent.

Notes

1. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba* (Paris: Editions Rieder, 1924), p. 73.
2. Georges Forestier, *La Pointe-aux-Rats* (Paris: Librairie Plon, 1907), 474 p.
3. Louis-Frédéric Rouquette, *L'épopée blanche* (Paris: Les Editions Ferenczi, 1926), 252 p.
4. Gabrielle Roy, *Fragiles lumières de la terre* (Montréal: Les Quinze, Editeur, 1978), p. 106.
5. *Ibid.*, p. 106.
6. André Fauchon, "Maurice Constantin-Weyer et son séjour au Manitoba (1904-1914)", *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 1, n° 1, printemps 1989, p. 73-85.
7. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, p. 22
8. *Ibid.*, p. 57-58.
9. Maurice Constantin-Weyer, *La bourrasque* (Paris: Editions Rieder, 1925), p. 17-18.

10. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, p. 33.
11. *Ibid.*, p. 24.
12. Maurice Constantin-Weyer, *La bourrasque*, p. 108.
13. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, p. 66.
14. *Ibid.*, p. 114.
15. Maurice Constantin-Weyer, *La bourrasque*, p. 115-116.
16. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, p. 64.
17. *Ibid.*, p. 117.
18. Maurice Constantin-Weyer, *Vers l'Ouest* (Paris: La Renaissance du Livre, 1921), p. 111-112.
19. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, p. 45.
20. Maurice Constantin-Weyer, *La bourrasque*, p. 62.
21. *Ibid.*, p. 145.
22. *Ibid.*, p. 109.
23. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, p. 90-91.
24. Maurice Constantin-Weyer, *La bourrasque*, p. 75.
25. *Ibid.*, p. 9-10.
26. *Ibid.*, p. 11-12.
27. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, p. 88.
28. *Ibid.*, p. 34-35.
29. *Ibid.*, p. 107.
30. Maurice Constantin-Weyer, *Vers l'Ouest*, p. 46-47.

31. *Ibid.*, p. 22.

32. Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, p. 63.

33. *Ibid.*, p. 93.

ANNEXE A

TEMPÉRATURES (°C) À WINNIPEG (1904-1914)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	moyenne annuelle	amplitude thermique annuelle
1904	-19,4	-22,2	-10,7	1,8	12,0	16,2	17,4	16,2	11,1	6,4	0,0	-14,3	1,2	36,8
1905	-20,7	-16,8	-4,5	3,6	10,2	14,8	18,6	18,6	14,8	3,4	-2,9	-11,3	2,3	39,3
1906	-13,9	-16,7	-8,8	8,4	9,4	17,7	19,4	18,5	16,1	5,5	-3,3	-16,6	2,9	36,1
1907	-24,1	-15,2	-8,1	-2,1	4,4	16,7	19,3	16,4	10,4	5,3	-3,6	-9,9	0,8	43,4
1908	-13,4	-12,9	-12,4	4,5	11,3	16,8	19,4	16,8	14,7	6,3	-2,0	-12,2	3,1	32,8
1909	-18,6	-17,6	-8,2	-0,9	11,1	17,5	20,0	19,4	14,5	5,9	-3,9	-16,4	1,8	38,6
1910	-14,8	-18,5	1,2	6,1	9,4	20,3	20,5	16,9	12,4	8,2	-6,7	-14,5	3,4	39,0
1911	-23,4	-14,1	-4,7	5,2	12,9	18,6	17,8	17,2	11,4	6,1	-7,8	-10,9	2,3	42,0
1912	-24,2	-14,2	-9,3	5,1	12,0	18,1	18,5	15,7	11,9	6,6	-1,7	-10,8	2,3	42,7
1913	-21,2	-18,2	-12,8	7,9	10,2	18,3	18,0	18,5	13,2	2,6	-0,4	-7,1	2,4	39,7
1914	-13,5	-22,7	-6,4	2,3	12,9	17,3	22,4	17,1	13,9	10,6	-3,3	-17,1	2,8	45,1

Source: Environnement Canada

ANNEXE B

PRÉCIPITATIONS (mm) À WINNIPEG (1904-1914)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	précipitations annuelles
1904	4,3	21,6	76,2	11,7	45,0	107,2	141,0	41,1	47,8	38,4	8,1	41,9	584,2
1905	5,1	6,9	45,2	6,4	85,1	117,3	110,5	35,8	39,6	26,2	28,7	10,4	517,1
1906	33,8	5,3	13,7	41,7	75,4	160,0	85,6	33,8	38,4	5,3	47,5	32,0	572,5
1907	53,9	6,9	28,5	25,1	24,6	39,1	101,1	99,1	17,5	10,2	18,3	4,6	428,8
1908	11,2	45,7	46,5	44,5	76,5	79,0	44,7	62,0	48,0	56,1	14,0	16,5	544,6
1909	18,5	19,3	67,8	40,1	31,8	39,1	97,5	120,7	15,2	13,2	22,6	101,4	587,2
1910	6,4	39,6	41,9	37,9	41,9	60,5	20,3	54,4	69,9	27,4	32,3	47,5	479,8
1911	10,9	18,0	7,1	65,3	162,1	57,7	75,2	59,2	61,7	46,7	15,0	15,0	593,9
1912	7,6	4,6	7,6	57,2	91,2	23,1	155,2	41,7	139,4	29,2	2,8	19,8	597,4
1913	19,1	15,5	9,1	10,4	13,5	83,1	53,3	119,9	32,3	19,6	19,1	6,6	401,5
1914	20,1	21,1	15,0	19,1	41,9	37,1	181,4	52,1	57,9	56,4	18,3	35,6	556,0

Source: Environnement Canada

**La mythification de l'espace
dans *Un homme se penche sur son passé*
de Maurice Constantin-Weyer**

*par Robert Viau
Université du Nouveau-Brunswick*

Tout art vise essentiellement à organiser sa propre représentation. (Genette)¹

Au tournant du siècle, le Commissariat du Canada à Paris annonce qu'il y a en Amérique de véritables domaines que l'on donne aux colons. La vision d'une terre promise et le goût de l'aventure attirent de nombreux Français. Parmi ceux-ci, des écrivains: Louis Hémon, Georges Bugnet et Maurice Constantin-Weyer. Ce dernier s'installe au Manitoba où il mena, de 1904 à 1914, une vie de pionnier, de trappeur et de cow-boy. Il retourna en France pour servir dans les forces armées, puis resta dans son pays d'origine, où il écrivit plus d'une quarantaine d'ouvrages, dont plusieurs sur le Canada.

Au dire de certains critiques, nul écrivain français n'a su décrire l'Ouest canadien avec autant d'acuité. D'après la critique manito-baine Liliane Rodriguez:

Il n'eut pas à retourner dans la Prairie de ses trente ans, il sut très bien lui redonner vie à distance: distance spatiale, mais surtout distance de l'art qui ne s'éloigne de son objet que pour mieux en percer la nature, et s'en approcher. Il fit du Canada le lieu, le cadre ou la matière de ses grands romans et de maints autres récits.²

Mais de quelle Prairie s'agit-il? Depuis ces temps lointains où le Malouin, Cartier, a ramené à la cour de France des barils de minerai d'or et des boisseaux de diamants, qui n'étaient que de la pyrite de fer et du quartz, le faux s'est imposé. Un proverbe français de l'époque ne dit-il pas: "Faux comme diamants de Canada"? Qu'en est-il de la représentation de l'Ouest dans ces romans écrits par cet autre Français de passage, Maurice Constantin-Weyer, et en particulier dans *Un homme se penche sur son passé*,³ ce roman qui connut une grande diffusion et qui valut à son auteur le prix Goncourt en 1928? Est-il aussi faux que les diamants de Jacques Cartier?

Tout dépend de ce qu'il faut entendre par "faux". Si nous considérons *Un homme se penche sur son passé* comme un miroir, comme le reflet fidèle d'un hors texte réel, alors le roman est "faux" et Donatien Frémont est le meilleur exégète de l'oeuvre de Constantin-Weyer.⁴ Mais un tel réductionnisme transforme l'oeuvre fictive en un témoignage socio-historique, nie l'existence d'un espace textuel romanesque différent de l'espace strictement référentiel. Que ce soit en peinture ou en littérature, comme l'explique Gérard Genette:

Ce qui fait [dans une oeuvre] un art de l'espace, ce n'est pas qu'elle nous donne une représentation de l'étendue, mais que cette représentation elle-même s'accomplisse dans l'étendue, dans une autre étendue qui soit spécifiquement la sienne.⁵

Pour prendre conscience de l'importance de la spatialité dans cette oeuvre de Constantin-Weyer, il faut concevoir la représentativité du réel comme un effet de texte à la fois fictionnel et fonctionnel, comme un système à l'intérieur d'une oeuvre fictive. S'il y a "fausseté" face à la réalité, c'est donc en fonction d'un but fictionnel précis, déterminé par l'auteur, qui loin d'enlever de l'éclat au roman, en rehausse la valeur en lui donnant une coloration, une vision propre. Il s'agit donc dans cette communication d'envisager le pourquoi et le comment de l'espace textuel en tant que système, à l'intérieur d'*Un homme se penche sur son passé*.

Le lieu d'origine, la race.

Souvent, le début d'un roman évoque, en détail ou sommairement, le lieu et l'époque dans lesquels se déroule l'action. *Le père Goriot* de Balzac s'ouvre sur une description de plus de dix pages

où la pension Vauquer est inventoriée minutieusement de l'extérieur jusque dans les recoins de ses greniers avant d'en arriver à ses locataires, tandis que *La peste* de Camus se limite à de rapides indications sur la ville d'Oran avant de passer à la manifestation de la maladie. Dans ces deux romans, l'espace est subordonné à l'intrigue. Au contraire, loin de se limiter à une description complète et définitive ou à de rapides indications de lieu au début du roman, *Un homme se penche sur son passé* accorde un rôle véritable à la catégorie de l'espace et en répartit les manifestations tout au long de l'oeuvre. Les premières lignes du roman donnent le ton particulier du récit:

Un homme se penche sur son passé!... Si court qu'il fût en réalité, je croyais le mien, alors, immense. Il se déroulait sur deux continents. Si je faisais tourner la bobine à l'envers, il me promenait, à cheval, à travers la prairie canadienne, en raquette, sur les étendues neigeuses du Nord, en mer, sur l'Atlantique, en voiture, à bicyclette, ou à pied, sur les routes lorraines, ombragées de peupliers... (U, p. 7)

Le roman embraye sur la description de divers lieux auxquels est intimement liée l'existence du personnage Monge. A chaque moment fort de sa "vie" correspond un cadre géographique différent: le mariage et la dissolution du mariage de Monge se déroulent dans la Prairie, la mort de Paul Durand dans le Grand Nord, la mort de Baby Lucy en forêt... L'action romanesque est régulièrement située. Chaque section comporte une topographie spécifique qui lui donne sa tonalité propre.

Cette règle ne s'applique pas seulement à l'intrigue mais aussi aux personnages: les Irlandais sont de beaux parleurs, les Ecossais avarés, les Bretons sales mais honnêtes, les Yankees entreprenants et les Doukhobors fanatiques. Les Métis et les Indiens, malgré leur courage, sont appelés à disparaître face aux envahisseurs européens. Le lieu d'origine et les antécédents raciaux des personnages déterminent leur mentalité, leur tempérament, jusqu'à leurs amours.

Si nous nous limitons au cas de Monge et de Hannah, l'échec de leur mariage s'explique par la différence de race. Hannah, fille de Celtes, apporte dans le ménage l'esprit d'anarchie, la mélancolie et cet ardent goût de la Mort propre à l'âme des Irlandais. Monge, fils de Francs, rêve d'action; il accepte des risques pour le plaisir d'en triompher et, ainsi, se prouver qu'il est vivant, "véritablement

vivant” (U, p. 167). Le thème omniprésent de la mort et de la vie se retrouve ainsi au sein même du couple où l’esprit celtique s’oppose à l’esprit franc.

(...) Comment lui expliquer que je donnais de la Vie qu’elle transformait en Mort? Eût-elle été du même niveau intellectuel que moi, il me semblait alors que les différences de races influent tellement, que les façons de juger et de comprendre s’en ressentent, malgré même une civilisation commune. Ainsi, notre pauvre, triste et tragique histoire synthétisait ces étonnantes différences qu’on relève entre peuples différents. (U, p. 168)

Il est clair que dans un tel univers romanesque, les mariages interraciaux sont voués à l’échec. Et Monge de conclure, lorsque Hannah se sera enfuie avec l’Irlandais Archer: “Après tout, Hannah était retournée vers l’homme de sa race... C’était humain, tristement humain!” (U, p. 202).

Puisque ces personnages sont des archétypes raciaux au caractère prévisible, il est nécessaire de multiplier les incidents, de changer de décor et de varier l’action pour maintenir l’intérêt du lecteur. C’est ainsi que Monge se déplacera dans trois régions différentes: la Prairie, la forêt et le Grand Nord. Ces changements de lieu expliquent l’originalité du roman, l’exotisme qui a tant séduit les lecteurs français pour qui ce roman a été écrit.

La métamorphose de la Prairie.

Le premier espace décrit,⁶ le plus important, le plus mythique n’est-il pas celui de l’Ouest avec ses Indiens, ses Métis et ses cow-boys? Que pouvait donc représenter le Manitoba pour ce jeune Lorrain nouvellement arrivé si ce n’est courses dans la Prairie sur un petit poney à demi sauvage (U. p. 6), miroirs de bar étoilés par les coups de revolver des cow-boys ivres (U, p. 9), contrebande de chevaux, bagarres et aventures. Mais l’auteur s’attarde peu à ces stéréotypes inspirés par les romans populaires et les films muets américains, car “La Prairie de l’Histoire et de la Légende! La Prairie épique!” (U, p. 18) se meurt.

Venus des quatre coins du monde (U, p. 16), les fermiers s’emparent des terres, chassent les éleveurs et entreprennent la transformation radicale d’un site naturel. En une génération, ils bouleversent la Prairie, la sectionne, la sépare par des “clôtures de broche

barbelée" (U, p. 17), arrachent l'herbe à bisons et font pousser du blé au grand désespoir des cow-boys Monge et Napoléon: "... Rageurs, nous parcourûmes la Prairie, déshonorée par la charrue" (U, p. 20). Ce qui n'empêche pas Monge, une fois qu'il a fait son deuil de la Prairie sauvage, de goûter aux charmes des champs de blé et de la civilisation canadienne.

J'avais sous les yeux la genèse même d'un pays magnifique. Le triomphant poème de la réussite canadienne chantait à mes oreilles son rythme puissant. C'était la magnifique conquête de la nature par la volonté. (...) Pour la première fois, la gloire de ce Dominion, dont j'étais une des poussières, m'apparut dans toute sa splendeur. (U, p. 223)

Comment expliquer ce choix d'un espace ouvert en pleine mutation? Règle générale, l'espace oppressant semble prédominer dans les romans où l'espace se limite à des chambres closes ou à des labyrinthes, par exemple chez Mauriac ou Kafka, à l'opposé, l'espace ouvert et le voyage apparaissent comme une promesse de bonheur; l'inédit et l'exaltant ne pouvant se manifester que dans cet éternel "autre lieu". Monge erre dans la Prairie en compagnie du Métis Napoléon. Il est heureux: il voyage constamment; il cherche l'aventure, l'inédit et l'exaltant; il est libre de réaliser son destin comme il l'entend. En revanche, une fois marié, une fois qu'il aura éprouvé les désillusions liées à son nouvel état, il fuira l'espace clos de la maison et l'humeur maussade de sa femme pour, comme le dit Hannah, "courir les bois" (U, p. 165).⁷ L'espace clos, étouffant, oppressant de la maison, coupe Monge de l'espace ouvert, l'empêche de vivre pleinement comme il le souhaite. Littéralement enfermé, frustré par cet espace clos, il recherche la liberté, la mobilité, le changement, l'aventure dans la forêt environnante.

Vie et mort dans la forêt.

Monge ne s'intéresse guère à la culture de la terre comme ses voisins irlandais et écossais, préférant la chasse dans les bois environnants. D'après cet homme d'action, la Prairie a été domptée par les nouveaux arrivants, mais la forêt conserve son caractère sauvage et son attrait car on y retrouve la présence de la mort et de la vie; on y retrouve cette lutte pour survivre qui stimule son ardeur de descendant de Francs et éveille en lui le désir d'agir et de vaincre. Le lecteur,

à son tour, découvrir cette réalité par l'intermédiaire du personnage-témoin Archer.

Je lui apprenais (...) tout ce que la Nature présente à la fois de magnifique et d'horrible, de voluptueux et de cruel, de vivant et de mortel. Ce grand rythme de la Vie et de la Mort, éternellement, circulairement enchaînées l'une à l'autre avec cette étonnante guirlande de joies et de douleurs enlacées dans un prodigieux équilibre, c'est le thème même de la Nature. Elle est merveilleuse et terrible. Dès que nous échappons à l'artificielle construction de la Civilisation, nous nous heurtons à un monde qui ne vit que par le meurtre et l'amour, sans qu'on puisse dire lequel des deux est le plus fatal. (U, p. 190)

Ce leitmotiv du cycle éternel de la cruauté et de la volupté, de la mort et de la vie revient à plusieurs reprises. Maints exemples tirés de l'observation de la nature sont parsemés dans le texte:

Jusqu'à la lisière du bois, on entendait le vol mou de nocturnes géants, et leurs ombres passaient furtives, entre nous et la lune... Le cri d'un lièvre étranglé... Des froissements mystérieux dans la forêt... Des soupirs plus mystérieux encore, dont on ne savait s'ils étaient de volupté ou de douleur. L'Amour et la Mort circonscrivaient autour de nous l'entrelacement de leurs cercles magiques. (U, p. 27-28)

La Prairie des cow-boys disparaît pour que naisse la Prairie des fermiers. Le chevreuil meurt sous les griffes du lynx, le hibou festoie d'une perdrix-tambour, la mésange avale l'araignée, l'araignée vide les intestins de la mouche, et ainsi de suite jusqu'aux plantes qui s'étouffent et s'écrasent mutuellement (U, p. 67-68). La Nature, d'après Monge, pour qui sait l'observer et discerner sa vérité, est un "monstre aux griffes rougies de sang" (U, p. 66) qui est sans pitié pour les faibles.

Charme et danger du Grand Nord.

Bien qu'il assiste à ces meurtres et à ces amours à titre d'observateur, c'est dans le Grand Nord canadien que Monge se voit le plus contraint à participer au cycle de la mort et de la vie. Le Grand Nord,

ce lieu précis, choisi parmi tant d'autres possibles, sert à la dramatisation de la fiction, à la mise en scène du combat pour la vie, car ce désert blanc est un lieu de mort et, en même temps, un lieu de beauté, celui des "splendeurs du froid, qui n'ont guère d'égaux" (U, p. 70).

Je me fais chaque printemps le même serment: "Merci! j'en ai assez pris de l'hiver et de la solitude, et de la neige et des aurores boréales, et des soleils multipliés par cinq et dressés en croix sur l'auréole de leurs cercles parhéliques, et du feu d'artifice de la glace contractée et qui détonne sous le regel, et des petits feux qui vous rôtissent le ventre tandis que votre dos gèle, et de la soif que la neige ne calme pas, et des os du front qui vous font mal, et des yeux qui pleurent, et des cils qui vous collent les paupières l'une à l'autre, — elles sont gelées — et...!" C'est un serment que je sais par coeur, Mais c'est un serment d'ivrogne. (U, p. 71)

Le Grand Nord représente pour Monge les mirages, les palpitations de la lumière sur la neige, les mains et les oreilles gelées, la cécité des neiges ("les ténèbres blanches" (U, p. 91)), des dangers auxquels l'homme ne saurait échapper qu'en s'inclinant devant la loi de la nature: celle de tuer pour vivre, comme le fait Monge.

Je revins au campement la figure ensanglantée d'avoir bu à même la veine du cou de ma victime, ouverte d'un coup de couteau, le sang, le bon sang tiède qui s'écoulait en faisant goulougoulou. Mais c'était de la vie et de la chaleur que je buvais. Toutes les forces de l'original abattu étaient maintenant dans mes veines. Un sang riche et chaud circulait. (U, p. 102)

Le sang nourrit le sang, permet à l'homme de refaire ses forces et de continuer son chemin. A mesure que l'homme avance vers le Grand Nord, il quitte la société, la civilisation, et doit se soumettre aux diktats de la Nature afin de survivre. Comme l'explique Louis Guyot:

Les règles sont simples mais difficiles à suivre. Les besoins habituels de la survie prédominent: manger, dormir et se reproduire. Le plus fort est éprouvé continuellement et le faible, tôt ou tard, est éliminé. La sélection

naturelle se fait.⁸

Cette lutte pour la vie est intimement liée à l'idée darwinienne de la concurrence vitale, d'une adaptation des espèces s'effectuant par l'élimination automatique des inadaptés. Ainsi, dans le Grand Nord, la nature est d'une grande beauté mais elle se montre impitoyable pour les faibles. Monge triomphe des froids et des glaces, tandis que Durand, moins expérimenté, inadapté, meurt devant les mêmes obstacles. Dans un tel univers, seuls survivent ceux dont les muscles et la volonté en font des sortes de surhommes.

- Est-il besoin pour cela d'être comme vous un athlète qui saute sa propre hauteur et qui jongle avec des sacs de blé de cent cinquante livres?

- Non, je ne le pense pas. Mais cela ne nuit pas. Ce qu'il faut, pour voyager dans le Nord, c'est durer. Il y a une minute qui est celle de la mort, et la minute d'après est celle de la vie. C'est la minute d'après qu'il faut toujours gagner. (U, p. 73)

Rôle et organisation de l'espace.

Il y a d'autres lieux de moindre importance dans ce roman (Winnipeg, le lac Manitoba, le Québec) mais, si nous résumons, les éléments-clés de la spatialité dans *Un homme se penche sur son passé* sont: des personnages typés selon leur race et pays d'origine, une Prairie en pleine mutation, une forêt où règne le cycle de la mort et de la vie, et un Grand Nord aux splendeurs mortelles où est mis en relief la théorie de la sélection naturelle. Selon son code génétique et sa volonté de vivre, l'homme meurt ou survit à ces milieux qui se suivent de façon chronologique dans le roman et qui présentent une difficulté croissante d'adaptation.

Dégageons maintenant l'organisation spatiale. Dans ce roman, on se déplace beaucoup, on voyage encore plus dans des limites peu définies: près de la frontière américaine, dans le nord-ouest de la Saskatchewan, passé le lac de La Plume, au nord d'Athabaska Landing, le nord de l'Ontario. Ce sont des lieux qui n'ont pas été fixés d'emblée et définitivement dès le début du roman, ce qui laisse une large part à l'imprévu, maintient l'intérêt du lecteur et permet de relancer l'intrigue lorsque celle-ci piétine.

Ce que nous retenons de la spatialité dans notre lecture d'*Un*

homme se penche sur son passé, c'est surtout son degré extrême d'ouverture. A l'opposé des tragédies de Racine — cas extrême — qui fixent toute leur durée en un point unique, les personnages dans *Un homme se penche sur son passé* sont libres d'aller et de venir, de voyager de la frontière américaine au Grand Nord, de l'Alberta à l'Ontario. Cette spatialité éclatée sert bien l'évocation de la vie de ces cow-boys/trappeurs qui n'imposent aucune limite à leur appétit d'aventures, à leur désir de "remuer beaucoup [d']accepter les risques pour le plaisir d'en triompher" (U, p. 167). Elle leur offre un espace romanesque fonctionnel où peut se dérouler, selon le mot de Roland Barthes, leur existence "d'êtres-de-papier".⁹

Monge, en particulier, voyage du sud au nord, d'ouest en est, au gré des événements. Il tente de triompher, par la force et par la volonté, du monde dans lequel il se trouve. L'élément dynamique de ce projet d'affirmation de soi, c'est sa passion de vivre pleinement, de vaincre les obstacles. La Prairie, la forêt, le Grand Nord matérialisent, concrétisent cette passion. De cette lutte avec les espaces ouverts, Monge sort vainqueur. En revanche, le cloisonnement de la Prairie, l'espace clos du foyer conjugal et surtout celui de la tombe de Baby Lucy sont liés à la défaite du personnage.¹⁰ En fin de compte, la mort triomphe de Monge en lui refusant de se perpétuer dans son enfant.

En somme, il y a, dans ce roman, des frontières imaginaires qu'il ne faut pas franchir. La Prairie, la forêt, le Grand Nord sont les lieux d'un être et d'un faire spécifiques. Il y a drame si un personnage franchit une frontière et se trouve en un lieu qui implique l'impossibilité de son bonheur ou de sa survie. Monge ne peut être heureux en un espace clos; Paul Durand ne peut survivre dans le Grand Nord. La transgression n'existe qu'en fonction de la nature du lieu et de sa place dans une échelle de difficultés croissantes. Un homme faible ne peut survivre dans le Grand Nord, un enfant harassé dans la forêt. Un lieu se définit par la possibilité ou l'impossibilité d'un personnage d'y survivre.

Valeur de l'espace.

Mais, comme l'a fort bien remarqué Roland Bourneuf, "l'espace dans un roman est plus que la somme des lieux décrits".¹¹ Et J.P. Goldenstein, dans son traité sur le roman, précise:

Loin d'être uniquement une sorte d'ornementation accessoire chargée d'apporter la touche de pittoresque nécessaire à la perfection du décor de la fiction, la représentation de l'espace est, elle aussi, intimement liée au fonctionnement de l'oeuvre romanesque.¹²

L'auteur d'*Un homme se penche sur son passé* a pris soin de noter scrupuleusement les formes, les couleurs, les lumières, les dimensions, tous les détails qui donnent au décor évoqué l'illusion d'une présence vraisemblable et consistante. Si nous reprenons nos propos du début de cette communication, ces détails descriptifs relèvent fatalement du "choisir" et de l' "écrire", d'un mode d'organisation qui ne cherche pas à "refléter" un quelconque espace référentiel, mais qui participe à l'élaboration de l'univers fictionnel et fonctionnel d'*Un homme se penche sur son passé*, et qui confère à l'espace une tonalité que nous pouvons maintenant qualifiée comme étant basée sur le clos et l'ouvert, sur la sédentarité et le nomadisme, sur la sécurité et le danger.

De même, le choix des lieux décrits, la Prairie, la forêt, le Grand Nord, n'est pas gratuit mais s'inscrit dans l'économie du récit à travers un dressage rhétorique implicite de la lecture. Par exemple, le lecteur, à la suite de la description du Grand Nord que fait Monge à l'intention de Paul Durand (U, p. 71), ne peut pas ne pas penser que "quelque chose va se passer là". Il sait qu'un moment fort du récit est annoncé. Le Grand Nord, ce lieu précis, choisi parmi tant d'autres possibles, servira à la dramatisation de la fiction, à la mise en scène de cette lutte entre la mort et la vie, thème si cher à Constantin-Weyer. Ce lieu, le Grand Nord, comme une scène vide appelle un personnage qui l'occupe: Monge. Lieu et personnage se donnent sens réciproquement.

Constantin-Weyer est en effet attentif aux rapports qui existent entre les personnages qu'il crée et l'univers romanesque qui les entoure. Pour mieux mettre en valeur Monge, il plante le décor à l'intérieur duquel Monge se meut, un décor inhumain pour un personnage qui doit se montrer surhumain s'il veut survivre. Le lieu romanesque se réalise comme un lieu d'épreuves. Dans le Grand Nord, Monge doit vaincre la spatialité pour survivre. Dans la forêt, l'espace s'oppose à la bonne exécution de la tâche à remplir par le héros et rend plus difficile le trajet qu'il doit effectuer.

L'espace, premièrement, est donc le lieu d'un faire narratif, le champ de déploiement des personnages et de leurs actes. Mais c'est aussi beaucoup plus que cela. L'espace agit dans ce récit. L'espace

est un élément constitutif fondamental du récit, un véritable "agent" qui conditionne l'action romanesque. Monge, à la différence de la plupart des personnages de roman, n'agit pas uniquement dans un décor fantastique mais contre cet espace même qui agit à son tour et s'oppose à lui, de sorte que l'espace cesse d'être objet passif de signification pour devenir sujet actif de narration. L'espace n'est pas seulement projection sur la toile de fond de la caverne où se joue des ombres mais acte d'intervention dans le processus de signification du roman. De décor, il se mue en lieu agissant, en lieu actantiel.

Cette caractérisation particulière de l'espace dans *Un homme se penche sur son passé* repose sur des codes culturels idéologiquement marqués. Il faudrait dégager, au-delà de l'anecdote rapportée, les possibles capacités symboliques de la localisation. A ce niveau, l'espace trop souvent quotidien, banal ou médiocre, que ce soit des lecteurs parisiens de 1928 ou canadiens d'aujourd'hui, s'oppose à l'espace ouvert, caractérisé par la liberté et l'aventure d'*Un homme se penche sur son passé*. Le lecteur pantouflard qui rêve de rompre le cercle étouffant de la vie quotidienne, sans avoir le courage de le faire, le héros de Constantin-Weyer qui s'enfuit "là-bas", dans une terre inconnue, imprécise, dont il perçoit l'appel mystérieux, tous les deux, qu'ils demeurent ou qu'ils s'en aillent, aspirent à un "ailleurs" plus satisfaisant que le petit monde qui les ennuie. Ce faisant, ils éprouvent le même besoin de liberté et d'aventure qui, croient-ils, se trouve dans un lieu longtemps peu connu, donc plein de séduction, l'Ouest canadien.

Le roman de Constantin-Weyer se propose de révéler au lecteur un pays, étranger dans le temps et l'espace, dont la singularité est susceptible de lui plaire, ce qui suppose, dans le roman, un déplacement méthodique ou une errance des personnages. L'espace ouvert et le voyage sont promesse de bonheur; l'inédit et l'exaltant ne peuvent se manifester que dans cet éternel "autre lieu", "là-bas". Il n'est pas nécessaire de connaître ce pays; quelques mots, quelques images associées dans l'esprit du lecteur à des sites et à des scènes du pays suffisent. Nous assistons à un "retour" (n'y aurait-il eu jamais de première fois) en des lieux avec lesquels le lecteur sent des affinités profondes, des lieux mythiques où des êtres humains se découvrent des rêves en commun. Et quels lieux plus que la Prairie, la forêt et le Grand Nord — avec tout ce qu'ils comportent de charge symbolique — sont susceptibles de les en pourvoir?

Mais l'Ouest ne se limite pas à un paysage de rêverie. Ce désir de partir recèle une puissance qui s'attaque à l'ordre établi, poussant à vivre dangereusement. Il y a, dans le dédain que ressent Monge

envers la civilisation, quelque affinité avec l'anarchisme et le non-conformisme provoquant. Dans ce pays inconnu où souffle le blizzard, l'homme se mesure aux éléments déchaînés et à lui-même, ou plutôt à l'idée qu'il a de lui-même. L'Ouest canadien présente un défi à relever. Les héros de Constantin-Weyer recherchent dans une lutte solitaire contre une Nature inclémente, loin de toute civilisation, à régénérer leurs forces ou à retrouver leur équilibre. A la suite de ces personnages, nous découvrons ces lieux où l'on peut penser qu'on pourrait enlever le carcan imposé et atteindre, mieux qu'ailleurs, la liberté, l'aventure et le rapport à soi qu'on recherche. Là tout est à découvrir, tout est neuf. Dans ce monde vierge, dévoilé par l'écriture, le lecteur se refait une âme.

Notes

1. Gérard Genette, "La littérature et l'espace", *Figures II* (Paris: Seuil, 1969), p. 44.
2. Liliane Rodriguez, "Préface", *Avec plus ou moins de rire* (Saint-Boniface: Editions des Plaines, 1986), [s.p.].
3. Maurice Constantin-Weyer, *Un homme se penche sur son passé* (Paris: Rieder, 1928), 246 p. Nous identifierons entre parenthèses les citations tirées de cet ouvrage par la lettre U suivie de la page.
4. Donatien Frémont a remis en question certains épisodes de la vie de Constantin-Weyer, il l'a accusé d'ignorer la morale et surtout, d'avoir dénaturé l'histoire de l'Ouest. En ceci, les historiens lui ont donné raison. Voir Donatien Frémont, *Sur le ranch de Constantin-Weyer* (Winnipeg: Editions de la Liberté, 1932), 152 p.
5. Genette, p. 44.
6. Constantin-Weyer écrit toujours ce nom au singulier: la Prairie, et non les Prairies.
7. Monge pourrait faire sienne cette citation de Montherlant: "Un foyer ne doit pas être un lieu où l'on séjourne, mais un lieu où l'on revient".
8. Louis F. Guyot, "La nature sauvage dans l'oeuvre de Constantin-Weyer", *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* (vol. 1, no. 1,

printemps 1989), p. 113.

9. Roland Barthes, "Introduction à l'analyse structurale des récits", *Communications* (n° 8, 1966), p. 19.
10. Dans un roman où la mort nourrit la vie, à quoi sert la mort de Baby Lucy? Cette mort ne s'inscrit pas dans le cycle éternel de la Nature, de la régénérescence de l'espèce par la mort, mais à un autre niveau, à un autre cycle, celui de l'absurde, propre à l'homme. Baby Lucy meurt en vain, puisque le sentiment de vengeance de Monge était éteint (U, p. 245). Monge se retrouve, à la chute du roman, confronter à la mort absurde de sa fille, mort qu'il n'a pas voulu mais qu'il a indirectement provoquée. Dans ce cas, que penser de cette formule du début du roman maintenant vidée de sens: "Une fois de plus l'amour forcené de la Vie, que je portais en moi ne m'enlevait pas, devant la Mort même, la joie que j'avais à être cet homme vivant qui s'agite et qui pense. Mes souffrances mêmes faisaient une échelle à la mesure de ma joie..." (U, p. 97-98).
11. Roland Bourneuf, "L'organisation de l'espace dans le roman", *Études littéraires* (Québec: Les Presses de l'Université Laval, avril 1970), p. 94.
12. J.P. Goldenstein, *Pour lire le roman* (Bruxelles: De Boeck-Duculot, 1986), p. 101.

Voyageurs et sédentaires dans l'oeuvre de Constantin-Weyer

par Paulette Collet
Université de Toronto

On voyage beaucoup dans les romans de Constantin-Weyer. Rares sont ses ouvrages, qu'ils se situent en Europe ou en Amérique, où le héros n'effectue pas au moins un voyage. Il ne s'agit pas toujours d'un long périple, mais la brièveté du parcours n'en diminue pas nécessairement les risques et le plus court des trajets peut être semé de périls. Ainsi, dans *La demoiselle de la mort*,¹ le voyage se résume à l'ascension d'une montagne, mais d'une montagne qui tue tous ceux qui osent s'attaquer à elle; dans *L'équipe sans nom*,² les personnages se rendent de Paris en Macédoine, mais c'est pour y livrer des armes à des rebelles.

Faut-il s'étonner que les biographies "canadiennes" de Constantin-Weyer soient consacrées à des explorateurs, en l'occurrence Cavalier de la Salle et La Verendrye? Ou que ce misanthrope, qui a dit tant de mal de ses semblables, en ait dit peu des Indiens? Les héros de Constantin-Weyer n'ont que mépris pour la civilisation³ à laquelle Walferdin, le guide dans *La loi du Nord*, se félicite de tourner le dos, car civilisation signifie "haine", "méfiance", "mauvaise foi".⁴ Walferdin a été amené au Canada par "le goût de l'aventure (sans doute), mais peut-être par le dégoût d'une civilisation malade et frelatée."⁵ C'est cette civilisation qui condamne le crime passionnel de Robert Shaw, tout en approuvant l'adultère que commet sa femme avec un gigolo.⁶ Ce sont des parents civilisés, de bons bourgeois havrais, qui condamnent leur fils Robert à un cruel exil, tandis que d'autres parents, bien intentionnés, envoient le leur, Louis Chaumont, à la mort.⁷

La ville, en particulier, semble avoir un effet néfaste sur le caractère, puisque c'est à la ville que les soi-disant bienfaits de la civilisation sont le plus évidents. On y gaspille le temps et l'argent.⁸ On y trahit sans remords. Paris réussirait à transformer la plus vertueuse des femmes, l'héroïne de *La loi du Nord*: "Jacqueline grisée par la vie mondaine ne sera plus tout à fait la Jacqueline des montagnes Rocheuses... Sans doute elle sera moins haute [sic]".⁹

La méchanceté des citadins ne se limite d'ailleurs ni à un endroit, ni à une époque. Alors que Cavelier de la Salle s'expose à la mort pour la plus grande gloire de Dieu et du roi de France, alors qu'il est prêt à entreprendre un coûteux et périlleux voyage sans en attendre la moindre récompense,¹⁰ des jaloux tentent de le ruiner et de le faire tomber en disgrâce, car "l'absence profite surtout à la jalousie et à l'intrigue".¹¹ En Nouvelle France, déclare Frontenac, "l'envie semble être (...) un vice national".¹² Les citadins du XXe siècle ne diffèrent guère de ceux du XVIIe. Les Havrais sont de petites gens qui mènent de petites vies mesquines. Les habitants des villes naissantes suivent l'exemple de ceux des villes anciennes. Les Winnipegois sont à l'affût des nouveaux arrivants dans l'espoir de profiter de leur inexpérience.¹³

Mais la civilisation ne corrompt pas seulement les citadins. Elle fait des ravages jusque dans les campagnes. Contemplant la mer d'or des blés, Monge admet que "cette civilisation (...) n'est pas sans beauté", bien qu'il lui préfère la forêt.¹⁴ Toutefois, la beauté de la nature asservie par l'homme n'empêche pas celui-ci d'être injuste et mesquin, et, souvent, de façon moins subtile que l'habitant des villes. Il faut à Robert un courage surhumain pour résister aux attaques des villageois de Sainte-Marie Alacoque, attaques habilement orchestrées par l'abbé Gide dont l'intolérance n'a d'égale que l'hypocrisie. Quant aux fermiers de l'Ontario, qui viennent de s'installer en Saskatchewan, s'ils se montrent parfois hospitaliers et même généreux, ils sont aussi méfiants et médisants. Loin de les dissuader de nuire à leurs semblables, la religion semble motiver leurs actions les plus cruelles. Les prêtres ne valent d'ailleurs guère mieux que leurs ouailles. L'abbé Gide est un des personnages les plus ignobles de toute l'oeuvre de Constantin-Weyer. En Nouvelle France, Jésuites et Sulpiciens sont rivaux et trempent dans des complots qui n'ont rien de catholique.¹⁵

Sans doute est-ce parce qu'ils n'ont été que peu touchés par la civilisation des Blancs que les Indiens, dans les romans de Constantin-Weyer, inspirent, en général, le respect ou, du moins, la sympathie. Le Loup refuse, pour son peuple, une religion qui prêche le pardon,

qui exige que l'homme se mette à genoux. Quant au vol et à l'adultère, qu'interdit cette religion, le Loup a remarqué qu'ils sont fréquents chez les Métis et la règle chez les Longs Couteaux.¹⁶ D'ailleurs, les Métis et les Indiens qui se frottent à la civilisation en sont souvent victimes. Elle "a une part considérable dans la tragédie de la vie de Napoléon",¹⁷ en fait, Napoléon mourra de cette civilisation. Elle détruit aussi le danseur rouge qui se laisse prendre à ses séductions:

Bah! la vie, la luxe, les soupers, les cartes, les femmes.
Après tout, la civilisation a beaucoup de bien (...) Avant
de la connaître, je m'étais trompé sur son compte.
Maintenant, j'ai appris à l'apprécier.¹⁸

Cette appréciation mènera le danseur au bain.

Ceux qui savent vraiment apprécier la civilisation à sa juste valeur, ce sont les Indiens, le Soleil et la Lune. Après avoir vendu leurs fourrures à Edmonton, ils y prennent une dose de cette civilisation (bonne chère, whisky, chevaux) "comme on prend un vomitif ou un bain de boue".¹⁹ Quelques jours plus tard, ils s'en retournent sagement à leur vie de nomades, "les mains nettes de ce lieu civilisé" où on exploite les Indiens en leur vendant le whisky plus cher qu'aux Blancs.

Si, chez Constantin-Weyer, la femme, est, en général, peu sympathique, ne serait-ce pas parce qu'elle est la sédentaire par excellence, surtout dans une oeuvre où elle est trop souvent réduite à s'occuper de ses casseroles? Fidèle aux traditions des civilisés en général, la femme trahit sans vergogne; elle est vénale et abuse sans remords de la naïveté d'un jeune amoureux transi. Paul Durand, Robert Everard et Louis Lengrand ont tous trois été victimes de véritables oiseaux de proie. Même un homme du monde tel que Robert Shaw s'est laissé bernier et, dans le ballet d'intrigues qu'est *Sous le signe du vampire*,²⁰ la femme mène la danse. Il est vrai que nous sommes à New York, l'autre du péché.

Faut-il s'étonner que, dégoûtés comme Walferdin, déçus comme Robert Everard, ou simplement assoiffés d'aventures comme Monge, des hommes fuient la civilisation et ses trompeuses douceurs? Les héros de Constantin-Weyer sont, ou deviennent, des "amant(s) sans défaillance de l'Aventure sans fin".²¹ Comme l'auteur, ils ont "le goût des destins aventureux".²² Napoléon qui, tout enfant, a entendu son frère raconter ses voyages d'un bout à l'autre de l'Ouest canadien, en a conservé la "nostalgie de l'action lointaine".²³ Chaque pas qui éloigne La Vérendrye et Cavalier de la Salle de Ville

Marie apporte une joie inattendue ou un nouveau danger. Aux aventuriers au début du siècle, la Prairie permet de réaliser leurs rêves de liberté. *Un homme se penche sur son passé* et *Une corde sur l'abîme* disent la joie de "la vie fascinante du cow-boy".²⁴ Monge conseille à Robert Everard de renoncer à son existence sédentaire.

Je ne dis pas que le niveau intellectuel et moral des éleveurs et des cow-boys soit supérieur à celui des fermiers. Cependant, les premiers mènent une vie plus large. Leur travail est plus joyeux. La charrue, le semoir et la moissonneuse sont des instruments abrutissants. Vous vous fatiguez, moi, je fais du sport.²⁵

Robert se félicitera d'avoir suivi les conseils de Monge: "il se sentait revivre. A chevaucher tout le jour des chevaux difficiles, il avait perdu toute graisse".²⁶ L'ivresse du grand air et du vent lui fait même oublier les troubles de la chair.

Sans doute, comme le dit Monge, les cow-boys ne sont-ils pas des parangons de vertu et n'ont-ils pas un respect immodéré des lois; mais ils ne sont ni mesquins, ni jaloux. Frank La Grue ne se moque pas de l'inexpérience de Robert Everard; au contraire, "il parut fier de le faire profiter de son savoir. Il en [sic] fit un cavalier passable et un lanceur de lasso honorable".²⁷ Le cow-boy réserve sa haine aux fermiers, à ces "colons de chien"²⁸ qui ont mis fin non seulement à la vie du cow-boy, mais aussi au "plus beau, [au] plus passionnant de tous les métiers", celui de marchand de chevaux.²⁹ La Prairie "nue [a été] déshonorée par le chancre des cultures"³⁰ qui ont rendu méconnaissable: "la Prairie, la grande Prairie! La Vraie Prairie! La Prairie de l'Histoire et de la légende! La Prairie épique".³¹

Mais le vrai voyageur du Canada, le seul digne de ce nom, c'est celui du Grand Nord, celui qui ose affronter la mort. Sans doute courage et honnêteté ne sont-ils pas nécessairement synonymes, et les coureurs du Grand Nord n'hésitent guère à violer les lois:

Neuf sur dix hommes qui mènent cette vie terrible...terrible je vous l'avoue!... sont capables de tuer leur compagnon pour lui prendre ce qu'il a (...) Je ne me sens en sécurité qu'avec les sauvages

déclare Monge.³² Les Blancs, eux, se souviennent des leçons de la civilisation. D'ailleurs, si les Indiens préfèrent souvent céder leurs fourrures aux voyageurs plutôt qu'aux postes officiels, c'est que les

voyageurs sont prêts à leur vendre de l'alcool. Somme toute, ceux-ci ne font ainsi que recommencer "en petit Cavelier de la Salle et du Lhut".³³ "Tu est moins voleur que les autres" est le plus flatteur des compliments que puisse faire un Indien à Monge.³⁴

Et pourtant, le voyageur du Grand Nord est le véritable héros de l'oeuvre de Constantin-Weyer. Petit disciple de Nietzsche, le romancier prêche la philosophie de l'action et du surhomme. N'a-t-il pas intitulé un des ouvrages *Une corde sur l'abîme*, d'après la célèbre phrase du philosophe: "L'homme est une corde tendue sur l'abîme entre la bête et le surhomme"? "Soyons un homme, dira Walferdin, mais un Homme, (...) c'est-à-dire une Volonté".³⁵ Et c'est dans le Nord que cette volonté a vraiment l'occasion de se manifester, car pour qu'elle se manifeste, il faut que l'être s'expose au danger. Ainsi, Spenlow et Lengrand ont beau vivre dans le Grand Nord, le policier et le facteur mènent, au poste de la Longue Année, des vies ternes, mais relativement confortables, et sédentaires. Ils ont les traits caractéristiques des sédentaires: ils sont devenus mesquins. Même le corps porte les marques du sédentarisme: Spenlow a engraisé, car "le confort (...) use".³⁶ Ils ont perdu cette discipline que seul possède l'homme habitué à affronter le danger. Parce qu'il est le plus périlleux, parce que le voyageur y est sans cesse menacé, le Nord est, selon Walferdin, "le pays le plus aristocratique du monde" et, "étymologiquement (...) aristocrate veut dire celui qui excelle".³⁷ La vie dure, dans ce pays cruel, "rejette l'homme dans le sein d'une discipline bienfaisante".³⁸ Mais la forêt équatoriale, le désert, pourraient être aussi des pays aristocratiques, selon la définition de Walferdin, puisque l'homme doit exceller pour y survivre. Cavelier de la Salle, qui s'enfonce dans des régions chaudes où chaque arbre dissimule un danger, est un des "aristocrates" de l'oeuvre de Constantin-Weyer.

Mens sanissima in corpore sanissimo. Cette discipline qui permet à l'homme de vaincre la mort, lui permet aussi de vaincre les basses tentations. Que d'occasions de tuer ses rivaux se présentent à Walferdin! Sans doute la pensée de se débarrasser d'eux l'effleurera-t-elle un instant, mais loin de succomber à cette tentation, il risquera sa propre vie pour sauver celle de Dal.³⁹ Dal et Walferdin sont, en effet, des "aristocrates", comme le deviennent aussi Lengrand et Spenlow, à force d'affronter des dangers et de maîtriser leur corps, de conquérir le moi, "la seule chose qui vaille d'être possédée", selon le romancier.⁴⁰ Les personnages de *Un sourire dans la tempête*, et, surtout, de *La loi du Nord*, rivalisent de générosité. Spenlow s'enfonce dans la nuit glacée pour laisser à la femme aimée et à Lengrand

une chance de survivre. Dans *La loi du Nord*, Robert Shaw aide à sauver la vie de Dal qui vient l'arrêter. Quant à Jacqueline, jamais elle ne cède à ses désirs. Si elle avoue à Walferdin son amour pour lui, elle a une telle maîtrise d'elle-même qu'elle mourra sans que Robert s'aperçoive qu'il n'est plus aimé. D'ailleurs, parmi toutes les femmes faibles et volages de l'oeuvre de Constantin-Weyer, il y a quelques remarquables exceptions: celles à qui l'aventure ne fait pas peur. Telles sont Clara Larsen dans *La nuit de Magdalena*⁴¹ et Lucrezzia dans *L'équipe sans nom*. Telles sont surtout Jacqueline et Ragnar, héroïne de *Un sourire dans la tempête*. Sans doute ces deux jeunes femmes possèdent-elles déjà, au départ, des qualités exceptionnelles: elles sont intelligentes, courageuses, capables de dévouement, fortes au physique et au moral. Mais le voyage dans le Grand Nord leur donne l'occasion de démontrer et d'affirmer ces qualités que le sédentarisme ne manquerait pas de détruire. Ces femmes sont grandes parce qu'elles ont su regarder la mort en face. Louis Walferdin — est-ce par hasard que ce personnage porte un nom germanique? — exprime la philosophie qui sous-tend l'oeuvre de Constantin-Weyer:

Je crois beaucoup à la gloire du courage, et même du courage physique (...). Depuis que je suis ici (dans le Grand Nord) (...) j'ai appris que l'homme ne s'évalue que quand la mort fait poids dans l'autre balance (...). Devant un danger, je sais maintenant ce que je vaudrai et si je suis en état de grâce (...). Il y a une qualité musculaire particulière, qui est en harmonie avec une perfection morale (...). La chair et l'esprit font meilleur ménage qu'on ne le pense.⁴²

Cette philosophie nietschzéenne, cette philosophie du surhomme, c'est aussi "la loi du Nord". Notons, d'ailleurs, qu'il n'y a guère de place pour la pitié dans le coeur des héros de Constantin-Weyer. Monge accomplira le désir de Paul Durand et ramènera sa dépouille en terre chrétienne. N'empêche que Paul Durand, comme l'indique son nom, est Monsieur Tout-le-Monde et que Monge est "un aristocrate".

J'étais — du moins je le pensais — formé pour la victoire, et la victoire suprême, c'est de survivre. Comme un dieu, je m'emplissais du sentiment de l'Immortalité (...). Paul était mort. Moi pas! Il m'apparut que cette

chose pitoyable que je traînais derrière moi, était, par essence même, un vaincu.⁴³

Dans le monde des surhommes, il n'y a pas de place pour les faibles, comme Paul Durand; il n'y a pas de place pour les peureux, comme Mercier.⁴⁴ Il n'y a pas de place pour les vaincus. "Quand on a peur, on est fini", déclare d'ailleurs aussi un des personnages de *Louise Genest*.⁴⁵ Seuls, ceux qui sont assez braves ou téméraires pour s'engager sur la "piste solitaire", dont parle Robert Service, longuement cité dans *Une corde sur l'abîme*,⁴⁶ sont des héros. Sans doute la mort a-t-elle toujours le dernier mot, mais c'est une fin héroïque qui attend le brave. Il est significatif que, dans une oeuvre rarement tendre envers les religieux, le missionnaire du Nord trouve grâce. Monge parle en connaissance de cause quand il vante les qualités de ces prêtres.⁴⁷ C'est que ce sont, eux aussi, des hommes d'action, des hommes "à l'âme joyeuse et inflexible, pour qui l'action est bien la soeur du rêve qu'ils se sont donné".⁴⁸ Tel est le missionnaire que rencontre Monge traînant derrière lui le cercueil de glace de Paul Durand; tel est celui qui fait une brève apparition à la fin de *Une corde sur l'abîme*:

Robert avait gardé un mauvais souvenir de certains prêtres français venus au Canada à la suite de quelque différend avec leur évêque de France, ou autres histoires dont il veut peut-être mieux ne pas se souvenir, mais il avait appris à estimer ces prêtres canadiens (...) qui traînent leurs pieds meurtris sur les pistes solitaires dans le but de consoler quelques malheureux.⁴⁹

D'autre part, il faut que le voyageur soit un homme plein de ressources, à même de s'adapter à toutes les situations. Sans ses multiples dons, il périrait. *Le survenant*, de Germaine Guèvremont, est un de ces voyageurs: chanteur, conteur, à même de cultiver la terre, de chasser le canard ou le rat musqué, de construire un canot, de fabriquer un fauteuil. Ces hommes possèdent le charme de l'exotisme, en même temps qu'ils inspirent la méfiance. Les filles des O'Molloy sont émoustillées par l'arrivée de Monge et de Napoléon, ces coureurs de Prairies, et Monge ne tarde pas à faire la conquête de Hannah, à leur mutuel grand dam. Mais on le considérera toujours quelque peu suspect et, quand il s'agira de prendre parti pour lui ou pour Archer, c'est à celui-ci qu'iront les suffrages. Il est vrai qu'en plus d'être un voyageur, Monge est également un étranger.

Dans leurs ouvrages consacrés au rôle du Grand Nord dans l'imaginaire et dans l'histoire du Québec, Jack Warwick⁵⁰ et Christian Morissonneau⁵¹ intitulent chacun un de leurs chapitres "Régénération". Pour Constantin-Weyer aussi, le Grand Nord régénère l'homme. Face à la grande nature, il se libère des mesquineries qui sont le pain quotidien des sédentaires. La nature "perce l'abcès de la civilisation".⁵² Sans doute le voyageur n'est-il pas vertueux selon les normes d'une société qu'il cherche à fuir, mais il devient un "bon sauvage", l'homme d'avant la chute, "Adam ou pré-Adam".⁵³ C'est devant une nature meurtrière que l'homme apprend à se connaître: il conquiert son moi, il est proche de ce surhomme cher à Nietzsche et à Constantin-Weyer.

Notes

1. Maurice Constantin-Weyer, *La demoiselle de la mort* (Paris: Librairie des Champs Elysées, 1936).
2. Maurice Constantin-Weyer, *L'équipe sans nom* (Paris: Librairie des Champs Elysées, 1940).
3. Il arrive pourtant que la civilisation tempère une brutalité instinctive. "Peut-être mon action eût-elle été aisément destructive! déclare Monge. Ce qui la tempérerait dans ce sens, c'était ce respect peut-être timoré que la latinité a fini par imposer à nos âmes barbares." Maurice Constantin-Weyer, *Un homme se penche sur son passé* (Paris: PUF, Collection de Livre de poche, 1968), p. 177. [1ère édition 1928]
4. Maurice Constantin-Weyer, *La loi du Nord* (Paris: Librairie des Champs Elysées, collection Le Livre de poche, 1947). [1ère édition 1936].
5. *Ibid.*, p. 36.
6. *Ibid.*
7. Maurice Constantin-Weyer, *Une corde sur l'abîme* (Paris: Rieder, 1933).
8. *La loi du Nord*, p. 127.

9. *Ibid.*, p. 118.
10. Maurice Constantin-Weyer, *Cavelier de la Salle* (Paris: Rieder, 1927), p. 154.
11. Maurice Constantin-Weyer, *Napoléon* (Paris: Rieder, 1931, Préface), p. 14.
12. *Cavelier de la Salle*, p. 200.
13. *Une corde sur l'abîme*, p. 28-29.
14. *Un homme se penche sur son passé*, p. 64.
15. *Cavelier de la Salle*.
16. Maurice Constantin-Weyer, *Vers l'Ouest* (Paris: la Renaissance du Livre, 1921).
17. *Napoléon*, Préface, p. 20.
18. "Le danseur rouge", *Napoléon*, p. 192.
19. Maurice Constantin-Weyer, *Cinq éclats de silex* (Paris: Ferenczi et fils, 1932), p. 127-128.
20. Maurice Constantin-Weyer, *Sous le signe du vampire* (Paris: Editions de l'Elan, 1942).
21. *Une corde sur l'abîme*, p. 240.
22. *Napoléon*, Préface, p. 19.
23. *Napoléon*, p. 50-51.
24. Maurice Constantin-Weyer, *Un homme se penche*, p. 40.
25. *Une corde sur l'abîme*, p. 53.
26. *Ibid.*, p. 71.
27. *Ibid.*, p. 70.

28. *Un homme se penche*, p. 17.
29. *Napoléon*, p. 71-72.
30. *La loi du Nord*, p. 9.
31. *Un homme se penche*, p. 18. Monge rejoint ici le vieux trappeur de *La prairie* de Fennimore Cooper: "It will not be long, dit le vieillard, before an accursed band of choppers and loggers will (...) humble the wilderness which lies so broad and rich on the western bank of the Mississippi, and then the land will be a peopled desert, from the shores of the main sea to the foot of the Rocky Mountains, filled with all the abominations and craft of man". (London: MacMillan, 1990, p. 209).
32. *Un homme se penche*, p. 73.
33. *Ibid.*, p. 84.
34. *Ibid.*, p. 124.
35. *Un sourire dans la tempête* (Paris: PUF, 1947), p. 126. [1ère édition 1934]
36. *Une corde sur l'abîme*, p. 224.
37. *La loi du Nord*, p. 44.
38. *Ibid.*, p. 180.
39. *Ibid.*, p. 179-180.
40. *Une corde sur l'abîme*, Préface, p. 8.
41. Maurice Constantin-Weyer, *La nuit de Magdalena* (Paris: Librairie des Champs Elysées, 1938).
42. *La loi du Nord*, p. 79.
43. *Un homme se penche*, p. 122-123.
44. *Un sourire dans la tempête*.

45. Bertrand Vac, *Louise Genest* (Montréal: CLF, 1950), p. 78.
46. *Une corde sur l'abîme*, p. 216-218.
47. *Ibid.*, p. 52.
48. *Un homme se penche*, p. 126.
49. *Une corde sur l'abîme*, p. 243.
50. Jack Warrick, *The Long Journey* (Toronto: University of Toronto Press, 1968).
51. Christian Morissonneau, *La terre promise: le mythe du Grand Nord* (Montréal: HMH, 1978).
52. *Une corde sur l'abîme*, p. 229-230.
53. *Ibid.*, p. 230.

Brave new world, ou souvenirs du Manitoba et du Québec au début du siècle

*par Alexander Sokalski
Université de la Saskatchewan*

Cet été, tout à fait par hasard, en furetant dans une librairie parisienne je suis tombé sur *Manitoba* de Maurice Constantin-Weyer. Attiré par le titre, bien que ne connaissant rien de l'écrivain, j'ai décidé de faire quelques recherches à son sujet et c'est au cours de mon investigation que j'ai rencontré le texte que je voudrais évoquer ici. Il s'agit plus précisément du livre de souvenirs de sa soeur Marguerite Constantin-Fortin paru très probablement au tout début de l'année 1940 et intitulé *Une femme se penche sur son passé* avec comme sous-titre *La vie canadienne vue par la soeur de Constantin-Weyer*.

Comme ce livre est peu connu, il m'est venu à l'esprit l'idée de le tirer un peu plus de l'espèce de demi-oubli où il semble être enfoui depuis une cinquantaine d'années. Si Pierre Mélése et Armand Yon¹ en font mention dans des articles qui datent respectivement de 1961 et de 1965, et si Roger Motut et Annette Saint-Pierre en citent des extraits, l'un dans l'étude qu'il fit de Constantin-Weyer en 1982 et la deuxième dans le *Répertoire littéraire de l'Ouest canadien de 1984*,² il faut se rendre à l'évidence que ni l'auteur ni son texte ne figurent dans le *Dictionnaire des oeuvres littéraires québécoises* (2: 1980), omission qui paraît des plus étonnantes vu que Paulette Collet, qui a signé dans cet ouvrage les notices relatives à Constantin-Weyer, cite l'ouvrage de Constantin-Fortin dans la notice explicative

qu'elle a rédigée sur l'auteur pour *The Oxford Companion to Canadian Literature* (1983, p. 141). Il est vrai pourtant que trois ans séparent ces deux ouvrages. D'autre part, le fait qu'il n'existe au Canada que très peu d'exemplaires du texte explique en partie le peu d'intérêt suscité par l'ouvrage dans notre pays.³ En tout cas, le moment est sans doute venu de faire justice à cette femme qui a été témoin d'une époque maintenant révolue et qui, à mon avis, mérite d'être mieux connue de son propre chef et pas tout simplement dans l'ombre de son frère Constantin-Weyer.

Pierre Mélése, dont l'article m'a permis de faire connaissance pour la première fois avec le livre de Marguerite Constantin-Fortin, semble suggérer que le choix du titre s'explique par le succès remporté par *Un homme se penche sur son passé* de son frère Constantin-Weyer.⁴ Il faudrait peut-être apporter quelques précisions à l'observation du critique français. En premier lieu, Mélése se trompe sur la date de publication. Même s'il est écrit en 1930 — il porte en fait en signature la date et le lieu "Paris, 1930" — le texte de Marguerite n'est édité que pendant les premiers mois de la Deuxième Guerre mondiale. Le nombre d'exemplaires paraît limité et l'auteur a sans doute encouru les frais de publication.⁵ Si vraiment Marguerite avait voulu profiter de l'engouement du public pour le roman de son frère on peut se demander pourquoi elle a attendu plus de dix ans avant de trouver une maison d'édition et pourquoi elle en a choisi une spécialisée dans l'édition à compte d'auteur.⁶ Etant donné ces conditions de publication, on peut se demander également si le choix du titre revient uniquement à Marguerite.⁷

Maurice et Marguerite ne sont pas les seuls membres de la famille Constantin à avoir consacré des ouvrages au Canada. Leur mère Amélie Constantin-Bompard a fait publier, en 1934, par la maison Mame à Tours, un roman pour enfants intitulé *Au pays des érables*.⁸ Mélése — et il n'est pas le seul — semble tout ignorer de ce roman dialogué à la manière de la comtesse de Ségur. On comprend mal l'oubli dont on a entouré cet ouvrage de Madame Amélie vu les nombreux points communs qui existent entre le texte de la mère et celui de la fille: même agencement du récit et expression identique des idées, emploi analogue de certains membres de phrases et transposition exacte de plusieurs phrases entières. D'autre part, lors de son séjour au Canada, Amélie Constantin-Bompard avait, paraît-il, tenu un journal qui, selon André Fauchon, "mériterait d'être publié".⁹

Le succès du roman de Constantin-Weyer n'explique pas entièrement l'intérêt porté au Canada par les femmes Constantin. A mon avis, un certain souci d'auto-défense entre aussi en ligne de compte.¹⁰

Chez Constantin-Fortin cette défense de soi prend la forme d'une vision nostalgique, à la fois simple et sincère, remplie d'images chargées de pureté bucolique et d'une obsession paradisiaque ou utopique. Dans ce paradis largement de création fictive les chagrins personnels et les vrais déboires domestiques demeurent et doivent demeurer silencieux la plupart du temps. Le problème central de son texte s'avère être celui de la révélation et de la non-divulgateion.

Dans *Une femme se penche sur son passé* Marguerite raconte quelque treize ou quatorze ans de sa vie, années passées d'abord au Manitoba puis au Québec. Elle connaît une enfance des plus heureuses mais les difficultés qu'entraîne la mort de son père l'obligent à partir avec sa mère, en 1905, au Manitoba où elle rejoint son frère et son fiancé Raoul de Villario, beau-frère de sa soeur aînée Marie-Laure. Après avoir entrepris ce long voyage qui comporte des arrêts à Paris, New York et Montréal, les deux femmes arrivent enfin à Winnipeg où elles sont rejointes par Raoul. Tous les trois prennent le train pour leur destination finale, Saint-Clodoal.¹¹ Maurice et Raoul y avaient acheté à crédit et sur les conseils des pères blancs "un vaste domaine agricole de 250 hectares environ" (p.23).¹² Peu après son arrivée, Daisy — c'est ainsi que l'on appelait le plus souvent Marguerite dans la famille — épouse Raoul. Elle se lie d'amitié avec Corinne Boivin, une jeune Canadienne-Française de son âge, dont l'histoire amoureuse va dès maintenant se dérouler parallèlement à celle de Marguerite. Victimes peut-être de leur ambition et d'une certaine naïveté, les hommes s'étaient lancés dans l'agriculture à l'aveuglette; la "débaule" ne tarde pas à arriver. Ils réussissent à s'en sortir mais une fois la guerre déclarée, Maurice et Raoul, bien qu'ayant prêté serment d'allégeance au Canada, répondent à l'appel de la mère-patrie et réintègrent la France pour s'enrôler dans l'armée française. Les deux femmes se retrouvent seules sans beaucoup d'argent. Leur situation financière périclité et elles décident enfin de vendre le terrain et d'aller s'installer d'abord à Winnipeg,¹³ puis à Montréal et, enfin, Daisy ira seule à Ottawa. L'aide du fonds patriotique s'avérant bien insuffisante pour supporter deux adultes et deux enfants, les deux enfants de Maurice et d'une métisse qu'elles avaient entretemps pris en charge, Daisy se trouve obligée d'aller chercher du travail. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'elle part pour Winnipeg. Mais elle a du mal à y trouver un emploi parce qu'elle ne parle pas bien l'anglais. A Montréal elle débute comme vendeuse chez Dupuis frères et elle devient ensuite couturière chez Almy, une maison de confection. Après une brève carrière comme journaliste la voilà archiviste au Consulat

de Belgique à Ottawa. Corinne et son amant Réal Lorenger la rejoignent à Winnipeg, la suivent à Montréal et s'installent dans la même pension à Ottawa. C'est dans cette ville que Corinne va mourir épuisée par sa grande passion pour son amant et par la fatigue; de nombreuses heures passées au chevet des malades, victimes de la grippe espagnole, avaient miné une constitution physique déjà chétive. Quant à Daisy, elle finira par retourner en France.

Le texte de Constantin-Fortin se divise en deux parties bien distinctes que l'auteur intitule "La Campagne" et "La Ville". Si le nombre de chapitres (14 contre 13) est presque égal, par contre le nombre de pages l'est beaucoup moins (en gros, 70 contre 113). Cette inégalité ne correspond nullement au contenu; les événements sont plus rares dans la seconde partie. Il faut surtout tenir compte du fait que Constantin-Fortin raconte sa vie dans les villes canadiennes en augmentant le long de son récit la place réservée à ses opinions personnelles. Sont développés avec plus de détails dans cette seconde partie quelques thèmes légèrement abordés dans la première partie, par exemple, la pudibonderie protestante, le mépris du clergé canadien-français envers tout ce qui est français de France, la préservation de la langue française; d'autre part, certains autres thèmes y sont traités pour la première fois: la lutte opposant au Canada le protestantisme et le catholicisme, la subordination des Canadiens-Français à leurs prêtres. Les Canadiens-Français seront glorifiés ici comme le "rameau prédestiné de l'arbre français, qui jouera sur le continent américain le rôle magnifique de la France sur le continent européen" (p. 179).¹⁴ (Il faut noter aussi que Constantin-Fortin fait au cours de la présentation de ses propres idées une espèce de mini-conférence sur les temps héroïques de la colonisation française et sur l'oppression du paysan français jusqu'en 1789.) Remarquons que certains de ces mêmes thèmes et le même parti-pris sont déjà présents dans *Manitoba* de Constantin-Weyer. A propos de ce dernier ouvrage, la critique canadienne avait fait remarquer qu'il ne servait pas du tout "la cause française au Canada" (*DOLQ* 2, p. 657-58). Le même reproche pourrait être adressé au livre de Constantin-Fortin. Toutefois le récit que fait Marguerite Constantin-Fortin et l'image qu'elle donne de la vie des colons français au Manitoba et au Québec au début du siècle ont bien plus d'importance que les idées elles-mêmes. C'est du reste dans ce récit et dans cette image que la division bipartite va assumer toute sa valeur.

La narration prime dans le récit de Constantin-Fortin, une narration succincte et suggestive qui dégage un certain impressionnisme. La routine quotidienne est décrite dans un style simple et coulant;

quelques mots suffisent pour décrire toute une scène campagnarde comme on peut le constater en lisant ce passage sur son "apprentissage de fermière":

Il fallait apprendre à traire les vaches, à pétrir le pain, à barrater le beurre, faire la lessive, quoi encore? ... Et que de mécomptes parfois! Le pain ne voulait pas lever, le couvercle de la barrate, mal assujetti, s'ouvrait laissant échapper un flot de crème sur le plancher. Au début de la traite, il arriva souvent que la vache, impatientée de ma maladresse, m'envoyât rouler d'un côté tandis que mon seau se renversait de l'autre. (p. 25)

Une chronologie vague et parfois inexacte ajoute au flou de ces stases narratives. En fait, le texte semble baigner dans l'intemporalité. La seule date précise indiquée, celle de 1906 pour marquer la construction du magasin Eaton à Winnipeg, n'est pas correcte. De même pour la mention faite de la destruction du Parlement à Ottawa par un incendie; Marguerite ajoute qu'il a eu lieu: "peu après mon retour en France" (p. 182). C'est en février 1916 que le feu avait détruit le Parlement; les femmes Constantin ne sont pas rentrées en France avant la fin des hostilités, dans le courant de l'année 1919.

L'impressionnisme du récit et la chronologie inexacte contrastent parfois avec une abondance de détails concrets¹⁵ comme en témoigne cette énumération des pains et des tartes préparés pour la période du battage, cette saison "tue-femme" selon un de leurs voisins:

Plusieurs jour [sic] avant le battage, nous «boulangions»; et les piles de pain doré s'entassaient dans la dépense, à côté des montagnes de tartes aux raisins, aux pommes, aux myrilles [sic], aux prunes, aux pruneaux. Les galettes et les buns, les oreillettes et le ginger bread emplissaient de vastes corbeilles. (p. 54)¹⁶

L'accumulation de tels détails sert tout simplement à donner plus de véracité à ce qui est raconté.

Le tableau de la vie manitobaine que brosse Constantin-Fortin est celui d'une vie idyllique, pour ne pas dire paradisiaque. Paradisiaque, si l'on considère surtout la beauté naturelle, celle des saisons par exemple. L'arrivée du printemps y est comme "un rideau [qui] se lève sur une féerie" (p.37) et l'hiver, quoique rigoureux, est éton-

namment beau: "Imaginez un immense tapis de neige immaculée, qui scintille sous les feux du soleil. Imaginez des millions de diamants, chaque renouvelé pour le regard ébloui ..." (p. 59). Bien sûr il y a la réalité des "gelées tardives" et des "froids précoces" du printemps et de l'automne qui menacent le potager, des maringuins qui, l'été, rendent moins agréable la cueillette des fruits sauvages ou les heures de délassement, des durs travaux de la saison du battage qui écourte la durée du sommeil, mais tout cela a moins d'importance. Même s'il y a de temps en temps quelques ennuis sérieux d'ordre matériel et que la fortune ne sourie pas toujours, on a bien l'impression que tout finit par rentrer dans l'ordre et que tout est au mieux dans le meilleur des mondes. Après la perte de deux vaches laitières et la destruction de la récolte par la grêle, nos colons se voient forcés de vendre la ferme aux enchères et de la quitter. Tandis que Maurice et la mère s'enfoncent "plus au nord dans les grands bois" (p.64), Raoul et Daisy s'installent sur un homestead acheté "pour la somme de 10 dollars" (p. 65). Situé à 18 milles de Saint-Claude et à 4 milles de Portage-la-Prairie, ce homestead est d'accès difficile, mais sa location plaît à Daisy. C'est pour elle, en fait, un petit paradis:

L'endroit me plut. Sur une petite éminence, nous construirions notre maison. A proximité était une source qui nous fournirait de la bonne eau. Nous étions entourés de bois où les fruits sauvages, framboises, poirettes et fraises foisonnaient. (p.67)

Rares sont les visiteurs et comme seuls voisins une famille de Métis. Pourtant les visites chez la mère Ouelette, liseuse de l'avenir dans les feuilles de thé et conteuse merveilleuse des premières années de la prairie, sont des plus séduisantes: "Je m'accroupissais à côté d'elle et l'écoutais me conter en termes imagés, les premières années de la prairie" (p. 70). D'ailleurs, s'il y a peu de visiteurs humains, il y en a parfois d'une autre espèce et ceux-là peuvent servir à des fins plus utiles qu'à meubler tout simplement la solitude:

Il me souvient, le premier hiver, d'avoir vu tout à coup apparaître à la fenêtre la tête d'un orignal qui avait l'audace de venir voir qui se permettait d'habiter dans son voisinage. Sous son souffle puissant les carreaux s'étaient dégelés. Après le premier moment de surprise, sautant sur son fusil, mon mari l'abattit et cet imprudent

curieux nous fournit de viande succulente pour toute la mauvaise saison. (p. 71)

A la fin, quand il lui faudra s'en aller, quitter cette existence bucolique, c'est presque à contrecœur:

Je ne quittai pas sans un serrement de cœur les lieux que nous avons habité pendant huit ans. Nous y avons lutté, nous y avons souffert. Mais combien, au sein de cette nature sauvage et ardente, nous y avons vécu de douces heures! (p. 80)

Elle regrettera toujours cette vie paisible, sereine, saine et indépendante, "loin du monde, de ses soucis, de ses jalousies, de ses mesquineries" (p.91).

Avec le départ de Maurice et de Raoul la vie va complètement changer de face. Survivre deviendra la préoccupation majeure. Pourtant, Marguerite ne perdra ni son optimisme ni ses souvenirs du paradis même si la vision bucolique de la campagne va s'estomper d'abord devant l'évocation des difficultés matérielles et puis devant sa grande fascination des villes canadiennes. Winnipeg, "la Perle des Prairies", l'étonne et l'impressionne par la rapidité de sa croissance, par ses bâtiments nouveaux:

Qui aurait pensé, il y a cinquante ans, que de ce marais fangeux sortiraient ces gares, ces banques, ces «blocs» véritables palais de marbre? Qu'ici s'étendraient ces immenses avenues, bordées de magnifiques «buildings» ou de cottages coquettement peints, à demi cachés dans la verdure et les fleurs? (p. 87)

Le grand magasin Eaton lui paraît bien extraordinaire. Sa construction fut si rapide en 1905 — selon elle les fondements furent jetés en 1906 — "qu'il semblait être sorti de terre par la puissance magique de la lampe d'Aladin" (p.88). Elle écrit:

Vous pouvez entrer là n'ayant rien [sic] (si ce n'est des dollars), vous en sortez monté en linge, vêtements, meubles, provisions de toutes sortes, machineries agricoles, voir [sic] même une maison démontable que vous pouvez en quelques heures édifier sur votre terrain. Une chambre est mise à la disposition des clientes de

passage. On y trouve des repas et des lunchs à tous prix, boulangerie, pâtisserie, épicerie, fruiterie, pharmacie, etc.... Rien n'y manque. (p. 88)¹⁷

Il y a même une garderie! Les parcs, qui sont de vrais lieux de détente, lui arrachent des cris d'admiration; à Montréal ce sera le parc Lafontaine et à Winnipeg c'est surtout River Park:

Des parcs nombreux et très beaux offrent de magnifiques promenades. On y trouve des endroits pourvus d'abris, de tables et sièges rustiques, à proximité d'eau fraîche où l'on s'installe pour de joyeux pique-niques. Des jeux y sont installés pour les enfants [sic]. A Rivor [sic] Park, de larges espaces ont été aménagés pour y conserver les animaux originaires du pays et qui, de jour en jour, disparaissent, chassés à la fois par les chasseurs peu ménagers et par la civilisation qui s'avance, détruisant les forêts qui leur servaient de retraites. (p.89)

(N'oublions pas que nous sommes en 1914!) Le côté matériel de la vie canadienne l'attire; les appartements ultra-modernes de Winnipeg lui plaisent; elle jouit du confort que lui procure le train qui l'emporte de Winnipeg à Montréal. Cet émerveillement est de son âge, mais ce qui étonne c'est que Daisy ressent ce même sentiment au moment de la rédaction de son ouvrage et cela malgré la perte avouée des ses jeunes illusions. L'explication réside dans le fait que la seule réalité en jeu ici est une réalité fictive.

Néanmoins le contraste entre la ville et la campagne ne tarde pas à se faire sentir chez la jeune femme. A Winnipeg, elle se trouve dépaylée surtout à cause de la langue et regrette déjà son homestead:

Par moments, au milieu de cette foule dont le langage m'était incompréhensible la plupart du temps, malgré les agréments que la civilisation la plus raffinée mettait à ma portée, je regrettais ma solitude, mon homestead, j'avais la nostalgie de ma bonne vie de fermière. (p.91)

Montréal c'est un peu la France, l'aspect des maisons, la configuration du pays, tout fait penser à la même patrie:

Des maisons d'un style tout différent, se rapprochent de celui des constructions de ce que les Canadiens appellent

«Le Vieux Pays» c'est-à-dire, la France. Des prairies dans lesquelles paissent des troupeaux, des pommiers chargés de fruits rouges, n'est-ce pas un coin de Normandie? (p. 102)

Et une visite à la ville de Québec semble la transporter “dans une de nos bonnes villes de province” (p. 157). Elle ne se sent plus dépaycée dans le Québec, mais son premier emploi à Montréal engendrera chez elle un sentiment d'aliénation mêlé à la nostalgie de la vie qu'elle vient de quitter:

Je me sentais étouffer dans cette atmosphère surchargée, mes yeux se brûlaient à la lumière aveuglante, et je regrettais les vastes espaces, mes longues courses à travers la brousse; les durs travaux de la ferme et l'ardent soleil d'été qui me baignait de ses rayons lumineux et toniques. J'aurais donné beaucoup pour aller chercher, même au milieu d'une nuée de maringouins, dans un temps de galop, mes chères bêtes. (p. 111)

Cette nostalgie d'un paradis perdu se concrétise dans le chapitre XI de la seconde partie, chapitre qui porte effectivement le titre “Le Petit Paradis”, où Constantin-Fortin raconte une visite à Charmanville (“qui est, de son vrai nom, Beauceville”, p. 168), petite ville “située dans la vallée de la Chaudière, à quelques kilomètres de la noble cité de Québec” (p. 141), endroit où elle avait auparavant assisté à une cabane à sucre en compagnie de son ami Réal, l'amant de Corinne. Assise dans un parc à Ottawa, où elle est revenue, elle se trouvera tellement absorbée par le souvenir de Charmanville qu'elle reverra le village comme si elle y était:

De mon banc, ce n'est pas ce qui est devant mes yeux que je vois, ce sont les paysages, les maisons et les montagnes de la belle et unique petite ville de la Beauce Canadienne [sic]. Et je les vois mieux, je les sens plus près de moi maintenant, par la pensée, que lorsque j'y étais. (p. 167)

Cette vision lui revient une fois de plus à Paris “du haut du Sacré-Coeur” (p. 177) et c'est à Paris qu'elle va enfin la mettre en paroles. Ce moment clé de l'ouvrage me fait penser qu'*Une femme se*

penche sur son passé offre un récit d'un passé revu de loin et devenu une espèce de quasi-utopie. D'autre part, je soupçonne fortement que l'histoire de Corinne est en fait celle de Marguerite elle-même, transportée sur un plan fictif et qui double assez curieusement des souvenirs eux-mêmes largement fictifs.

La réalité a été sûrement beaucoup plus compliquée et plus dure que Constantin-Fortin ne le laisse croire. Elle a dû certainement supprimer, cacher ou modifier beaucoup d'événements tristes. Sa nièce remarque qu'après le départ de Maurice et Raoul, les femmes "connaîtront une vie très difficile" et que Marguerite "devra donner des leçons de français".¹⁸ Marguerite ne fait aucune mention de ces leçons de français. Elle ne s'attarde guère non plus, dans son récit, sur les difficultés rencontrées durant sa vie au Canada même si elle fait allusion à quelques malheurs, malheurs qui restent toujours assez vagues. D'ailleurs lorsque l'indiscrétion du vécu apparaît, Marguerite est très discrète. A titre d'exemple sa façon de procéder avec les noms. Comme chez beaucoup d'auteurs du 18^{ème} siècle, certains noms de famille sont supprimés: V... pour Villario, par exemple; d'autres noms sont évidemment des noms de fantaisie: Saint-Clodoald pour Saint-Claude,¹⁸ ou des noms de pure invention, Charmanville pour Beauceville. Ainsi, quand le nom est donné en entier il peut servir de masque. Il n'est pas étonnant que des personnes nommées de l'ouvrage, comme le docteur Jary, le prétendant à la main de Corinne, Jehan de Cabus, un autre prétendant à cette même main, Etienne Maurey, le futur mari de Corinne, les Randal, les voisins du couple de Villario chez qui ceux-ci allaient passer des soirées d'hiver, ne se trouvent sur la liste que Donatien Frémont a dressée des personnes qui vivaient à Saint-Claude à cette époque.²⁰

Un exemple de modification effectuée par l'auteur est le récit qu'elle fait d'une fête annuelle du 14 juillet célébrée à Saint-Claude. Marguerite nous dit que son mari, président du comité du 14 juillet, est allé une année "demander au curé de célébrer la messe solennelle qui, tous les ans, était dite ce jour-là pour la France. A sa grande surprise le curé refusa" (p. 49). Le prétexte offert par ce dernier était très simple: "l'affiche comportait un bal et qu'une messe ne pouvait être mise en parallèle" (p. 50). L'auteur laisse entendre que les vraies raisons de la décision du curé étaient le refus de Raoul de payer la dme et son esprit voltairien. Elle ajoute aussi que lors des fêtes du 14 juillet presque tous ses compatriotes français éprouvaient les mêmes sentiments patriotiques à l'égard de la France, "[s]euls, quelques aristocrates et le curé, bien que Français, boudaient à la fête" (p.49). Donatien Frémont, de son côté, donne cette version des

événements qui, une année, marquent la célébration de la fête du 14 juillet:

Quelqu'un affiche à la porte des deux églises un appel invitant Saint-Claudiens et Lourdois à célébrer le 14 juillet. Au nom des Lourdois, "Franciscus" répond par une "Protestation" qui s'appuie sur la thèse des "deux Frances" pour condamner le projet. "Libertas" riposte qu'il n'y a pas deux Frances, et chacun reste sur ses positions.²¹

Difficile à y voir les mêmes faits que décrit Constantin-Fortin; pourtant il est clair qu'un conflit couvait entre le curé et certains colons français et entre les colons eux-mêmes, et que ce conflit dépassait largement la seule personne de Raoul. De telles scènes conflictuelles s'intégraient mal dans le climat utopique où baignait l'ouvrage et Marguerite a dû prendre la décision d'éviter d'en parler longuement et surtout avec précision.²²

Les événements décrits dans *Une femme se penche sur son passé* s'arrêtent en 1918. Marguerite Constantin-Fortin a vécu jusqu'en 1958. Selon sa nièce Françoise Constantin-Weyer, qui a eu la gentillesse de me fournir les renseignements qui suivent, Marguerite et sa mère sont rentrées en France en 1919. Le retour fut suivi d'assez près par le divorce du ménage de Villario et chacun des partenaires refit sa vie de son côté, celle de Daisy étant désormais liée à celle d'Héliodore Fortin, — ce qui explique le nom Constantin-Fortin d'après le modèle Constantin-Weyer — à la mémoire de qui elle a dédié son livre. (J'ouvre ici une brève parenthèse pour consacrer quelques mots à Héliodore Fortin. D'origine canadienne-française, cet ancien instituteur²³ est connu comme l'auteur de *La Bible des esprits libres*, un ouvrage romanesque assez curieux.²⁴ Une note manuscrite sur la page de titre de l'exemplaire de la BN à Paris et sur la fiche du fichier de cette même bibliothèque révèle que Fortin a aussi écrit sous le pseudonyme de Hélio Ver Humanisator. En regard de la page de titre de *La Bible* il est dit auteur aussi de deux autres ouvrages, que je n'ai pas d'ailleurs réussi à retrouver: *Le Grand But: Message de délivrance, contenant le résumé de la partie constructive de la 'Bible des esprits libres'* et *Le Léprosisme, traduit du sanscrit céleste par l'humanisateur, roman précurseur de la Bible des esprits libres.*) Le couple Fortin a d'abord tenu une librairie à Paris²⁵ puis il a créé, à Nice, "une oeuvre humanitaire pour enfants déshérités" appelée "Le Résurrectoir".²⁶ (C'est certainement à cette oeuvre que fait allu-

sion la publicité de la revue spécialisée *Toute l'édition* qui note que l'auteur donnera "le produit" de son livre "à son oeuvre").²⁷ Fortin a dû mourir avant la publication du livre de Marguerite-Daisy, si l'on se fie à la dédicace consacrée à sa mémoire, mais la date de sa mort est incertaine. Marguerite, aidée de sa mère, fera preuve de beaucoup "de dévouement et d'abnégation" pour mener l'oeuvre à terme. "Elle sera arrêtée", conclut Madame Constantin-Weyer, "par le début d'une longue maladie qui après un long calvaire l'emportera le 6 mai 1958". La mère qui avait dépassé la centaine et qui vivait avec sa fille meurt le même jour qu'elle.²⁸

Pour conclure je voudrais revenir au texte de Constantin-Fortin. Le récit commence par cette phrase: "Quel contraste entre ma vie en France et celle qui m'attendait là-bas, dans cet immense Canada" (p.11). Le lecteur s'attend peut-être à une énumération des nombreuses tribulations éprouvées par l'auteur dans un pays nouveau. Ce qui lui est offert au contraire est un récit rempli de nostalgie d'une espèce de "brave new world" pur. Une image aussi parfaite de la vie canadienne doit certainement beaucoup a *contrario* aux difficultés rencontrées au Canada et aux déceptions subies par la famille Constantin. Ce qui explique pourquoi, malgré la disparition volontaire de toutes les illusions avec lesquelles elle est arrivée au Canada, Marguerite peut toujours s'écrier à la fin avec une tendresse exagérée en s'adressant à son second pays: "... vous avez fait palpiter mon coeur et vous l'avez réchauffé avec plus de douceur peut-être que si elles s'étaient réalisées" (p. 196).

Notes

1. Pierre Mélèse, "France Looks at French Canada," *University of Toronto Quarterly* 30 (July 1961), p. 372; Armand Yon, "Les Canadiens Français jugés par les Français de France, 1830-1939," *Revue d'histoire de l'Amérique française* 19 (décembre 1965), p. 450-52.
2. Roger Motut, *Maurice Constantin-Weyer, écrivain de l'Ouest et du Grand Nord* (Saint-Boniface: Les Editions des plaines, 1982); Annette Saint-Pierre, éd., *Répertoire littéraire de l'Ouest canadien* (Saint-Boniface: Cefco, 1984).
3. Je me suis servi de celui de la Bibliothèque de l'Assemblée Nationale et on m'a signalé un exemplaire faisant partie des fonds de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le catalogue de

l'exposition sur Constantin-Weyer tenue au Collège universitaire de Saint-Boniface du 28 novembre au 11 décembre 1988 indique aussi l'existence d'un exemplaire à la Bibliothèque du Parlement canadien à Ottawa; *Hommage à Maurice Constantin-Weyer (1881-1964)*, p. 168 (12.04). Je connais aussi, pour m'en être servi, deux exemplaires à Paris, l'un à la Bibliothèque Nationale et l'autre à la Bibliothèque de l'Arsenal.

4. "The success of *Un homme se penche sur son passé* by Constantin-Weyer led his sister, Marguerite Constantin-Fortin, to give in turn in 1930 her impressions of Canadian life under the significant title of *Une femme se penche sur son passé...*"; "France Looks at French Canada," 372. *Un homme se penche sur son passé*, reçut le prix Goncourt en 1928 devant *Ceux du Trimard* de Marc Stéphane, "authentique chef-d'oeuvre argotique", prôné par Léon Daudet; Jean-Galtier Boissière, éd., *Dictionnaire des contemporains, Le Crapouillet* 8 (1950), p. 54.
5. S'expliquent alors, la rareté de l'ouvrage et le nombre ahurissant de coquilles. La date de la publication est cependant difficile à préciser mais tout semble indiquer 1940 même si dans son numéro du 7 - 14 juin, 1940, la *Bibliographie de la France: Journal général et officiel de la librairie* donne l'année 1939 entre parenthèses: dans un entrefilet qui se lit comme une publicité préparée par la maison d'édition, la revue spécialisée, *Toute l'édition*, l'annonce au 1er février, 1940, sous la rubrique "Vient de paraître" (p. 10); l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale à Paris est estampillé de la date d'entrée au dépôt légal: 8.2.40; *La Librairie française: Catalogue général des ouvrages parus du 1er janvier 1933 au 1er janvier 1946* (Paris, 1947), p. 456, ainsi que le catalogue de l'exposition *Maurice Constantin-Weyer (1881-1964)*, exposition organisée par la Bibliothèque municipale et l'Académie du Vernet à Vichy et qui avait eu lieu entre le 18 juillet et le 11 août 1981 (item #55) lui attribue la date de 1940. La maison d'édition "Les Livres nouveaux", qui avait publié le livre, était une succursale à Paris d'Aubanel en Avignon, spécialiste de l'édition à compte d'auteur. Pascal Fouché a détaillé quelques-uns des procédés employés par Edouard Aubanel pour attirer des auteurs et pour les garder au filet une fois pris; *L'Édition française sous l'Occupation, 1940-1941*, L'Édition contemporaine, nos. 3 & 4 (Paris: Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université Paris 7, 1987) 1, p. 192-93.

6. Notons que *Le cheval de prise* de Constantin-Weyer sera publié par Aubanel en 1941. S'agit-il d'un arrangement quelconque? le livre d'un auteur célèbre troqué contre des livres de sa mère et de sa soeur?

7. Je voudrais rappeler ici, surtout pour l'anecdote, quoique cela ait pu peut-être influencer le choix du titre, la manchette du journal *L'Intransigeant*, dans les colonnes duquel Constantin-Weyer avait fait d'abord paraître son roman en feuilleton. Annonçant le prix Goncourt dans sa première édition du soir le journal affichait à droite: "*Un homme se penche sur son passé: M. Maurice Constantin-Weyer, prix Goncourt 1928*" et symétriquement à gauche: "*Une femme se penche sur son passif: Mme Marthe Hanau est écrouée à la Petite-Roquette*"! Pax Tourtier, "*A Propos de Maurice Constantin-Weyer*", *Académie du Vernet: 25eme anniversaire*, p. 29. Tourtier précise que Mme Hanau "inscrivit, à son actif, un des plus somptueux krachs de l'entre-deux-guerres".

8. Illustré par E. Dot, le roman est dédié aux petits-enfants Marcelle et René Constantin-Weyer, enfants de Maurice et de Dina Proulx, métisse manitobaine, épousée le 8 novembre 1910. Le roman, qui raconte les expériences au Canada, chez leur oncle M. Dorgeuil, de deux orphelines, Marie et Jeanne, est censé se dérouler au début du siècle, plus exactement durant les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, pourtant les illustrations ont toutes l'air de se rapporter aux années 30.

9. "Une Famille d'écrivains," *Hommage à Maurice Constantin-Weyer (1881-1964)*, p. 165.

10. Il se peut qu'elles aient réagi contre certaines déclarations par Donatien Frémont à leur sujet: "La famille Constantin, très aigrie par l'insuccès de sa tentative pour conquérir la fortune au Manitoba, semblait vouloir rendre les braves gens de Saint-Claude responsables de la gêne humiliante dans laquelle elle se débattait. C'était un jeu quotidien, à la maison, de critiquer à tort et à travers. On s'essayait à trouver les expressions les plus moqueuses et les plus cinglantes à l'adresse des connaissances et des voisins. Mme Constnatin mère, que hantait le souvenir de son aisance passée, se montrait particulièrement âpre dans ses propos"; *Sur le Ranch de Constantin-Weyer* (Winnipeg: Editions de la

“Liberté”, 1932), p. 42. L’essentiel est de savoir si elles avaient eu connaissance du livre de Frémont. C’est pourtant bien possible; Marguerite et son mari tenant à cette époque une librairie parisienne, pouvaient être au courant des nouvelles publications, même canadiennes. Reste toujours à préciser la date-signature d’*Une femme se penche sur son passé*. La solution du problème se trouve peut-être dans la correspondance échangée entre Amélie et Maurice, mais toujours inédite, et dont André Fauchon s’est servi pour nier la conclusion tirée par Frémont en ce qui regarde Dina Proulx, à savoir que les Constantin ne l’avaient pas jugée assez digne pour les accompagner en France; *Hommage*, p. 13.

11. On trouve aussi dans le texte l’orthographe “Saint Clodéoal” (p. 95). Il s’agit en réalité de Saint-Claude, village fondé, selon Donatien Frémont, par dom Benoît et les pères de l’Institut des Chanoines de l’Immaculée Conception de Saint-Antoine auquel ils donnèrent ce nom “en souvenir de la petite ville du Jura berceau de leur institut”; *Les Français dans l’Ouest canadien* (Winnipeg: Les Editions de la “Liberté”, 1959), p. 50. Dans le récent *Almanach français du Manitoba* on trouve un historique plus nuancé: “Avant même que Saint-Claude devienne mission, la compagnie du Canadien Pacifique y avait installé un réservoir d’eau pour les trains. Le poste portait le nom de ‘Sixty Mile Tank’ à cause de sa distance par la voie ferrée de Winnipeg. Ce ‘Sixty Mile Tank’ fut construit durant l’année 1885. Les premiers colons qui arrivèrent dans la région le 24 avril 1892...étaient tous originaires de la France, particulièrement des provinces de Jura et de Bretagne. Le fondateur de cette paroisse, le père Claude Massonet, donna le nom de Saint-Claude à l’endroit, en l’honneur du grand thaumaturge de la Franche-Comté; (Saint-Boniface: Cefco, 1984), p. 76.
12. Selon André Fauchon, éditeur du catalogue de l’exposition *Hommage à Maurice Constantin-Weyer (1881-1964)*, les deux Français avaient signé le 6 mai 1905 une promesse d’achat de 640 acres au sud-est de Saint-Claude pour la somme de 11.500 \$ (p. xviii).
13. Voir les entrées 12.05 et 12.06 du catalogue de l’exposition sur Constantin-Weyer (*Hommage*, p. 169-70). Les deux lettres citées semblent contredire les propos de Marguerite. La propriété des de Villario n’est pas encore vendue en été 1921.

14. Je note que cette dernière idée a donné lieu à un deuxième texte de Constantin-Fortin écrit en collaboration avec sa mère Constantin-Bompard, *Le sang français* (Paris et Avignon: Les Livres nouveaux, 1941). (Le visa de la censure est du 9 décembre 1940 et le livre est imprimé à Avignon le 7 janvier 1941). Dédié "Aux Jeunes Canadiens Français Et Aux Français de France" ce livre leur est offert pour qu'ils puissent mieux connaître la France et le Canada les uns et les autres. Dans la conclusion, les deux auteurs s'adressent tout particulièrement aux jeunes Canadiens-Français: "Et tout en aimant la France, comme on aime et vénère une aïeule, tandis que l'Europe vieillie se débat dans des difficultés, presque insurmontables, jeunes Canadiens, rejetons vigoureux, pleins de sève du vieil arbre français, avancez-vous fiers et confiants, vers l'avenir où suivant la prédiction de Père Vimont, vous attend un glorieux destin" (p. 117). Le Père Vimont est le jésuite Barthélemy Vimont (1594-1667), missionnaire et troisième père supérieur de la mission au Canada et ainsi l'auteur des *Relations* entre 1642 et 1645. L'allusion à sa "prédiction" rappelle le sermon prononcé lors de la consécration de la mission dans l'île de Montréal le 18 mai 1642 où le père Vimont s'adressant au petit groupe de Français agenouillés devant lui évoque l'image d'un grain de moutarde jeté par des mains pieuses et qui va un jour devenir un grand arbre.
15. On a parfois l'impression que l'auteur en rédigeant ses souvenirs du Canada se fie presque entièrement à sa mémoire. Mais rappelons à nouveau que la mère Constantin-Bompard avait tenu un journal à Saint-Claude; il faut croire que Marguerite en avait connaissance. Il y a aussi cette très curieuse indication qui se retrouve à plusieurs reprises chez Constantin-Fortin: "(Voir ci-joint)." (pp. 20 et 21), qui pourrait laisser croire à l'existence de coupures de journaux gardées précisément en vue d'une éventuelle publication.
16. Ce catalogue ressemble, à première vue, à celui du frère: "Par bonheur la cuisine était déjà remplie de tartes aux myrtilles, aux pruneaux, aux pommes sèches, aux raisins de corinthe, de buns, d'oreillettes aux confitures, de plum-cakes. Dans une chaleur insupportable, ma mère et ma soeur cuisaient inlassablement des pains"; *Manitoba* (Paris: Rieder), 1924, p. 47. Pourtant chez Constantin-Weyer cette liste est mouvement et pas stase.

17. A propos du magasin Eaton, Madame Constantin-Bompard écrira: "On peut entrer ici avec rien et en sortir avec une maison complètement meublée, linge, trousseau, instruments agricoles et provisions de toutes sortes"; *Au pays des érables*, p. 19. L'émerveillement devant cette ville sortie des prairies de Constantin-Fortin est partagé par d'autres colons à la même époque, par exemple par le jeune Français, Marcel Durieux, qui note, dans la traduction de Roger Motut et Marcel Legris: "In 1905, Winnipeg was already a fair-sized city. It was spacious and clean, with imposing buildings and monuments." Et comme les deux femmes Constantin, il affirme l'universalité du magasin; selon lui dans "...the T. Eaton and Company store, ...one could find anything from a safety pin to a threshing machine or grand piano"; *Ordinary Heroes: the Journal of a French Pioneer in Alberta* (Edmonton: The University of Alberta Press, 1980), p. 14.
18. Françoise Constantin-Weyer, Lettre personnelle du 11 août 1990.
19. On retrouve cette même orthographe dans *Au pays des érables* de Madame Constantin-Bompard.
20. Voir les appendices E: "Liste des colons français de Saint-Claude depuis les débuts jusqu'à nos jours" et F: "Français de Saint-Claude et du district partis pour la guerre 1914-1918" dans *Les Français dans l'Ouest canadien*, p. 159-60. L'*Almanach français du Manitoba* nous informe qu'en 1901 le premier médecin à Saint-Claude s'appelait le docteur Albert Gray. S'agit-il de la même personne? La déformation du nom (la confusion de la consonne et la métathèse) s'explique assez facilement. Du reste, Frémont cite un Gari parmi les habitants de Saint-Claude. Jean de Cabus est peut-être J. de Bussac, les Randal les Vandel (Vandil).
21. Frémont conclut: "Dix ans plus tard, la polémique rebondira encore dans les journaux. Entre temps, le curé de Saint-Claude a tranché la question de façon très simple et très diplomatique. Faisant d'une pierre deux coups, il a décidé que la fête patronale de la paroisse serait transportée du 5 juin au 14 juillet. Depuis lors, la double célébration a lieu tous les ans avec une ferveur qui n'a pas connu de déclin. Dans la matinée, grand-messe chantée pour les Français morts au champ d'honneur; le soir, banquet et feu d'artifice"; *Les Français dans l'Ouest canadien*, p. 50-51.

22. Roger Motut signale une lettre qu'il a reçue d'un habitant de Saint-Claude resté anonyme où il est dit que Constantin-Weyer "aurait frappé un prêtre parce que celui-ci avait fait sortir sa soeur Daisy de l'église à cause d'un décolletage trop osé"; *Maurice Constantin-Weyer, écrivain de l'Ouest et du Nord*, p. 84, f. 19. Frémont accuse Maurice de se faire gloire "de passer pour le plus féroce mangeur de curés jamais vu au pays" et parle aussi des "tentatives de voies de faits sur la personne d'un prêtre vénérable..."; *Sur le Ranch*, p. 154-55.
23. Il fut, selon André Fauchon, "instituteur à Saint-Claude lors du séjour des Constantin au Manitoba"; *Hommage*, p. 168. Est-ce lui le modèle pour Réal Lorenger?
24. (Paris: Eugène Figuière éditeur, 1926). Selon l'auteur cette oeuvre "est le fruit mûr d'un sondage hardi, patient et laborieux dans les entrailles spirituelles de l'humanité (p. 5).
25. Roger Motut cite une longue lettre de Germaine Constantin-Weyer de Paris à sa mère où elle raconte les fêtes organisée en l'honneur de son mari, nouveau lauréat du Prix Goncourt, et où elle fait allusion aux Fortin et à leur librairie: "Le lundi, nous avons déjeuné chez les Fortin. Ils ont vendu plus de 300 "Hommes," Daisy n'en peut plus d'aller en chercher, aussi je l'ai accompagnée chez Rieder d'où nous avons rapporté chacune un énorme paquet qui a, paraît-il, déjà été enlevé"; *Maurice Constantin-Weyer*, p. 48.
26. Lettre personnelle du 11 août 1990. Il n'y a nulle raison de douter des propos de Madame Constantin-Weyer mais je constate ici que le mot "Résurrectoir", qui figure dans la dédicace de Constantin-Fortin, veut dire, selon l'Index de la *Bible des esprits libres: "Eglise diviniste"* (p. 276). Le divinisme, défini comme "le fruit de l'émanation des deux grandes puissances souveraines qui gouvernent l'empire universel", est au dire de l'auteur, "essentiellement la religion ou le parti d'harmonisation, c'est-à-dire de la conciliation" (p. 202). Le but du divinisme est "le salut de l'humanité" (p. 205).
27. 1er février, 1940, p. 10.
28. 11 février 1858 - 6 mai 1958.

Nipsya et La forêt:
l'homme et la nature chez
Georges Bugnet
par Carol J. Harvey
Université de Winnipeg

L'Ouest canadien à l'époque des pionniers: tel est le cadre des deux romans de Georges Bugnet les mieux connus, *Nipsya* (1924) et *La forêt* (1935), écrits à une dizaine d'années d'intervalle. C'est une région que l'auteur connaissait intimement. Pays de rêve depuis qu'il avait lu l'alléchante publicité émise par le gouvernement canadien dans le but d'attirer des immigrants éventuels, l'Ouest canadien devient pour ce Français pays réel. Arrivé au Canada en 1905, il prend possession quelques mois plus tard de son "homestead" dans la région albertaine encore inhabitée de Lac La Nonne. Celle-ci deviendra le cadre romanesque de *Nipsya* et de *La forêt*.

Ces deux romans sur la colonisation de l'Ouest se veulent avant tout réalistes; et pourtant, ils échappent au titre banal de documents d'époque. Dans *Nipsya*, Bugnet peint la région alors presque sauvage, où la vie était réglée sur le rythme naturel des saisons, et dans *La forêt* il aborde le thème de l'homme face à la nature. Il est ainsi amené dans l'un et l'autre cas à accorder à la nature une place privilégiée. En fait, son oeuvre abonde en descriptions poétiques du paysage, des lacs ou de la forêt vierge du NordOuest. Ses romans baignent dans un lyrisme né de la couleur des fleurs, du chant des oiseaux ou des lumières changeantes de l'aurore boréale. Cependant, il semblerait à la première lecture que les dix ans qui séparent les romans aient produit des changements dans l'attitude de l'auteur envers la nature. Alors que dans *Nipsya* l'homme se trouve en har-

monie avec son milieu naturel, les relations de Louise et Roger s'avèrent bien plus problématiques et aboutissent à la tragique noyade de leur fils. C'est au moyen d'une analyse plus approfondie que l'on sera en mesure d'évaluer le rôle que joue la nature dans les deux textes.

Dans *Nipsya*, la nature ne constitue qu'une dimension de l'oeuvre parmi d'autres, d'ordre historique, religieux ou philosophique. Ainsi la spécificité du récit s'établit-elle de diverses manières. C'est grâce à des scènes vivantes telles que le domptage d'une cayousse, le pèlerinage d'été à Sainte-Anne ou la cérémonie indienne de propitiation que le roman reçoit sa coloration régionale. Quant à la conjoncture historique, elle se situe en 1885, à l'époque où les Métis se rallièrent autour de Louis Riel et de Gabriel Dumont pour protéger leurs droits à leurs terres et leur liberté de se gouverner eux-mêmes. C'est donc sur une toile de fond historique que se déroule l'aventure de *Nipsya*. Au début, celle-ci est présente à la grande assemblée où Métis et Indiens délibèrent des mesures à prendre contre "les Anglais et les amis du gouvernement d'Ottawa" (p. 62) et dans les derniers chapitres l'héroïne attend le retour de Vital, son jeune mari, après la bataille décisive de Batoche, si malheureuse pour les Métis.

Mais si les combats politiques des hommes sont éphémères, la nature pour sa part est immémoriale. Dans *Nipsya* elle est omniprésente, jouant un rôle complexe. Tout d'abord, elle fournit le cadre du récit, décor décrit à toutes les saisons de l'année et émaillé d'observations minutieuses des plantes et des animaux. Il va sans dire que Bugnet, le premier horticulteur de l'Alberta (Papen, p. 36), sait décrire d'un oeil professionnel la flore de sa région, comme l'atteste l'extrait suivant:

La plus grande partie de cette vaste prairie est asséchée par des coulées naturelles que les pluies avaient creusées jadis vers le creek, à la surface des cendres épaisses, avant que l'herbe eût formé un nouvel humus... On y trouve le foin bleu, l'agrostide à tête rouge, des carex aux tiges triangulaires et minces, et, sur les parties les plus sèches, des astragales, du jargeau, des pois sauvages, le ray-grass, et une infinité d'autres espèces. La menthe sauvage y abonde et parfume ce foin. Des fleurs vivaces aux nuances blanches, jaunes, roses, bleues, mauves, parsèment de leurs couleurs la grande vallée verte. (Bugnet, *Nipsya*, p. 98-99)

Ensuite, l'auteur emprunte au monde naturel nombre de ses comparaisons et métaphores. Et l'on note qu'il n'hésite pas à mêler à certaines descriptions des commentaires à tonalité morale. C'est ainsi que le narrateur omniscient colore de sa désapprobation le passage suivant, dans lequel il parle de la conduite de monsieur Alec à l'égard de Nipsya:

Comme ces imprudents voyageurs qui attisent un brasier dans la forêt vierge sans prévoir qu'une étincelle tombée dans la mousse risque d'engendrer un incendie qui, en dévastant toute une contrée, peut les dévorer eux-mêmes, le jeune homme se réchauffait à ce feu qu'il allumait dans cette âme. (p. 152)

Mais de tous les rôles que la nature est appelée à jouer, celui de caractériser Nipsya et de traduire ses pensées est de loin le plus important. Née d'un père irlandais et d'une mère indienne, Nipsya est élevée par sa grand-mère crise en pleine nature. Représentée par la figure emblématique du saule, la jeune fille est en harmonie avec son monde:

Nipsya, parce qu'elle portait leur nom, et qu'il avait été choisi par sa mère, avait un culte plein d'amour et de respect pour ces saules à l'âme et aux formes plus complexes, plus actives, plus bienfaisantes qu'aucun autre des êtres du monde, sans excepter l'homme. En eux surtout elle appréciait la richesse et la sagesse de l'esprit des choses. (p. 38)

Physiquement, elle est "rapide et légère comme une libellule" (p. 25). La curiosité spirituelle qui l'incite à se renseigner sur le catholicisme la rapproche d'une "abeille sauvage qui découvre pour la première fois les délices d'un jardin établi par l'homme" (p. 58). Jusque dans ses rêves, Nipsya fait partie de la nature:

Solitaire, entre le lac, la forêt et les cieux, elle rêvait le rêve simple que faisait non loin d'elle le grand cygne blanc immobile au bord des roseaux... elle aimait imaginer que le grand cygne blanc... était peut-être [l'Esprit Protecteur] qui veillait sur elle. (p. 29)

Et puisque son aventure se déroule au rythme des saisons, tout

concourt à peindre Nipsya comme le bon sauvage, en harmonie avec son monde, "infime parcelle de l'immense nature" (p. 29). Dans son milieu, elle est supérieure aux deux Anglaises qu'elle emmène dans son canot, et qui font trop de bruit, "comme si toute la nature leur appartenait" (p. 137). A ses yeux, celles-ci manquent "du respect qu'on doit aux puissances cachées des êtres du lac et des forêts" (p. 137).

Les croyances indiennes de Nipsya sont soulignées à maintes reprises. Décrite comme une "jeune âme humaine au paganisme imprécis" (p. 44), elle voue au monde naturel l'hommage de sa race. Les "manitos" ou esprits dont elle accepte la puissance cachée indiquent ses tendances panthéistes, par exemple quand elle décrit les canards sauvages:

Et comme ces canards sauvages étaient indiscrets, qui les regardent là-bas, en cercle sur le lac. Eux aussi, bien sûr, devaient la trouver sotte. Peut-être étaient-ils des esprits moqueurs qui avaient pris cette forme. (p. 24)

On aurait tort de confondre le panthéisme de Nipsya avec l'anthropomorphisme des romantiques. Nipsya rejette catégoriquement une telle conception de la nature. "Un arbre n'est pas triste," dit-elle à monsieur Alec, amenant ce dernier à réfléchir sur ses propres idées de la nature. Justement, cette réplique évoque le titre d'un article de Bugnet paru dans le *Canadian Bookman* en septembre 1924, "Nature is not sad" (Papen, p. 63). Pour Bugnet, la nature n'est ni triste ni heureuse; elle est neutre, étrangère aux passions de l'homme. Il refuse donc de voir la nature comme avaient fait les romantiques, à travers le filtre subjectif de leurs propres émotions. Pour lui, le lac est une réalité topographique, non un reflet de ses sentiments. Et quand le lac glacé craque sous le poids de Nipsya, ce n'est pas que le lac sympathise avec son désespoir, mais cette première glace de novembre n'est pas encore assez épaisse.

En disant "un arbre n'est pas triste," Nipsya se fait donc l'écho fidèle de Bugnet lui-même. En effet, bien que ce dernier écrive son roman en narrateur omniscient, à la troisième personne, il peut sans difficulté déléguer à la jeune Métisse le rôle de focaliser certaines descriptions. Elle devient ainsi la narratrice non avouée du texte. A cet égard, "Les plus importants des narrateurs non avoués sont toutefois les "consciences focales" à la troisième personne, à travers lesquelles les auteurs filtrent leur récit," dit Booth (p. 95). Nipsya constitue effectivement cette conscience focale. En tant que person-

nage réflecteur, c'est souvent elle qui "voit" le monde naturel et qui le présente au lecteur. Cette technique narrative est évidente dans l'épisode que nous venons de citer, où monsieur Alec lui demande si elle ne trouve pas la nature triste:

Surprise, elle regarda.

A sa gauche, au-delà du grand bouleau de la berge, qui jaunissait mais où il restait encore beaucoup de feuilles vertes, le lac reflétait la pâleur grise d'un ciel où le soleil invisible faisait un grand halo terne dans le sud-ouest. Au-delà, toutes les collines et toutes les forêts formaient un immense ondolement immobile, jaune comme du cuivre et de l'or, avec des taches sombres là où se groupaient les épinettes et les pins. Elle comparait ce pays à une immense peau d'orignal fraîchement apprêtée, par endroits teinte et ornée de plaques et de dessins, rouges, vert pâle et vert sombre. (Bugnet, *Nipsya*, p. 141)

Mais les indices comme "Surprise, elle regarda" se font plutôt rares. C'est généralement en exploitant des moyens plus subtils que Bugnet filtre le paysage à travers *Nipsya*. Il s'agit souvent de marques temporelles telles que le passage du passé au présent qui permettent de saisir le changement de perspective. On sait alors que le narrateur omniscient s'est effacé et que c'est aux yeux de *Nipsya* que les arbres avancent leurs sentinelles isolées (p. 37) ou que le manito se manifeste "comme un vol lointain et des cris de cygnes qui viennent de l'Orient" (p. 67).

Focalisée tantôt par l'auteur, tantôt par son personnage, la nature est ainsi appelée à jouer dans *Nipsya* un rôle complexe, dépassant de loin la simple fonction mimétique de décrire un décor. Dans *La forêt*, la nature semble, au premier abord, jouer un rôle moins diffus. A cet égard, plusieurs critiques ont signalé combien est révélateur le titre. Pour Papen, celui-ci indiquerait que "le style voulait vibrer davantage de la grandeur impassible de cette nature vierge que du pathétique douloureux de l'aventure humaine qui s'y déroule" (Papen, p. 170). Mais pour Liliane Rodriguez, "[l]a forêt n'est pas un simple cadre spatio-temporel, elle est le personnage principal du roman de Bugnet" (Rodriguez, p. 263). Et Guy Lecomte, qui fait remarquer le poids sémantique du titre, aboutit à la même conclusion: "Georges Bugnet a choisi comme titre le nom du personnage principal, *La forêt*" (Lecomte, p. 42).

A vrai dire, la forêt est un protagoniste au même titre que Louise

et Roger. Devenue sujet actif, elle est caractérisée au mieux comme "impassible" (p. 22) ou "énigmatique" (p. 24); au pire, elle est signe de cruauté et de mort, d'une nature sauvage "où les morts gisaient partout, pourrissants, dévorés des insectes et des mousses, où les fils vivants se nourrissaient ouvertement des corps de leurs pères" (p. 25). C'est Louise qui focalise ces descriptions anthropomorphistes de la forêt, et, par synecdoque, de la nature en son intégralité, inhospitalière, ennemie perfide et sans pitié qui cache "l'invisible main de la mort" (p. 42-43). Et la référence intertextuelle à *Pêcheurs d'Islande*, loin d'être gratuite, établit un parallèle tonal et thématique. Comme la mer dans ce roman tout pénétré de la hantise de la mort que Louise se plaît à lire, la forêt est l'ennemie implacable. L'anthropomorphisme craintif de Louise atteint un paroxysme au moment où Roger abat les premiers arbres:

Un instant elle crut que l'arbre géant allait l'atteindre de ses hautes branches, qu'il la cherchait dans ses premières vacillations, puis qu'il se ruait sur elle. (p. 54)

La gageure qu'impose l'Ouest canadien à ces pionniers immigrants de France est celui de l'adaptation. Adaptation physique aux rigueurs du climat, qui varie selon les saisons: le gel tardif qui vient détruire les jeunes pousses, le vent cinglant ou le froid intense dont ils deviennent prisonniers, les maringouins auxquels ils ne peuvent échapper. Adaptation psychologique aussi, dans la mesure où ils doivent faire face à l'isolement, au silence et au dépaysement. Et chez Louise tout, à commencer par ses vêtements de Française élégante, est signe de son inadaptation profonde. Elle est, dit Roger, "comme une reine qui joue à la bergère" (p. 86).

Quant à Roger, son inadaptation première se trahit par sa supériorité envers les cultivateurs "moins civilisés" — supériorité déplacée d'ailleurs, et qu'il paye cher: ses chevaux sont moins forts que les boeufs que le Bonhomme Roy lui conseille d'acheter et les arbres abattus et laissés tout un hiver se couvrent au printemps de nouvelles pousses, difficiles à arracher. Mais il aime cette terre et, en s'y adaptant, il veut se défaire de sa patine de civilisation pour devenir plus naturel. C'est à travers lui qu'est filtrée la discussion philosophique sur la nature. Plus cérébral que Louise, il se dresse contre les écrivains romantiques comme Rousseau, Goethe ou Chateaubriand:

Au lieu de voir l'homme et le monde tels qu'ils sont, ils

ont barbouillé de leur moi toute la terre, et jusqu'à la lune qui en est demeurée incurablement mélancolique... Au lieu de montrer [la nature] telle qu'elle est, ils ont pensé l'embellir en l'humanisant. Ils n'ont fait que la déformer. (p. 98-99)

Pour lui, courageux au travail et confiant de réussir, la nature est son amie, la terre (selon Louise) sa maîtresse. Mais l'inexpérience, les dures conditions naturelles, la sourde hostilité de sa femme concourent à le tenir en échec au point où il devient désenchanté de cette nature si rude. Il en vient même à la percevoir, comme Louise, avec hostilité et comme hostile: "Ce pays, allié, ligué avec toi contre moi, c'est... plus fort que toute ma bonne volonté" (p. 204).

Si Bugnet délègue souvent à Louise et quelquefois à Roger le rôle de focaliser la nature, il n'abdique pas tout à fait ses prérogatives de narrateur et focalisateur premier. Pionnier lui-même, agriculteur, horticulteur, il parsème le texte de descriptions neutres, plus objectives. Celles-ci se limitent parfois à de brèves indications sur le climat, du genre "Vers le milieu de novembre l'hiver s'implanta sur la contrée" (p. 78) ou "Tout le mois de janvier fut rigoureux. A peine quelques jours de dégel, bien courts, au milieu de longs froids intenses" (p. 126). Souvent mises au début des chapitres, ces observations font place au dialogue, à l'action, aux descriptions focalisées par les protagonistes. Mais d'autres fois, Bugnet donne libre cours à ses dons d'observateur pour présenter de poétiques tableaux de la nature:

Oscillant graduellement sur son axe, la Terre, dans son orbe autour du soleil, présentait à ses rayons, chaque jour moins obliques et plus chauds, les collines du Nord-Ouest canadien, ses lacs, ses fleuves, et ses grandes forêts. (p. 143)

A vrai dire, le narrateur a beau essayer de s'effacer, comme dans *Nipsya* il n'est jamais loin. Et il éprouve le besoin de s'identifier dans l'épilogue comme l'un des villageois qui aurait assisté à l'enterrement du petit Paul et au départ des Bourguoin. Car au contraire du Paul de Bernardin de Saint-Pierre, le petit garçon de Roger et Louise n'avait pu grandir dans une nature romantiquement bienveillante. Il s'était noyé dans un ruisseau qui aux yeux prémonitoires de Louise "était comme une tentacule, mobile, vivante, sortie de la grande forêt qui se cherchait une proie" (p. 153).

Cet épilogue permet à Bugnet de se distancier du texte, affirmant son indépendance par rapport aux protagonistes. Il ne partagerait pas la conception anthropomorphiste que Louise se fait de la nature. Et s'il approuve les sentiments anti-romantiques de Roger, la lutte acharnée que ce dernier a livrée contre la nature n'est pas la sienne. Alors que les Bourguin s'en vont, vaincus, lui s'associe fictivement aux villageois qui restent. Le "nous" de l'épilogue constitue ainsi un dernier changement de focalisateur, qui permet d'établir une distance ironique. Celle-ci mesure le décalage entre la liberté souhaitée par les Bourguin et la prison qu'ils ont trouvée; c'est également l'écart entre les grands espaces qui avaient attiré Roger et la forêt qui a fini par le rebuter.

L'analyse des deux romans de Bugnet permet ainsi de faire état d'un certain nombre d'éléments techniques et thématiques de son art. Il est évident que les techniques narratives de l'auteur sont plus développées dans *La forêt* que dans *Nipsya*. Dans celui-ci, il ne partage le rôle de focalisateur qu'avec la jeune Crise. Mais dans *La forêt* il laisse plus souvent aux protagonistes la liberté de se raconter et de focaliser leur milieu naturel. D'ailleurs l'épilogue de ce roman atteste une plus grande hardiesse structurelle.

Pour ce qui est de la thématique, *Nipsya* est un roman harmonieux placé sous le signe de la nature. En revanche, *La forêt* est une oeuvre marquée à tous les niveaux par la mésentente et l'ignorance de la nature. Toujours estil que plusieurs constantes se font remarquer dans l'un et l'autre: la grandeur de la nature à toutes les saisons de l'année, l'admiration que Bugnet éprouve pour ceux qui travaillent en harmonie avec la nature (le Métis Vital Lajeunesse ou les Canadiens français Méli et Pierre Roy). Et, à l'opposé de cet hymne à la nature, surgit la condamnation de la ville, dont Bugnet déplore l'excès de raffinement et la corruption. Non qu'il soit excessivement partisan du bon sauvage (son portrait de Mahigan en fournit la preuve) mais le mépris de la vie sédentaire, trop civilisée, est exprimé par les voyageurs comme le Bonhomme Lajeunesse dans *Nipsya* et Tom Beaulieu dans *La forêt*.

On est donc en droit de conclure que même si la nature est appelée à jouer un rôle différent dans les deux romans, Bugnet est toujours resté fasciné par les grands espaces de l'Ouest canadien et son appel à la liberté. C'est au contact avec cette nature que se sont développés sa philosophie et son art au sujet de l'homme et de la nature.

Bibliographie

- Booth, Wayne C. 1977. "Distance et point de vue." Dans *Poétique du récit*, R. Barthes, W. Kayser, W. Booth et Ph. Hamon, p. 95-113. Paris: Seuil.
- Bugnet, Georges. [1935] 1984. *La forêt*. Saint-Boniface: Les Editions des Plaines.
- _____. [1924] 1988. *Nipsya*. Saint-Boniface: Les Editions des Plaines.
- Harvey, Carol J. 1989. "Une âme troublée." Compte rendu de *Nipsya* dans *Vie française* 41, no. 1, p. 97-99.
- Lecomte, Guy. 1989. "Georges Bugnet et le sens de la minorité: de l'exil à l'intégration." Dans *Ecriture et politique*, édité par Gratien Allaire, Gilles Cadieu et Paul Dubé, p. 35-45. Edmonton: Institut de recherches de la Faculté Saint-Jean.
- Papen, Jean. 1985. *Georges Bugnet, homme de lettres canadien*. Saint-Boniface: Les Editions des Plaines.
- Rodriguez, Liliane. 1986. "La forêt: milieu physique, social et philosophique." *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français* 12 (été-automne), p. 259-263.

Étude de *La métisse* de Jean Féron

par Anand Ramanjooloo
Université de Régina

Avant de vous parler de son premier ouvrage, qui est aussi son ouvrage principal, *La Métisse*, j'aimerais vous dire quelques mots de cet auteur que le critique Gérard Malchelosse appela l'"Alexandre Dumas canadien". On verra aussi les circonstances qui l'ont amené à écrire.

Jean Féron, pseudonyme de Joseph Marc Lebel, était un écrivain très prolifique dont les travaux, en grande partie, restent non publiés sous forme de livres. Jean Féron qui par nécessité et obligation devint écrivain avait une verve peu commune chez les écrivains de l'Ouest et une imagination très fertile. En effet parmi ses ouvrages publiés on compte 24 romans et pièces de théâtre qu'il écrivit entre 1923 et 1944. Un éditeur montréalais, Edouard Garand, fit paraître chaque mois les ouvrages de Jean Féron et cela lui rapporta suffisamment d'argent pour subsister car il avait découvert que cultiver la terre n'était pas aussi facile qu'il l'avait imaginé. Ses inédits sont maintenant la propriété de l'Université de la Saskatchewan.

Ses deux ouvrages publiés sous forme de livres sont *La Métisse* et *Dans la terre promise*. Ce dernier est un travail en collaboration avec Jules Lamy car ce livre comprend deux romans: *Les amants du sol* de Jean Féron et *Les conquérants du sol* par Jules Lamy.

Joseph Marc Lebel est né à Brunswick, dans l'état du Maine aux Etats-Unis, le 4 mars 1881. Cependant, il passa son enfance et alla à l'école à Québec dans le comté de l'Islet. Il vivait chez ses grands-parents. Devenu adulte il s'essaya dans plusieurs domaines car il commença des études au Grand Séminaire de Québec mais abandonna un an après pour aller faire du droit à McGill pendant quelque temps,

et finalement il termina avec un diplôme de Columbia en sciences politiques. Comme Placide Bernier, le héros des *Amants du sol*, qui est d'ailleurs presque son portrait, Jean Féron a eu une solide éducation classique. Quand il revint au Canada, il eut le poste de secrétaire auprès du premier ministre du Québec, Louis-Alexandre Taschereau. Pour n'importe qui cela aurait été une situation rêvée et le début d'une carrière très prometteuse. Pas pour Féron qui cherchait beaucoup plus — la liberté et les grands espaces. Des lèvres de Placide Bernier nous apprenons quel était le but de Jean Féron: "Je suis venu en ce pays de colonisation pour y créer un domaine et pour y vivre comme mon maître et avec autant d'indépendance et de liberté qu'il est possible d'acquérir sur notre planète, où les quatre-vingtièmes des hommes qui l'habitent ne sont qu'esclaves ou forçats". Aussi, disait-il à sa femme: "Je n'ai pas de fortune, je suis plutôt pauvre. Ce pays de l'Ouest où je t'emmènerai est un pays de misères pour les pionniers. Mais comme moi tu y trouveras l'espace, l'air libre et le bonheur que je veux te procurer pourvu que tu veuilles bien m'y aider un peu".¹ Nous voyons que Jean Féron n'est pas venu dans l'Ouest pour des raisons économiques malgré le fait qu'au Québec la situation était très précaire comme Paul Genuist nous le dit:

Les historiens affirment que relativement peu de Québécois s'en sont allés dans l'Ouest à la grande ère de colonisation de ces terres. Devant quitter une campagne québécoise surpeuplée et qui ne les nourrissait plus, ils préféraient une des trois autres solutions possibles: aller grossir le prolétariat non qualifié des usines dans les villes, s'expatrier en Nouvelle-Angleterre, plus proche que l'Ouest, et d'où ils comptaient toujours revenir, ou bien partir défricher de nouveaux espaces vierges mais à l'intérieur du Québec.²

Ce que Jean Féron est venu chercher dans l'Ouest est plus un idéal que la fortune pure et simple. Il est venu affirmer son individualisme et se débarrasser de ces chaînes d'esclavage qu'est la vie urbaine, et aussi des exigences qu'impose le fait de travailler pour quelqu'un d'autre, c'est-à-dire avoir à subir les caprices d'un patron. "Le pain noir de la liberté vaut mieux que le pain blanc de l'esclavage" nous a dit Monsieur Déry, héros de Jules Lamy dans son livre *Les conquérants du sol*. Mais comme nous dit Paul Genuist à ce propos: "Le salaire de l'indépendance se paie lourdement et la

terre promise reste difficilement accessible à ceux qui ont mis leur foi en elle et qui se retrouvent écrasés de travail et de misère".³ C'est cette dure et amère réalité qui amène Jean Féron à chercher un autre moyen pour subsister et faire vivre sa famille. Soudain, sa formation littéraire et classique devint un atout inespéré. Il se mit à écrire et quoique modique, ce que lui rapportaient ses écrits lui suffisait à vivre modestement.

La Métisse.

En 1911, Jean Féron prit possession de sa propriété, son "homestead" à Zenon Park en Saskatchewan. Huit ans plus tard, en 1919, il épousa Marie-Laure Houdon car il avait pris la décision de rester dans ce coin du pays de façon permanente. Le titre de la propriété lui fut conféré en février 1920. Or étant donné qu'il était peu doué en ce qui concerne l'agriculture et dépourvu des qualités que doit posséder tout fermier digne de ce nom, il prit la résolution de se lancer dans une carrière littéraire et en 1922 parut son premier ouvrage, *La Métisse*, publié aux Editions Edouard Garand.

Le thème principal est la vie rurale dans l'Ouest canadien, dans la région des prairies et plus précisément dans la province du Manitoba. Le livre nous donne également un aperçu du sort des Métis au début de notre siècle mais je pense que Féron met surtout en opposition la foi catholique et l'athéisme et, ce faisant, il montre un peu de xénophobie.

Les personnages et l'action.

L'action se passe dans une petite ferme manitobaine et le village le plus proche est Bremner. Les personnages sont peu nombreux mais l'auteur leur a donné des qualités ou des défauts extrêmes car c'est cela qui rend les conflits et les intrigues plus intenses et beaucoup plus intéressants. L'auteur est toujours présent dans son oeuvre. La peinture des personnages frappe par sa subjectivité et son parti-pris. Le fermier Malcolm MacSon et sa servante Héraldine Lecours sont les deux principaux personnages de ce roman et Féron les a peints comme le diable et le Bon Dieu, deux extrêmes. Dès la deuxième ligne du livre on a un aperçu de ce personnage principal de l'intrigue, "le fermier, sorte de colosse à face rude et brutale...".⁴ Féron lui donne non seulement une "face rude" mais aussi des caractéristiques presque bestiales, car à la deuxième page il nous dit: 'Le fermier — Malcolm MacSon — grogne quelques paroles in-

cohérentes,...". Le choix délibéré du vocabulaire, des mots tels que "sorte de colosse", "face rude et brutale" et "grogne" incite à un certain dégoût chez le lecteur pour ce personnage antipathique. Plus loin, il continue à dénigrer cet Ecossais détestable qui est surtout anti-français et n'a pas de religion; cet homme dégage tant d'antipathie et de haine même que sa présence semble avoir un effet paralysant sur tout ce qui l'entoure et crée presque une atmosphère macabre:

La figure froide, morose et antipathique du fermier semblait refroidir, non seulement les tempéraments les plus chauds mais aussi les aliments. On eût juré que la présence de cet homme figeait êtres et choses. A son apparition, le sourire ébauché s'éclipsait, l'oeillade jetée s'arrêtait à mi-chemin, la parole commencée s'éteignait... tout devenait d'une immobilité de statue, tout se taisait comme une tombe lugubre. (p. 14)

Féron continue à nous parler de ce Goliath hideux mais qui toutefois sera battu et humilié à deux reprises par le "petit Français catholique". Il le décrit de façon très puissante et avec un vocabulaire minutieusement choisi:

A ce moment de notre récit, Malcolm MacSon approchait la cinquantaine. Avec ses six pieds de haut, son encolure de boeuf, sa force herculéenne dont il aimait à se glorifier et à faire montre, l'Ecossais se révélait un colosse redoutable. Aussi craignait-on de lui marcher sur les pieds. On connaissait son caractère bouillant, sa colère prompte, ses coups formidables, et on le respectait. Sa tête à elle seule, suffisait pour inspirer la peur. Un crâne planté de cheveux roux, courts, rudes; le front bas, toujours plissé: des petits yeux bleus, sournois, méchants, à demi cachés sous des sourcils broussailleux; des joues couleur de brique, très gonflées; un nez long, gros, rouge, de fortes moustaches rousses aux pointes très longues et très tombantes sur une bouche aux lèvres épaisses. Face dure, toujours fermée, rarement réjouie par un sourire de bonhomie. Il ne souriait ou riait que dans la plus forte colère: cette colère alors devenait dangereuse. Opposé-ment aux Russes aux colères blanches, MacSon avait des colères rouges... des colères rieuses. (p. 21)

Malcolm MacSon était la progéniture d'un être aussi inhumain et répugnant qu'allait être son fils, et Jean Féron nous le peint comme ceci:

Notre montagnard écossais était arrivé au moment où l'on faisait l' enrôlement de volontaires pour aller mettre des balles sous la peau des Métis. Sans métier, sans travail, sans argent pour acquérir une ferme, cet Ecossais, du nom de MacSon, s' enrôla dans l' armée du général Middleton. Au contact de camarades et de compatriotes envieux, fanatiques, plus sauvages que les Sauvages d' Amérique, ce MacSon se nourrit d' une haine féroce, et ce fut, avec une joie immonde qu' il tua, égorgea, se vautra dans le sang de victimes sans défense. Il acquit même une certaine renommée dans cette armée d' assassins: on l' avait surnommé, ce dont il se glorifiait, le Bourreau MacSon ou MacSon l' égorgeur! La rébellion étouffée, MacSon réussit, à cause de ses services, à se faire céder une ferme dont le propriétaire métis fut chassé comme un chien. (p. 19)

Même la fille de Malcolm MacSon, Esther, que le fermier aimait beaucoup avait peur de parler à son père et l' auteur continue sa description comme ceci:

Cette femme, que nous venons d' entrevoir, se détache en une silhouette singulière. Sa vue frappe de suite l' étranger; il la regarde attentivement comme avec une sorte de crainte mystérieuse. Cette physionomie imprévue semble l' étonner d' abord, le fasciner ensuite. Car cette femme ne ressemble à aucune autre femme par l' expression de sa figure. Elle apparaît comme une créature étrange et étrangère à ce monde. Elle repousse et attire tout à la fois. Il s' en dégage comme un fluide inconnu, mystérieux, qui inquiète. Ce n' est pas un monstre de laideur, ce n' est pas une beauté éclatante. Ses yeux très noirs attachent, mais leur éclat, allié à l' expression vague, sinon froide, de ses traits, écarte. Ni méchanceté, ni hauteur, ni mépris; mais un quelque chose d' incertain qui semble dire: "Ne m' approchez pas!". (p. 11)

Cette femme qui possédait "un accent de maternelle tendresse",

avait toutes les qualités d'une mère née, pour prendre soin des enfants qui sont surtout catholiques et français ou du moins en partie. Malgré le fait qu'elle soit maltraitée par ce bourreau de MacSon, Héraldine armée d'une patience surhumaine et d'une bonté sans borne supporte ses malheurs avec stoïcisme et, dans le dénouement, nous verrons que sa patience porte des fruits.

Pour Héraldine les petits, France et Joubert, sont la prunelle de ses yeux. Elle les adore, les vénèrent presque. N'est-ce pas vrai qu'à la fin du livre elle laisse à ces petits le soin de décider de son avenir? Sans famille, Héraldine est comme une épave qui s'agrippe aux enfants et n'est pas prête à lâcher prise. Ces enfants sont d'ailleurs aussi angéliques et adorables aux yeux de l'auteur car il passe beaucoup de temps à décrire leurs jeux, leurs conversations innocentes et leurs comportements dans diverses situations. Voici comment il nous les présente:

Au sein du bosquet qui enveloppe la blanche maisonnette, parmi des gazouillis et des roulades tombant du feuillage, on peut percevoir des voix menues et fraîches d'enfants, des petits rires cristallins qui s'égrènent ingénument, se mêlent avec une harmonie touchante à la fraîcheur du matin, au soleil, au ciel bleu. (p. 7)

Et il continue,

Un petit homme tout joufflu, tout rose, cheveux très blonds éparpillés au vent en boucles d'or darde sous le feuillage sombre, parmi les arbres au travers des herbes, des yeux clairs, scrutateurs, dont les naissants sourcils essayent un premier froncement pour découvrir la cachette d'où part la voix qui appelle: "Joubert!" (p. 7)

De la petite fille, France, l'auteur dit ceci:

une fillette de quatre ans, ravissante de fraîcheur et de grâce enfantine, jolie brunette rieuse qui secoue, avec un air mutin, sa petite tête et les boudins soyeux de ses cheveux châains, apparaît tout à coup et crie avec un rire heureux. (p. 7)

Cependant vers la fin du roman, ce même petit ange, Joubert, démontre un courage et une témérité incroyables, ce qui en vérité

sauve Héraldine des bras du redoutable MacSon qui était ivre. C'est une scène où le suspense abonde. Si Joubert ne s'était pas présenté au moment propice et n'avait pas ordonné à "l'Ecossois", comme il appelait son père, de laisser partir Héraldine, elle serait devenue la proie de MacSon. Ce dernier appelant son fils "vaurien" et "petit démon d'enfer" allait lui fendre le crâne avec des bouteilles qu'il avait sous la main en prononçant ces mots, "Ah! petit bandit, tes yeux ne verront plus jamais ce qu'ils ont vu! Tes lèvres ne répéteront jamais ce qu'elles ont balbutié" (p. 7). Grâce à sa rapidité et presque par miracle Héraldine sauva son "petit" de cette mort certaine.

A l'antipode de la brute, ignorante, lâche, anglophone, de "cet hercule brutal, de ce païen... MacSon", il y avait François Lorrain. Il était "Français" d'origine et catholique et "cultivait à deux milles au nord de l'Ecossois, une ferme de 160 acres" (p. 32). François qui "dépassait un peu la quarantaine", vivait seul avec sa mère. François Lorrain nous dit l'auteur est un homme très intelligent et "savait fort bien l'ignorance épaisse de son voisin, il connaissait d'ores et déjà son fanatisme et l'injure du fermier écossais n'avait pu faire naître chez Lorrain autre chose qu'un sourire de dédain" (p. 33). Ce "petit", français et très catholique, semblait posséder presque toutes les bonnes qualités. Cependant sa grande tolérance pour MacSon n'était pas sans raison, car il y avait Esther MacSon. François faisait tout son possible pour plaire à Esther qui avait moins de la moitié de son âge. "François Lorrain sans se déclarer ouvertement, faisait une cour assidue à la fille de l'Ecossois", nous dit l'auteur. Quoiqu'elle ne parlât pas le français correctement elle comprenait très bien cette langue et François avait toujours quelques anecdotes plaisantes à lui raconter.

François, ce "petit" Français comme MacSon l'appelait, était en réalité un surhomme, car, malgré sa petite taille, il a battu à deux reprises MacSon ce colosse redoutable qui avait une taille de six pieds, une encolure de boeuf et une force herculéenne pour citer Jean Féron. C'était parce que MacSon brutalisait Héraldine, "une femme... et cette femme est française et cette femme est catholique", nous dit l'auteur. Non seulement était-il chevaleresque, il sait aussi se défendre quand il est provoqué en public et il le prouve à MacSon avant que ce dernier lui tire dessus avec son revolver.

Malgré le fait qu'il tue Hansen, le Suédois, employé de MacSon, quoique accidentellement, il en sort indemne. Après la mort de MacSon l'auteur nous dit que: "Héraldine eut pour son bourreau une pensée de pitié et de pardon. Quant à François Lorrain, il parut content car c'était un ennemi redoutable qui disparaissait de son

horizon'' (p. 206). Et quelque temps après il vint demander à Héraldine de devenir sa femme.

Après les portraits on voit que l'auteur est aussi bon quand il lui faut décrire. Jean Féron est un auteur qui a une habileté peu ordinaire pour l'observation, ce qui lui donne une précision surprenante dans ses descriptions. Il se sert de mots simples et d'un vocabulaire peu recherché. Ses expressions et métaphores sont d'une simplicité exquise mais elles sont très expressives, ce qui s'accorde bien dans la description des paysages champêtres. Ses descriptions de menus détails rendent très pittoresques des paysages sans grands attraits comme de simples scènes de la vie rustique. Il peint une vue panoramique en allant de l'ensemble aux détails et le choix de ces détails fait appel à nos sens de la vue et de l'ouïe. Comme exemple j'aimerais citer la scène du tout début du livre:

Par flots vermeil le soleil levant déverse sa lumière matinale et gaie sur la belle province du Manitoba, l'aînée de l'Ouest Canadien. Sous les ondées lumineuses et tièdes la population animale de la ferme se réveille doucement, flaire largement à l'air embaumé de ce matin de juin, hume la brise fraîche, envahit, par groupes et peu à peu, toutes les parties de la cour. A pas lents et lourds des bestiaux s'approchent d'un abreuvoir, et comme un cuivre bien frotté, leur poil roux reluit sous la rayure de pourpre obliquant de l'horizon de l'est. D'autres, moins assoiffés, rasent l'herbe nouvelle qui pousse ça et là par touffes d'un vert tendre. Mais après ces lampées que la langue attire sous les dents gloutonnes, ces bêtes, à leur tour iront humecter leur museau avant de partir pour le pré.

Quel ravissant tableau dans ce décor de verdure fraîche et de lumière joyeuse! Un coq, dressant soudain sa crête rouge, en clame le charme irrésistible d'un cocorico enroué fièrement lancé vers les firmaments clairs. (p. 6)

La Métisse est un ouvrage où Féron montre constamment sa présence. Il n'a pas pu se détacher de sa création comme nous le montre Pierre-Yves Mocquais:

Dans *La Métisse*, l'intervention du narrateur à l'intérieur même de son discours est constante. La distance entre

le narrateur et son énoncé est en fait minime, le travail d'énonciation opéré par le narrateur en appelant sans cesse à l'intention du narrataire qui se voit forcé à prendre parti sans qu'il ait en fait le choix d'en arriver à jugement propre. Les exemples suivant de modalisateurs formalisés montrent clairement la prise de position du narrateur:

Malheureusement à l'heure où Esther et Héraldine se comprenaient si bien [...], un événement vint déranger les plans conçus et détruire toutes les espérances. (p. 55)

Rallumer sa lanterne!... *Hélas!* Elle s'aperçut qu'elle n'avait plus d'allumettes. Et c'est le coeur gros d'inquiétude qu'elle se remit en marche. (p. 146)

Sans aucune doute l'homme était un malfaiteur... un ennemi... (p. 157).⁵

Pour conclure je dois dire que malgré le fait que Féron ait donné à ses personnages des caractéristiques qui peuvent nous sembler peu réalistes, car très souvent on ressent quelque exagération, on doit avouer que *La Métisse* est un livre intéressant à lire. Malcolm Mac-Son fait preuve d'un cynisme extrême envers presque tout. Son athéisme a dû faire horreur aux lecteurs catholiques de l'époque de même que sa violence répugne aux lecteurs de tout temps. Cependant le zèle exagéré d'Héraldine et sa soumission servile sans vouloir faire un effort pour s'échapper, exaspèrent un peu le lecteur. On voit que l'auteur qui déplore "la haine des Orangistes écossais contre ces colons catholiques de descendance française" fait preuve lui-même de beaucoup d'intolérance car il condamne tout ce qui n'est pas catholique et français. Je me demande s'il ne rangerait pas les Métis qui n'avaient pas du sang français et n'étaient pas catholiques dans le camp de ses adversaires. On finit par questionner sa sincérité quand il défend les Métis. Féron n'est certes pas un romancier d'analyse mais ce qui rend son ouvrage palpitant c'est le grand nombre d'intrigues qui s'y trouvent — il passe d'une intrigue à l'autre et nous tient en haleine jusqu'à la toute dernière page du livre car nous voulons connaître la décision d'Héraldine.

Notes

1. Jean Féron et Jules Lamy, *Dans la terre promise*, éd. par Paul Genuist (Saint-Boniface: Editions des plaines, 1986), p. 5-6.
2. *Ibid.*, p. xi-xii.
3. *Ibid.*, p. xvi.
4. Jean Féron, *La Métisse* (Saint-Boniface: Editions des plaines, 1983), p. 5.
5. Pierre-Yves Mocquais, “*La Métisse* de Jean Féron: dit, non-dit et récupération idéologique”, *Les actes du 7e colloque du Centre d’études franco-canadiennes de l’Ouest* (Edmonton, 1989), p. 63.

Le farouest, pays incertain

par Jacques Julien

Université de la Saskatchewan

Influencé par la thématique de ce colloque (A la mesure du pays), je lisais dans le titre du conte de Jacques Ferron: *La vache morte du canyon*, une référence à ces grands espaces dont on devait parler. Le canyon fournissait une location géographique occidentale qu'on pouvait intégrer à la série inaugurée par les mots plaines, prairies, montagnes. Dans ces contrées rurales ruminait placidement une vache, parente civilisée des anciens bisons, soeur, épouse ou mère du taureau par lequel se définit le ranch, le rodéo, le stampede et finalement le barbeque estival. Je me croyais donc en terre connue et la géographie explicite du texte devait confirmer ces premières impressions.

Heureusement, grand auteur inventif, Jacques Ferron m'a fait découvrir bien plus que ce que je ne mettais *a priori* dans son conte. La thématique cachée sous cette titrologie facile s'est révélée être à la fois plus complexe, plus originale et plus ferme que je ne l'avais cru. Et puis, comme écrivain de métier, Ferron avait inscrit le sens de son contenu dans la surface même de son récit, nous invitant à reprendre le travail purifiant d'une lecture soumise aux impératifs du texte.

L'édition de 1985 (1968)¹ dite "intégrale", reprend les trois groupes de contes d'abord publiés séparément: *Contes du pays incertain*, 1962, *Contes anglais*, 1964 et *Contes inédits*. Au sujet de notre texte, Jean-Pierre Boucher remarque: "La "Vache du canyon" termine les *Contes du pays incertain* sur un crescendo: le plus long, le plus dur, il reprend tous les contes qui ont précédé ... les résu-mant tous".²

D'après Jean Marcel Paquette,³ le premier et encore le seul lecteur transcendantal de Ferron, on peut reconnaître dans ce recueil quatre catégories de contes: les contes personnels où parle un narrateur qui est médecin tout comme l'auteur; des contes folkloriques où se font les transformations de canevas traditionnels; des contes animaliers et des contes politiques dont le thème central est le pays "incertain". Ce sont: "la vache morte du canyon", "le déluge", "Cadieu", "les provinces", "les cargos noirs de la guerre", "retour au Kentucky". Notre vache brouterait dans les troisième et quatrième groupes, le vocabulaire technique du narrateur rappelant la première catégorie.

Ferron connaît bien la littérature orale et il en intègre des indices à son travail d'écriture. Que ce soit dans les façons de parler des personnages, dans les us et coutumes des petites gens de la campagne, dans la faune et la flore des contrées où il situe ses actions. Cependant, bien qu'il fasse parler ses personnages dans une langue populaire, paysanne ou prolétaire, il ne faut pas trop se fier aux traits archaïques de la langue. C'est en effet toujours le Ferron littéraire qui tire les ficelles. Que sa pratique en Gaspésie ou bien en banlieue l'ait maintenu en contact avec une certaine langue vernaculaire: pas de doute. Cependant il y aurait un contresens énorme à confondre le médecin bourgeois avec un ethnologue à la Marius Barbeau.

Au-delà de ces détails dialectaux, les contes de Ferron partagent avec la tradition orale certains grands éléments formels dont l'auteur ne s'éloigne pas. Il nous faut donc rappeler un instant, sinon toute une morphologie du conte, à tout le moins les traits qui passeront de la tradition orale à la tradition écrite.

Les contes oraux représentent une interprétation magique du monde. D'après Wieland, que cite Jolles dans les *Formes brèves*,⁴ le conte doit tenir deux penchants contraires de la nature humaine: le penchant au merveilleux et l'amour du vrai et du naturel. Le conte voudrait anéantir, ne serait-ce que temporairement, l'univers de la réalité qui est ressenti comme immoral. On verra que cette immoralité, pour Ferron, a sa racine dans la culture paysanne québécoise, plus précisément dans la petite bourgeoisie villageoise regroupée autour de la cellule paroissiale et contrôlée par elle.

Chez Ferron, le conte adopte donc une allure populaire et se plie à certaines lois du genre, en particulier la vitesse magique du récit, le caractère typique et universel du temps et de l'espace, le point de vue favorable envers le héros. Ces intentions du conte oral qu'il épouse, Ferron les traite toutefois en lettré, et son modèle serait sans doute, bien loin des arpentés de neige qu'on lui fait grief d'avoir dédaignés, Voltaire, avec qui Ferron partage la clarté du style et

l'ironie du regard. Stimulé par un tel patronage, l'écrivain, par la greffe de techniques proprement écrites, pousse à leur plein rendement les procédés qui sont en germe dans le conte oral.

Notre conte, résumé de façon anonyme, peut se lire comme un récit d'initiation, l'initiation d'un cadet chassé de sa famille dont toutes les fonctions disponibles sont occupées. Plus précisément, il est chassé de la terre paternelle par l'étroitesse d'esprit de son père manipulé par l'autorité du curé. Un changement de nom signale le passage accompli d'un état à un autre. Ce nouveau départ qu'on lui propose n'est en fait que la reconstitution ailleurs d'un état antérieur, comme on suppose qu'il en avait été lors de la colonisation première venue de France. Le mot d'ordre du départ proclamé par le curé impose une stabilité, une permanence absolue. De sorte que la nouveauté du récit intercalé des aventures extraordinaires de ce jeune homme sera niée à la fin par le retour à la situation initiale. Ce qui aurait pu être original, nouveau se révèle être statique et ancien. Puisqu'il est impossible de recréer exactement les conditions initiales, le nouvel établissement ne sera qu'un faux, un vide, une parodie. Si une maison aux charpentes ancestrales existe bien dans le vaste des prairies, par la fenêtre du grenier meugle une vache qui n'est que l'ombre d'elle-même. Et encore, elle meugle vers un impossible ailleurs qu'elle ne connaît pas. Elle est ainsi doublement étrangère dans son propre pays.

Des actants vont actualiser pour nous ce parcours encore schématique. Ce sont des mâles, qui sont des pères, spirituels ou charnels: un curé, deux géniteurs, l'un blanc et l'autre rouge, et un suppléant, l'oncle maternel. A ce groupe viril répondent des femelles, l'une fille, épouse, mère puis morte en couches, l'autre également en devenir, d'abord génisse, vache, puis désincarnée, désossée de son squelette. Enfin, une dernière est née de la première, brièvement fillette aussitôt devenue courtisane. Autour de ceux-ci qui forment le cercle initial où la race se reproduit tournent des marginaux des deux sexes. Entre autre une étrangère qui a beaucoup voyagé et dont les mœurs dérogent au traintrain de la paroisse. Ces actants anonymes prennent des traits d'acteurs par lesquels Ferron introduit déjà des colorations sociales que condensent les noms et les prénoms de personnages: ce sont le curé de Saint-Justin de Maskinongé et l'historien Ramulot, Esdras Laterrière et son fils François, le Tchiffe et sa fille Eglantine, l'oncle tavernier Désilets et sa compagne irlandaise Biouti Rose, enfin la petite Chaouac et la vache, restée anonyme.

Le protagoniste de l'histoire est donc le fils cadet, et c'est lui qu'il

faut interroger davantage. Il s'appelle François. C'est un prénom que Ferron affectionne. Il lui accorde autant de signification qu'on en reconnaît au Jean-Baptiste de Félix Leclerc. Tous les deux ont en commun cette incarnation d'une collectivité, mais leur destin diffère. Le Jean-Baptiste, bon géant balourd, a dormi trop souvent, trop souvent s'est perdu en jongleries et en billevesées sur les rives du Saint-Laurent. Cependant, il a toujours su qui il était. Ses proportions hors de l'ordinaire le lui rappelaient opportunément. Le problème de François, c'est son ambivalence. Dans les contes de Ferron, on le voit vivre par procuration, à même la vie des autres. Sur-tout, et pire, caméléon ou girouette, on le voit changer selon la situation qui l'entoure. Et François si ordinaire devient un quelconque Frank.

Il y a de la sympathie, chez Ferron, pour ce François-Frank. Bien qu'il le peigne sans merci, médicalement, dans toutes ses errances et dans toutes ses vaseuses bassesses, Ferron n'en désespère pas. Il sait qu'un choc peut le secouer de sa torpeur, que ce soit coup de poing à la figure ou sonnerie de téléphone au milieu des abandons de la nuit. Cette compassion qu'il laisse couler sur son héros peu héroïque, Ferron la retourne contre les institutions qui provoquent, entretiennent et bénissent la faiblesse et la somnolence des Jean-Baptiste et des François.

Par des techniques propres qui servent son intention d'une déflagration de l'ordinaire par le merveilleux, le conte offre à Ferron la possibilité d'enfermer le réel dans un cercle d'où il ne pourra pas s'échapper. Une fois contrôlé, ramené à des dimensions que les règles du récit délimitent, ce réel pourra subir tous les traitements dont on voudra l'affliger. Dans la brièveté de cet article, nous relèverons deux aspects dominants de ce resserrement de la réalité dans le temps et dans l'espace... Lors de la profération du conte, ce qui frappe le plus les auditeurs, ce sont en effet les manipulations du temps. L'oreille nous résonne toujours de l'unicité de "il était une fois" ou "en ce temps-là" jusqu'à l'indéterminable et l'interminable des "mille et une nuits" et de la formule conclusive "they lived happily forever after".

L'écriture de Ferron se conforme tout à fait à ce refoulement du temps. Le lecteur en est saisi dès la présentation de François: "François Laterrière, le cinquième fils d'Esdras Laterrière du rang Trompe-Souris, à St-Justin de Maskinongé, était de bonne race; quand il eut seize ans, il en paraissait vingt" (p. 79). Et une fois la décision prise de chercher une nouvelle terre, cette formule compresse à la fois temps et espace: "le lendemain il part pour le Farouest.

Deux ans plus tard il parvenait à Régina" (p. 81). Enfin, après l'épisode loufoque de la visite de son curé qu'un académicien accompagne, cette conclusion: "Telle fut la rencontre à Calgary de François Laterrière et de son curé. Ils se revirent à St-Justin vingt-cinq ans plus tard" (p. 102).

Jacques Ferron exploite donc dans ce conte toutes les variantes du temps que lui offrent les techniques narratives: omissions elliptiques, condensations d'épisodes, avancées dans le temps et retours en arrière. Sans oublier le subit, le non annoncé, l'imprévisible à la frontière du magique: "sur les entrefaites, le Tchiffe sort des branches" (p. 88). Toutes ces techniques confèrent au récit une vitesse, un instantané, une flexibilité. Ces facteurs d'une chronologie fébrile seront au service d'une intention satirique explicitée dans le texte par les commentaires ironiques du narrateur.

Si nous reprenons notre canevas traditionnel de l'ouverture du conte, l'indication du temps précède à peine celle du lieu: "il était une fois dans une contrée lointaine". L'action se situe toute entière dans deux localités: la paroisse québécoise, appelée Trompe-Souris, et un espace qu'un canyon enserme dans le Farouest. Le "Farouest", écrit en un seul mot, condense efficacement le déplacement géographique occidental et la lontanité que requiert la dynamique du conte. Omettons les lieux subalternes comme la taverne, "seul lieu en Amérique où un Canadien peut parler son français" (p. 99) et la touristeroume où des hommes qui n'ont pas une belle gueule, leur soif apaisée, avantagent des fillettes abandonnées par le sort.

Voyons plutôt le lieu-dit "Trompe-Souris", paroisse du comté de Maskinongé, terre natale et référentielle de l'auteur. Ce trompe souris, on peut le lire de deux façons. Le sens le plus obvi est que ce village est le lieu où l'on trompe les souris. Ce "on" se précise par le voisinage d'un Raminagrobis de curé. D'autre part, ce trompe souris, n'est-ce pas aussi le lieu où des souris se prennent pour leur ombre, se trompent sur elles-mêmes et se croient plus grandes, plus fortes parce que leurs reflets sont massifs, éléphantiques, porteurs de trompes? Toute cette équipée dans le Farouest reposerait donc sur une tromperie initiale, l'affaire s'enracinant dans ce Trompe-Souris, là où les souris accouchent de montages?

Cette localisation québécoise déjà très affirmée est accentuée et étendue par le patronyme du personnage principal: François Laterrière. Il s'agit de ceux qui vivent sur la terre, mais aussi dans la terre, dans ce terrier et non ce terroir que constitue la paroisse canadienne-française. Au cours d'une transformation passagère, ce terré dans son trou, deviendra chez les Anglais, assassin de taureaux et sera

re-nommé: la terreur.

Quant à l'ouest, j'ai mentionné que le synthétique Farouest condense le lieu et la distance. Ferron comble ces grands espaces de créatures et d'accidents de terrain folkoriques: les sauterelles, les bisons et taureaux, les montagnes, le canyon. Le lecteur ne tarde pas à se rendre compte qu'on a parcouru en un clin d'oeil tout ce chemin sans jamais être sorti de son trou de souris. François d'ailleurs trouve une ressemblance entre le ranch et la terre paternelle québécoise. Seulement, celui-ci est plus libre de clôture que celle-là. Ressemblance réelle? colonisation efficace de l'ouest par les vieux pays? Incapacité de voir autre chose que ce qu'on a toujours vu? L'intention du conte n'est pas documentaire ni informative. Ce procédé formel est à la fois une indication du vide et la création d'un espace de résonnance où le sens pourra éclater.

Ces options spatio-temporelles fondamentales du récit trouve leur réalisation jusque dans les traits de la langue. Pour saisir l'action et par conformité avec la tradition paysanne, les personnages de Ferron s'expriment volontiers de façon sentencieuse. Le texte abonde de proverbes authentiques ou fabriqués. Le coeur de cette expression sentencieuse, c'est l'infinitif. On le trouve comme composante des proverbes, sur les modèles de "à beau mentir", "rien ne sert de partir", "mourir, c'est partir", etc. Plus globalement, enfin, l'infinitif s'échappe de la sentence et envahit la narration. Ferron, et c'est un autre indice de son affection pour le classicisme français, voiture volontiers les commodités de la narration par l'infinitif: "Le curé de s'étonner, l'habitant de s'expliquer" (p. 80), "Timire d'enlever son tablier et de sortir, mais François de nier qu'il soit l'envoyé de Dieu" (p. 82), "Biouti Rose et Timire achevaient, qui de calculer les recettes de la journée, qui de torcher les tables" (p. 93).

Ces tournures stylistiques désuètes sont conformes à l'intention de la narration. De plus, elles farcissent le récit d'une ironie savoureuse, délicate et piquante. Ferron ne se prive pas d'allusions complices à la culture classique. Ainsi Shakespeare, au pied du canyon: "il ne faut jurer de rien lorsqu'on a une génisse sous ses soins" (p. 87), Malherbe: "il savait que sur le principal tout a été dit depuis longtemps" (p. 99) et La Fontaine, grâce à la présence de qui le conte déborde sur la fable: "Je cède, dit-il, mais je ne me rends pas" (p. 86). Molière est un autre classique dont on relève la présence à travers de petites scènes théâtrales, en particulier celles où l'aubergiste et Eglantine servent d'entremetteurs entre des protagonistes fâchés.

- Que dit-il? demanda le Tchiffe.

Le tavernier de lui expliquer les exigences de son neveu.

- Peuh, fit le Tchiffe.
- Que dit-il? demanda François.
- Il ne s'est guère expliqué, répondit le tavernier, mais je crois qu'il méprise les vaches.

Le gars du Trompe-Souris, piqué au vif, regardait son beau-père avec indignation. Celui-ci reprit:

- Vaches, peuh! Buffalos dans le canyon.
- Que dit-il?
- Au lieu d'une vache, il t'offre un troupeau de buffalos.

Le jeune homme refuse: jamais on n'a vu de buffalos sur la terre d'un habitant; c'est d'une vache qu'il a besoin. Le Tchiffe lève les bras au ciel: une vache ne saurait grimper jusqu'au canyon.

- Il a raison, assure le tavernier. (p. 85-86)

Cette concentration qui s'étale à partir de l'infinitif, par la phrase sentencieuse gagne jusqu'à la globalité du récit. La narration de Ferron offre des périodes où l'histoire, déjà racontée au long dans un épisode antérieur est reprise sous forme d'un résumé succinct. Par exemple, c'est François qui se dit que "le commandement de Dieu, d'ailleurs, qui ordonne d'obliger père et mère, ne mentionne pas les autres parents, encore moins l'oncle qui est tavernier dans le Farouest et dont on ignore l'existence jusqu'au jour, où le gosier sec, on entre dans sa taverne pour se l'humecter" (p. 84). Cette condensation est reprise un peu plus loin avec un grain encore plus serré: "et que sont ces mois pour un jeune homme résolu, qui a usé quinze paires de souliers de beu, traversé quatre provinces et qui est parvenu à bonne fin chez son oncle Siméon Désilets?" (p. 86). A la fin, François ramasse tout le récit antérieur quand il résume au curé toute sa vie dans l'ouest et qu'il conclut: "voilà, Monsieur le curé, le récit que vous auriez entendu à Calgary si d'aventure nous nous étions reconnus" (p. 103).

A cette réalité prisonnière dans les limites très strictes du conte et sur laquelle le narrateur s'est donné un contrôle absolu Ferron applique le choc contrastant de l'ironie. Le factuel est ainsi perverti par l'irruption d'un mental qui le conteste, et c'est l'insertion de l'essai dans le conte. Une recommandation initiale faite par le curé va servir de refrain à tout le récit. Sa reprise systématique est insensibile au contexte et le transforme bientôt en une ritournelle qui le rend risible par sa non-pertinence.

- Alors, mon gars, puisque tu n'es plus un enfant, as-tu pensé à ce que tu feras dans la vie?

- Oui, son père: un habitant comme vous.

Drôle d'idée chez un cadet! Le bonhomme se promet d'y

réfléchir. Un an après, il demanda à son fils:

- Hé, François, qui t'a mis cette idée dans la tête?

- Quelle idée?

- Estaffaire l'idée d'être habitant.

- Monsieur le curé, son père.

- Pourquoi donc qu'il t'a conseillé de te faire habitant?

- Parce que vous l'êtes, parce que votre père l'était, parce qu'il ne faut pas laisser se perdre l'héritage des ancêtres. (p. 79)

François va donc complètement introjeter ce mot d'ordre de son pasteur, et il le récitera machinalement quand on l'interroge:

- Et tu veux te faire habitant dans le Farouest?

- Oui, monsieur, habitant comme mon père, habitant comme mon grand-père, habitant comme tous les Laterrière, afin que ne se perde pas l'héritage des ancêtres.

- Oui, mon oncle, (...). Je ne pourrai devenir habitant comme mon père, mon grand-père, comme tous les Laterrière et sauvegarder l'héritage des ancêtres si je n'ai pas au moins une vache dans mon canyon. (p. 82)

Et quand il revient rendre compte de son équipée dans l'ouest, il le fait comme devant être jugé d'après l'ordre initial. Après toutes ces aventures, François n'a pas la conscience tranquille et il redoute la rencontre avec son ancien curé.

Cependant je dois vous avouer que je n'ai pas accompli la mission que vous m'aviez confiée.

- Quelle mission? Je ne m'en souviens pas.

- La mission d'être dans le Farouest un habitant comme mon père, mon grand-père, comme tous les Laterrière du comte de Maskinongé.

- Oublie ça, François, oublie ça! Tu as gardé ta foi, tu as gardé ta langue et tu es riche. Que peut-on exiger de plus? (p. 104)

Le curé n'a cure de ces bagatelles morales. Ami du politicien et de l'académicien, du notable, il comprend les sentiers retors par lesquels on se hisse à une position. Lui-même, d'ailleurs... Mais il ne se laissera pas aller à ces confidences. Il interrompt François sur le chemin d'une confession. Puisqu'il est demeuré fidèle au mot d'ordre initial, tout le reste lui est pardonné. En fait, tout le reste ne compte pas, n'existe pas. Cependant, François, éternel trompé, ne donne pas dans la casuistique de son curé capable d'affirmer et de nier en même temps. Les valeurs auxquelles il a cru il les professe toujours, bien qu'elles causent sa perte. Il est riche en effet. Sa richesse scintille dans le noir de la limousine qui l'attend. Cette limousine le rattache au cercle des puissants: c'est une voiture de Premier Ministre, et le curé, noir lui aussi, l'apprécie en connaisseur.

Cependant, François sait bien qu'il doit cette splendeur à sa fille courtisane et à sa propre lâcheté. L'argent qui a servi à l'étalage de cette richesse, c'est celui du noir démon auprès de qui il avait roulé après la mort d'Eglantine.

La boucle est bouclée. Alors que le début du récit se vivait sous un mode frénétique, compressé, la fin s'en étale dans ce bref moment de réflexion. Le voile se déchire. François revoit en action la sainte alliance du patrimoine et de la religion, le père et le curé, tous les deux à l'oeuvre pour construire, alimenter puis défendre la paroisse québécoise. "Pour conserver les vieilles outres on a sacrifié le vin nouveau. Le sang de nos enfants coule dans la boue" écrivait en clair Ferron (1948) à la fin de la *Suite à Martine*.

François renonce alors à tout, argent et limousine noire, pour retourner dans sa maison pseudo-ancestrale. Là au moins, il se sent chez lui, "le moins en exil". Sa maison, parfaite réplique, est dérisoire, privée de son décor d'héritage des ancêtres. Ici, pas de femme vaillante, "les poings sur les hanches, dédaignant de s'attabler à son tour",⁵ qui célébrerait la beauté du monde telle qu'elle la comprenait. Pas de traulée d'enfants qui se répandraient dans le potager et dans la basse-cour. Rien de ces motifs du cliché agriculturiste ne vient orner la grisaille des planches nues râpées par le vent. Rien qu'un homme seul, sa jeunesse passée, ayant beaucoup vécu, intensément et vite, ayant connu un mirage d'amour et de gloire. Ayant compris aussi la hargne d'une supposée culture qui chasse ses enfants au désert, là où, comme l'écrit cruellement Victor-Lévy Beaulieu: "les squelettes des vaches, pour ne jamais pouvoir y vivre, sont condamnés à ne jamais y mourir non plus".⁶

A ses côtés en effet ne se tient plus que la dérision de la seule créature qu'il eut jamais aimé: son Eglantine/vache, celle qui devait servir à recréer dans le canyon l'héritage des ancêtres. Tous yeux sortis, l'intemporelle laitière interroge le canyon et la plaine. Par delà les sentiers des charrettes, au-dessus des méandres de la Rouge, frôlant les épinettes sombres des rives du Lac Supérieur, elle s'étire, s'étire le cou jusqu'aux plaines quadrillées, ratissées, civilisées de Maskinongé. Elle s'arrache les yeux et la voix pour susciter l'apparition d'une tromperie jamais vue.

Il y a du tragique, du démentiel, de l'héroïque dans cette vache à la structure absente qui passe toute dans son beuglement. Il y a de la souffrance à endurer son obstination dans le sable et dans le vent. Il y a de la cruauté à savoir qu'à Trompe-Souris personne n'a cure ni souvenance d'une impossible vache dans un inculte canyon. Il y a de l'émouvant dans cette affection sèche et brûlante de la vic-

time pour son bourreau.

Dans son livre *Les "Contes" de Jacques Ferron*, Jean-Pierre Boucher nous avertit de ce que "à cause de son allure anodine le conte est peut-être le genre le plus dangereux, le plus révolutionnaire" (p. 140). Cette menace appartient au genre même du conte. Ses prétentions à un enfermement du réel, à la création d'une réalité plus réelle que le réel, sa volonté d'introduire le magique et l'imprévisible dans la loi et l'ordre sont autant de propositions immanentes au genre qui le rendent menaçant pour l'ordre établi. Tirant partie de toutes ces ressources, Ferron en profite pour tenir un discours d'un autre ordre que la narration mimétique du roman et de la poésie. S'il épouse les mises en question qu'ont exprimé *La terre paternelle*, *Trente arpents*, *Marie-Calumet*, il leur fournit une force de frappe qui leur faisait défaut dans la conformité d'une écriture soumise aux canons de la narration.

Plus définitivement encore, la présence bouffonne de l'historien Ramulot/Rumilly nous le suggère, il pousse son brûlot du côté d'un récit apologétique. Ferron souligne d'un trait strident les faussetés messianiques dont une certaine histoire drape les épisodes de la colonisation québécoise de l'ouest. Aux longues et vastes sagas qui déroulent complaisamment les vagues d'émigrants poussées vers les Prairies par les houlettes de pasteurs onctueux il oppose la synthèse ramassée, polémique et véridique du conte. D'un côté entendons des voix de rhapsodes qui entonnent et psalmodient les louanges d'une mission civilisatrice de la triple alliance foi, famille et France dont les cohortes auraient remonté les pistes d'eau et de terre, leur sueur faisant surgir de l'aride des céréales, des troupeaux, des fils et des filles, des chapelles, des collèges et des couvents, tous marqués de la fleur de lys qu'une tiare couronne. Cette expansion, cette prolifération serait le fait d'une fécondité, d'une matrice généreuse au sang bleu que le verbe patriarcal féconderait.

Quant à lui, Ferron a posé au départ que la culture canadienne-française, même dans sa terre originale, était déjà morte. Elle ne gardait une certaine vitalité que par le factice du discours des autorités qui trompaient les souris. On ne pouvait pas s'attendre à ce qu'une culture morte devienne vivante lorsque transplantée.

Alors que François semble paisible à la fin, solitaire et résigné dans son canyon, c'est la vache qui beugle sans relâche vers un inaccessible Trompe-Souris. Le sablier du temps a été retourné. Comme l'avait lucidement entrevu François Laterrière, où qu'ils soient dans le monde, les Canadiens-français reconstruisent leur trompe-souris. On a seulement l'impression qu'au clocher unique de la paroisse ont

succédé des multitudes de clochetons, campaniles profanes et païens, institutionnels, corporatifs... Le foisonnement de ces structures sonores habite le paysage et leur agitation meuble l'espace alors même qu'elles sont désertées, sauf pour une créature immatérielle, une façon de vache, dont toute l'existence passe dans la voix. Et c'est tout ce qui brûle dans ce tableau que Chagall aurait peint, une créature amicale, nourricière, frustrée d'amour et stérile, dont la voix angoissée en appelle à des frères et à des soeurs innombrables, la multitude de ceux-là qu'une idéologie en ruines a trompés, soufflât-elle de l'est ou de l'ouest.

Notes

1. Jacques Ferron, *Contes*, édition intégrale (Montréal: l'Arbre-HMH, 1985).
2. Jean-Pierre Boucher, *Les "Contes" des Jacques Ferron* (Montréal: l'Aurore, 1974), p. 12.
3. *Jacques Ferron malgré lui* (Montréal: Editions du Jour, 1970).
4. (Paris: Seuil, 1972), p. 182.
5. Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, Chapitre IV.
6. Préface à l'édition intégrale de 1985.

Topographie d'une âme: l'espace et le sujet sans

la Lettre de Maud de Gilles Valais

par Catherine Bazin-Mesnager
Université de Régina

Dans la note de présentation que Gilles Valais envoya à son éditeur, ainsi est résumée la *Lettre de Maud*, seconde nouvelle du recueil *Les deux soeurs*:¹ "Sous forme épistolaire, ce récit est celui d'une jeune fille du Manitoba rural qui trouve l'émancipation de façon inattendue lorsque son père devient malade, puis cherche à pousser sa conquête en allant dans le pays natal de ce père, où elle trouve déception et échec". La lettre qui a plutôt l'allure d'une confession s'adresse à l'homme d'origine ukrainienne qu'elle sent aimer depuis sa première halte, qui lui rappelle ce père qu'elle est en train de perdre et qu'elle tente tout au long de sa fuite de retrouver. Cette quête qui est aussi conquête — Gilles Valais n'utilise pas ce terme innocemment — est ponctuée d'étapes où la maîtrise progressive d'un passé historique ou personnel semble passer nécessairement par celle d'un espace donné ou reconstruit. C'est cette corrélation inévitable entre le sujet et son entourage géographique qui nous préoccupera particulièrement dans ce texte; en effet par un jeu d'influences réciproques, l'espace prend ses formes et ses limites à partir de valeurs que lui attribue Maud, de même que Maud et les êtres qui l'arrêtent sont de véritables territoires que la conscience de la jeune femme traverse. Devenue géographe par l'entremise de son moi prospecteur, Maud se fait, par contrecoup et par le truchement de l'écriture, map-monde et se donne à lire comme une carte dont nous nous pro-

posons alors de décrypter le langage.

Que l'être de Maud se serve du modèle géographique pour s'exprimer, qu'elle hésite à se dire sans ambages, qu'elle privilégie le médium sur la chose à communiquer n'a pas de quoi nous étonner puisque rien en elle, nous le verrons au fil de l'oeuvre, ne se compose d'immédiateté. Au contraire, c'est en décalage que se situe d'emblée son expérience. Son départ déjà n'est pas le résultat d'un acte autonome, il parodie celui plus décisif du père que ce dernier dissimule tout autant que Maud, laissant faire les choses comme si de rien n'était. Ce faux-fuyant, que l'un et l'autre empruntent, se montrera à plusieurs reprises la voie préférée de Maud. Comme attirée par les chemins de traverse, elle se place, peu à peu volontairement à côté des centres. Sa première halte, "à cinq cents milles à l'ouest, à six cents milles au nord-ouest" de Winnipeg (p. 100), dans la ville de S., concrétise d'abord son refus de prendre part à ce qui est établi, décrété d'importance par les autres et répète ensuite la découverte de son adolescence, par delà la Main street, d'un autre Winnipeg où elle se sent à la fois "nulle part et chez [elle]" (p. 95) alors que pour tous Winnipeg est résolument la ville étrangère. Toutefois en découvrant un ailleurs en marge des significations maudites accordées à la ville et que pourrait justifier son nom indien: "Eau boueuse" (p. 94), en fuyant le centre et sa rue principale, en préférant être à côté, Maud reproduit l'implantation des francophones qui entourèrent la ville de fondations françaises (p. 95). Son refus de voir en Winnipeg ce que ses ancêtres y ont vu ou ce que ses parents y voient encore se manifeste par un automatisme qui rappelle celui de ces premiers colons. Dire non revient alors à suivre les traces de ceux dont on croit *a priori* se distinguer ou plutôt à renouer directement avec ses origines sans passer par l'entremise du présent.

Maud d'ailleurs choisit presque systématiquement une position décentrée comme lieu d'observation de l'espace et d'elle-même. A l'Est, elle préfère s'installer dans la banlieue de la "cité au nom familier" (p. 141) qu'elle ne nous dévoile pourtant pas; à S., ville réduite à son initiale, son professeur ukrainien la croit originaire des côtes, ces parties excentrées d'un pays trop vaste; et quand elle assistera comme témoin au mariage du Français surnommé Tour Eiffel, ils se feront un devoir de ne pas loger à l'hôtel central (p. 132). Winnipeg, seule ville dont on ne nous tait pas le nom, est résolument le coeur géographique du pays et le point de référence de Maud.

Ainsi à S., c'est Winnipeg qu'elle rebâtit sur ses propres cendres: le feu qui ravage la capitale devient feu intérieur, énergie nouvelle

et positive qui lave en quelque sorte la ville des péchés qui la salissaient. Winnipeg meurt avec Maud l'adolescente et ressuscite avec Maud, jeune femme. "Winnipeg nouvelle" (p. 100), comme Maud aime à définir la ville de S., n'est donc plus la ville des autres, la ville aliénée (p. 95) mais celle, toute entière, de Maud. Son emprise est ici d'importance; elle détruit ce qui se refuse à son influence et reconstruit une ville en regard de l'autre, soumise alors à ses propres impressions. De même lors de la traversée du pays vers l'Est, elle s'efforce "d'effacer de [sa] carte" (p. 138) tous les lieux connus, lourds de son passé. Sa mémoire est lisse, semblable alors à ce paysage laminé, oublié. Là encore elle se détourne des images toutes faites et organise pour elle-même des espaces vierges de significations.

Cette image de la "tabula rasa", surface plane sur laquelle tout est à graver, est d'abord prise en relais par ces villes dont elle nous tait le nom pour empêcher notre imaginaire d'y fixer toute représentation préconçue, pour en faire des pages blanches et disponibles; puis par celle de la carte postale, à la fois image d'Epinal et souvenir que Maud élabore — derrière laquelle se profile la figure du père, figure originelle et fondatrice par excellence — et qu'elle met à la place des images des autres, des images de la Suisse et du Luxembourg, collectionnées par sa mère (p. 99). Le motif de la carte postale que l'on retrouvera à propos de l'Est donne un éclairage particulier à la quête de Maud tout en confirmant sa situation en retrait; elle n'est pas exactement l'aventurière que l'on attendait mais plutôt collectionneuse ou touriste. Ainsi elle accumule les choses vues et sa phrase se fait énumération, amoncellement de sensations et de choses possédées.² Elle ne semble pas non plus prendre part aux événements mais plutôt les observer de loin, comme nous l'avons vu, tourner autour des choses et des êtres. La visite de la cartothèque avec Alain, son "patron" de l'Est, est à cet égard tout à fait claire: croisant des étrangers, voyant des tableaux représentant les paysages autrement visibles à l'air libre et que ses livres d'écolière reproduisaient, se sentant avec son compagnon acteurs d'une farce initiatique, Maud retrouve dans ce labyrinthe en miniature l'emblème de sa vie.

Les expériences ne sont pas directement vécues dans un espace réel, mais plutôt revécues dans un autre espace dont la valeur symbolique est indéniable. Au fil du temps, son expérience se fait donc de moins en moins apprentissage, de plus en plus reconnaissance, et sa marche en avant dans l'espace est alors un retour en arrière dans le temps; des couches de significations se superposent ainsi aux couches du réel comme les vêtements de Maud sur son corps (p. 146, 165). Le présent disparaît, absorbé par un passé envahissant, et la

lettre perd résolument son caractère de compte rendu d'un aujourd'hui pour se faire mémoire.

Pour exprimer cet état de son être, Maud utilise le terme de "doublure" (p. 147). Cette métaphore empruntée ici au langage de la couture rend bien compte de sa situation de repli — en elle, dans le temps — et de sa perpétuelle dépendance à l'égard d'un modèle: elle par rapport au père, S. par rapport à Winnipeg, le présent par rapport au passé.

Maud découvre le pouvoir de l'analogie une fois de plus dans la cartothèque et il semble le corrélât d'une conception d'un espace sans limite où, d'un bout à l'autre, se retrouvent les mêmes éléments, parfois peut-être plus accomplis: "Chercher ce que le voyageur éprouve au bout du parcours..., n'étaient-ce pas les mêmes rangées de têtes, les mêmes odeurs au buffet, les mêmes tranches de pain qu'à la ville de S., les mêmes assiettées de soupe à peu près..." (p. 141). Un indice d'importance confirme cette poétique de la continuité: quittant S. pour aller vers l'Est, Maud, "étendue à plat ventre sur le plancher" de la fourgonnette, ne voit pour ainsi dire rien du paysage. La traversée se fait en aveugle, et la valeur évidemment symbolique du passage est gommée. On devine alors que la quête de Maud n'est pas celle d'une recherche de sa différence mais bien plutôt de sa ressemblance. Sa vision est en ce sens érosion: d'Ouest en Est, elle se dirige vers l'identique, le même ou le semblable, qui s'épanouit souvent dans le plat, nous l'avons vu.

La mémoire, l'être donc de Maud se définissent comme des cartes qui présentent, en à plat, leurs constituants. Il en est de même pour les êtres qui l'attirent: d'ailleurs l'un, Steve, est géomètre et l'autre, Alain, l'emmène à la cartothèque; quant à son père, il suscite, sans le vouloir peut-être, son exploration. En Steve, le soi-disant destinataire de la lettre, comme chez son père, elle aime le front qu'elle appelle tour à tour "champ" (p. 104), "clairière" (p. 164). Sur cette surface plane du visage, elle retrouve, dit-elle, en condensé la perfection de l'homme (p. 104): le front est sa "couronne" (idem), fendue par la ligne qui sépare les sourcils; sorte de cadran solaire qui sert à Maud de point d'attraction et de référence.

Le cercle et la ligne sont ici encore les formes prégnantes de l'imaginaire de Maud. La droite est la voie qui la pousse en avant vers l'Est, vers le lever de ce soleil: la courbe, qui la fait se retourner vers son passé. L'homme se plie aisément dans ce moule, plus précisément il s'étire dans la ligne qui est sienne et se comprend dans la boucle que forme l'esprit de Maud. Ainsi quand elle se souvient de sa sortie avec Steve "entre Nol et le 1er de l'an" (p. 124), il n'est

question que de voie continuant sans fin, de pays étendu, de regard droit, de mains posées sur des épaules incapables d'enlacer. Cette raideur masculine est toutefois soutenue par l'esprit de Maud: elle est alors la ligne qui s'insère vers le centre du cercle qui signifie bien l'enfermement progressif de la jeune femme. Par cette raideur virile, Maud retrouve un équilibre que brisait le rigorisme féminin.

D'ailleurs c'est bien dans l'alliance des significations contraires que Maud forge son propre imaginaire. Ainsi rigueur d'esprit et autorité sont liées plus facilement à la mère, au féminin donc, habituellement rapproché de la courbe, quand la raideur physique de l'homme est paradoxalement associée à la souplesse de sa langue, à sa qualité d'écoute et de don, à son ouverture. La ligne comme la courbe auront tour à tour une valeur positive ou négative, et l'on retrouve dans l'alternance des pôles de signification une des clefs de l'esthétique de Gilles Valais. On sait que *Les deux frères* comme *Les deux soeurs* retracent l'histoire de deux itinéraires *a priori* contraires, et l'on sent que Maud concentre en et sur elle cette duplicité. Elle est la même et l'autre, le père et la mère, le résultat en quelque sorte d'une union impossible de deux différences (p. 147). Ainsi, se sachant blanche, elle se veut noire: "j'étais renvoyée de fait à une sorte d'état primitif, à un côté de moi et de la nature entière qui disait non, qui ne voulait pas marcher, s'assimiler, il y avait un peu partout ce mot *non* qui ressemble à *noir*,..." (p. 155); francophone, elle cherche son Ukraine (p. 129), ou encore elle préfère être appelée l'indienne et vivre dans une réserve (p. 145 et 155) comme si au contraire de la plaine immense il s'agissait de limiter strictement l'espace de son intimité. Qu'elle fuie la prairie manitobaine pour la retrouver symboliquement partout ailleurs sous la forme omniprésente de l'image paternelle ne fait d'ailleurs que tracer clairement les limites de sa quête: l'espace est sa tombe comme la plaine est celle de son père (p. 158).

Remarquons, d'ailleurs, que Maud progresse vers l'Est, en faisant une courbe par S., la ville des ponts (p. 100) — de la plaine à la mer — en passant d'espace clos en espace clos. Après une scolarité à l'Académie, elle se retrouve au Foyer de S. qui se charge de répandre la culture française et de garder ses jeunes protégés; espace de dilatation, le Foyer est certes le point de départ d'une longue série d'étapes: "le Foyer, la ville, l'Ouest, le monde" (p. 115), mais il masque aussi un cloisonnement qui signifie, à S., l'intimité et ailleurs la solitude. A l'Est elle loue une chambre dans une maison qui confirme cet enfermement progressif: la porte est faite d'un grillage orné d'un flamant rose prisonnier et agressif (p. 143); son

lit, même, est cage et elle craindra de s'y retrouver coincée (p. 144). L'édifice où elle travaille est, par ses formes paradoxales — cercle et lignes — extrêmement inquiétant: "c'était un oeil grotesque en ronde bosse sur le mur aveugle, au milieu d'un jeu de lignes brisées, oeil qui ne se fermait jamais, plus sinistre que le flamant, à affronter chaque matin comme signe de l'apprentissage, comme symbole de l'initiation (...)" (p. 145). Ainsi la courbe dessinant si bien les rondeurs de Mme B., directrice accueillante du Foyer, exprimée aussi par le terme: "cercle" (p. 112) pour définir le groupe d'amis animateurs, ou par celui d' "arène" (p. 168) pour rappeler l'espace à conquérir de Steve, sert de plus en plus à cerner cette prison intérieure que Maud voyait d'abord comme un espace de liberté. L'autre est, en ce sens, projection d'une intimité qui ne se suffit pas à elle-même. En disant non, en se mettant à côté des espaces désignés pour centre, Maud se retrouve "dans un camp dont [elle sent] soudainement les grillages plus haut que [sa] tête" (p. 147). La ligne, positive sur le front de l'homme ou sur le sol quand elle signifie chemin à prendre, trouve ici sa signification péjorative en s'alliant à la grille, aux barreaux.

Dès lors son départ de la plaine n'est pas libération, mais plutôt cloisonnement, repli sur soi. La découverte de son corps reprend d'ailleurs ce paradoxe: libéré par le sport ou la danse qu'elle pratique à S., son corps n'est que passagèrement mouvance. Avant tout, il est perçu comme la surface miroitante et plane en laquelle se reflètent mots et souvenirs. Elle est ainsi "la page écrite, le message sans frontière ni saison" (p. 121), de même que ses mains chargées de tenir la plume "ont de la conscience" (p. 159), et surtout cette force évocatrice qui leur permet de faire renaitre les mains des autres, revivre les réminiscences. La liberté comme l'être de Maud est ainsi à l'aune de son corps: leur présence se fait en terme de réécriture. Son corps étalé comme une carte accueille en second lieu la légende que constitue sa conscience. Autrement dit, si l'un vit, l'autre explique. On perçoit ici encore l'esthétique de la superposition, de la stratification, qui confirme l'état de dépendance de Maud par rapport à ses origines, à son père particulièrement.

Dès lors, pour Maud, se connaître signifie connaître l'autre par rapport auquel elle se situe; et écrire revient d'abord à briser le silence maternel (p. 100), puis à s'appropriier, par inversion, la langue paternelle; alors de même qu'elle part à l'Est pour suivre les traces du père, elle écrit pour se donner le style du père qu'elle découvre par l'entremise de l'oncle: "ce frère de mon père me troublait par sa ressemblance, le même brun clair du regard, quoique plus pétillant,

la même carrure, la même façon amoureuse de répéter les mots en les modifiant un peu, puis de laisser la phrase inachevée, libre dans sa lancée, l'effet d'un langage marin, je le laissais dire, s'épancher, quelle grâce, quelle générosité se confirmait, insoumission aussi, liberté d'une lignée qui du côté de mon père et du mien tendait à discontinuer, par la faute d'elle..." (p. 139). Le style est affaire de famille, mieux affaire d'homme, clan dans lequel Maud se range sans hésitation. Chez Alain, l'archiviste de l'Est, elle remarque cette même tendance à la répétition (p. 145) qui nous frappe, nous lecteurs, comme une des caractéristiques de l'écriture de Maud, et pourquoi ne pas dire de Gilles Valais. La reprise de mots d'un groupe à l'autre donne à sa phrase l'allure d'une mélopée; longue, languissante même, elle semble presque, dans ses divagations, s'enrouler sur elle-même et reprend en quelque sorte la forme spirالية de l'être de Maud, forme que l'on sait habituellement propre au monologue intérieur ou à la confession.³

Ceci nous amène à revoir finalement le titre du texte: "Lettre de Maud". Ce texte en fait paraît en tous points faire semblant de s'adresser à autrui, et cette semblance permet à l'écriture de Maud de rejoindre le silence de la mère. Sa parole n'a en effet pas d'autre résonance qu'intérieure et la lettre devient alors identique à l'être de Maud, paradoxe du père et de la mère ou "alluvion de leur seul élément commun" (p. 147). En effet, l'adresse à l'autre est retardée: dès le début Maud ne parle que d'elle, que de son père, ce qui rapidement revient au même. Steve, l'Ukrainien assimilé autrement appelé Stephen, à qui est destiné ce courrier, n'apparaît que quelques pages plus loin et encore sa présence semble-t-elle fantomatique, prétexte à l'écriture et non à la lecture puisque l'on sait qu'il ne parle pas le français (p. 95). Comment pourra-t-il alors lire cette lettre qui se trouve de fait sans destinataire direct. Encore une fois, la lettre elle-même sera en marge puisque nécessairement à traduire; et le texte que nous avons, l'original donc, est être et non lettre. Compte rendu d'une âme, première écriture d'un palimpseste à venir, ces pages sont à lire comme une confession. Ce genre, dès le début religieux, conserve ici son origine sacrée ou à rebours du sacré (p. 166-167). En effet, et c'est peut-être ce qui justifie que ce texte souhaite s'adresser à Steve, Maud découvre avec lui le sens du mot "agnostique": "je répétais le mot pour moi-même avec l'accent sur la médiane, ce qui assurément lui ôtait de son goût acide, je savais que j'irais vérifier dans les dictionnaires (...) le mot à assimiler, au cours des mois à venir" (p. 120). Le terme "assimiler" appliqué ici au mot et non aux êtres, transforme Maud à nouveau en une "page" (p.

121) où se récrivent mots et livres découverts. Le dialogue n'a pas d'autre transcendance que cette feuille où Maud s'étale, qui est Maud faite de mots.⁴ Dès lors la conquête de l'écriture se lie à une conquête du divin, à sa réduction "à néant" (p. 166) au profit de l'être de Maud dont la saisie globale résulte de l'explosion de toutes les sensations: le toucher, la vue, l'ouïe (p. 157), de la mise en pratique du mot désormais assimilé. Ces sensations amènent Maud à se ressouvenir, par le même phénomène proustien de la réminiscence, que la chanson entendue est celle que Steve chantait avec sa tante (p. 119-158), que toute chose finalement n'est que rappel, répétition d'un fait antécédent. Confession ou mémoires, ce texte en tout cas n'est pas lettre, mais plutôt comme Maud l'écrit "choses que je me redis à moi même" (p. 168). Cette répétition intérieure, pourrait-on dire ce ressassement, est ainsi non seulement figure de style mais aussi d'être où Maud s'écrivant trouve en elle les mots qui jalonnent ou comblent son espace intérieur.

C'est d'ailleurs le leitmotiv qui participe à l'identité de l'espace et du moi puisqu'il signifie bien la circularité de la quête. Croyant quitter la plaine pour aller, ailleurs, vivre sa vie, elle retourne en pensée vers cette même plaine où le père est enseveli. Rétrospectivement, et c'est là que le travail de l'écriture est comparable à celui de l'analyse, le père révèle son rôle de guide qui montre le chemin, qui désigne les espaces de trouble ou de repos et qui surtout ramène au port d'origine. En somme, c'est parce que la conquête désirée n'est qu'un piétinement et rarement une exploration qu'elle est résolument, comme le dit Gilles Valais, échec. Reste malgré tout, une écriture, miroir d'une âme qui s'égare, et qui prend, pour le lecteur, l'allure d'une musique intérieure. Réflexion ou résonance, pour Maud ou pour nous, ce texte résolument est à lire, mieux, à relire.

Notes

1. Gilles Valais, *Les deux soeurs* (Saint-Boniface: Les Editions des Plaines, 1985).
2. Voir par exemple p. 101: "quelle saveur de fruit défendu à disposer de son temps et de tout l'emploi rémunéré, les chèques à mon nom, premières quinzaines, étranges bandes de papier rose à en-tête de caisse populaire, liberté aucunement futile".
3. Nous renvoyons le lecteur à l'oeuvre de Dujardin: *Les lauriers*

sont coupés (Paris: Revue indépendante, 1887), qui est, selon son auteur, une tentative de transcription du leitmotiv wagnérien *Le monologue intérieur* (Paris: Messein, 1931), lequel a trouvé en littérature son champ d'expansion dans le monologue. Celui-ci se fondera aisément sur cette structure, quand bien même la référence à Wagner serait oubliée. Voir également les oeuvres de Schnitzler: *Leutnant Gustl* et *Fraulein Else*, de Joyce et évidemment de Larbaud.

4. Il paraît évident que le nom même de Maud n'est pas — pourrait-il en être autrement? — pur hasard. C'est en tout cas ce que ce jeu souhaite mettre à jour. Il en est, nous semble-t-il, de même pour la lettre qui par sa sonorité renvoie ici plus à la constitution du sujet qu'au genre proprement dit.

La fin d'un colloque, c'est toujours un peu le temps des adieux-au revoir, mais c'est aussi le moment propice de prendre une dernière bouffée d'histoire à Batoche, St. Isidore-de-Bellevue, Duck Lake.

Une excursion à la mesure des environs de Saskatoon

*par Cheryl Georget Soulodre
Collège St. Thomas More*

Dimanche 14 octobre 1990. Dans la lumière blême du petit matin, la sonnerie du réveil invite à la promenade et à l'excursion. Comme ces marmottes qui sortent de leur terrier dès l'apparition des premiers rayons du soleil printanier, nous sommes avides de cette occasion unique de faire une randonnée à la campagne afin d'y découvrir "la Terre promise". Il est 8h30. Empruntant l'autoroute 11, nous passons dans plusieurs villages: Warman, Osler, Hague, Rosthern. Au fur et à mesure que l'autobus avance vers l'emplacement rêvé, le paysage typique de l'Ouest canadien s'impose devant nous. Fuite ininterrompue de la ligne d'horizon tout au long de ces immenses espaces, tel est le panorama qui se déroule au cours de notre trajet. Ayant constamment devant soi cet espace infini, les paroles de Gabrielle Roy me reviennent comme un refrain: "C'est une curieuse chose qu'on puisse dans la plaine se sentir si petite et en même temps le coeur soulevé d'aise".¹

Après avoir suivi l'autoroute pendant une heure, nous la quit-

tons pour prendre la route 312. Grâce au gigantesque pont Gabriel jeté au-dessus de la rivière Saskatchewan-sud, nous n'avons plus à attendre l'ancien bac de Batoche. Peu après, nous arrivons au parc national historique de Batoche qui, ce jour-là, nous salue par un temps gris, une petite pluie fine et un vent froid. C'est l'automne; les feuilles tombent. Des premières créations poétiques de Louis Riel qui datent de 1864-65, je me rappelle certains vers composés à l'époque où il était tiraillé par les choix les plus contraires, l'amour de Marie-Julie Guernon et la vocation sacerdotale. Riel comme la nature se mourait:

Adieu, tendre verdure
De nos joyeux bosquets!
La bise et la froidure
Flétrissent tes attraits!
Aussi moi, je succombe.
Je ne te suivis pas.
Chaque feuille qui tombe
M'annonce le trépas.²

Dans ce parc tranquille où subsistent des "prairies naturelles onduleuses marquées de nombreuses dépressions, parsemées de broussailles, de lieux hérissés de tunnels de gaufre, parfois cachés par les longues herbes",³ quatre lieux doivent être visités. Ils ne sont qu'à quelques minutes l'un de l'autre et chacun mérite le temps de la contemplation réfléchie. A ce propos, les vers suivants sont révélateurs:

J'ai visité Batoche et j'y ai contemplé
Son blanchi presbytère et son hautain clocher,
J'ai vu ses routes croches et les vitraux criblés
J'ai vu son cimetière et j'osai y pleurer.⁴

Notre premier arrêt est au Centre d'accueil des visiteurs. Ed Bruce, qui travaille dans le parc depuis 29 ans, nous invite à passer dans l'auditorium. Tranquillement installés dans nos fauteuils, nous assistons à la projection d'un programme audiovisuel traitant des Métis établis à Batoche et de la Résistance du Nord-Ouest: "Eh Gabriel, que c'est qui font icitte?"⁵

De là, nous passons à l'exposition d'artefacts qui nous fait connaître davantage les événements historiques du parc. Prenant le sentier qui mène d'abord à l'église, au presbytère et ensuite au cimetière,

nous nous retrouvons à côté des restes de Gabriel Dumont. Sous peu, le ciel s'assombrit et le vent frisquet charge le front des arbres et des herbes. Vers midi, nous empruntons la route 225 pour entrer au cœur de St. Isidore-de-Bellevue. Ce hameau, qui se trouve à 13 kilomètres à l'ouest de Batoche, abrite 350 habitants. Le Rendez-vous nous sert des mets canadiens-français délectables: soupe aux pois, tourtière, pouding chômeur. Après le déjeuner, nous nous mettons en route pour la montagne indienne Mahétinas, un des lieux de chasse préféré de Gabriel Dumont et un endroit réputé pour sa beauté:

Azarie: "Je t'assure Camille, que c'est beau! Du terrain, il y en a en masse! Il y a même une montagne pas loin. Tu devrais voir ça!"

Camille: "Mais la rébellion?"

Azarie: "Inquiète-toi pas, Camille; la rébellion, c'est passé. Riel est mort. Et pis on vit en paix avec tout le monde".⁶

Situons un peu ces personnages. En 1883, les pères Oblats de Marie Immaculée avaient fait venir Azarie Gareau avec ses frères Ludger et Napoléon pour construire l'Eglise St. Antoine-de-Padoue et le presbytère à Batoche. Azarie était revenu au Québec pour faire du recrutement. En cet hiver de 1892-93, il passait la veillée chez Camille Gaudet et profitait donc de l'occasion pour le convaincre d'aller dans l'ouest. Outre-Atlantique, trois Bretons, Alexis, Julien et François Georget quittaient la France à la recherche de "la Terre promise": "Nous nous embarquons à Dieppe le 14 mars 1900, après avoir bu pour la dernière fois, en déjeunant, de ce cher vin de France que je ne devais plus goûter de ma vie".⁷

Une fois, au pied de la montagne indienne Mahétinas, le chemin, détremé par la pluie et transformé en argile boueuse, empêche l'autobus d'avancer. Dans la fraîcheur de cet après-midi automnal, loin du bruit et de la foule, c'est une agréable sensation que d'escalader la montagne après un repas copieux et de sympathiser avec d'autres gens. "Ça me rappelle le Tibet", nous confie Paulette Collet. Rendus au "domaine rêvé" de "la Terre promise", nous nous retrouvons devant une cabane de vingt pieds carrés: les soliveaux en "logs ronds" bousillés de terre grise, un toit en bardeaux de pin et un plancher en madriers. Pour tenir le plancher propre, on devait l'écurer à la brosse; aussitôt lavé, ça ne paraissait plus. Le site est

merveilleux, noyé dans les peupliers, les bouleaux, les merisiers, les amélanchiers et la vue sur les champs de blé, superbe:

Et ce coin, pour l'instant, semblait un vrai paradis. Bien qu'on fût seulement au 10 mai, les arbres avaient déjà toutes leurs feuilles; l'air était doux, les oiseaux chantaient; des bandes de canards et d'oies sauvages passaient sur nos têtes; à l'horizon, sur un ciel mauve, la montagne indienne Mahétinas se profilait, sa teinte grisâtre contrastant avec le vert tendre de la prairie et le bleu profond des lacs.

- Est-on heureux ici ... on se croirait à Versailles ou à Saint-Germain ... tiens, regarde ces bois!"

A la descente, contemplant la montagne, l'imagination s'accorde le loisir de vivre la même expérience que ces pionniers. Trois coups de feu, évoquant le fantôme de Gabriel Dumont, mettent une fin soudaine à ce moment rêveur. Reprenant notre parcours, nous dénichons d'abord le St. Laurent, un des derniers traversiers de cette contrée, puis nous retrouvons Duck Lake. Une visite guidée du Musée régional historique de Duck Lake par Gabrielle Piché est suivie d'un dernier arrêt au Lac aux canards. Il est intéressant de noter que ce lac a servi de lieu de tournage pour le film "Alien Thunder" dans lequel Donald Sutherland joua le rôle titre. Une petite histoire de ce lac s'avère amusante:

Napoléon (le p'tit) avait été volé par des métis. Un de ces métis, nomme Desautels, avait fait monter le p'tit Napoléon dans sa voiture. Il s'en allait à la chasse aux canards sur un petit lac situé dans un terrain vague. Au lieu de se servir d'un chien pour aller chercher les canards tués et restés sur l'eau, les métis obligèrent Napoléon d'y aller. Ce petit gars de dix ou douze, menacé de mort s'il n'y allait pas, ayant entendu des histoires peu rassurantes au sujet des métis, se crut près de la mort s'il n'obéissait pas. Napoléon acquiesça à toutes leurs demandes. Après que les métis eurent leur quota de canards, ils laissèrent Napoléon s'en aller chez lui. Entre temps, toute la famille était en émoi: "Où donc est le p'tit Napoléon?" Celui-ci raconta sa mésaventure tandis que les métis devaient rire dans leur barbe d'avoir fait faire une telle chose à un petit canadien.⁹

De retour à Saskatoon vers cinq heures de l'après-midi, dans une pluie torrentielle, les évadés de la routine quotidienne, étaient entrés dans "la Terre promise". "Le goût de l'aventure, l'esprit de la liberté, la passion de l'indépendance"¹⁰ ... ces paroles, appartenant au monde du rêve, nous les avons absorbées ce 14 octobre 1990, comme les voyageurs intrépides d'autrefois.

Notes

1. Gabrielle Roy, "Le Manitoba", *Fragile lumière de la terre* (Montréal: Stanké, Editions 10-10, 1982), p. 109.
2. G. Martel, G. Campbell et T. Flanagan, *Louis Riel: poésies de jeunesse* (Saint-Boniface: Les Editions du Blé, 1977), p. 95.
3. Parcs Canada, *Saskatchewan Parc historique national Batoche* (Ottawa: Ministère de l'Environnement, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1986), p. 1.
4. Jean Pariseau, "Batoche", *La revue littéraire de l'Alberta*, vol. 3 (Calgary, 1985), p. 9.
5. Citation de la présentation audiovisuelle.
6. Roland Gaudet, *Maman racontez-moi...souvenirs de Lumena Gaudet recueillis par son fils Roland*, p. 1.
7. Jules Lamy, "Les conquérants du sol", *Dans la terre promise* (Saint-Boniface: Les Editions des Plaines, 1986), p. 69.
8. Paul Genuist nous lut cet extrait de "Les conquérants du sol", *Dans la terre promise*, p. 94.
9. Roland Gaudet, *ibid.*, p. 19-20.
10. Paul Genuist, Introduction à *Dans la terre promise* de Jules Lamy et Jean Féron, p. xiv.



À Bellevue...le restaurant.



Dans la terre promise...la nostalgie!

L'excursion

Duck Lake—La vieille prison



Non, ce n'est pas une évadée, c'est notre guide, c'est Cheryl Soulodre



Le vieux musée



C'est la cloche...



Une murale d'époque